DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12940 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1986

L'obstination du général Pinochet

Les différents courants, souvent divisés, de l'opposition chilienne — depuis le Parti communiste, illégal, clandestin, et qui n'exclut « aucune forme de lutte », jusqu'aux formations de la droite modérée ou conservatrice, dont certaines ont longtemps collaboré avec le régime — n'en finissent pas de réclamer le départ du général Pinochet. En vain.

En août 1985, un accord national signé par des partis allant des socialistes démocratiques aux représentants de la droite préconisait en termes modérés une transition pacifique vers la démocratie après une négociation avec le gouvernement. Cet accord avait été parrainé et officiellement approuvé par le cardinal Fresno, archevêque de Santiago. Le chef de l'Etat chilien avait opposé un refus catégorique et refusé de recevoir le porte-parole de l'Eglise. Les signataires de cette plate-forme — à la seule exception d'une petite formation de la droite — ont poliment renouvelé leur requête en août dernier. Sans le moindre succès.

Une immense majorité de Chiliens souhaitent le retrait du général Pinochet, condition « sine qua non » d'une restauration des institutions démocratiques. Imperturbable, le vainqueur de Salvador Allende s'accroche à son fauteuil, refuse tout compromis, toute esquisse de négociation, se présente comme le seul recours face à un « complot du communisme international » qu'il dénonce rituellement depuis bientôt treize ans qu'il exerce le pouvoir suprême.

Manifestations populaires à Santiago et dans les poblaciones, « protestas » spectaculaires ayant commencé en 1983, tentatives de regroupement pacifique des formations politiques représentant au moins 80 % de la société civile, agitation croissante dans les universités, refuges d'une jeunesse exaspérée par l'immobilisme du régime : rien n'y fait.

A la montée croissante des protestations, le général Pinochet a répondu par une répression accrue et de plus en plus brutale. Arrestations, rafles monstres dans les « poblaciones », enlèvements, exécutions sommaires d'opposants par des groupes paramilitaires liés à la police ou à l'armée : le régime agite le spectre d'une « guerre civile menaçante », met en cause les Soviétiques et les Cubains dans des livraisons d'armes à la guérilla du Front patriotique Manuel Rodriguez, lié au Parti communiste (une thèse très sérieusement mise en doute dans les milieux diplomatiques), et pratique ce qu'Amnesty International appelle « une stratégie de la terreur ».

Cette montée de la violence, cette dénonciation du « péril communiste » (favorisée par les prises de position ambiguës du PCC), contribuent à une polarisation politique et aggravent aussi les divisions de l'opposition, habilement exploitées par le chef de l'Etat. C'est ainsi que la démocratie chrétienne, principale force politique et l'Assemblée de la société civile (créée justement pour surmonter les antagonismes des leaders des oppositions) ont refusé de s'associer au mot d'ordre de manifestation lancé pour ce jeudi 4 septembre par les dirigeants du Mouvement démocratique populaire, dont l'axe est le Parti communiste.

La véritable menace pour le général Pinochet est l'attitude de plus en plus ferme des Etats-Unis, qui ont apparemment décidé de multiplier les pressions de tous ordres sur le gouvernement de Santiago. Ne pouvant persuader le général de céder la place de bon gré, Washington pourrait envisager d'autres méthodes ayant fait leurs preuves à Haïti ou aux Philippines.

L'explosion d'une bombe télécommandée

Trois « casques bleus » français tués dans le sud du Liban

Trois soldats français de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) ont été tués, et un quatrième a été grièvement blessé, ce jeudi matin 4 septembre, par l'explosion, le long d'une route, d'une bombe télécommandée. Cet attentat a été perpétré à Jouaya, siège du commandement du bataillon logistique français, située à une dizaine de kilomètres à l'est de Tyr.

A Paris, le gouvernement a condamné « avec la plus grande vigueur ce lâche attentat. ».

NAQOURA (sud du Liban)
de notre envoyé spécial

Trois casques bleus français de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) ont été tués ce jeudi matin 4 septembre et un autre blessé lors de l'explosion d'une charge télécommandée près de la localité de Jouaya. Les trois victimes, deux soldats et un caporal-chef, appartenaient au 17e régiment de génie parachutiste, basé à Montauban. Cette unité constituée ici dans le cadre du bataillon logistique français regroupe environ 90 hommes, et est, par une tragique ironie du sort, spécialisée dans les opérations de déminage.

L'incident est survenu ce jeudi vers 7 h 15. Les casques bleus effectuaient un exercice de routine par petits groupes sur une piste proche de leurs baraquements lorsque quatre d'entre eux sautèrent sur une mine mise à feu par télécommande. Deux des militaires, grièvement blessés, moururent quelques minutes plus tard. Un troisième, sérieusement blessé lui aussi, a été évacué sur l'hôpital situé à Naqoura, le quartier général de la FINUL, où il a été opéré par les chirurgiens de l'antenne médicale suédoise. Il est mort peu après. Le quatrième souffre d'une légère blessure au pied et d'un traumatisme sonore.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

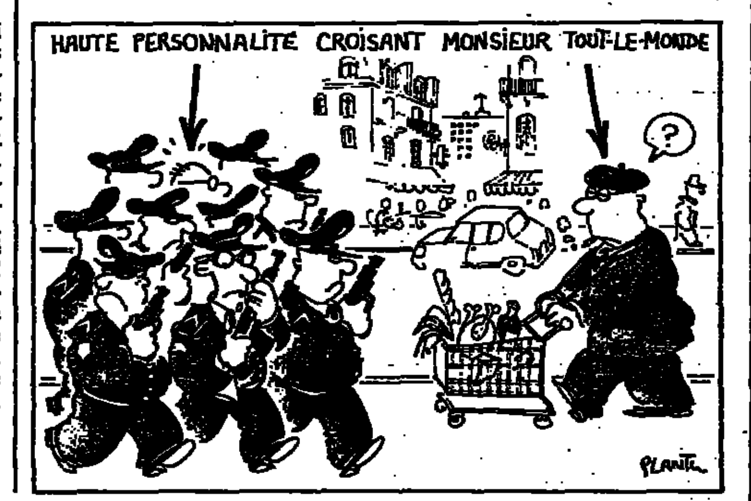
(Lire la suite page 4.)

Une réforme de MM. Pasqua et Pandraud

Protection renforcée pour les personnalités politiques

MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud devaient présenter, ce jeudi 4 septembre, aux représentants du personnel de la police nationale, deux importants projets de réforme du Service des voyages officiels et de l'Inspection générale de la police nationale. La première vise à renforcer la protection des personnalités françaises et étrangères, face aux menaces terroristes. La seconde augmente les pouvoirs de contrôle de l'Inspection générale de la police nationale.

(Lire page 10 l'article de GEORGES MARION.)



Un livre de Gilles Deleuze

La cohérence totale de Michel Foucault

Inquiétante étrangeté de Foucault. Voici un philosophe qui scrute le plan des pénitenciers, au lieu de méditer sur l'oubli de l'Etre. Qui préfère les rapports de la maréchaussée aux preuves de l'existence de Dieu. S'il faut vraiment des œuvres, il choisit Arnauld, Linné, Quesnay au lieu de Descartes, Spinoza, Leibniz. Est-il historien ? Il suffit de le lire pour être averti que sa tâche ne se réduit pas à établir des faits, à restituer des mentalités, à mettre au jour des mutations inaperçues.

C'est bien *une autre façon de penser* qui est en acte dans ses textes [illegible] — [illegible] de philosopher qui affecte les luttes et en est affecté. Et chacun a pressenti — plus ou moins confusément... — que les enjeux de son parcours sont considérables. Il y va du langage et de la vérité, de la raison et de l'inconscient, de l'histoire et du sujet... Rien de moins. Et sans doute plus.

Mais d'explications point. Ou si peu, ou si denses, par bribes et incidentes, que s'y repérer n'est pas une mince affaire. Foucault avait plus de goût pour faire que pour dire ce qu'il faisait — à l'inverse de beaucoup...

[illegible] 1984 a donc laissé en suspens, les aiguisant encore, nombre d'interrogations et de malentendus. Parmi les questions légitimes : quel est le sens global de son entreprise ? Ni vraiment caché ni tout à fait visible, il reste à discerner. Il faut désigner les postulats, les lignes de force et la portée de l'ensemble. Il s'agit donc de comprendre comment se relient tous ses livres — en apparence disparates, et à l'évidence situés en des registres différents. Cela permettrait de se défaire de quelques erreurs (des erreurs *« tenaces, coordonnées et solidaires »*, comme disait Bachelard). Car sur Foucault les contresens abondent. Anciens ou récents, de bonne ou de mauvaise foi, ils portent principalement sur le problème de l'enfermement (asile, hôpitaux, prisons, etc.), sur le lien entre la « mort de [illegible] chez le « dernier Foucault », quand sa recherche quitte l'âge classique pour l'aurore grecque.

Gilles Deleuze a écrit un texte purificateur. Il balaie les bêtises et les miasmes, éclaire comme au laser les points stratégiques. Un texte décisif : il donne à saisir la pensée-Foucault dans sa cohérence totale, et à entrevoir sa plus grande amplitude. Que ce soit pour le soutenir ou le combattre, il ne sera plus possible de lire Foucault sans s'y référer. La carte d'une pensée s'y dessine — l'une des plus grandes. Essayons de dire comment, en prévenant que le propos est complexe, et qu'on ne peut, même en trahissant, tout simplifier.

ROGER-POL DROIT.

(Lire la suite page 13.)

Demain, dans « le Monde sans visa »

Un entretien inédit avec Michel Foucault

Une analyse des derniers sondages

Les défis de la droite

par Jérome Jaffré
Directeur d'études politiques de la SOFRES, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

Un peu moins de six mois après son retour au pouvoir, la droite serait battue en cas d'élection présidentielle. Tels sont les verdicts concordants des sondages d'intention de vote réalisés en juin par la SOFRES pour *le Nouvel Observateur*, en juillet par BVA pour *Paris-Match* et en août par l'IFOP pour *le Point*.

Pourtant, à bien examiner les résultats de ces enquêtes, l'évolution du corps électoral depuis le 16 mars est beaucoup plus limitée. Si l'on étudie dans l'enquête *le Point*-IFOP les intentions de vote au premier tour, la droite y obtient 55 % des voix, soit très exactement son score du 16 mars, et la gauche 45 % seulement. En revanche, au second tour, le résultat est purement et simplement inversé : M. Mitterrand recueille 55 % des voix face à M. Chirac et 54 % contre M. Barre.

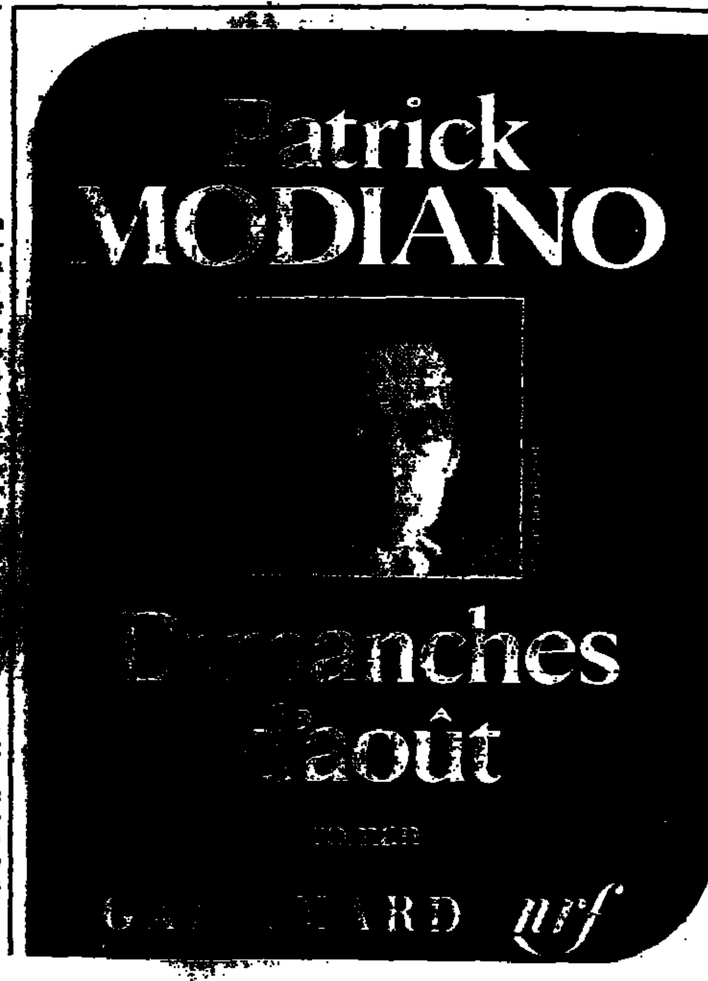
Il faut accueillir ces résultats avec beaucoup de prudence. En premier lieu, un président sortant est avantagé avant campagne, surtout si son image est redevenue consensuelle. On l'avait bien vu en 1965, quand le général de Gaulle fut un moment crédité de plus de 60 % des intentions de vote au premier tour — alors que le jour du vote il n'en recueillit que 43 % — et en 1981, où Valéry Giscard d'Estaing était crédité cinq mois avant l'élection de 40 % des suffrages — il n'en obtint que 28 %.

Plus encore, [illegible] d'enquête, les intentions de vote au second tour sont [illegible] fragiles puisqu'elles reposent sur des hypothèses de résultats, ignorent la réaction des électeurs devant l'événement et ne peuvent prendre en compte les appels à la discipline ou à la liberté de vote des candidats éliminés.

Il n'en demeure pas moins que cette série de sondages attire l'attention sur les difficultés majeures que rencontre aujourd'hui la coalition de droite, à savoir le manque de discipline de son électorat et la perte d'électeurs centristes qui ont voté RPR ou UDF le 16 mars dernier. Le tableau 1 [illegible] montre que, dans [illegible], le *Point*-IFOP, la victoire [illegible] tour de François Mitterrand est permise par le manque [illegible] de ses adversaires. [illegible], 25 % des électeurs qui votent pour la droite au premier tour [illegible] [illegible] 1984 et la [illegible] d'union aux législatives [illegible] Juste après la [illegible] voir, la division apparaît [illegible] et elle émane de tous les côtés à la fois.

En cas de duel Chirac-Mitterrand, 62 % des lepénistes ne voteraient pas aujourd'hui pour le premier ministre, préférant voter à gauche ou s'abstenir. Mais, selon le sondage le Point-IFOP, c'est aussi le cas de 38 % des giscardiens, de 23 % des barristes et de 22 % des léotardiens.

(Lire la suite page 9.)



Débats

LA MÉDECINE, BONNE A TOUT FAIRE ?

Le médecin va-t-il devenir une sorte de « factotum » chargé de certaines régulations sociales ? José Rambeau s'inquiète des conséquences des projets de M. Chalandon « condamnant » les toxicomanes à se faire soigner, et Joël Le Prévost estime que l'Etat ne doit pas compter sur les praticiens pour réduire les dépenses de la Sécurité sociale.

L'assurance-maladie, un bolide sans freins

Pourra-t-on longtemps ruser entre le système libéral et le système collectiviste ?

par JOËL LE PRÉVOST (*)

IL n'y a pas, et il n'y aura jamais de solution au problème de l'accroissement des dépenses de santé en médecine ambulatoire, tant que l'assurance-maladie sera conçue comme un véhicule sans frein.

En effet, d'une part le dispositif des dépenses est un dispositif libéral, individualiste où, si le prix de l'acte est fixé, le nombre des actes et l'importance des prescriptions qui leur font suite (qu'elles soient pharmaceutiques, biologiques, hospitalières, d'arrêt de travail ou autres) sont soumis à la demande des assurés sociaux et au désir légitime d'activité des médecins, donc forcément inflationniste. D'autre part, le dispositif des recettes est de type autoritaire, collectiviste, par prélèvement obligatoire direct ou indirect sur les entreprises.

C'est de toute évidence, marier la chèvre et le chou. Personne ne croit plus que les entreprises puissent continuer à payer indéfiniment de plus en plus (on ne voit d'ailleurs pas ce qu'elles viennent faire dans le système de santé !). D'un autre côté, il faudrait être bien naïf et utopique pour espérer que, non concernés individuellement, les assurés sociaux et les médecins, poussés par leurs malades, freinent durablement la consommation de médecine ambulatoire.

Ceux-ci sont soumis à la pression de leurs patients, à la demande desquels ils peuvent de moins en moins résister dans le climat de concurrence féroce que les autorités compétentes (?) ont laissé s'instaurer par le biais d'une démagogie insensée.

Ceux-là, de plus en plus souvent remboursés à 100 % par l'effet des mutuelles complémentaires, et surinformés par les médias des derniers moyens diagnostiques et thérapeutiques, les exigent d'eux-mêmes d'emblée, comme un droit, sans attendre qu'on les leur propose. Malheur au confrère qui les leur refuserait.

Ainsi, le véhicule « assurance maladie » accélère ses dépenses indéfiniment, alors que les entreprises qui en assurent le financement n'ont aucun moyen de freiner celles-ci. C'est un bolide sans frein qui ne peut aller qu'à la catastrophe.

Deux systèmes possibles

Il faudra alors choisir, et choisir nettement, entre les deux systèmes possibles, opposés par leur philosophie, mais chacun dépositaire de la cohérence interne qui fait défaut, on l'a vu, au système français.

Ou bien on instaure un système libéral à l'américaine, avec libre concurrence en matière de prix et de qualité des soins : le patient, qui dispose alors de la totalité de son salaire, choisit et paie lui-même une cotisation à des mutuelles concurrentes entre elles, ou même, il cotise directement à une organisation médicale privée englobant toutes les disciplines qui, elle aussi, mise en concurrence avec ses homologues, donnera ses soins le mieux possible, pour le meilleur prix possible, sous peine de faillite et donc de perte d'emploi. L'Etat se contente alors d'exiger de chaque citoyen qu'il ait une couverture sociale minimum pour que les inconscients ne tombent pas à la charge de leurs concitoyens plus sérieux. La régulation se fait alors par la loi du marché, adoucie par le maintien de quelques structures de secours étatisées.

Ou bien, à l'opposé, on instaure un système collectiviste avec une filière de médecins salariés allant du généraliste au service hospitalier, rémunérés de façon fixée par la collectivité, selon ce que les élus du peuple auront décidé qu'il est souhaitable et possible de dépenser pour la santé. La régulation est alors politique et se fait par le vote des citoyens en faveur d'un des programmes de santé proposés par les partis en concurrence.

Ayant été treize ans médecin militaire en France et outre-mer puis vingt-trois ans médecin privé, je peux dire que, mis à part la notion du libre choix qui disparaît, la qualité de la médecine n'est pas forcément moindre dans le deuxième système que dans le premier.

L'objection de l'inacceptable inégalité devant la santé en régime libéral paraît purement démagogique quand on sait que, dans le système actuel très égalitaire, un PDG de grande ville a quand même, malgré l'égalité apparente, plus de chance d'être bien soigné qu'un ouvrier agricole du Cantal ; de même en régime collectiviste, théoriquement le plus égalitaire, un ministre ou un notable politique a lui aussi accès plus facilement aux soins de haut niveau que le balayeur du métro.

Dans l'un et l'autre système, il serait possible d'ailleurs d'instaurer une seconde régulation, de type biologique celle-là, en réservant à la santé le produit des taxes touchant les principaux facteurs d'agression de celle-ci : tabac, alcool, conduite dangereuse sur route, sports à risque, amendes pour trafic de drogue, pollution chimique, atmosphérique ou même morale, bruit, etc. Plus ces éléments nocifs seraient présents, plus ils coûteraient à leurs auteurs, donc moins ils seraient présents !

C'est le système classique de compensation dont il est étonnant qu'aucun technocrate n'ait pensé à le mettre en réelle application ; mais a-t-on jamais demandé son avis à celui qui est le mieux placé pour voir comment cela se passe : le médecin de base ?

(*) Docteur en médecine.

L'héroïne et les plaideurs

Un subtil glissement de la gestion de la pénitence de l'instance judiciaire à l'instance médicale

par JOSÉ RAMBEAU (*)

« LE *toxicomane* : bonjour docteur...

— *Le docteur* : qu'est-ce qui vous amène à me consulter ?

— *Le toxicomane* : à vrai dire, c'est le juge Y... qui, pour faciliter ma réinsertion, m'a condamné à me faire soigner à la place d'un emprisonnement.

— *Le docteur* (perplexe) : hum ! Bon, mais de quoi souffrez-vous ?

— *Le toxicomane* : vous savez docteur ! C'est la société qui est malade. Nous, les drogués, on voyage ailleurs que là où ça fait mal...

— *Le docteur* (de plus en plus perplexe) : ... mais ! Mais, vous, qu'attendez-vous de moi ?

— *Le toxicomane* : je vais être franc avec vous docteur : moi rien ! C'est le juge en tant que représentant d'une société malade qui veut quelque chose de moi, comme médication du monde qui se met à bouger hors de ses cadres habituels. Moi, ce que j'attends de vous, c'est que vous rendiez compte au juge de l'évolution de mon soin en tant que libératoire de ma peine et j'attends surtout que vous me disiez à combien de mois ou d'années de thérapie vous allez me condamner pour que j'en aie fini avec ma dette... »

Ça a tout l'air d'un vaudeville mais le rire risque rapidement de rester coincé dans la gorge. Surtout quand on se rappelle à quelles perversions ont abouti, sous certains régimes politiques dans le monde, les rapprochements du médical et du pénal, du médical et de la torture.

Le garde des sceaux a-t-il bien pesé toutes les conséquences d'une telle obligation de soins ? A-t-il pris assez de recul pour mesurer ce subtil glissement qui s'opère dans la gestion de la pénitence en se transférant de l'instance judiciaire à l'instance médicale ?

Il est indéniable que la prolifération des toxicomanies pose une question au monde occidental, qu'elle soumet une énigme. Mais est-ce une raison pour que les médecins deviennent, sous couvert de la déontologie thérapeutique, de nouveaux inquisiteurs passant à « la question », certes avec des méthodes douces, les toxicomanes afin qu'ils avouent la vérité de leur symptôme pour le moins opaque au mode habituel de sanction.

Jusqu'à ce jour, les juges se permettaient de prescrire un conseil aux toxicomanes inculpés, celui de se faire suivre médicalement ou *psychothérapiquement* ou même en thérapie familiale systémique et cela, le plus souvent, dans le cadre de l'obtention d'une liberté conditionnelle ou provisoire. Cela restait de l'ordre d'une injonction faite au contrevenant de réfléchir sur son devenir et de rentrer dans le rang.

L'épée de Damoclès

Avec ce projet de transformer cette prescription préventive en obligation de soins, ce qui sous-entend un pénalisation en épée de Damoclès si le toxicomane ne respectait pas le contrat de soins, on en arrive à se poser la question : Qui devient le juge ? Qui devient le médecin prescripteur ? Le vaudeville rejoint là le théâtre de Molière et, à l'image de M. Jourdain, le juge ferait de la médecine sans le savoir en étant prescripteur, et le médecin serait juge sans le savoir puisque la mise en liberté du toxicomane dépendrait de son commerce.

Dans une telle perspective, que deviendrait le secret professionnel garantissant l'intégrité du malade et l'intégrité de la pratique médicale ? D'autre part, si la médecine se substitue au pénitentiaire dans la gestion de la pénalisation des toxicomanes, il faudrait sans doute ajouter un nouvel article 64 au code pénal cadrant ces nouvelles folies qui nous menacent !

Dans cette histoire, que devient le désir de se faire soigner chez le toxicomane ? Que devient le désir de soigner du médecin confronté à une demande de soins venue d'ailleurs que de celui qui parle ? Pour qu'une demande de soins se formule, il me semble qu'au préalable il faut se reconnaître comme sujet d'une souffrance et se reconnaître porteur d'une cause interne de la souffrance même si l'agent nocif émane du monde extérieur. La souffrance n'est pas une maladie, elle est déjà le signe de la mise en place d'une guérison.

Or, même si le toxicomane n'est pas sans souffrance, il donne à voir une défaillance de cette capacité à reconnaître son intériorité et à décrypter sa souffrance comme signaux internes d'une guérison à mettre en branle. C'est comme s'il s'évertuait à ne pas vouloir guérir du danger qui le menace de l'intérieur au point que les prises de drogue viennent se substituer à la souffrance en tant que précurseur de la guérison. Une question reste alors entière : peut-on guérir une tentative de guérison ?

Il est certain que la toxicomanie bouleverse les appareils conceptuels de la justice autant que ceux de la médecine traditionnelle. Ce n'est donc peut-être pas un hasard si cette éruption énigmatique fait cohabiter médecine et pénalité : la toxicomanie ne serait-elle pas l'indication qu'une mutation s'opère dans les notions de maladie et de soins ? Affaire à suivre...

(*) Psychothérapeute.

COURRIER DES LECTEURS

Combattre à temps la stérilité

Un couple sur dix, en France, consulte pour stérilité. Un million de couples sur 5,5 millions sont hypoféconds. Il serait peut-être temps d'exposer au grand jour, afin d'y remédier, un des facteurs majeurs de stérilité acquise que sont les maladies sexuellement transmissibles (MST), et tout particulièrement l'infection à *chlamydia* (agent infectieux de 40 à 50 % des MST).

Les principaux sujets à risque, nos lycéens de seize à dix-neuf ans, ne sont pas eux-mêmes informés... Or, ils peuvent porter préjudice plus tard à leur fécondité par infection génitale basse, génératrice de salpingite (infection des trompes chez la femme), elle-même cause de stérilité tubaire.

Ce germe qu'est le *chlamydia (trachomatis)* touche les adolescents de plus en plus jeunes (rapports précoces, multiplicité des partenaires, vulnérabilité de l'organisme). Il est particulièrement redoutable, car responsable de salpingite subaiguë, c'est-à-dire évoluant à bas bruit : tout au plus quelques douleurs locales — brûlures urinaires, fièvre inconstante, leucorrhées ou saignements — pouvant passer inaperçues.

Le diagnostic n'est donc souvent fait que tardivement, lorsque les lésions sont déjà installées (oblitération des trompes, inflammation des parois, adhérences) qui vont gêner la migration des spermatozoïdes.

Ce diagnostic repose sur des prélèvements sanguins et génito-urinaires. Il faut l'évoquer de façon systématique et recourir très rapidement à un traitement antibiotique simple et sans danger : les cyclines. Il faut savoir également que l'homme n'est pas épargné et que sa fertilité peut aussi être compromise par des lésions des voies excrétrices (urétrites ou orchiépididymites). Le traitement est là encore remarquablement efficace, à condition d'être très précoce.

Dr C. DARTIGUENAVE,
médecin scolaire (Paris).

La nostalgie d'Henri IV

La France a vécu depuis longtemps dans l'idée que le chef de l'Etat, investi de la confiance directe de la nation, devait décider seul des orientations de sa politique. Il semblait acquis qu'en proposant, en 1962, aux citoyens d'élire désormais directement « l'homme en charge de l'essentiel », le général de Gaulle avait répondu à leur attente et mis en œuvre un phénomène qui devait résister longtemps aux péripéties électorales.

Georges Pompidou, M. Giscard d'Estaing puis, plus encore, M. Mitterrand avaient montré tour à tour que le rôle du premier magistrat de la République ne pouvait plus se limiter à l'inauguration des chrysanthèmes.

Or l'expérience de la cohabitation a montré — et montre encore — que les Français ne sont nullement attachés à l'idée d'un président investi du droit de décider en toute matière. Elle témoigne au contraire, de leur part, d'une certaine nostalgie des républiques précédentes, où, d'Armand Fallières à René Coty, le chef de l'Etat était choisi pour son expérience et pour sa modération, qui devaient lui permettre d'assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et, le cas échéant — s'il survenait un péril grave, — d'apparaître à la nation comme un recours.

En quelques semaines, les citoyens de ce pays en sont venus à appeler de leurs vœux un président-arbitre. En quelques semaines, ils ont manifesté leur adhésion à un chef de l'Etat qui ne gouvernait plus, et beaucoup de ceux qui l'avaient combattu avec véhémence n'ont plus voulu voir en lui que le symbole de l'unité nationale. En quelques semaines semble-t-il, le naturel, chassé par le général de Gaulle, est revenu au galop.

Ce retour peut d'autant plus surprendre qu'un grand nombre des citoyens qui approuvent le rôle que tient aujourd'hui M. Mitterrand n'ont pas connu les républiques précédentes. Faut-il en déduire qu'il existe, dans l'inconscient collectif de la nation, une volonté d'avoir à la tête de l'Etat un monarque constitutionnel qui règne mais ne gouverne pas ? Faut-il en déduire que les Français aspirent, au fond d'eux-mêmes, à une sorte de président thaumaturge, détaché des combats quotidiens mais auquel, par ce fait même, il est toujours possible de s'adresser pour obtenir réparation d'une injustice ?

Cela est possible et montrerait que, par-delà les siècles, les Français sont restés attachés à l'image qu'ils se faisaient du roi Henri IV, qui laissait à Sully le soin de gouverner mais voulait qu'il y eût, le dimanche, une poule au pot dans chaque foyer.

DANIEL AMSON,
avocat (Paris).

« LE REGARD COLONIAL », de Jean-Pierre Diehl

Quand Djibouti était une étape initiatique

AU fond, ils s'y sont tous arrêtés, de Rimbaud à Nizan, de Monfreid à Kessel, de Dorgelès à Romain Gary, sans oublier Pierre Loti ou Albert Londres. Négociants, aventuriers, écrivains, reporters, sans parler de ces obscurs administrateurs dont les sèches observations sont consignées dans des rapports depuis longtemps enterrés. Que fut, sur la mer Rouge, ce bout de côte des Issas et des Afars devenu aujourd'hui République de Djibouti ? *« Pour le voyageur,* répond Jean-Pierre Diehl, *aucun orientalisme, mais le grand passage initiatique. Rimbaud le visionnaire l'a fait vingt fois, mais aussi Morand en paquebot, et Malraux pour voir la cité interdite de Marib, et Kessel en boutre, et Gary en avion de ligne. Et Nizan en petit vapeur poussif... »*

On connaissait déjà les deux essais d'Alain Borer sur Rimbaud et ses tribulations dans la Corne de l'Afrique (1). Pour recenser ce *Regard colonial,* rapporté avec humour, l'auteur, économiste plein de curiosité qui vient de séjourner longuement à Djibouti, est allé exhumer des textes qui, sans lui, seraient tombés dans l'oubli. On y retrouve Paul Soleillet, *« l'inventeur de la colonie »,* fondateur du comptoir d'Obock en 1881. Ou encore l'explorateur et écrivain Hugues Le Roux qui, vingt ans plus tard, passe quatre mois en Ethiopie.

Djibouti a un climat *« infernal »* — ce qui est faux, bien entendu, — écrit-on au tournant du siècle. Pour Clemenceau, qui, à l'époque, s'irrite des demandes de crédits pour la construction d'un port, *« Djibouti, c'est la lune ».* Diehl aligne les clichés coloniaux. Tout aussi méticuleusement, il rapporte la fascination exercée par les peuples des portes de l'Abyssinie et leur étonnante géographie.

Djibouti, une colonie qui dura plus d'un siècle mais où des centaines de milliers de Français n'ont fait que passer sur les routes de l'Orient, des Indes et de l'Indochine. *« Regard de transit le plus souvent, regard colonial en tout cas »,* qui méritait, sans nul doute, d'être si fidèlement recensé.

J.-C. POMONTI.

★ Ed. Régine Deforges, 280 p., 95 F.

(1) *Rimbaud en Abyssinie,* d'Alain Borer (Seuil, 382 p., 99 F) et *Un sieur Rimbaud se disant négociant,* d'Alain Borer, Philippe Soupault et Arthur Aeschbacher (Lachenal et Ritter, 542 p., 140 F).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde,*
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

POLOGNE : en raison de l'attitude des autorités

L'Eglise renonce à son projet d'aide à l'agriculture privée

Cette fois, c'est fini : le projet – ou le rêve – qui nourrissait l'Eglise polonaise de créer un fonds d'aide à l'agriculture privée a vécu. Au terme de quatre années de « négociations », le cardinal Glemp s'est résolu à mettre lui-même un terme à ce qui apparaissait de plus en plus comme une *mauvaise plaisanterie*. Un communiqué publié mercredi 3 septembre par le secrétariat du primat indique, avec une réelle fermeté, que les négociations ont abouti à *« une impasse complète », « la corrélation organique* (voulue par les autorités) *entre les activités de la fondation et celles du gouvernement »* ainsi que *« le pouvoir de décision conféré au ministre de l'agriculture »* étant inconciliables avec le *« principe d'autonomie »* qui devait être à la base du fonctionnement du fonds.

Dans ces conditions, le primat donne consigne au « comité d'organisation » (constitué par l'épiscopat) d'*« explorer d'autres possibilités d'aider l'agriculture »*.

L'idée qui est aujourd'hui abandonnée était aussi audacieuse qu'originale. Il s'agissait, à partir de dons recueillis aussi bien en Occident, tant par l'intermédiaire des Eglises (celles de RFA en particulier), qu'auprès des gouvernements ou d'organisations comme la CEE, mais aussi de dons consentis par des Polonais de Pologne, de tenter de *remédier au mal fondamental qui* ronge l'agriculture privée polonaise : le manque d'investissements et d'infrastructures, la quasi-impossibilité pour les petits paysans (qui assurent pourtant 80 % de la production) d'acquérir des équipements ou même des engrais – qui leur permettraient de rompre avec un mode de production archaïque.

Les initiateurs du fonds n'avaient bien sûr pas l'ambition de subvenir à l'ensemble des besoins – immenses – en ce domaine, *mais de lancer*, dans un premier temps, quelques opérations-modèles, de donner l'exemple, de susciter un élan, de rendre espoir à des paysans souvent écœurés par leurs démêlés avec l'administration et tentés de renoncer et de quitter la terre. Tout en acceptant que leurs initiatives soient coordonnées avec celles des autorités, ils entendaient en rester clairement les maîtres d'œuvre, *pour éviter* d'être un simple instrument dans les mains d'un pouvoir communiste *pour lequel tant l'agriculture privée* que l'Eglise elle-même ne peuvent logiquement être tolérées qu'à titre provisoire.

Tout au long des interminables négociations, l'attitude des autorités de Varsovie a semblé marquée par plusieurs préoccupations d'importance variable, selon les moments : proclamer sa bonne volonté et son désir d'aboutir, mais aussi faire traîner les choses. Chaque fois qu'un compromis semblait trouvé, faire surgir de nouvelles difficultés, ou bien même revenir sur des points qui semblaient réglés depuis longtemps. *Dans le même temps, les officiels*, dès qu'on les interrogeait sur ce sujet, affectaient de traiter par le mépris toute cette affaire, soulignant à plaisir la modestie des sommes réellement réunies par l'épiscopat (28 millions de dollars, mais qui dans l'esprit des initiateurs du fonds auraient pu être suivis de sommes nettement plus importantes, atteignant 2 milliards de dollars).

Varsovie, cependant, ne pouvait pas aller trop loin dans cette voie, tout en ne cessant de réclamer un réaménagement de sa dette et de nouveaux crédits occidentaux. Et *comme pour compliquer encore* un peu plus les choses, un autre projet, plus ou moins concurrentiel, apparut à l'automne dernier, celui de la fondation Rockefeller, qui envisageait des initiatives pour venir en aide à l'ensemble de l'agriculture polonaise. Une idée évidemment beaucoup plus séduisante pour les autorités polonaises, mais M. David Rockefeller, sentant malgré tout le piège, précisa un peu plus tard que son propre projet ne pourrait être mené à bien que si celui de l'Eglise aboutissait...

Comme une peau de chagrin

L'essentiel, pour les *autorités* de Varsovie, semblait en tout cas de laisser le projet se réduire comme une peau de chagrin, tout en évitant soigneusement de prendre l'initiative de la rupture.

De son côté, l'Eglise savait que pour elle ce projet était fort risqué. *D'abord parce que le succès n'était* pas du tout certain, tant pour des raisons techniques qu'à cause des chausse-trappes *multiples* que le « partenaire » officiel aurait pu poser en cours de route. Et aussi en raison des très – trop – grands espoirs qu'il aurait pu susciter dans le monde des campagnes. A l'inverse, l'idée qu'une chance inouïe était à saisir, qu'il y avait vraiment *urgence à aider les paysans*, agissait comme un aiguillon, poussant l'épiscopat à accepter certaines concessions. Ainsi demanda-t-il, au printemps dernier, à M. Lech Walesa de revenir sur son engagement de verser au fonds l'intégralité du montant de son prix Nobel de la paix (dont il a toujours *refusé* de toucher un centime). Les autorités en faisaient une question de principe, et M. Walesa déclara qu'il consacrerait son prix à d'autres œuvres de bienfaisance, comme l'aide aux hôpitaux.

En revanche, le cardinal Glemp fit semblant de ne pas entendre les *suggestions officielles*, lui demandant de remplacer, à la tête du comité d'organisatioon du fonds, le professeur Stelmachowski, *spécialiste* du droit agraire mais aussi sympathisant bien connu de Solidarité, par une personnalité plus « acceptable ». Depuis plusieurs mois, en fait, l'Eglise ne cachait plus guère son scepticisme quant à l'avenir de son projet. Le fait d'avoir fini par franchir le pas simplifie en un sens la situation, déblaie le terrain pour d'autres négociations avec le gouvernement, concernant aussi bien la situation intérieure qu'une éventuelle troisième visite du pape. Cette *mise au net évite aussi* à l'Eglise d'encourir un reproche : celui de courir après une inaccessible carotte.

JAN KRAUZE.

URSS : à propos des « prisonniers d'opinion »

Une requête d'Andreï Sakharov à M. Gorbatchev

L'académicien dissident Andreï Sakharov a demandé au numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, de *« contribuer à la libération »* des prisonniers d'opinion en URSS, dans une lettre envoyée au comité central du PCUS, dont une copie est parvenue mardi 2 septembre au bureau moscovite de l'agence américaine United Press International (UPI).

Cette missive dactylographiée, datée du 16 février dernier, est accompagnée d'une note de Sakharov demandant à la presse de la publier le 3 septembre, dans le cas où le physicien, qui vit en exil depuis 1980 à Gorki, *n'aurait pas reçu* de réponse à cette date, six mois après son envoi au comité central, le 3 mars.

« Je connais personnellement quelque trente prisonniers d'opinion, lit-on dans ce texte de six pages. (...) *Vous pourriez sans doute nommer (avec une interprétation différente) deux cents personnes qui connaissent le même sort. Je vous demande de contribuer à la libération de ces prisonniers emprisonnés ou exilés (...), de tous ceux qui se trouvent dans des hôpitaux psychiatriques spéciaux pour des raisons idéologiques et politiques. »*

« Jusqu'à maintenant, toutes les amnisties en URSS ont exclu ces prisonniers d'opinion, ravalés ainsi au niveau des plus grands criminels », ajoute la missive, qui plaide pour une *« amnistie générale »* des détenus politiques.

L'académicien salue, d'autre part, la libération en février dernier du dissident Anatoli Chtcharanski, dont il n'a eu connaissance, *dit-il*, qu'après avoir envoyé sa lettre au comité central du PCUS. *« Je suis extrêmement heureux de ce geste humanitaire »*, ajoute-t-il.

Le prix Nobel de la paix remercie par ailleurs M. Gorbatchev d'être intervenu *« personnellement »* afin de permettre à son épouse, Elena Bonner, de se faire soigner pendant six mois en Occident, de décembre à mai derniers.

● **Un nouveau ministre de la sécurité nucléaire.** – M. Vadim Malychev, cinquante-quatre ans, a été nommé ministre de la *sécurité* nucléaire, a annoncé, mercredi 3 septembre, l'agence Tass. M. Malychev succède à M. Evgueni Koulov, limogé le 18 juillet dernier par le Politburo, au terme d'une enquête sur la catastrophe nucléaire du 26 avril, à Tchernobyl.

Le nouveau ministre est un ingénieur de formation, qui occupait depuis 1973 le poste de directeur de la centrale *nucléaire* de Beloyarsk (Oural), où il a travaillé pendant seize ans. – *(AFP.)*

● **Anatoli Martchenko fait la grève de la faim.** – M. Anatoli Martchenko, incarcéré à la prison de *Tchistopol, observe* depuis le début du mois d'août une grève de la faim, a annoncé, mercredi 3 septembre, la *lettre d'information* sur les prisonniers politiques soviétiques publiée à Munich. M. Martchenko veut obtenir *que des gardiens de la prison, qui* l'ont « passé à tabac » en octobre dernier, soient jugés. Le dissident a essayé d'obtenir un procès par des moyens légaux, mais, ses efforts s'étant avérés vains, il a décidé de recourir à la grève de *la* faim. *Il* demande aussi l'autorisation de voir sa femme. – *(AFP.)*

PORTUGAL

La « guerre des drapeaux » dégénère entre l'archipel des Açores et le pouvoir central

Pour la première fois depuis son investiture, le président de la République portugaise, M. Mario Soares, a usé, mercredi 3 septembre, de son droit de veto contre un projet de loi qui avait été pourtant approuvé au Parlement à l'unanimité et par acclamation : la révision du statut d'autonomie des Açores.

LISBONNE
de notre correspondant

Au mois de juillet dernier, les députés, s'apprêtant à partir en vacances, ont approuvé en toute hâte ce statut. Le 23 août, cependant, un quotidien de Lisbonne faisait état d'un climat de malaise régnant parmi les militaires à propos de l'article 6, selon lequel les symboles régionaux, *le* drapeau et l'hymne, bénéficieraient des mêmes honneurs que les symboles nationaux dans les cérémonies publiques, civiles ou militaires. Pour le commandement de l'armée portugaise, une telle équivalence était *« inadmissible »* et portait atteinte à l'unité nationale.

Aux Açores, la réaction ne s'est pas fait attendre. Le président du gouvernement de la région, M. Mota Amaral, soutenu par les principaux partis de l'archipel, s'est insurgé contre *« l'ingérence militaire dans les décisions prises par les organes démocratiques du pays »*. Et l'affaire a dégénéré, chaque parti à Lisbonne s'engageant dans cette guerre des symboles.

La goutte d'eau ?

Ce jeudi 4 septembre, M. Soares, accompagné du président de l'Assemblée nationale, devait se rendre aux Açores afin de participer à la cérémonie du dixième anniversaire de l'autonomie de l'archipel. Cette cérémonie *sera courte*, beaucoup de députés régionaux ayant annoncé qu'ils n'y assisteraient pas.

Les vieilles querelles se réveillent. En 1975, déjà, lorsque, de Lisbonne, militaires et civils s'efforçaient d'implanter le « pouvoir révolutionnaire » aux Açores, un groupe de notables locaux *avait réclamé* l'indépendance. Dans la capitale portugaise, certains dirigeants politiques assuraient que ce courant séparatiste était soutenu par les Etats-Unis. D'autres y voyaient la main du colonel Kadhafi.

Profond connaisseur des mœurs açoréennes, rompu *aux* tractations de la vie politique de Lisbonne, M. Amaral, président du gouvernement régional, a négocié avec les uns et avec les autres. Il a brandi l'épouvantail *du séparatisme pour faire* pression sur le gouvernement portugais. Puis il s'est nettement démarqué par rapport aux séparatistes lorsque son projet d'autonomie a *été* enfin concrétisé en 1976. Ces dernières années, le prestige de M. Amaral a toutefois considérablement baissé.

Candidat potentiel du Parti social-démocrate aux élections présidentielles, il s'est vu écarté de la course à la suite d'une polémique qui l'a opposé aux « barons » de son parti. Il s'est alors réfugié dans « ses îles ». En juillet dernier, son nom réapparaissait *dans les grands* titres des journaux. Il s'agissait cette fois-ci du choix du ministre de la République qui représente aux Açores le pouvoir central. D'après M. Amaral, le choix devrait se porter sur une personnalité civile et d'origine açoréenne. Mais le président de la *République* a *nommé un général*, qui, auparavant, était en poste à l'OTAN.

La « guerre des symboles » sera-t-elle la goutte d'eau qui fait déborder *le vase* ?

JOSÉ REBELO.

GRANDE-BRETAGNE

Les travaillistes se prononcent pour l'abandon total du nucléaire

Le comité exécutif du Parti travailliste a approuvé, mercredi 3 septembre, les grandes lignes de son *programme en matière* de politique de l'énergie. Ce document prévoit l'abandon progressif total du nucléaire.

L'affirmation selon laquelle l'*énergie* nucléaire serait moins chère, plus propre et moins dangereuse n'est plus soutenable, estime le *Labour*. C'est pourquoi il *propose de* réduire progressivement la dépendance de la Grande-Bretagne par rapport à l'énergie nucléaire, l'objectif étant, à terme, la cessation d'activité de toutes les centrales existantes. Le document souligne cependant que ce projet ne peut être réalisé à brève échéance et qu'il prendra plusieurs décennies.

Rapportant ces propositions confidentielles, qui ne seront rendues publiques que la semaine prochaine, le *Financial Times* remarque que cette politique aurait *« de fortes chances d'être mise en œuvre dans l'hypothèse d'un retour au pouvoir des travaillistes »*.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

Des mineurs commencent une grève de la faim

La Paz. – *Une centaine* de mineurs et leurs familles ont commencé une grève de la faim dans un puits de la mine d'étain Siglo XX, l'une des principales de Bolivie, pour protester contre l'intention du gouvernement de la fermer, a annoncé mercredi 3 septembre la station de radio catholique *Fides*.

Un petit groupe de mineurs avait commencé dès lundi un jeûne à Siglo XX, située à 300 kilomètres au sud de La Paz, après que le gouvernement eut annoncé son intention de fermer plusieurs mines en raison de l'effondrement des cours mondiaux de *l'étain, privant des milliers de* mineurs de leur emploi.

D'autre part, la Fédération des travailleurs de mines (FTM) a poursuivi mercredi ses négociations avec le gouvernement, *mais, de part* et d'autre, on juge un accord peu probable. *« Le décret pourrait être amélioré, mais nous ne publions pas un décret pour le négocier ensuite »*, a dit le ministre des mines, M. Jaime Villalobos. – *(Reuter.)*

Ouganda

Arrestation de vingt-cinq « royalistes »

Kampala. – Vingt-cinq personnes soupçonnées d'avoir fomenté un complot contre le gouvernement du président Yoweri Museveni ont été arrêtées à Kampala, ont annoncé mardi 2 septembre des responsables de la sécurité ougandaise. Les suspects, qui sont actuellement détenus, appartiennent à l'importante tribu des Baganda, qui vit dans la région de Kampala, et sont *considérés comme étant des « royalistes à* tendance sécessionniste » voulant proclamer le prince Ronald Mutebi comme kabaka *(roi)* de Buganda. Celui-ci, âgé de trente-deux ans, est l'héritier de l'ancien roi Freddie Mutessa de Buganda, déposé en 1966 et mort en exil à Londres en 1969. Le prince Mutebi est rentré en Ougenda le mois dernier après un exil de vingt ans. Arrêtés à Bunamwaya, un village des faubourgs de la capitale, alors qu'ils tenaient une réunion, les accusés vont être inculpés *de « conspiration en vue de renverser le gouvernement ougandais »*. A Harare, où il assiste au sommet des non-alignés, le président Museveni a confirmé l'arrestation de ces vingt-cinq personnes. – *(AFP, Reuter.)*

Tchécoslovaquie

La dissidence dénonce des cas de suicide dans les prisons

Prague. – Des cas de suicide et de folie ont été signalés au cours des *dernières années dans des prisons* tchécoslovaques, selon un document de la dissidence dénonçant la condition *pénitentiaire* en Tchécoslovaquie.

Selon ce texte diffusé mercredi 3 septembre à Prague, quatre détenus, condamnés à des peines de quinze à vingt-cinq ans de détention, se sont pendus entre 1981 et 1984, *dans la prison à régime sévère de* Valdice (Bohême de l'Est), et quatre autres sont devenus fous.

De nombreux cas d'automutilation pour échapper au travail forcé ont été également enregistrés dans cette *prison*, où quelque trois mille personnes sont détenues à raison de vingt à *trente par cellule*.

Les détenus, qui tentent de protester contre la dureté du régime carcéral en observant une grève de la faim, sont nourris de force et isolés dans les souterrains de la prison sans eau courante ni chauffage, indique encore ce document.

De source informée, on apprend, d'autre part, que le président et cinq membres de la direction de la Section de jazz des musiciens tchèques, une organisation culturelle indépendante du pouvoir, ont été arrêtés mardi à Prague et leurs appartements perquisitionnés par la police.

Les musiciens sont accusés d'avoir *« exercé des activités lucratives illégales »*, la Section de jazz ayant été *interdite en 1978*. Ils risquent jusqu'à huit ans de prison. – *(AFP.)*

Vietnam

Entretiens « positifs » avec une délégation de Washington sur le problème des Amérasiens

Hanoï. – Les premiers entretiens directs entre responsables américains et vietnamiens sur le problème des Amérasiens (de père américain et de mère vietnamienne) ont été *« positifs »* et ont permis d'aboutir à une *« meilleure compréhension mutuelle »*, a indiqué, mercredi 3 septembre, le chef de la mission américaine, M. Bruce Beardsley. De bonne source, on apprend notamment que les Vietnamiens ont fourni pour la première fois *la liste de mille* noms d'enfants amérasiens susceptibles de partir pour les Etats-Unis.

Pour la première fois également, remarquent les observateurs, une *délégation* américaine entame des discussions sur les Amérasiens sans passer par l'intermédiaire du HCR. Ce dialogue direct répond à la volonté toujours affichée par Hanoï de dissocier la question des Amérasiens du problème des réfugiés. La satisfaction vietnamienne s'est traduite par *l'exceptionnelle rapidité de l'annonce* officielle, lundi 1er septembre, de ces entretiens bilatéraux. – *(AFP.)*

● **La tournée européenne du général Walters.** – L'émissaire du président Reagan a demandé, mercredi 3 septembre, à Bonn, au gouvernement ouest-allemand *de poursuivre* sa coopération antiterroriste ; mais, comme lors de ses précédentes *étapes* en Europe, *il n'a aucunement* évoqué l'éventualité d'une nouvelle opération américaine contre la Libye. Le général Walters devait revenir, ce jeudi, à Paris pour rencontrer M. Chirac. – *(AFP.)*

Proche-Orient

Après les menaces contre les otages du Liban
Perplexité à Paris

Perplexité, étonnement, surprise : telles étaient toujours les réactions dominantes dans les milieux officiels à Paris après les nouvelles menaces du Djihad islamique à l'encontre des otages au Liban et la diffusion d'une cassette vidéo dans laquelle l'un d'eux, Jean-Paul Kauffmann, fait part de son « *total désespoir* ».

Reçue mercredi 3 septembre par M. Chirac, l'épouse du journaliste, Joëlle Kauffmann, a expliqué que le premier ministre s'était montré « *interrogatif et prudent* ». « *Le premier ministre a dit qu'il ne comprenait pas du tout, étant donné que les négociations allaient en gros plutôt bien, pourquoi cette nouvelle arrivait, ce qu'elle signifiait — vient-elle de la base ou des pays avec lesquels on est en négociation ?* », a rapporté Mme Kauffmann. Elle a encore fait part des réactions « *d'affolement et d'angoisse* » de sa famille à la suite de la nouvelle manifestation du Djihad.

M. Raimond a exprimé, ce jeudi, les mêmes sentiments que le premier ministre. « *Rien ne me permet de penser que les conversations que nous menons dans l'affaire des otages se heurtent à des difficultés insurmontables. Ces conversations se poursuivent normalement* », a déclaré le ministre des affaires étrangères.

« *L'efficacité que ces conversations ont eue le 20 juin* [avec la libération de deux des neuf otages français au Liban, Georges Hansen et Philippe Rochot] *n'est pas en cause. Il n'y a pas eu d'incident particulier qui ait conduit au dernier communiqué du Djihad islamique de mardi* », a ajouté M. Raimond au micro de France-Inter. « *Rien ne me permet de penser que le processus engagé n'est pas le bon. Au contraire. Nous n'avons pas de raison de ne pas avoir confiance en nos interlocuteurs* », a ajouté le ministre.

A Badgad comme à Paris, on s'est, d'autre part, efforcé de répondre à l'une des accusations du Djihad qui, dans son communiqué de mardi, assure que la France empêche le retour sur son territoire de deux opposants irakiens — *Hamza Hamdi Fawzi* et Hassan Khaireddine — expulsés vers l'Irak en février dernier. De source officielle française, on précise que des visas leur ont été délivrés au début de juillet dernier, après qu'ils eurent rempli les formalités habituelles à l'ambassade de France. A cette occasion, ils ont été reçus par l'ambassadeur, M. Maurice Courage.

L'ambassadeur d'Irak en France, M. El Maschat, a assuré que les deux hommes étaient « *libres de partir* » et s'est déclaré « *certain qu'ils allaient venir à Paris* ». Enfin, M. Raimond a de nouveau souligné, jeudi, que « *les deux opposants avaient leurs visas* » ; le ministre a précisé que le chargé d'affaires à Bagdad avait même « *téléphoné mercredi à l'un d'eux à son domicile* ». Selon le ministre, les « *deux Irakiens attendent la rentrée universitaire pour venir à Paris* ». Ces déclarations apportent un démenti au communiqué diffusé mercredi à Beyrouth, par le parti d'opposition irakien Al Dawa (pro-iranien), selon lequel les deux hommes seraient en prison en Irak et « *soumis à des sévices physiques et psychiques* ». — *(AFP.)*

La guerre du Golfe

L'Irak a repris la plate-forme pétrolière d'Al-Amaya

Bagdad et Téhéran faisaient état mercredi 3 septembre d'informations contradictoires sur le déroulement des combats au nord et au sud du front, après le déclenchement à vingt-quatre heures d'intervalle, dimanche et lundi derniers, des deux offensives iraniennes Kerbala 2 et Kerbala 3.

Selon Radio-Téhéran, le terminal pétrolier irakien d'Al-Amaya (sud-est de l'Irak) ainsi que toutes ses installations ont été complètement détruits mercredi à la suite d'un incendie provoqué par les forces iraniennes. Mercredi matin, un communiqué iranien avait indiqué que les forces iraniennes contrôlaient totalement la situation sur le terminal d'Al-Amaya et qu'elles avaient évacué des matériels militaires sophistiqués, notamment des radars et des armes légères. Dès mardi, Téhéran avait affirmé avoir occupé Al-Amaya à la suite de l'opération aéronavale Kerbala 3.

Cette information avait toutefois été démentie dès mardi soir par Bagdad, le communiqué militaire quotidien irakien affirmant que cette attaque au sud du front avait été repoussée. Mercredi matin, l'Irak avait annoncé que les forces aéronavales iraniennes avaient « *nettoyé* » un terminal pétrolier irakien désaffecté, dans le Golfe, au large de la péninsule de Fao (sud-est de l'Irak). L'Irak reconnaissait ainsi, pour la première fois, l'occupation par les forces iraniennes d'un de ses terminaux au sud du Golfe, sans le nommer.

Bagdad a aussi annoncé mercredi soir qu'un de ses appareils s'est écrasé, mercredi, lors de l'accomplissement d'une mission de combat, à la suite d'une panne technique. L'agence iranienne d'information IRNA avait indiqué dans la matinée que trois appareils irakiens avaient été abattus par la chasse et la DCA iraniennes dans le région d'Al-Amaya.

A l'extrême nord du front, Bagdad affirmait dès lundi soir avoir également repoussé la première offensive iranienne, Kerbala 2, lancée dimanche dans la nuit dans la région montagneuse du Kurdistan irakien.

Un communiqué militaire indiquait que les unités du 5e corps d'armée engagées dans ce secteur avaient « *anéanti* » les trois divisions iraniennes qui avaient lancé cette attaque sur les hauteurs de la région de Haj-Omran. Plus de trois mille soldats iraniens ont été tués ou blessés en vingt-quatre heures lors des combats, ajoutait la même source.

Téhéran, en annonçant lundi le lancement de cette première offensive au nord du front, indiquait que ses forces contrôlaient plusieurs hauteurs *stratégiques. Après ces* premiers communiqués victorieux, l'état-major iranien observe le silence sur la situation dans ce secteur du front.

Côté irakien, le général Taleb *Khalil Al-Douri*, commandant du 5e corps d'armée, a affirmé mercredi soir à Erbil (nord de l'Irak) que les forces iraniennes n'ont pu contrôler aucune de ces positions.

A Moscou, le ministère soviétique des affaires étrangères a confirmé jeudi que le cargo soviétique *Pyotr Yemtsov*, qui se rendait au Koweït « *avec un chargement de ciment* », a bien été arraisonné au large des côtes des Emirats arabes unis. Selon des sources maritimes qui ont requis l'anonymat, le *Pyotr Yemtsov* a été conduit, mercredi, dans le port iranien de Bandar-Abbas à 120 kilomètres *à l'est des Emirats arabes unis* où sa cargaison a été déchargée. Un deuxième navire soviétique, le *Tutov*, également suspecté de transporter des armes à destination de l'Irak, a été arraisonné par la marine iranienne, puis a pu continuer sa route, a-t-on appris de même source. L'URSS *est le principal fournisseur* d'armes de l'Irak, mais c'est la première fois que des bâtiments soviétiques sont inquiétés par l'Iran. — *(AFP, AP.)*

ISRAËL

M. Pérès n'est pas « sûr » qu'il rencontrera le président Moubarak

M. Shimon Pérès, premier ministre israélien, a déclaré, mercredi 3 septembre, qu'il n'était pas « *sûr* » de la prochaine tenue d'un sommet avec le président égyptien Hosni Moubarak, en raison de « *difficultés* » surgies à propos des négociations sur l'enclave de Taba. « *Je ne suis pas sûr qu'il y aura un tel sommet : ni la date ni le lieu n'ont encore été fixés* », a souligné M. Pérès au cours d'un déjeuner organisé à Jérusalem par l'Association de la presse étrangère. « *La question la plus pressante actuellement est la signature d'un compromis sur l'arbitrage international à propos de Taba* », a poursuivi M. Pérès, en précisant qu'il existait encore des « *difficultés* » pour parvenir à un accord final sur cette question.

La presse israélienne et plusieurs responsables politiques tiennent depuis plusieurs jours ce sommet comme acquis, s'avançant jusqu'à affirmer qu'il est prévu pour les 10 et 11 septembre prochains à Alexandrie.

Le chef d'Etat égyptien a, pour sa part, mis comme condition à la tenue de ce sommet la signature d'un accord de compromis sur un arbitrage international à propos de Taba, enclave de moins d'un kilomètre carré sur la mer Rouge, dont la souveraineté est revendiquée par les deux pays. Or les discussions engagées mercredi à Alexandrie entre les négociateurs israéliens et égyptiens chargés de mettre la dernière touche à ce compromis sur Taba et de préparer un éventuel sommet égypto-israélien n'ont toujours pas abouti. Les pourparlers achoppent sur la désignation des arbitres : « *Nous n'avons toujours pas trouvé nos trois arbitres* », a expliqué le chef de la délégation israélienne, M. David Kimche, qui a souligné que les entretiens devaient se poursuivre au Caire.

Ces discussions égypto-israéliennes interviennent sur fond d'intense activité diplomatique, notamment en Israël et en Jordanie, pays entre lesquels le secrétaire d'Etat adjoint chargé du Proche-Orient, M. Richard Murphy, fait la navette depuis quarante-huit heures, avant de se rendre en Egypte. Selon certaines sources israéliennes, *M. Murphy s'efforcerait* de faire adopter par Israël, l'Egypte et la Jordanie une déclaration commune sur la relance du processus de paix, déclaration qui serait rendue publique lors du sommet Moubarak-Pérès. — *(AFP, Reuter.)*

● **M. Pérès à Paris en octobre.** — Le premier ministre israélien a annoncé, mercredi 3 septembre, qu'il effectuerait une visite officielle en France le 8 ou le 9 octobre prochain — déplacement qui devrait être son dernier voyage à l'étranger avant qu'il ne cède son poste le 14 octobre à M. Itzhak Shamir, aux termes des accords de coalition entre le Likoud et les travaillistes. — *(AFP.)*

La présence de la FINUL dans le sud du Liban

Trois « casques bleus » français tués

(Suite de la première page.)

La FINUL se refuse pour l'instant à fournir l'identité des victimes.

Trois semaines après les graves accrochages qui les 11 et 18 août avaient opposé les soldats français à des miliciens du mouvement Amal près d'Abassieh et de Maarakeh, faisant deux morts parmi les milices, dont le dirigeant local Haidar Ali Khalil, ce nouvel incident témoigne de la rapide dégradation des rapports entre les deux bataillons français de la FINUL et les miliciens hostiles, qu'ils soient membres d'Amal ou des hezbollahs pro-iraniens.

Survenant à une période où le commandement français s'interroge avec pessimisme sur sa mission, il ne manquera pas de renforcer les arguments de ceux qui, sur place et à Paris, estiment que la mission des « casques bleus » est devenue si périlleuse dans un environnement de plus en plus hostil, qu'elle ne peut être poursuivie désormais très longtemps.

Nécessité d'une réflexion d'ensemble

Le gouvernement français a récemment demandé au Conseil de sécurité des Nations unies, dont dépend le mandat de la FINUL, de redéfinir la mission des « casques bleus » et de se livrer à une réflexion d'ensemble sur le rôle de cette force. Sur un total de 5 800 soldats, la France fournit 1 400 hommes à la FINUL : un régiment d'infanterie, le 9e RCP, qui est stationné en permanence sur le terrain (750 hommes), et un bataillon de spécialistes, qui assure la logistique de la force. Ce dernier doit être partiellement relevé prochainement par des unités suédoises.

Mercredi après-midi, nous nous trouvions au poste de commandement de Jouaya. Le capitaine Wierzwinski, chef de cette unité, soulignait que les affrontements du 11 août — qui s'étaient déroulés à seulement 4 kilomètres à vol d'oiseau — n'avaient eu aucune répercussion sur la vie quotidienne de son unité. Il insistait sur le calme régnant dans sa zone. Un calme précaire, comme la suite l'a montré.

Il nous avait fait visiter le petit musée très spécial aménagé par son unité et où sont exposés des explosifs, mines, roquettes de katioucha et autres obus en tout genre, découverts ou désamorcés par les sapeurs. Ceux-ci interviennent une soixantaine de fois par mois dans l'ensemble de la zone contrôlée par la FINUL. Ils sont chargés le plus souvent de neutraliser des charges dissimulées sur des pistes conduisant aux postes de l'Armée du Liban sud (ALS), la milice financée et équipée par Israël. Au cours des derniers mois, la technique des attaquants s'était nettement perfectionnée. Trois mines sur quatre sont maintenant actionnées par télécommande.

Relatant et commentant l'incident de ce jeudi, le général Jean Pons, commandant du contingent français de la FINUL, nous a déclaré : « *C'est très triste. Nous sommes en deuil. Nous n'avons hélas aucune réponse évidente à ce genre d'action.* » Interrogé sur la possibilité d'un désengagement de la FINUL à la suite de cette série d'incidents, le général a refusé de répondre : « *C'est une décision politique*, a-t-il souligné *qui ne dépend pas de moi.* »

Le chef du contingent français s'est rendu à Jouaya en fin de matinée pour étudier la situation sur place et le renforcement éventuel des mesures de sécurité.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Paris « attend sans délai » de nouvelles dispositions de l'ONU

Voici le texte de la déclaration publiée jeudi 4 septembre par le ministère des affaires étrangères, après l'annonce de l'attentat qui a fait trois morts parmi le contingent français de la FINUL :

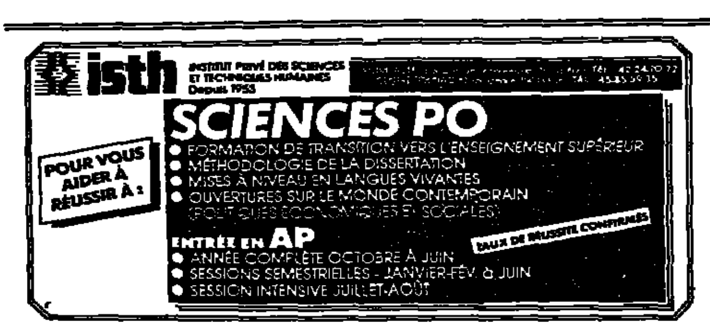
« *Le gouvernement français condamne avec la plus grande vigueur le lâche attentat dont viennent d'être victimes trois militaires français de la FINUL. Il tient avant tout à exprimer sa sympathie émue aux familles.*

» *Les nouvelles pertes que vient de subir le contingent français au Liban confirment une fois de plus les conditions d'insécurité dans lesquelles opèrent quotidiennement les militaires de la FINUL.*

» *Le gouvernement français réaffirme qu'il attend des Nations unies qu'elles prennent sans délai, en liaison avec le gouvernement libanais, les dispositions permettant à la FINUL d'exercer sa mission dans les conditions d'efficacité et de sécurité indispensables.* »

[Ce commentaire ne va pas manquer de relancer les spéculations sur un retrait unilatéral du contingent français, mesure à laquelle on s'est déclaré opposé en principe à Matignon. Il traduit aussi une impatience certaine à l'égard du secrétariat général des Nations unies. On s'étonne en particulier à Paris que M. Goulding, secrétaire général ajoint de l'ONU, ne soit pas encore parti pour le Liban, où il a promis d'effectuer une tournée d'inspection de la FINUL pour étudier les mesures susceptibles d'en accroître la sécurité.]

● **Deux attentats contre des banques franco-libanaises.** — Deux attentats ont été commis, mercredi soir 3 septembre, contre deux banques à participation française dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, sans faire de victime.



Amériques

ÉTATS-UNIS

« Qu'est-ce qu'une orgie ? »

WASHINGTON
correspondance

« Qu'est-ce qu'une orgie ? » La question posée en gros caractères sur des affiches dans les autobus, sur des panneaux publicitaires et dans les journaux de Baltimore ne s'adresse pas aux adultes, mais aux enfants de neuf à douze ans.

Comme dans tous les questionnaires, trois réponses sont proposées. Une orgie, c'est : *a)* trois personnes ou plus, engagées dans des rapports sexuels ; *b)* un produit d'exportation du Japon ; *c)* un des sept nains de *Blanche-Neige*. Rayer les mentions inutiles.

L'initiative vient de Planned Parenthood, une organisation de contrôle des naissances qui, étant donné la forte proportion des très jeunes mères célibataires (25 %) à Baltimore, veut inciter les parents à discuter avec leurs jeunes enfants des problèmes sexuels. La question sur l'orgie vise à créer une atmosphère détendue de nature à faciliter le dialogue familial.

La formule de Planned Parenthood n'est pas appréciée de tout le monde, notamment dans les milieux conservateurs, dont le *Washington Times* se fait l'écho. Pourquoi, écrit-il, ne pas poser aux jeunes enfants la question : « *Qu'est-ce que la chasteté ?* ». Le journal considère comme « *défaitiste* » l'attitude de ceux qui croient qu'inévitablement les jeunes s'engageront rapidement dans la vie sexuelle active. Cette organisation, écrit-il en substance, a intérêt, semble-t-il, à décourager plutôt qu'à encourager la chasteté avant le mariage, et cela, afin de garder une bonne partie des subventions de l'Etat. Le journal recommande un slogan plus classique, du genre : « *Dites non au sexe avant le mariage.* »

A en juger par les inscriptions sur les maillots de corps portés par les jeunes gens sur les plages, les moralistes auront beaucoup de mal à remonter la pente. « *Fouette-moi, bats-moi* », « *laisse-moi signer un chèque sans provision* », peut-on lire *ici et là*. Sur la poitrine d'une jeune femme l'invitation est sans équivoque : « *Ne reste donc pas là à baver et séduis-moi à fond.* » Les autorités cherchent en vain à enrayer les inscriptions considérées comme des provocations de mauvais goût. « *Nous imprimons tout ce que vous voulez* », annoncent les magasins. Et qui voudrait empêcher la liberté du commerce ? Bien sûr, les jeunes se font un malin plaisir de déterminer jusqu'où peut aller la liberté d'expression...

HENRI PIERRE.

JAMAIQUE

Plan d'aide des Nations unies pour les enfants des rues

GENÈVE
de notre correspondante

Selon le bureau du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), plus de mille deux cents enfants jamaïquains, issus principalement de foyers brisés, n'ont jamais fréquenté l'école. Ils cherchent à gagner leur vie par des moyens de fortune, par exemple en nettoyant les pare-brise des voitures. Ils ont rarement un logement fixe ou stable et glissent inévitablement vers la délinquance.

Un projet du PNUD va tenter de répondre aux besoins immédiats de ces garçons et filles qui, lorsqu'ils sont interpellés par la police, se *retrouvent le plus souvent* en prison jusqu'à ce qu'un contact puisse être établi avec leurs parents ou des *membres de leur famille*. Le projet prévoit la construction à Kingston d'un centre permanent, d'un dispensaire pour les examens médicaux et les soins d'urgence, d'ateliers et de dortoirs pouvant abriter au moins provisoirement les enfants recueillis la nuit dans les rues. On apprendrait à lire et à écrire à ces enfants, qui recevraient, en outre, une formation rudimentaire.

Ce projet fait partie d'un plan du PNUD aux Caraïbes et en particulier à la Jamaïque pour permettre à ce pays de former des cadres et une main-d'œuvre qualifiée pour l'artisanat, l'agriculture et le commerce, et aussi d'améliorer les méthodes d'enseignement.

Le coût du projet est évalué à près de 250 000 dollars, et le PNUD compte sur l'aide technique et financière du gouvernement jamaïquain, de l'Association médicale de la Jamaïque, des enseignants du pays et sur d'autres ressources publiques et privées.

L. V.

● **PARAGUAY : le général Stroessner a reçu un leader de l'opposition.** — Le chef de l'Etat, le général Stroessner, a reçu mercredi 3 septembre à Asuncion un dirigeant de l'opposition, M. Emilio Forestieri, chef du Parti libéral radical (PLR), au cours d'une audience sans précédent au cours des vingt dernières années, a-t-on appris de source proche de la présidence. Bien que le leader de l'opposition se soit refusé à révéler la teneur de son entretien avec le chef de l'Etat, les observateurs estiment *que ce dernier a pu envisager favorablement* le retour d'exil de M. Domingo Laino, l'un des principaux opposants au régime. — *(AFP.)*

● **CHILI : deux députés français en mission.** — MM. Jean-Marie Daillet (UDF) et Gustave Vadepied (socialiste) doivent effectuer, au nom de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, une mission d'information au Chili, du 3 au 10 septembre. Ils rencontreront des personnalités des partis politiques et des milieux syndicaux, religieux et culturels représentatives de toutes les tendances de l'opinion chilienne. Ils se préoccuperont aussi de la situation des droits de l'homme. — *(AFP.)*





Asie

PHILIPPINES : la politique de « réconciliation nationale »

Mme Aquino se rend à Mindanao pour engager le dialogue avec les rebelles musulmans

MANILLE
de notre envoyé spécial

Quels que puissent être les nuages qui obscurcissent l'horizon politique philippin, les incertitudes qui planent sur la stabilité même de son gouvernement et les mouvements d'humeur qu'elle peut susciter à Washington, Mme Aquino fait preuve d'une sereine persévérance dans la poursuite de sa politique *« de réconciliation nationale »*. Lorsqu'elle rencontrera, probablement le vendredi 5 septembre, « quelque part à Mindanao » — le lieu n'a pas été précisé pour des raisons de sécurité — Nur Misuari, chef du Front de libération moro (MNLF), Mme Aquino aura accompli un nouveau pas dans sa quête de solutions pacifiques aux rébellions qui déchirent les Philippines.

La rencontre entre la présidente et le chef du Front moro, qui mène depuis 1972 une rébellion armée contre le pouvoir central (un conflit qui a fait, au bas mot, cent mille morts civils), doit avoir lieu à la fin du congrès national du Bangsamoro (peuple moro, c'est-à-dire la population musulmane), qui s'est ouvert, mercredi 3 septembre à Jolo (île de l'archipel de Sulu) et qui réunit trente mille musulmans des Philippines. Nur Misuari, qui depuis 1973 vit en exil au Proche-Orient (en Arabie saoudite principalement, d'où il dirige la rébellion), a bénéficié d'un laissez-passer du gouvernement Aquino : pour la première fois depuis treize ans, il a été officiellement autorisé à revenir aux Philippines. Il est arrivé mardi soir à Jolo.

Mme Aquino a commencé sa politique de réconciliation nationale, qui est jusqu'à présent l'élément le plus concret de l'action de son gouvernement, en ouvrant des négociations avec les communistes. Elle fait cette fois un geste envers la minorité musulmane (une population d'environ cinq millions de personnes, soit 10 % des Philippins vivant essentiellement à Mindanao).

Rien ne dit que ces tentatives aboutiront : l'ouverture des pourparlers avec les communistes est encore loin de signifier un arrêt des hostilités (par exemple, au milieu de la semaine dernière, quatorze soldats ont été tués dans une embuscade tendue par les communistes, à Mindanao), quant aux musulmans, ils ne baisseront pas facilement les armes. Du moins, aime à rappeler Mme Aquino, *« aurai-je donné leur chance aux solutions pacifiques »*, au prix, en ce qui concerne le dialogue avec les musulmans, d'une incartade au protocole : dans l'entourage de la présidente, certains, estiment qu'elle ne devait pas se rendre elle-même à Mindanao pour rencontrer Nur Misuari, mais que c'était à celui-ci de venir à Manille.

La confiance « a priori »

Ramener le MNLF à la table des négociations est certes à mettre au crédit du gouvernement Aquino, quoique, pour l'instant, on voie encore mal les bases d'un éventuel accord. Dans le meilleur des cas, il devrait ressortir de la rencontre Aquino-Nur Misuari l'engagement d'entamer des négociations en vue de l'octroi de l'autonomie aux provinces à majorité musulmane de Mindanao. Cet engagement étant accompagné d'un cessez-le-feu conditionnel sur le terrain et de l'instauration éventuelle de zones neutres pendant que durent les pourparlers. *« Cette rencontre doit être une manifestation de bonne volonté et de sincérité mutuelles »*, estime M. Agapito (« Butz ») Aquino, beau-frère de la présidente, qui à plusieurs reprises, a négocié à Jeddah avec Nur Misuari. *« Elle doit ouvrir la voie à des négociations, créer une atmosphère de dialogue et non de conflit. »*

Cette fois, contrairement au passé, Nur Misuari a pour interlocutrice une personne en qui il a, *a priori*, confiance. Le nom d'Aquino, est pour les musulmans, une garantie : « Ninoy » Aquino, le mari de la présidente, assassiné en 1983 par le régime Marcos, rencontra Nur Misuari à Jeddah au début de 1980 et l'assura alors de son soutien entier à la cause de l'autonomie musulmane (l'indépendance que réclamait officiellement Nur Misuari semblant être, en réalité, une position de négociation plus que l'objectif réellement poursuivi).

Avant l'élection présidentielle de février dernier qui conduisit à la chute de Ferdinand Marcos, « Butz » Aquino se rendit à Jeddah et obtint de Nur Misuari le soutien du MNLF pour la candidature de « Cory » Aquino. Pendant plusieurs mois, à la suite de la victoire de celle-ci, Nur Misuari resta prudent sinon critique dans ses commentaires sur le nouveau pouvoir. Il dépêchait cependant des émissaires aux Philippines et était en contact suivi avec des membres de l'entourage de « Butz » Aquino. Au milieu du mois d'août, ce dernier se rendit à nouveau à Jeddah. Tandis que Mme Aquino annonçait, lors de sa visite en Indonésie (le principal pays musulman d'Asie par la population), qu'elle était prête à accorder l'autonomie aux musulmans philippins, « Butz » Aquino obtenait de Nur Misuari son accord pour entamer *« un dialogue de paix »*.

Le congrès national du Bangsamoro permettra au chef du MNLF de revenir à une position moins intransigeante, qui consisterait à ne plus réclamer l'indépendance sans pour autant donner l'impression de faire marche arrière. Le congrès devrait en effet se prononcer en faveur de l'autonomie : Nur Misuari, prenant acte de la volonté populaire, se rallierait « démocratiquement » à cette position sans perdre la face.

Deux inconnues

L'échec des accords de Tripoli, signés en 1976 sous l'égide de la Conférence islamique, a quelque peu entamé le prestige de Nur Misuari, critiqué pour s'être laissé duper par le régime Marcos. Aussi souhaitait-il cette fois ne s'engager dans un dialogue avec le pouvoir central que mandaté par son peuple. La rencontre avec « Cory » Aquino renforce en outre sa position comme leader du mouvement musulman philipin.

Deux inconnues pèsent cependant sur le dialogue qui commence entre les musulmans et le gouvernemant Aquino. La première tient au fractionnement du monde musulman philippin. Celui-ci est d'abord divisé en trois grands groupes : celui de Nur Misuari, qui est le plus important et qui bénéficie du soutien officiel de la Conférence islamique, et ceux de deux dissidents du MNLF, Hashim Salamat, qui a appelé à la « guerre sainte » avec des accents fondamentalistes prononcés, et Dimas Pundato, plus modéré. Ces clivages recoupent en fait des appartenances tribales : ainsi Nur Misuari s'appuie-t-il sur la tribu des Taosugs, originaires de l'archipel de Sulu, Hashim Salamat sur les Maguindanaos de la région de Cotabato, et Dimas et Pundato, sur les Maranaos de Nanao-del-Sur. A côté de ces grandes factions, il y a les chefs de guerre traditionnels, qui sont, semble-t-il, à l'origine de la série d'enlèvements de ces derniers mois, ayant en sous-main manœuvré ces enlèvements, ils ont pu ensuite apparaître comme les artisans des libérations, réaffirmant ainsi leur pouvoir local à l'égard du gouvernement central.

Tant le groupe de Hashim Salamat (Front islamique de libération moro) que celui, plus faible, de Dimas Pundato, sont en faveur de l'autonomie, mais se pose pour eux la question de leur pouvoir si Nur Misuari négocie seul au nom des musulmans. Ils entendent donc être reconnus aussi comme interlocuteurs, et ils n'ont pas encore annoncé leur participation au congrès de Jolo. Cette division du MNLF qui a affaibli la rébellion musulmane depuis le milieu des années 70 constitue aujourd'hui un facteur qui ne peut que compliquer les négociations avec le pouvoir central.

La seconde inconnue du dialogue entre les musulmans et Mme Aquino tient à l'ambiguïté même de la notion d'autonomie. Son principe a été reconnu par la commission travaillant à l'élaboration d'une nouvelle Constitution, et il sera inscrit dans cette loi fondamentale. Pour le gouvernement Aquino, l'autonomie accordée aux musulmans ne devrait concerner que les provinces où ils sont majoritaires (en d'autres termes, cette conception est plus restrictive que celle des accords de Tripoli, qui accordaient l'autonomie à treize provinces, c'est-à-dire même à celles où les musulmans sont en minorité). Le gouvernement Aquino doit en réalité définir une nouvelle forme d'autonomie, celle accordée par le régime Marcos aux régions 9 (Zamboanga) et 12 (Cotabato) étant trop limitée et apparaissant aux musulmans comme une duperie. Mais, d'un autre côté, leur donner une autonomie aussi pleine et entière que celle qu'ils souhaitent (qui est au demeurant également réclamée par les ethnies de la Cordillera à Luzon) risque de faire des Philippines un Etat fédéral. Hypothèse jusqu'à présent exclue par la commission constitutionnelle.

PHILIPPE PONS.

CHINE

Les jeunes cèdent au virus des nouvelles sectes

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine est à son tour atteinte par le virus des nouvelles sectes. Ce pays longtemps en proie aux « sociétés secrètes » doit désormais faire face à des problèmes que connaît depuis longtemps le monde extérieur. La police de Canton vient d'annoncer l'expulsion de quatre Américains et Australiens accusés de faire du prosélytisme pour les Enfants de Dieu. Sous couvert d'enseigner la langue anglaise dans des hôtels ou des institutions secondaires ou supérieures à Pékin, Shanghai ou Canton, ils se livraient au recrutement de jeunes Chinois et Chinoises par le biais de la projection de cassettes vidéo pornographiques et de *« promiscuité sexuelle »*, selon les termes de la police. La publication de cette information dans la presse en langue anglaise — *mais toujours* pas dans la presse en langue chinoise — confirme ce qui avait été précédemment *rendu public à Hongkong par* des responsables de la police de la colonie britannique.

Les Enfants de Dieu, dont le « pape », qui se fait appeler Moïse-David, réside en Suisse, ont élevé à la hauteur d'une institution la prostitution de leurs membres, qui doivent aussi verser à la « famille » une partie de leurs revenus. Les jeunes recrues sont souvent chargées d'attirer par leurs charmes de nouveaux membres ou tout simplement des partenaires financiers potentiels. Il est évident que ces « petits poissons flirteurs », *comme on les a appelés*, sont encore plus mal vus par les autorités communistes chinoises, à la fois puritaines et désireuses de bien contrôler leur population, que par celles des autres pays.

Les promoteurs du culte du sexe

Déjà cent quinze « missionnaires » étrangers des Enfants de Dieu — étudiants ou enseignants, — qui ont fait plusieurs centaines de convertis parmi des jeunes de treize à vingt-sept ans, avaient préféré quitter la Chine après avoir été mis en garde par la police. Les quatre autres ont *dû être expulsés. Grâce à la coopération* étroite qui existe en ce domaine depuis 1983 entre les polices de Chine... de Hongkong et de Macao, les promoteurs de ce culte du sexe ont été mis sur la liste noire des trois territoires. Un de leurs chefs avait demandé récemment au consulat américain de Hongkong à changer son nom pour un patronyme chinois.

La sécurité chinoise a mis fin à une partie de ce travail clandestin, car il est évident que les Enfants de Dieu ou d'autres sectes — dont celle du révérend Moon, pourtant très anticommuniste — continuent de tenter de franchir la frontière chinoise, profitant de la politique d'« ouverture » et du regain d'activité des religions traditionnelles. Quant aux jeunes Chinois séduits par la secte, ou par ses activités plus charnelles, ils *ont été pris en* main par la *congangu* (sécurité publique). Les simples membres seront *« rééduqués »*, les responsables *« punis sévèrement »*, sans doute de plusieurs années de prison.

Le clergé de Hongkong, et *avant tout les protestants*, s'inquiète également de ce renouveau des sectes, que la police de la colonie a *elle aussi* infiltrées. Car la société de Hongkong, comme celle de la Chine, mais à un autre niveau, est avant tout fondée sur la consommation. C'est un terrain favorable à l'éclosion de ces sectes mystiques.

Hostiles au pouvoir établi

Une récente enquête auprès de la *jeunesse chinoise publiée* par la revue de Pékin *Société* montre clairement le scepticisme qui *s'est emparé des jeunes* après les bouleversements de la *révolution* culturelle. Ces jeunes ne croient plus à grand-chose, et n'ont plus peur de le dire. Ainsi la moitié des deux cent cinquante jeunes interrogés ne sont pas très satisfaits de leur vie actuelle ni des résultats économiques, pourtant substantiels, de la République populaire depuis sa fondation. Pour 44 %, ils se montrent peu confiants ou même indifférents à l'égard de la *réforme* économique actuelle, qui vise pourtant à desserrer le carcan du parti et de la bureaucratie, *et à encourager une certaine* initiative. Les satisfaits sont à peine plus nombreux : 46,7 %.

Il n'est donc pas étonnant que la majorité d'entre eux boudent l'entrée au sein du Parti communiste, ou que quelques-uns, attirés en même temps par tout ce qui vient de l'étranger, des jeans à la musique pop... en passant par les sectes, aient pu se *sentir des affinités* avec la chaleur feutrée, mais non moins contraignante et envahissante *que celle du PC, des « familles »* d'« enfants de Dieu » . D'autant que les sociétés secrètes traditionnelles, qui avaient pratiquement disparu pendant trente ans, ont repris prudemment, secrètement, leurs pratiques, surtout dans les campagnes. Or ces sociétés ont toujours servi de point de rassemblement aux mécontents du pouvoir établi et *en particulier au cours des* derniers siècles aux opposants à l'envahisseur mandchou. Ce qui *explique pourquoi Pékin entend* étouffer dans l'œuf toute l'activité des sectes, et en premier lieu de celles qui sentent le soufre et la luxure. Sinon ce serait donner des arguments aux conservateurs, qui voient toujours dans l'« ouverture » un risque de pourriture de la jeunesse chinoise par les idées décadentes venues de l'Occident.

PATRICE DE BEER.

هكذا من الأصل

Diplomatie

Washington semble rechercher un règlement en coulisse de l'affaire Daniloff

Tout en continuant de protester contre la détention à Moscou du journaliste américain Nicholas Daniloff, Washington semble rechercher un règlement en coulisse de cette affaire. Les déclarations du directeur du bureau de l'agence Tass à New-York, M. Setoumskia, affirmant que, à son avis, M. Daniloff *« n'était pas un espion »* paraissent témoigner, de leur côté, de dispositions similaires de la part des Soviétiques. A Moscou cependant, la « guerre des nerfs » continue : le journaliste a été accusé par les autorités de *« tentative de contrebande »* de bijoux. Il s'agirait, en réalité, d'objets de famille, que M. Daniloff n'avait pas déclarés lors de son entrée en URSS.

WASHINGTON
de notre correspondant

Les autorités américaines se sont résolues à négocier avec l'Union soviétique la libération de M. Nicholas Daniloff, le correspondant à Moscou d'*Us News & World Report*, arrêté le 30 août sous l'accusation d'espionnage.

Il a été à cet effet proposé à Moscou que M. Guennadi Zakharov, le fonctionnaire soviétique de l'ONU arrêté le 22 août à New-York pour une affaire d'espionnage, soit remis en liberté, en échange de la garantie de l'ambassadeur d'URSS à Washington qu'il se présenterait, le moment venu, à son procès. M. Daniloff serait alors parallèlement autorisé à quitter l'Union soviétique, ce qu'il était de toute manière en train de faire lorsqu'il avait été interpellé au moment où l'un de ses interlocuteurs soviétiques lui remettait un paquet de coupures de presse contenant en fait des documents considérés comme « secrets ».

Classe, ce piège avait clairement pour but d'assurer au KGB un otage à échanger contre M. Zakharov et les autorités américaines ne se privent pas de dénoncer et de condamner cette tentative de chantage à laquelle elles proclament leur intention de ne pas céder. La décision qu'elles ont néanmoins prise et dont la presse américaine a été officieusement informée, mercredi 3 septembre, reflète donc la volonté de la Maison Blanche et du département d'Etat de ne pas laisser cette affaire durer assez longtemps pour risquer de compromettre les préparatifs du sommet qui devrait réunir MM. Reagan et Gorbatchev aux Etats-Unis avant Noël. Le point culminant de ces préparatifs sera la rencontre entre le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, et le secrétaire d'Etat, M. Shultz, les 19 et 20 septembre. Cette visite risquerait d'être sérieusement assombrie si M. Daniloff n'était pas d'ici là remis en liberté.

La Maison Blanche en retrait

Le paradoxe de la situation est que la Maison Blanche – d'où l'URSS était, il y a encore peu, quotidiennement pourfendue – est en notable retrait sur le Congrès et la presse dans l'indignation générale que suscite aux Etats-Unis le sort de M. Daniloff. La raison en est que les parlementaires, qui globalement se montrent d'ordinaire beaucoup plus modérés que M. Reagan vis-à-vis de Moscou, sont en pleine campagne électorale pour le renouvellement, le 4 novembre prochain, de la totalité des sièges de la Chambre et d'un tiers de ceux du Sénat. Chacun d'eux tient donc manifester sa fermeté dans ce combat.

Quant à la presse, outre le réflexe de solidarité professionelle qui joue à plein, elle ne semble pas prendre un total déplaisir à reprocher à la Maison Blanche – comme le faisait, mercredi 3 septembre, le *Washington Post* dans un virulent éditorial – d'avoir si explicitement laissé entendre qu'elle ne laisserait pas l'arrestation de M. Daniloff troubler les tractations en cours. *« Il faut leur dire* [aux Soviétiques], écrivait le quotidien, *que nous comprenons exactement ce qu'ils ont fait (...) et qu'il y aura un prix à payer pour cette détention. »*

Mercredi soir, l'URSS n'avait, apparemment pas encore répondu aux offres américaines. Officiellement, cette fois-ci, on soulignait à la Maison Blanche que, sauf solution rapide, les relations soviéto-américaines pourraient se ressentir d'*« effets négatifs »*.

BERNARD GUETTA.

Les projets du secrétaire d'Etat

La francophonie est « une communauté en train de naître »

estime Mme Michaux-Chevry

La francophonie devient une *« nouvelle forme de solidarité internationale »*, et il faut conforter chez les deux cents millions de personnes qui parlent le français dans le monde le sentiment d'appartenir à *« une communauté en train de naître »*, a déclaré, mercredi 3 septembre, Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie, élue député RPR de la Guadeloupe en mars dernier.

Cinq mois après la création de ce département ministériel, Mme Michaux-Chevry a annoncé que 52 millions de francs, sur les 75 que la France s'était engagée à fournir lors du premier sommet francophone de février 1986, ont déjà été débloqués. Ils iront notamment, a-t-elle précisé au cours d'une conférence de presse, à la mise en place de l'Agence d'images francophones, à la prise en charge des frais de scolarité des enfants francophones dans les établissements français des pays non francophones (notamment à New-York), et à l'envoi d'une mission à Madagascar pour l'équipement des écoles en ordinateurs.

Mettre en œuvre les décisions du sommet est une priorité, a-t-elle dit, avec notamment la création d'un *« comité national du suivi »* (parallèlement au comité international, qui regroupe les représentants des chefs d'Etat francophones) et une réforme des structures de l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique), *« outil indispensable de travail pour étendre notre action »*.

Tout en reconnaissant que *« la francophonie n'attire pas les foules en France »*, Mme Michaux-Chevry a estimé qu'elle était une *« nouvelle forme de notre identité nationale »*. Elle entend développer en France le rôle des nombreuses associations non gouvernementales œuvrant pour la francophonie et procéder à une nouvelle répartition des subventions actuellement attribuées. Une commission de concertation, regroupant diverses grandes associations, sera créée pour permettre au gouvernement d'être informé des actions menées dans le secteur privé et assurer une meilleure cohérence de l'ensemble du dispositif.

En outre, un *« espace francophone »* verra le jour dans l'ensemble de La Villette, à Paris, a-t-elle ajouté, et toutes les manifestations populaires seront encouragées : depuis le premier *« Noël francophone »*, qui permettra à de nombreux enfants de se retrouver à Paris, jusqu'à la *« semaine de la francophonie »*, qui se tiendra en 1987. Outre celui de La Villette, un second centre sera implanté à Sorèze (Tarn), avec une orientation plus spécialisée en matière éducative ou scientifique.

Enfin, l'idée d'*« états-généraux des médias francophones »* a été retenue pour l'année prochaine, a annoncé sans plus de précisions Mme Michaux-Chevry.

● **M. Vorontsov à Paris.** – M. Iouli Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a exposé dans le détail, mercredi 3 septembre à l'Elysée, les résultats de sa tournée au Proche-Orient et évoqué avec M. Mitterrand le prochain sommet Reagan-Gorbatchev, a-t-on appris de source française informée. Le diplomate soviétique, qui était ambassadeur à Paris jusqu'à l'été dernier, revient d'une tournée à Amman, Damas et Alger.

MM. Mitterrand et Vorontsov ont également eu une conversation sur l'état de préparation du prochain sommet américano-soviétique. Le responsable soviétique s'est félicité de la *« poursuite du dialogue politique entamé à Moscou »*, voici deux mois entre MM. Gorbatchev et Mitterrand, lors de la visite de ce dernier à Moscou. – *(AFP.)*

● **Le premier ministre égyptien à Paris.** – M. Ali Loutfi, arrivé mercredi à Paris pour une visite officielle de trois jours, devait être reçu ce jeudi 4 septembre par le président Mitterrand. Les conversations de M. Loutfi en France porteront essentiellement sur la coopération économique entre les deux pays dans le cadre du programme de développement égyptien. – *(AFP.)*

Afrique

A la conférence de Harare

Des délégués s'inquiètent de la « dérive progressiste » du mouvement des non-alignés

Le colonel Kadhafi s'est déclaré disposé *« à entraîner et à armer les combattants »* contre l'apartheid, estimant qu'il n'y a *« pas d'autres voies »* que la lutte armée contre Pretoria. Dans une déclaration en arabe diffusée à la télévision zimbabwéenne, et qui n'a pas été retransmise au centre de presse du sommet des non-alignés, le colonel s'écrie : *« La présence blanche en Afrique du Sud est du vil colonialisme ! Il ne saurait y avoir de compromis ni de négociations, car il ne s'agit pas d'un différend politique mais d'une affaire d'anéantissement. »*

Le dirigeant libyen, qui était attendu ce jeudi 4 septembre en Ouganda, a d'autre part réaffirmé son soutien au gouvernement d'union nationale de transition du Tchad (le GUNT de M. Goukouni) et a réclamé *« le retrait des troupes américaines, françaises et zaïroises »* de ce pays.

A Washington, le département d'Etat a confirmé mercredi que les Etats-Unis interrompaient leur aide au Zimbabwe en raison de son *« manque de courtoisie »* à leur égard. Cette mesure avait déjà été annoncée après un discours violemment anti-américain tenu par un ministre du Zimbabwe en présence de l'ancien président Carter en visite à Harare (*le Monde* du 11 juillet).

HARARE
de notre envoyé spécial

« On a eu l'impression d'écouter la même cassette », commente un délégué après avoir entendu Fidel Castro annoncer, à la tribune du huitième sommet du mouvement des non-alignés, qu'il ne retirerait pas les troupes cubaines d'Angola aussi longtemps que ne serait pas démantelé, en Afrique du Sud, le système de l'apartheid. *« Cette position n'est pas nouvelle,* disent certains, *mais sa formulation est plus nette. »* Il n'empêche que, prononcés devant un aussi vaste auditoire et presque à portée de voix de Pretoria, ces propos prennent un singulier relief.

Le refus de Cuba de lier le retrait de son corps expéditionnaire, dont les Etats-Unis évaluent l'importance à environ trente mille hommes, à la seule indépendance de la Namibie n'est pas en harmonie avec ce que l'on sait de la position, beaucoup plus nuancée, de l'Angola sur ce sujet. *« Il y a entre les deux pays, un décalage qui se manifeste maintenant au grand jour »*, assurent plusieurs observateurs. Les autorités de Luanda soutiennent, en effet, l'idée que des progrès sur la question namibienne puissent conduire à un retrait progressif, étalé sur quelques années, des troupes cubaines stationnées, depuis 1975, sur leur territoire.

L'Angola n'ignore pas que cette présence militaire étrangère sur son sol est très impopulaire, même si elle lui est imposée par les circonstances. En outre, le sort de la Namibie, avec laquelle elle a une frontière commune, la concerne davantage que celui de l'Afrique du Sud.

Les cinq autres pays de la « ligne de front » se rangent aux vues angolaises. Il y a un an, à la veille de la conférence ministérielle des non-alignés à Luanda, M. Robert Mugabe, le premier ministre zimbabwéen, avait qualifié de *« légitime »* la présence de soldats cubains, mais il avait lié leur départ à l'accession de la Namibie à l'indépendance. Il est donc douteux que les Etats intéressés apprécient, mais ils n'en diront forcément rien, la décision cubaine étant habilement présentée par Fidel Castro comme un *« geste de solidarité »* vis-à-vis des victimes de l'apartheid.

Le colonel Kadhafi le poing levé

« Fidel » s'est exprimé très clairement, mais l'autre vedette de ces assises du non-alignement, le colonel Kadhafi, tenait encore en haleine la conférence mercredi soir. Il s'est contenté de lancer, presque à la cantonnade, lors de son arrivée à Harare, le 1er septembre, une phrase sibylline invitant le mouvement à *« se dépasser »*, au vu de la division du monde en deux blocs, celui *« de la liberté »* et celui *« de l'impérialisme »*. Le dirigeant libyen n'en a pas dit davantage. Qu'importe. Tout le monde a compris qu'il appelle le mouvement, en termes à peine voilés, à choisir son camp – on devine aisément lequel – et à cesser de patauger dans le marais *« centriste »*... Chacun, néanmoins, voudrait en savoir un peu plus sur ses intentions.

Parlera-t-il en séance plénière ? se demandait-on. Comme d'habitude, son entourage entretenait le mystère, tandis que, sur l'esplanade du Palais des congrès, une centaine de ses compatriotes organisaient, mercredi, un *sit-in*, en hurlant des slogans anti-américains et antibritanniques.

On a même vu le colonel sortir de sa limousine verte, couleur de l'Islam, et prendre part, quelques instants, à la manifestation, le poing levé... *« Down, down Reagan. Down down América ! Down down Thatcher ! »*

C'est justement cette *« dérive progressiste »* du mouvement qu'un certain nombre de pays non alignés voudraient éviter. Se retranchant derrière les enseignements de grands anciens comme Nehru et Nkrumah, qui parlaient de la nécessité de suivre une *« ligne indépendante »*, moralement irréprochable, M. Dhanabalan, le ministre singapourien des affaires étrangères, a dénoncé les *« charlatans »*, qui pratiquent la politique du double langage. *« Dans tous les documents publiés par notre mouvement,* a-t-il relevé, *pas une seule mention de l'occupation de l'Afghanistan par une puissance étrangère n'est faite »*, alors que le mouvement exprime beaucoup plus franchement sa préoccupation à propos de la situation en Amérique centrale. Pareille inconsistance appelle, selon lui, la *« dérision »*. Et de craindre que *« nos réunions n'attirent que l'attention cynique de flatteurs qui nous couvrent d'éloges tout en se moquant de nos déclarations »*.

Des tensions, des récriminations, se font jour, aussi, entre pays frères. Le Mozambique, par exemple, s'est offusqué que, dans un entretien accordé au mensuel *Afrique-Asie*, M. Mugabe, président en exercice du mouvement, ait laissé entendre que *« les Etats-Unis l'avaient persuadé »* de signer, en mars 1984, un pacte de non-agression avec l'Afrique du Sud. Avec les autres Etats africains lusophones, il a, en outre, reproché au premier ministre zimbabwéen d'avoir omis, sous la pression de l'Indonésie, d'inscrire la question de Timor-Oriental, annexée par Djakarta en 1975, à l'ordre du jour des travaux du sommet et d'en parler dans son discours d'ouverture, comme il s'y était pourtant engagé.

JACQUES DE BARRIN.

TUNISIE

Réunion de la commission militaire tuniso-américaine

TUNIS
de notre correspondant

La commission militaire mixte tuniso-américaine tient sa sixième réunion à Tunis depuis le mercredi 3 septembre, sous la présidence conjointe de MM. Slaheddine Baly, ministre tunisien de la défense nationale, et Richard Armitage, sous-secrétaire d'Etat américain à la défense pour les affaires internationales (1).

Créée en novembre 1981, la commission siège une fois par an alternativement aux Etats-Unis et en Tunisie. Aucun accord de défense commune n'existant entre les deux pays, elle a pour principal objet d'étudier les divers aspects de l'acquisition du matériel militaire américain et de sa maintenance, les Etats-Unis étant, avec la France, le principal fournisseur du pays.

Les Etats-Unis doivent accorder à la Tunisie, au titre de l'exercice 1986, quelque 64 millions de dollars pour de nouveaux achats d'armements.

Alors que la plupart des pays arabes évitent toute publicité sur les tractations qu'ils mènent avec les Etats-Unis, la Tunisie ne fait aucun mystère des pourparlers actuels et le président Bourguiba recevra sans doute M. Richard Armitage durant son séjour. De quoi encore irriter un peu plus le colonel Kadhafi, qui, dans son discours du 1er septembre, menaçait *« les régimes arabes, agents de l'Amérique, qui se trouvent aux frontières de la Libye »*, de *« les frapper d'une main de fer »* s'ils continuaient de traiter avec Washington.

MICHEL DEURÉ.

(1) De source américaine à Alger, on indique que M. Armitage est attendu, vendredi, dans cette capitale pour une visite officielle de deux jours.

● **Exécution d'un condamné.** – Quatre jours après la confirmation de sa condamnation à mort par le tribunal militaire de Tunis (*le Monde* du 3 septembre), Mohamed Lazreg, membre d'un groupe islamiste, accusé d'attaque à main armée, a été fusillé à l'aube du mardi 2 septembre, a annoncé, mercredi, le ministère de la défense nationale. Le pourvoi en cassation de M. Lazreg et son recours en grâce auprès du président de la République avaient été rejetés aussitôt que formulés. – *(Corresp.)*

● **L'ex-beau-frère de M. Bourguiba démis de ses fonctions.** – Le président Bourguiba a décidé, mercredi 3 septembre, de démettre M. Mondher Ben Ammar, frère de son ex-femme, Mme Wassila Ben Amar, de ses fonctions de maire de La Marsa, cité élégante de la banlieue nord de Tunis. On croit savoir que la gestion de la Prévention routière tunisienne, dont M. Ben Ammar assurait la présidence, a fait l'objet d'une récente enquête, mais rien d'indique que celle-ci soit en rapport avec sa destitution.

Plusieurs fois ministre, ancien ambassadeur, notamment à Rome et à Bonn, M. Mondher Ben Ammar se consacrait depuis plusieurs années à son cabinet d'affaires. Il a quitté la Tunisie au début de cet été. – *(Corresp.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Nouvelles mesures de censure avant les obsèques des victimes de Soweto

A la veille des obsèques, ce jeudi 4 septembre à Soweto, des victimes des émeutes de la semaine dernière, les autorités sud-africaines ont réimposé, mercredi de sévères mesures de restriction visant la couverture par la presse des incidents politiques et raciaux.

Le chef de la police a interdit toute information sur les activités des forces de l'ordre et ordonné qu'aucun journaliste ne se trouve sur les lieux ou *« en vue »* de tout *« trouble »*, *« réunion interdite »* ou lieu d'activité des forces de l'ordre. Des mesures similaires, adoptées en vertu de l'état d'urgence, avaient été annulées le mois dernier par la Cour suprême du Natal.

Une vive effervescence règne à Soweto, où les autorités ont imposé de strictes restrictions pour la célébration des obsèques.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'Afrique du Sud est entrée, mercredi 3 septembre, dans sa troisième année de tourmente politique et tout porte à croire que, sur cette scène-là, il n'y aura pas de relâche. Dès jeudi, de nouveaux troubles étaient prévisibles à Soweto où l'opposition a décrété une journée de grève générale pour priver Johannesburg la blanche d'une partie de son habituelle main-d'œuvre noire. Plus lourde de conséquences encore, la décision de cette opposition rassemblée sous la bannière du Front démocratique Uni (UDF) de passer outre à l'interdiction des obsèques collectives, prévues jeudi, de seize des vingt et une victimes des émeutes du 26 août dernier.

Mercredi, des offices religieux ont marqué, en six endroits du triangle du Vaal, à quelques dizaines de kilomètres de Soweto, le deuxième anniversaire de l'explosion de violence qui avait embrasé ces townships le 3 septembre 1984, déclenchant l'engrenage émeutes-répression qui a fait, à ce jour, quelque deux mille trois cents morts. A Soweto, la semaine dernière, comme dans le triangle industriel du Vaal il y a deux ans, c'est la grève des loyers qui a mis le feu aux poudres.

Rien n'a-t-il donc changé en vingt-quatre mois d'une agitation politique qui excède déjà l'Occident, prêt à lancer contre Pretoria un nouveau train de sanctions économiques, et qui fait enrager le tiers-monde actuellement réuni à Harare sous l'égide du mouvement des non-alignés ? La situation est plus que jamais bloquée, certes, mais le gouvernement du président Pieter Botha paraît avoir tourné une page. Sa politique des « petits pas » sur la voie du démantèlement de l'apartheid ne lui ayant concilié ni l'opposition noire, qui ne se satisfait pas de *« si peu, si tard »*, ni la communauté internationale, décidément *« sourde et hypocrite »*, M. Botha a tout bonnement gelé son plan de réformes.

Ce tournant, il faut le dater du 19 mai dernier, jour où l'armée de l'air sud-africaine bombarde les sanctuaires du Congrès national africain (ANC) au Botswana, en Zambie et au Zimbabwe. C'est un double coup de poing asséné à l'ANC et aux espoirs nés de la mission de conciliation du Commonwealth, qui plie aussitôt bagages.

La suite était prévisible : Pretoria décide d'affronter le prochain raz-de-marée des sanctions internationales et assure même qu'elle en sortira renforcée, puis elle impose l'état d'urgence, en vigueur maintenant depuis près de trois mois. Les réformes ne seront relancées que lorsque *« le calme aura été rétabli »*. L'opposition radicale – que le gouvernement dit irrémédiablement noyautée par le parti communiste sud-africain – semble s'essouffler.

Le pari du président Botha

Aujourd'hui, les jeux sont nettement plus clairs qu'ils ne l'étaient il y a six mois et le nouveau pari du président Botha semble porter ses premiers fruits : près de neuf mille cinq cents opposants et contestataires ont été arrêtés depuis le 12 juin, c'est vrai, mais le nombre des morts du fait de la violence politique en août dernier (soixante-dix-neuf) est le plus bas de tous ceux officiellement enregistrés chaque mois depuis janvier 1985. Qui plus est, la confiance des milieux d'affaires renaît : le rand, la monnaie sud-africaine, remonte la pente et l'or est en hausse.

Le Parlement, lui, s'oriente « à la baisse ». Jeudi, la session extraordinaire ouverte le 18 août dernier, quelques jours après le décevant congrès fédéral du Parti national au pouvoir, allait prendre fin sans que rien n'ait été accompli. Et pour cause : contrairement à l'attente de certains, le gouvernement n'a soumis aucun projet de réforme aux parlementaires. L'opposition, à gauche comme à droite, tire aujourd'hui à hue et à dia, mais M. Botha n'a-t-il pas laissé entendre, il y a un mois, que des élections anticipées auraient lieu *« plus tôt qu'on ne s'y attend »* ?

Tout se passe maintenant comme si la politique intérieure n'était plus d'actualité. Mardi, lors d'un discours devant le congrès provincial de son parti, à Bloemfontein (Etat libre d'Orange), le président n'a parlé que géopolitique et relations extérieures. Au moment même où les non-alignés réunis au Zimbabwe déversaient sur lui des tombereaux d'imprécations et de menaces, M. Botha, chef de la « tribu blanche » d'Afrique, lançait à l'adresse de ses homologues noirs un étonnant appel au dialogue et à la coopération en dehors de toute ingérence extra-continentale. *« Enterrez vos querelles importées de l'extérieur et du passé,* leur a-t-il dit. *L'hystérie qui a pour cible l'apartheid n'est qu'un trompe-l'œil et un faux-fuyant. Elle ne servira ni à promouvoir les réformes en Afrique du Sud ni à faire disparaître les problèmes de l'ensemble du continent. »*

(Intérim.)

● **Tournée de M. « Pik » Botha en Extrême-Orient.** – Le ministre sud-africain des affaires étrangères est arrivé, mercredi 3 septembre, au Japon, première étape d'une tournée en Extrême-Orient qui le conduira ensuite à Taïwan et Hongkong. Le voyage de M. « Pik » Botha pourrait être destiné à renforcer les échanges commerciaux de l'Afrique du Sud avec ces pays, face à l'éventualité de nouvelles sanctions économiques contre Pretoria décidées par les pays occidentaux. Le ministre sud-africain doit passer cinq jours à Tokyo. – *(AFP, Reuter.)*



Politique

Le projet de découpage électoral de M. Pasqua

Comment creuser l'écart avec l'UDF

Le projet de découpage électoral du ministre de l'intérieur M. Charles Pasqua, négocié par MM. Toubon et Gandin, suscite dans les rangs de l'UDF les commentaires les plus divers, voire les plus contradictoires. La semaine dernière, lors de l'université d'été des jeunes du CDS, le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, ne s'était pas fait, faute d'égratigner M. Psqua : *« On voit bien qui tient les ciseaux du découpage »*, ironisait-il, avant de l'interroger sur l'impartialité de la commission des six magistrats, qui, selon lui, *« n'étaient pas sans inspiration »*. Dimanche 31 août, devant le « Club de la presse » d'Europe 1, M. François Léotard se félicitait au contraire de ce *« projet équilibré »* et mercredi, c'était au tour de M. Dominique Baudis de vanter les mérites du ministre de l'intérieur, dont le projet *« est, sur le plan démographique, le plus équitable que nous ayons connu »*.

En réalité, les experts de l'UDF qui mènent les négociations avec le ministère de l'intérieur et leurs partenaires du RPR seraient plus tentés d'épouser le sentiment de leur président, M. Lecanuet. Ils ont fait leurs comptes. Si, à l'exception de M. Hervé de Charette dans la Nièvre, les ministres UDF n'ont, semble-t-il, guère de souci à se faire pour retrouver leur siège de député, en revanche, les exigences du RPR entraînent, selon eux, un incontestable manque à gagner pour l'ensemble de la formation.

A l'Assemblée nationale, l'écart entre les deux groupes est, depuis le 16 mars, de dix-huit sièges au bénéfice du RPR. Les spécialistes de l'UDF n'excluent pas que cet écart puisse doubler, voire tripler.

Plusieurs exemples révèlent des tentatives d'étouffement par le RPR d'un député UDF sortant. Dans les Ardennes, le président du conseil général, M. Jacques Sourdille (RPR), par son refus de priver sa confortable circonscription de quelques cantons ruraux met en péril M. Michel Vuibert (UDF) qui devra notamment batailler sur Charleville-Mézières. Même cas dans le département de l'Ardèche. La circonscription d'Annonay est, pour la droite, l'une des meilleures de France. Son détenteur, M. Régis Perbet (RPR), est pratiquement assuré de franchir la barre des 60 %. Néanmoins, le RPR a refusé de céder le canton de Lamastre à son voisin de circonscription, le centriste et barriste M. Jean-François Michel, placé dans une situation particulièrement instable.

Même intransigeance en Haute-Saône des RPR M. Christian Bergelin, actuellement secrétaire d'Etat aux sports et M. Philippe Legras, tous deux assurés d'une confortable réélection. Leur refus de retailler leurs deux cisconscriptions compromet les chances de M. Pierre Chantelat (UDF) qui n'est autre, aujourd'hui, que le suppléant de M. Bergelin au Palais Bourbon.

A contrario, dans le département voisin de Saône-et-Loire, M. René Beaumont (UDF) est contraint d'ajouter à sa circonscription le canton de Chalon-Sud à ses risques et périls pour favoriser la réélection de son voisin M. Dominique Perben (RPR).

Contrarier ou défavoriser

En Seine-et-Marne, une circonscription sera créée de toutes pièces autour du canton de Perthes, dont le conseiller général est M. Jean-Claude Mignon (RPR), candidat à la députation. Par ricochet, le centriste et barriste M. Jean-Jacques Hyest sera contraint de se présenter dans la circonscription de Melun-Sud, qui ne comprend même pas son propre canton de Château-Landon.

D'autres exemples prouvent que le RPR veut contrarier localement une montée en puissance de l'UDF. Dans les trois départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes et de la Gironde, les candidats UDF qui, raisonnablement, pouvaient prétendre à un siège, respectivement Mme Colette Magnan, MM. Hervé de Fontmichel et Alain Cazabonne, se voient sérieusement handicapés par les aménagements (ou le refus d'aménagements) du RPR.

Dans le Calvados, le président du conseil régional M. René Guarrec (UDF), proche de M. Michel d'Ornano, devrait revoir en baisse ses prétentions, M. André Fanton (RPR) ayant décidé de conserver dans sa circonscription le canton de Bretteville-sur-Laize. Dans l'Eure, pour se mettre à l'abri de toute déconvenue, le giscardien M. Philippe Pontet (UDF), récemment promu à la tête de la Banque La Hénin, avait des vues sur le canton d'Evreux-Est, dont le conseiller général est un autre UDF, M. Jean-Jacques Hubert. Finalement, ce canton est tombé dans l'escarcelle de M. Jean-Louis Debré (RPR).

Dans le Pas-de-Calais, autre exemple, le député sortant et maire de Bapaume, M. Jean-Paul Delevoye (RPR), s'approprie le canton d'Arras-Ouest, un marchepied pouvant favoriser sa candidature à la mairie d'Arras aux prochaines municipales. Conséquence : le député européen UDF, M. Jean-Marie Vanlerenberghe, se retrouve à nouveau en position bien délicate pour espérer enfin décrocher une circonscription dans le chef-lieu de ce département.

Dans certains cas, enfin, le RPR n'a pas hésité à défavoriser l'UDF, quitte à ménager certaines susceptibilités aux marges de la gauche. Deux exemples, en Haute-Corse, l'UDF et le Parti républicain particulièrement, pouvaient peut-être croire en leur chance de s'octroyer l'une des deux circonscriptions. Hélas pour ce parti, le canton de Fiumalto, qui était en jeu, a été transféré sur la circonscription du député sortant RPR M. Pierre Pasquini. Conséquence : l'autre député sortant, M. Emile Zuccarelli (MRG), aura moins de souci à se faire. Dans le Gard, le canton de Pont-Saint-Esprit du président (ex-PS) du conseil général, M. Gilbert Baumet, a été placé dans une circonscription convoitée par deux UDF, le maire d'Uzès, M. Jean-Luc Chapon, et l'ancien député centriste M. Jean Poudevigne. Une autre solution eut contraint M. Baumet à affronter Mme Georgina Dufoix. Ainsi il apparaît que, si les dirigeants ont été protégés, la piétaille UDF n'a guère trouvé grâce aux yeux de M. Pasqua.

DANIEL CARTON.

Au bureau exécutif du PS

MM. Jospin et Mauroy s'expliquent

MM. Lionel Jospin et Pierre Mauroy se sont expliqués, lors de la réunion du bureau exécutif du PS, le mercredi 3 septembre, à propos des critiques émises récemment par l'ancien premier ministre devant les membres de son courant réunis près de Montpellier (*le Monde* du 2 septembre) sur la gestion du PS. Selon plusieurs membres du bureau, M. Mauroy s'est défendu (avec, selon ces dirigeants du PS, *« une attitude d'enfant pris en faute »*) d'avoir mis en cause le premier secrétaire lui-même. M. Mauroy, lors du discours incriminé, avait déjà assuré M. Jospin de la *« confiance »* et de la *« fidélité »* de ses amis. Néanmoins, le maire de Lille a maintenu l'argumentation qu'il avait développée à Montpellier, affirmant que le PS peut *« hausser le ton et pousser une vitesse »* sans gêner le président de la République.

M. Jospin pense, lui, que c'est par rapport à l'opinion que le PS doit se situer. Il s'agit, en fait, de choisir entre deux inconvénients : par une attitude trop mesurée, le PS risque-t-il de désorienter une opinion en train de se retourner et donc de freiner ce mouvement ? Ou bien, au contraire, empêcherait-il, par une attitude trop dure, l'opinion de revenir à lui ? Ce débat est, en fait, ouvert depuis le 17 mars. M. Jospin a ainsi affirmé mercredi : *« Il faut être fermes, résolus et rigoureux, sans toutefois donner l'impression de se placer dans l'opposition pour longtemps. Il faut se placer dans la perspective de l'épreuve de 1988 avec une volonté d'ouverture pour gagner la majorité, ce qu'une tonalité trop fermée ne permettrait pas. »*

M. Jospin a également justifié son action en rappelant la bataille dans laquelle il est engagé à Toulouse, et en dressant la liste des actions importantes que le PS, sous son impulsion, a engagées dans le passé, et va engager dans l'avenir. MM. Laurent Fabius et Michel Rocard, présents, n'ont pas pris part au débat.

Le bureau exécutif a également désigné M. François Louisy, conseiller général et maire de Goyave, comme candidat en Guadeloupe pour les prochaines élections sénatoriales (*le Monde* du 3 septembre). L'ex-CERES a voté contre. Les rocardiens n'ont pas pris part au vote.

● **M. Mitterrand en Indonésie.** – Le président François Mitterrand se rendra en visite officielle en Indonésie du 16 au 19 septembre. Le chef de l'Etat s'entretiendra avec le président Suharto et se rendra notamment dans une usine d'aéronautique de Bandoung, à l'ancien temple bouddhiste de Borobudur et sur l'île de Bali. La confirmation de cette visite intervient après l'annonce, de l'achat par l'Indonésie d'avions américains F-16, préférés par Djakarta aux Mirage-2000.

● **M. Barre à Singapour.** – M. Raymond Barre se rendra à Singapour, du 24 au 27 novembre prochain. Il rencontrera le premier ministre, M. Lee Kuan Yew et fera une conférence sur *« le système financier international »* à l'Institut d'études d'Asie du Sud-Est (ISEAS).

Le Conseil constitutionnel entérine l'essentiel du nouveau dispositif pénal

Pas d'extension du régime spécial antiterroriste aux atteintes à la sûreté de l'Etat

Le Conseil constitutionnel a examiné, les *mardi 2 et mercredi 3 septembre, la conformité à la* Constitution des dernières lois qui lui avaient été déférées par l'opposition socialiste – sénateurs pour les trois dernières des lois pénales récemment adoptées (la quatrième, portant sur les contrôles et vérifications d'identité, avait été déclarée conforme à la Constitution le 26 août); députés pour la loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

La *loi relative à l'application des peines* est conforme à la Constitution, ont décidé les juges constitutionnels.

Il en est de même pour la loi relative à la lutte contre la criminalité et la délinquance. Mais le Conseil constitutionnel précise que les dispositions *de la loi aggravant le régime de la période de sûreté* applicable à certains délinquants ne pourront s'appliquer qu'à des faits commis postérieurement à *l'entrée en vigueur de la loi (et non* à des condamnations prononcées après l'entrée en vigueur de la loi *pour des faits commis avant).*

Un article important (article 4) de la loi relative à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat a été déclaré contraire à la Constitution. Cet article prévoyait l'extension aux crimes et *délits contre la sûreté de l'Etat de règles dérogatoires* instaurées par le texte pour la lutte contre le terrorisme. Le Conseil constitutionnel a vu dans *cette extension* une atteinte au principe d'égalité devant la justice liée au caractère éventuellement spécieux d'une *assimilation automatique des* atteintes à la sûreté de l'Etat à des menées terroristes. Le reste de la loi est conforme à la Constitution.

Enfin, la loi relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France a été considérée par le Conseil constitutionnel conforme à la Constitution à l'exception de deux dispositions :

– Il ne pouvait être fait référence (article premier de la loi) à la réserve des seuls traités « dûment ratifiés » à propos des conditions d'entrée des étrangers en France. Même seulement approuvées (et donc non soumises à ratification), les conventions *internationales sont en effet supérieures à la loi* (article 55 de la Constitution) ;

– Les étrangers ne peuvent être indistinctement *retenus dans des locaux* non pénitentiaires pendant un délai de trois jours supplémentaires (en plus des sept jours au maximum déjà prévus par la loi), qu'ils soient expulsés ou en passe d'être reconduits à la frontière. Une telle mesure aurait porté atteinte à la *liberté individuelle garantie par la Constitution*, a estimé le Conseil constitutionnel qui précise qu'en cas d'expulsion d'une étranger pour urgence absolue – et seulement dans ce cas – un tel délai supplémentaire pouvait être envisagé.

S'agissant des trois premiers textes de loi, issus de projets qui émanaient du ministère de la justice, le garde des sceaux avait demandé à ses services de refuser de répondre aux demandes d'éclaircissement du Conseil constitutionnel pour les lois déférées par les sénateurs socialistes au moyen de saisines non motivées (application des peines, lutte contre la criminalité et la délinquance). Seule la troisième saisine (*lutte contre le terrorisme et atteinte à la sûreté de* l'Etat) avait fait l'objet, étant accompagnée d'une argumentation, de la procédure complète habituelle.

Cette manifestation de mauvaise humeur doit être *mise en relation avec les critiques* récemment exprimées dans ces colonnes par M. Albin Chalandon à propos d'un *« pouvoir discrétionnaire »* du *Conseil constitutionnel qualifié* par le garde des sceaux d'*« anomalie »*, (*le Monde* du 9 août).

Le garde des sceaux a apparemment décidé de ne pas s'en tenir à ces considérations générales : il commence une série de consultations, pour le moment informelles, afin de compléter ses impressions personnelles et donner au Conseil constitutionnel les *« tables de la Loi » précises qui lui feraient actuellement défaut.*

● La lutte contre le terrorisme et les atteintes à la sûreté de l'Etat

Les sénateurs socialistes signataires de la saisine soutenaient que la loi déférée ne contient pas de définition spécifique d'actions terroristes. Elle soumet à des règles particulières (pour les poursuites, l'instruction, le jugement et les peines applicables et les réductions de peines applicables aux « repentis ») des infractions déjà définies lorsqu'elles *« sont en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »*.

En attachant ces règles dérogatoires au seul élément subjectif du but poursuivi, estimaient les sénateurs socialistes, la loi méconnaît le principe constitutionnel de la légalité des délits et des peines (article 8 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789).

Pour le Conseil constitutionnel, la référence à des infractions elles-mêmes définies *« par le code pénal ou par des lois spéciales en termes suffisamment clairs et précis »* et la *« précision suffisante »* des termes de mise en relation infractions-entreprises de type terroriste ne méconnaissent pas le principe de la légalité des délits et des peines.

De même, contrairement à la requête des auteurs de la saisine, le Conseil constitutionnel déclare conforme au principe d'égalité devant la justice le recours à une cour d'assise spécialement composée (sans jurés) pour juger les infractions en relation avec le terrorisme. Enfin, les sénateurs socialistes évoquaient une atteinte à la liberté individuelle caractérisée par :

– L'insuffisance de garanties données, en l'espèce, aux personnes *placées en garde à vue* ;

– L'extension des règles dérogatoires à des infractions relevant auparavant du droit commun (atteintes à la sûreté de l'Etat).

Le Conseil constitutionnel rejette le premier argument. Mais il retient le second en ces termes : *« ... s'il est loisible au législateur de prévoir des règles de procédure pénale différentes selon les faits, les situations et les personnes auxquelles elles s'appliquent, c'est à la condition que ces différences ne procèdent pas de discriminations injustifiées et que soient assurées aux justiciables des garanties égales ;*

» Considérant que les règles de composition et de procédure dérogatoires au droit commun qui trouvent, selon le législateur, leur justification dans les caractéristiques spécifiques du terrorisme ne sauraient, sans qu'il soit porté atteinte au principe d'égalité devant la justice, être étendues à des infractions qui ne présentent pas les mêmes caractéristiques et qui ne sont pas nécessairement en relation avec celles visées à l'article 706-16 nouveau du code de procédure pénale ; que, dès lors, et sans qu'il soit besoin de statuer sur le moyen invoqué, l'article 4 de la loi (...) est contraire à la Constitution. »

A l'exception de cet article, la loi relative à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat est déclarée conforme à la Constitution.



● L'application des peines

Les auteurs de la saisine demandaient au Conseil constitutionnel de *« se prononcer sur la conformité de ce texte à la Constitution eu égard notamment au principe constitutionnel du respect des droits de la défense en toutes circonstances »*.

« Aucun principe, non plus qu'aucune règle de valeur constitutionnelle, considère le Conseil, *n'exclut que les modalités des peines privatives de liberté soient décidées par des autorités autres que des juridictions. »*

Tel est le cas des décisions prises par les juges d'application des peines (suspension provisoire ou fractionnement d'une peine d'emprisonnement correctionnelle ou de police ; placement à l'extérieur des condamnés ; semi-liberté ; permissions de sortir ; libération conditionnelle). Si le législateur, observe ensuite le Conseil constitutionnel, *« choisit d'organiser, à l'encontre d'une décision prise par le juge de l'application des peines, une voie de recours de caractère juridictionnel* [ce que fait la loi], *il lui incombe alors de se conformer aux règles de fonctionnement et de procédure destinées à garantir devant toute juridiction le respect des droits de la défense »*.

Or les dispositions de l'article 4 de la loi déférée par les sénateurs socialistes satisfont à ces exigences. La loi – ses autres dispositions étant *« sans incidence sur l'application du principe des droits de la défense »* – est donc conforme à la Constitution.

● Les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France

Ce texte était déféré au Conseil constitutionnel par plus de soixante députés socialistes qui reprochaient d'abord aux nouvelles dispositions législatives de conférer un caractère immédiatement exécutoire au refus d'accès au *territoire français*. Certaines personnes, faisaient-ils valoir, risqueraient ainsi de se voir priver de la possibilité de se faire reconnaître la qualité de réfugié.

Le Conseil constitutionnel considère que le principe défini par le 4e alinéa du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 *(« Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République »)* est mis en œuvre par la loi et les conventions internationales. A propos de ces dernières, l'article 55 de la Constitution prévoit : *« Les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés, ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois, sous réserve, pour chaque accord ou traité, de son application par l'autre partie. »*

Or, fait remarquer le Conseil constitutionnel, une disposition de l'article premier de la loi exclut de l'application des mesures édictées *non* pas l'ensemble des conventions prévues par l'article 55 de la Constitution, mais les seules *« conventions internationales dûment ratifiées et non dénoncées »*. Il est ainsi procédé à une restriction illégitime du domaine d'application de l'article 55 de la Constitution. Aussi le Conseil constitutionnel annule-t-il l'expression *« dûment ratifiées et non dénoncées »* comme non conforme à la Constitution.

Une fois le texte de la loi ainsi *« corrigé »*, il ne peut être soutenu, réplique le Conseil constitutionnel que le 4e alinéa du préambule de la Constitution de 1946 est méconnu. Aucune dérogation n'avait à figurer dans la loi, les dispositions internationales relatives au statut des réfugiés s'imposant.

Contrairement à ce que soutenaient les députés signataires de la saisine, le Conseil constitutionnel estime ensuite que les mesures de reconduite à la frontière de certains étrangers que prévoit la loi ne sont pas une mesure administrative discrétionnaire attentatoire à la liberté individuelle. Le Conseil constitutionnel considère ensuite *« qu'il revient au législateur de déterminer, compte tenu de l'intérêt public, les conditions d'exercice de la liberté ; qu'il utilise valablement ces prérogatives en permettant, sous des garanties suffisantes, de procéder à l'expulsion d'étrangers dont la présence constitue une menace pour l'ordre public ; que l'appréciation portée sur ces garanties ne saurait être tirée de la comparaison entre les dispositions de deux lois successives, mais est fonction de la confrontation de la loi contestée avec les exigences constitutionnelles »*.

A cet égard, estime le Conseil, aucune disposition de la Constitution ni aucun principe de valeur constitutionnelle ne sont transgressés.

La loi méconnaît-elle certains droits de la famille dans les procédures d'expulsion qu'elle prévoit ? Les auteurs de la saisine l'affirmaient. Le Conseil considère *« qu'il appartient au législateur d'apprécier les conditions dans les quelles les droits de la famille peuvent être conciliés avec les impératifs d'intérêt public »*.

En revanche, le Conseil constitutionnel a censuré une disposition de la loi qui concernait le délai de rétention de certains étrangers expulsés. L'ordonnance du 2 novembre 1945 relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France prévoyait *« qu'en cas de nécessité absolue,* rappelle d'abord le Conseil, *le président du tribunal de grande instance peut maintenir, dans des locaux non pénitentiaires, un étranger expulsé pendant le temps strictement nécessaire à son départ et pour un délai maximum de six jours »*.

La nouvelle loi prévoyait que ce délai de rétention pouvait *« être prolongé par ordonnance d'une durée supplémentaire de trois jours, lorsqu'il est justifié, auprès du président du tribunal de grande instance ou du magistrat du siège désigné par lui, de diffucultés particulières faisant obstacle au départ d'un étranger qui a fait l'objet d'un arrêté d'expulsion ou d'une mesure de reconduite à la frontière »*.

Le Conseil constitutionnel a considéré qu'*« une telle mesure de rétention, même placée sous le contrôle du juge, ne saurait être prolongée, sauf urgence absolue et menace de particulière gravité pour l'ordre public, sans porter atteinte à la liberté individuelle garantie par la Constitution ; qu'en étendant indistinctement à tous les étrangers qui ont fait l'objet d'un arrêté d'expulsion ou d'une mesure de reconduite à la frontière la possibilité de les retenir pendant trois jours supplémentaires dans des locaux non pénitentiaires, la deuxième phrase du 12e linéa de l'article 35 bis* de l'ordonnance du 2 novembre 1945, telle qu'elle résulte de l'article 15-11 de la loi, est contraire à la Constitution ».

A l'exception de ces deux dispositions, la loi relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France est déclarée conforme à la Constitution.

Contre l'excès de zèle

Pas d'excès de zèle. Tel est le bref message qui se dégage des quatre dernières décisions du Conseil constitutionnel. Le « feu vert » des juges constitutionnels aux trois « lois Chalandon » et la « loi Pasqua » est en effet assorti de réserves qui sanctionnent surtout des extensions apportées en cours d'élaboration de la loi à des dispositions que le Conseil *n'aurait* sans doute pas sanctionnées en leur état initial.

Loi relative à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat : le projet initial de la chancellerie ne s'attachait qu'au premier de ces deux points. Puis il avait été élargi aux atteintes à la sûreté de l'Etat (dont la répression est déjà prévue par le Code pénal).

On voit bien les amalgames abusifs, les glissements fâcheux, l'extension excessive qui pouvaient s'ensuivre : qui dit atteinte à la sûreté de l'Etat ne dit pas nécessairement terrorisme. Mais quand une loi mesure ces diverses réalités à la même aucune...

La curieuse logique de la loi anticasseurs qui suscita tant de critiques justifiées n'était pas loin d'être restaurée par cette confusion des genres. Le Conseil constitutionnel y met le holà. Implicitement, il suggère au gouvernement que peut-être il eût mieux valu tenir compte des sérieuses réserves du Conseil d'Etat, exprimées en leur temps.

Ce dernier examine en ce moment l'ordonnance sur le découpage électoral. Si, dans la suite des événements, cette ordonnance venait à se muer en un projet de loi qui pourrait bien aboutir sur la table des juges constitutionnels, ce discret rappel prendrait tout son sens.

Excès de zèle encore avec la loi relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Dans un premier temps, il avait été question de prévoir un délai supplémentaire de trois jours (en plus des sept déjà prévus par les textes) pour retenir dans des locaux non pénitentiaires des étrangers expulsés en urgence absolue. La machine législative se met en marche et la possibilité se trouve généralisée à tout étranger expulsé ou objet d'une mesure de reconduite à une frontière.

Non, dit encore le Conseil constitutionnel, en s'opposant là aussi à la surenchère. La leçon valait bien quelques anicroches dans les quatre lois Chalandon ou Pasqua désormais promises à une prochaine promulgation.

MICHEL KAJMAN.

● La lutte contre la criminalité et la délinquance

Les sénateurs socialistes demandaient au Conseil constitutionnel de se prononcer sur la conformité du texte à la Constitution eu égard notamment aux principes constitutionnels selon lesquels, d'une part, *« la loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires »* et, d'autre part, *« les droits de la défense doivent, en toutes circonstances, être respectés »*.

Le premier principe rappelé par les auteurs de la saisine (il s'agit de l'article 8 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789) s'applique aussi bien aux *« peines prononcées par les juridictions répressives »*, indique le Conseil constitutionnel, qu'à la *« période de sûreté »* dont sont, dans certains cas prévus par la loi, assorties ces peines.

S'agissant de peines, *« en l'absence de disproportion manifeste entre l'infraction et la peine encourue, il n'appartient pas au Conseil constitutionnel de substituer sa propre appréciation à celle du législateur en ce qui concerne la nécessité des peines attachées aux infractions définies par celui-ci »*.

Quant à la période de sûreté pendant laquelle certains condamnés *« ne peuvent bénéficier des dispositions concernant la suppression ou le fractionnement de peines, le placement à l'extérieur, les permissions de sortir, la semi-liberté et la libération conditionnelle »*, les dispositions qui l'organisent ne sont pas non plus contraires à l'article 8 de la Déclaration de 1789, fait remarquer le Conseil constitutionnel.

D'autre part, pour ce qui concerne la procédure de comparution immédiate prévue par la loi et la présentation des demandes de mise en liberté en cas de détention provisoire, le Conseil constitutionnel estime qu'aucune des modalités d'application de ces dispositions ne méconnaît les droits de la défense.

L'article 19 de la loi précise que les dispositions aggravant le régime de la période de sûreté correspondant à certaines catégories de délinquants *« ne seront applicables qu'aux condamnations prononcées postérieurement à l'entrée en vigueur de la loi »*.

Le Conseil constitutionnel précise : *« La référence faite par le législateur (...) aux condamnations prononcées postérieurement à l'entrée en vigueur de la loi doit s'entendre des condamnations prononcées pour des faits commis postérieurement à cette date (...). Toute autre interprétation serait contraire à la Constitution (en vertu du principe de non-rétroactivité de la loi pénale plus sévère). »*

Compte tenu de cette interprétation neutralisante de l'article premier la loi est déclarée conforme à la constitution.

M. Jacques Toubon dénonce le Conseil d'Etat, le Conseil constitutionnel, et la « politisation » de l'administration

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a critiqué, le mercredi 3 septembre, l'attitude du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel en regrettant qu'il y ait *« des déviations par rapport à nos institutions »*. *« Ce que nous voulons, c'est l'indépendance du Conseil d'Etat et l'indépendance du Conseil constitutionnel »*, a-t-il déclaré sur Europe 1.

Interrogé sur l'examen par le Conseil d'Etat de l'ordonnance prévoyant le découpage électoral, M. Toubon a *« regretté beaucoup que le Conseil d'Etat, manifestement, soit en train de perdre son indépendance ; il faut tout de même que les Français sachent que les organes de direction du Conseil d'Etat sont tous, tous, composés de gens ayant une tendance politique bien affirmée et qui n'est pas celle de la majorité actuelle »*, a-t-il dit. *« Il faut qu'ils sachent que les rapporteurs qui ont été désignés pour examiner ce texte sont de la même tendance. Il faut simplement savoir qu'on peut craindre que l'avis que le Conseil d'Etat doit donner ne soit pas un avis strictement juridique, mais soit un avis comportant beaucoup de considérations partisanes. »*

Le secrétaire général du RPR a également estimé que le Conseil constitutionnel a tendance à se comporter désormais en *« un parlement des juges : il est en train de se substituer au Parlement pour faire la loi. (...) Il est devenu aujourd'hui, non plus ce qu'il devrait être, une espèce de muse stimulante, inspiratrice, du législateur, mais une espèce de muse paralysante, et il y a là une substitution qui n'est pas,* a dit M. Toubon, *dans l'esprit de nos institutions. »*

« Il faut veiller à ce que dans nos institutions il n'y ait pas aujourd'hui, au-dessus du Parlement et du gouvernement, une sorte de nouveau législateur qui n'aurait pas été prévu par la Constitution et que la seule personne dont les actes, s'il en était ainsi, ne seraient plus contrôlés du tout serait le président de la République. »

Le secrétaire général du RPR s'est plaint en même temps d'une *« dégradation du sens de l'Etat »*. *« Aujourd'hui,* a-t-il affirmé, *la politique farcit intégralement l'administration. Les militants socialistes et communistes sont bourrés à l'intérieur de tous les grands organismes administratifs. Il faut se rendre compte de cette réalité : la perte du sens de l'Etat, c'est-à-dire l'utilisation privative et partisane de l'Etat »*, dont *« l'idéologie »* de la majorité socialiste de 1981 est, selon lui, responsable et dont *« nous pâtissons aujourd'hui »*.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 4 septembre :

UNE LOI

● Nº 86-1004 du 3 septembre 1986 relative aux contrôles et vérifications d'identité.

DES DÉCRETS

● Nº 86-1010 du 27 août 1986 pris pour l'application de l'article L. 124-8 du code du travail.

● Nº 86-1011 du 3 septembre 1986 relatif aux attributions du ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P. et T. et du tourisme, chargé des P. et T.

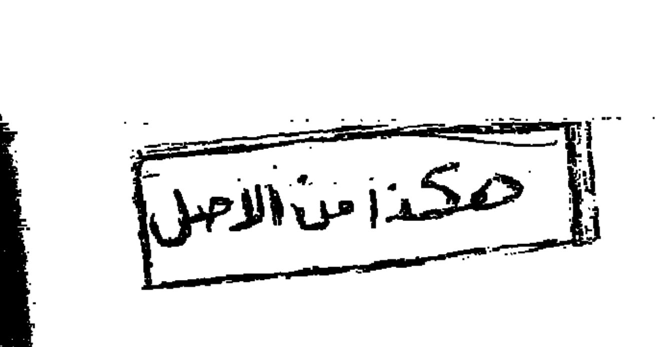
DES ARRÊTÉS

● Du 12 août 1986 modifiant les conditions d'admission à l'Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications et à l'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle de Limoges.

● Du 12 août 1986 modifiant les conditions d'admission en cycle de formation d'ingénieurs de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers.

UNE CIRCULAIRE

● Du 1er juillet 1986 relative aux aides financières publiques aux investissements des pêches maritimes.



Politique

Les défis de la droite

(Suite de la première page.)

Dans l'hypothèse d'un duel Barre-Mitterrand, la discorde règne *au sein même de l'UDF* : 38 % des giscardiens, 31 % des léotardiens, n'*accorderaient* pas leurs suffrages au député du Rhône. La division n'épargne pas le RPR et l'extrême droite : 30 % des chiraquiens et 50 % des lepénistes ne voteraient pas pour M. Barre.

Le fait que ce mécanisme joue pour tous les candidats prouve qu'il ne s'agit pas d'une aversion personnelle, mais d'un problème politique. Avec la victoire du 16 mars et *le changement* de rôle de M. Mitterrand, les électeurs de droite paraissent *avoir perdu conscience* de la précarité de la situation politique. Dans le dernier sondage *Figaro*-SOFRES, l'immense majorité des sympathisants RPR et UDF *(plus de 70 %)* croient qu'en cas de présidentielle c'est leur candidat qui l'emporterait. La contradiction entre les pronostics et les intentions de vote est ici essentielle, car elle rend plus difficile la mobilisation et la cohésion des électeurs. En 1981, *quelques centaines de* milliers d'électeurs de M. Chirac ont voté au second tour pour M. Mitterrand en croyant dur comme fer à la victoire finale de M. Giscard d'Estaing.

La seconde difficulté de la droite est d'ordre stratégique. L'analyse des sondages révèle que le nouveau *gouvernement, soucieux* sans doute d'éviter la surenchère du Front national, s'est marqué à droite en perdant ainsi le soutien d'une partie des électeurs du centre qui avaient voté pour lui le 16 mars dernier. Sur la base du sondage *Nouvel Observateur*-SOFRES du début juillet, le tableau 2 montre que, parmi les *sympathisants RPR-UDF,* ce sont ceux qui se classent au centre qui se montrent les plus indisciplinés dans un deuxième tour d'élection présidentielle : la déperdition est de 26 % contre 13 % seulement chez ceux qui se classent à *droite ou à l'extrême droite.*

Sur ce plan, la majorité risque de souffrir de ses choix : la politique sécuritaire, si elle n'obtient pas des résultats spectaculaires, *accentuera* l'image droitière ; la politique économique et sociale a été perçue jusqu'ici comme s'exerçant au profit des privilégiés sans que des effets *positifs sur l'économie* aient été encore clairement constatés. Il est frappant que, dans l'enquête *Figaro*-SOFRES les Français aient placé en tête des problèmes de la *rentrée le chômage* (78 %, + 11 points par rapport aux mêmes réponses deux ans auparavant sous le gouvernement Fabius) et l'insécurité (52 %, + 10 points).

A l'université d'été des jeunes RPR, Jacques Toubon citait comme *seul défi de la majorité le maintien* de son unité politique. En termes d'opinion et d'électorat, il convient d'en ajouter deux autres : sa cohésion électorale — ou comment maintenir la diversité qui permet d'être majoritaire au premier tour et assurer la cohésion pour gagner le second — et le rééquilibrage de l'image du gouvernement pour ne pas perdre l'appoint décisif des électeurs du centre.

JÉROME JAFFRÉ.

TABLEAU 1. — LA DÉPERDITION DES VOIX EN CAS DE PRÉSIDENTIELLE DU PREMIER AU DEUXIÈME TOUR

(IFOP-*le Point*)

Intentions de vote au premier tour	*Intentions de vote au deuxième tour*			
	Le candidat de la droite	Le candidat de la gauche	Abstentions sans réponse	Déperdition
Un candidat de gauche .... 100 %	1	94	5	6 %
Un candidat de droite .... 100 %	75	16	9	25 %

TABLEAU 2. — LE GLISSEMENT A GAUCHE DES ÉLECTEURS CENTRISTES DU RPR ET DE L'UDF

(SOFRES-*le Nouvel Observateur*)

Classement sur l'axe gauche-droite des sympathisants RPR-UDF du 16 mars	*Intentions de vote au deuxième tour*			
	Le candidat de la droite	Le candidat de la gauche	Abstentions sans réponse	Déperdition
Se classent au centre .... 100 %	74	13	13	26 %
Se classent à droite ou à l'extrême droite 100 %	87	6	7	13 %

Le baromètre de la SOFRES : cote positive pour M. Mitterrand, négative pour M. Chirac

La plupart des chefs de file politiques voient leur cote de confiance baisser, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié dans *le Figaro-Magazine* du 6 septembre (1). Ainsi M. François Mitterrand perd 4 points par rapport au *sondage effectué en juillet et* recueille 55 % d'avis favorables (au lieu de 59 %), 40 % des personnes interrogées (au lieu de 35 %) étant d'une opinion contraire.

Avec 46 % *d'avis en sa faveur,* M. Chirac ne perd, pour sa part, qu'un point de sa popularité, tandis que le pourcentage des mécontents reste stable (48 %).

Au tableau des personnalités de droite, le premier ministre reste en tête avec 45 % d'avis favorables, talonné par M. François Léotard (44 %), leur cote de popularité restant stable par rapport au mois de juillet. A gauche, la baisse est générale : M. Michel Rocard reste en tête avec 50 % d'opinions favorables (au lieu de 55 %).

(1) Sondage réalisé du 20 au 25 août auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 3 septembre 1986 ; à l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **RÉFORME ET MODERNISATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

Dans le cadre de sa communication sur la situation internationale, le ministre des affaires étrangères a informé le conseil des ministres de la mise en place d'une commission chargée de lui faire rapport sur les perspectives de réforme et de modernisation du ministère.

Cette commission fera appel au concours de personnalités participant, à divers titres, à l'action extérieure de la France. Elle sera présidée par M. Jacques Viot, ambassadeur de France.

Elle devra remettre son rapport au ministre avant le 1er mars 1987.

● **LE VOYAGE *DU PREMIER MINISTRE* DANS LE PACIFIQUE SUD**

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a rendu compte au conseil des ministres du voyage effectué par le premier ministre en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, du 27 août au 1er septembre.

En ce *qui concerne* la Nouvelle-Calédonie, le premier ministre a tenu, durant les deux journées passées dans le territoire, à rencontrer un éventail très large d'interlocuteurs, notamment les parlementaires, le président du congrès du territoire, les présidents de région, ainsi qu'un certain nombre de maires représentatifs des différents *courants politiques* du territoire (RPCR, FLNKS, LKS).

Après *avoir rappelé* dans son discours de la place des Cocotiers à Nouméa les principaux éléments du plan de relance économique et sociale engagé au profit du territoire, le premier ministre a paraphé dans quatre communes les conventions liant ces dernières à l'Etat et définissant les principaux équipe*ments* d'intérêt collectif qui y seront réalisés avec son concours financier. Pour conforter cette action, le premier ministre a invité les trente-deux maires néo-calédoniens à se rendre à Paris, où ils seront reçus par l'ensemble des ministres *concernés.*

Au cours de son séjour, le premier ministre a particulièrement souligné la volonté du gouvernement ;

– de garantir la paix civile et l'application des lois de la République,

– d'ouvrir le dialogue avec tous ceux qui souhaitent s'exprimer dans *le respect et la dignité* de l'autre et dans l'acceptation de la volonté de la majorité.

En rappelant que l'ensemble des Néo-Calédoniens seraient appelés à décider, dans un délai d'un an, de l'avenir de leur territoire, le premier *ministre a indiqué que le gouvernement*, fidèle aux principes d'autodétermination affirmés par le général de Gaulle, entendant respecter scrupuleusement la majorité qui se dégagerait démocratiquement de cette consultation.

Le premier ministre a évoqué enfin la nécessité pour la France, à travers ses territoires du Pacifique, de s'ouvrir *davantage* aux Etats de la zone, afin non seulement de faire mieux comprendre sa politique, mais également de renforcer ses liens dans le domaine de la coopération scientifique, culturelle et technique.

L'impression générale que le premier ministre et les membres du gouvernement *qui l'accompagnaient* ont retirée de ce séjour néo-calédonien est que toutes les composantes de la communauté calédonienne sont lasses des conflits et prêtes à répondre à l'offre de concertation exprimée par le gouvernement pour *définir* les conditions d'un avenir solidaire et pacifique du territoire.

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a, en outre, souligné la chaleur de l'accueil réservé au premier ministre aussi bien à Wallis qu'à Futuna. Le premier ministre a pu se rendre compte *des problèmes* d'équipement qui se posent à ce territoire. Il a donné des instructions pour que des mesures immédiates soient prises afin d'y apporter des solutions dans les plus brefs délais.

A l'issue de son voyage, le premier ministre a déclaré que les populations d'outre-mer représentaient, dans la diversité de leurs cultures et de leurs traditions, une chance irremplaçable d'enrichisse*ment de la communauté nationale.*

● **L'ACTION DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR *DE LA FRANCOPHONIE***

Le secrétaire d'Etat chargé de la francophonie a présenté au conseil des ministres une communication sur les orientations de l'action du gouvernement en faveur de la francophonie. *(Lire page 6.)*

Un projet de loi complétant la loi du 31 décembre 1975 sur l'emploi du français est en cours d'examen et sera présenté ultérieurement en conseil des ministres.

Société

Protection des personnalités et Inspection générale de la police nationale

Deux réformes au ministère de l'intérieur

Alors que l'actualité demeure largement rythmée par les problèmes de terrorisme et de sécurité, MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud proposent, ce jeudi 4 septembre, à la discussion du comité technique paritaire de la police nationale deux textes qui réforment en profondeur certaines des structures du ministère de l'intérieur. Une meilleure protection des personnalités contre d'éventuels attentats terroristes et un contrôle plus rigoureux pour prévenir d'inopportunes bavures constituent l'arrière-fond des deux projets.

Le premier texte vise à supprimer le service des voyages officiels (VO), qui assure les missions de protection du président de la République et des hautes personnalités françaises et étrangères pour le remplacer par une *« direction centrale de la sécurité et de la protection officielles »* aux moyens et aux compétences renforcés. Les promoteurs de cette réforme estiment que la nouvelle organisation permettra aux policiers de mieux réagir devant la « professionnalisation » accrue des auteurs d'attentats. Ils espèrent également pouvoir « vendre » à l'étranger — et notamment aux pays arabes — les techniques de protection « made in France » qu'une nouvelle organisation permettrait, selon eux, de mettre rapidement en place.

La nouvelle direction a pour mission d'assurer la mise en place des *« mesures générales concernant la sécurité du président de la République »*, et d'assurer *« la protection personnelle et immédiate des hautes personnalités françaises, ainsi que celles des membres du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée des Communautés européennes (...), des souverains et chefs d'Etat, des hautes personnalités étrangères et des ambassadeurs accrédités. »* Elle veille enfin *« à l'organisation des voyages officiels »*.

Un arrêté qui accompagne le décret détaille l'organisation et le fonctionnement de la nouvelle structure. La philosophie générale en est une forte centralisation des moyens et des hommes, donnant au nouveau directeur des pouvoirs que n'avait pas son prédécesseur. La direction centrale de la sécurité et de la protection officielles comportera, d'autre part, une *« division instruction »* qui procédera au recrutement des personnels, examinera les candidatures et organisera selon ses critères propres les épreuves d'admission et les stages de perfectionnement.

Enfin, la nouvelle direction s'occupera des déplacements officiels du président de la République, *« à l'exclusion de sa protection personnelle et immédiate, de la sécurité de ses résidences, de ses moyens de transport et de ses bagages »*. Traduction de ce langage administratif : le Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), composé majoritairement de gendarmes détachés du GIGN, garde ses compétences intactes et assure la protection rapprochée du chef de l'Etat.

Le second projet de réforme vise à réorganiser l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). Ses pouvoirs de contrôle et d'enquête sont étendus à tous les services actifs et à tous les établissements de formation de la police, sans limitations territoriales. L'Inspection générale des services (IGS), communément désignée sous l'appellation de « police des polices », et qui bénéficiait jusque-là d'un monopole de compétence sur le territoire de la préfecture de police de Paris, perd son autonomie et passe sous le contrôle de l'IGPN, c'est-à-dire, en dernière analyse, sous celui du ministre de l'intérieur.

L'IGS, est dorénavant dirigée par un inspecteur général de la police nationale, adjoint du directeur de l'IGPN et non plus directeur autonome. L'autonomie de la préfecture de police de Paris est ainsi réduite. La création de deux cabinets de discipline régionaux (un pour les régions Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, l'autre pour les régions Rhône-Alpes et Auvergne) constituent une autre nouveauté.

La nouvelle direction de la sécurité et de la protection officielles devrait échoir à M. Raymond Sasia, contrôleur général de la police nationale et principal inspirateur du nouveau texte. M. Marcel Leclerc reste, pour le moment, directeur de l'inspection générale de la police nationale, mais la rumeur fait état de son éventuel passage à la direction centrale de la police judiciaire.

Après examen par le comité technique paritaire de la police nationale, puis par le comité technique paritaire du ministère de l'intérieur, ces deux projets devraient être présentés au premier ministre et, enfin, au président de la République. Les nouvelles réformes devraient entrer en application dans un délai d'un mois.

G. M.

Technique et politique

Expert du découpage électoral, M. Charles Pasqua, flanqué cette fois de M. Robert Pandraud, applique son art à son propre ministère, mêlant les nécessités techniques aux objectifs politiques.

La réforme de l'inspection générale de la police nationale (IGPN) et de l'inspection générale des services (IGS), est presque un serpent de mer. La gauche, déjà, avait promis de s'y atteler. Promesse non tenue. Le projet nouveau, conçu par M. Marcel Leclerc, directeur du service, n'a rien de révolutionnaire. Surtout il ne répond pas au principal reproche fait à la « police des polices » : les enquêtes disciplinaires et les sanctions administratives ne dépendent pas d'un organisme indépendant mais de la hiérarchie policière elle-même. D'où l'impression que les policiers règlent souvent leurs problèmes entre eux.

La principale conséquence de cette réforme homéopathique est de limiter les pouvoirs du préfet de police, qui perd l'autorité absolue qu'il avait jusqu'alors sur l'IGS. Amputation non négligeable : grâce aux quatre cabinets de discipline et au groupe d'enquêtes « réservées » que comporte l'IGS, le préfet disposait d'un instrument d'investigation autant que de solides moyens de pression sur ses troupes. C'était l'un des attributs de son statut particulier, l'une des spécificités qui faisaient de la préfecture de police de Paris une sorte d'Etat dans l'Etat peu prisé de nombreux ministres de l'intérieur. Cette normalisation de l'IGS fait de la « PP » une préfecture de police un peu moins originale et un préfet un peu moins puissant.

Même si elles ne l'expliquent pas totalement, les considérations politiques ne sont pas absentes non plus de la réforme du service des voyages officiels, les « VO ». Ceux-ci avaient bien besoin d'un coup de jeunesse pour être à la hauteur de la protection qu'ils sont censés prodiguer. M. Mitterrand, en arrivant à l'Elysée en 1981, l'avait compris : après plusieurs incidents, et sur les conseils empressés de M. Charles Hernu, il avait choisi, pour assurer sa protection rapprochée, de s'entourer d'un groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), unité créée spécialement pour la circonstance et composée majoritairement de gendarmes détachés du GIGN. Cette façon de privilégier la discipline des gendarmes n'avait pas plu aux « patrons » de la police.

Mais les « VO » n'étaient pas toujours à la hauteur de leur tâche. Aussi surprenant que cela paraisse, être versé aux « VO » n'impliquait, pour un policier, aucune qualité spécifique, et la faveur politique tenait souvent lieu de compétence. Côtoyer les grands, faire de lointains voyages, disposer d'une autonomie qui n'est pas la règle dans tous les services de police, recevoir en prime quelques jolis cadeaux, étaient des privilèges recherchés. Quant aux possibilités de réactions en cas d'agression...

Anecdotes cruelles

La mémoire des « VO » regorge d'anecdotes cruelles qui témoignent d'une certaine inadéquation des troupes face aux contraintes de leurs missions : tel inspecteur chargé de la protection d'un proche du président, incapable de le suivre dans les escaliers lorsque ce dernier, délaissant l'ascenseur en panne, monte quatre à quatre les étages ; tel autre, ivre mort, qui s'effondre devant la porte de son protégé et sombre dans un sommeil réparateur ; tel autre encore, qui, en proie à une agitation fortement anisée, saute précipitamment de la voiture officielle qui le transporte et, du haut du Pont-Neuf, tire sur une péniche en croyant avoir à faire à un sous-marin soviétique.

Ce ne sont, certes, que des cas extrêmes, mais ils sont éloquents. La décision de sélectionner sérieusement les prochaines recrues (des stages de conduite rapide, d'endurance, de tir, des entretiens psychologiques sont prévus), celle d'entraîner les « anciens », devraient permettre d'éviter les dérapages et de faire face à l'augmentation des menaces terroristes. Elles devraient aussi justifier l'interdiction, rarement respectée, faite aux personnalités étrangères en visite en France de s'entourer de bataillons de gardes du corps armés jusqu'aux dents.

Les éléments politiques de la réforme résident d'abord dans le choix du futur responsable du nouveau service, M. Raymond Sasia, contrôleur général de la police nationale et chef du Centre national de tir. En 1982, M. Sasia, policier à la personnalité discutée mais à la compétence reconnue, s'était déjà vu proposer le poste par Gaston Defferre. Il l'avait refusé, arguant qu'il ne pouvait accepter que les gendarmes du GSPR, dotés d'une direction autonome, échappent à son autorité.

Quatre ans plus tard, M. Sasia, par ailleurs, principal concepteur de la nouvelle réforme, accepte la présence des gendarmes. Car, et c'est la surprise, la réorganisation des « VO » ne touche pas au dispositif qui assure la proche protection de l'hôte de l'Elysée. Comme si, pour arracher son accord (c'est le président de la République qui signera les décrets), il avait fallu concéder une relative autonomie. La coordination de deux dispositifs utilisant des personnels différents n'en sera pas facilitée, mais la cohabitation a ses nécessités.

Même amputé de son autorité sur l'Elysée, M. Sasia n'en conservera pas moins un pouvoir qu'aucun autre chef des « VO » n'aura eu avant lui. La sécurité, surtout lorsqu'elle nécessite la mise en œuvre de dispositions antiterroristes, est une notion extensive qui implique parfois le renseignement. Certains hauts fonctionnaires en viennent à craindre la tentation pour le nouveau service de partir à sa recherche, et le risque de création d'une cellule parallèle. Dans le passé, ce procès n'avait pas manqué d'arguments à l'encontre de la cellule antiterroriste élyséenne, animée par M. Christian Prouteau, venu à l'origine s'occuper de la seule « sécurité » du président de la République.

GEORGES MARION.

● **Kodak soumet ses salariés au test antidrogue.** — La société cinématographique Eastman Kodak va obliger tous les postulants à un emploi dans ses usines à subir un test antidrogue et demandera à tous ses employés suspectés de se droguer de se soumettre à ces examens. Toutefois, ces mesures ne seront appliquées qu'aux Etats-Unis, où Kodak emploie quatre-vingt-cinq mille personnes.

En recourant aux tests antidrogue, le fabricant de films emboîte le pas à d'autres grandes sociétés, comme General Electric, Du Pont de Nemours et Amoco. — *(AP.)*

L'enquête de la DST sur un trafic de minuteurs

Révélations sur le passé d'un industriel suisse

LAUSANNE
de notre correspondant

Ce n'est pas la première fois que M. Erwin Egger, l'industriel suisse inculpé à Paris d'infraction à la législation sur les armes et les matériels de guerre, après une enquête de la DST sur un trafic de minuteurs (*le Monde* du 3 et du 4 septembre), fait parler de lui. Il y a deux ans, son nom et celui de son entreprise de mécanique de précision, Decobul SA, avaient déjà été cités dans une affaire d'escroquerie à l'assurance. En juillet 1983, deux plaintes pénales avaient été déposées en Autriche et dans le canton de Fribourg, en Suisse, contre M. Egger et quatre autres personnes après le naufrage, en 1977, au large des îles Maldives, d'un cargo, le *Lucano*.

Selon le quotidien *24 heures* de Lausanne, qui rappelle les faits dans son édition du 4 septembre, ce naufrage qui coûta la vie à six marins avait donné lieu à divers procès civils en Autriche. Le *Lucano* était censé transporter une installation de traitement d'uranium assurée pour plus de 30 millions de francs suisses. Mais le consortium d'assurances autrichien refusa de verser des dédommagements, estimant que la cargo n'avait pas sombré accidentellement et qu'il ne transportait que de la ferraille. A en croire le journal de Lausanne, de faux documents de livraison avaient été établis par l'entreprise de M. Egger et une société boîte-aux-lettres de Lucerne, Zapata SA, créée par un homme d'affaires autrichien, M. Udo Proksch. Propriétaire de la confiserie Demel à Vienne. M. Proksch serait bien introduit auprès de certaines personnalités socialistes autrichiennes.

Jusqu'à présent les enquêtes pénales ouvertes tant en Autriche qu'en Suisse n'ont pas abouti. *« Comme dans l'affaire parisienne,* indique *24 heures, M. Egger proclame sa bonne foi. Il n'aurait été qu'un intermédiaire et aurait véritablement livré une installation de traitement d'uranium à Zapata SA »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● **M. Egger plaide la bonne foi dans l'affaire des minuteurs.** Interrogé par l'AFP, M. Erwin Egger plaide la bonne foi dans l'affaire pour laquelle un juge d'instruction parisien l'a inculpé d'infraction à la législation sur les armes et le matériel de guerre. Il assure avoir reçu commande d'un millier de minuteurs de la part d'une « importante société portugaise de marketing et de vente » que son entreprise, Decobul, dont le siège est à Bulle, près de Fribourg, n'était pas en mesure d'honorer. Il s'est alors adressé à une société parisienne, Danielle Le Gall Distribution, qui devait sous-traiter cette commande et ne lui aurait jamais précisé que ce type d'appareil classé matériel militaire était soumis à autorisation en France.

C'est en se rendant à Paris pour contrôler la marchandise avant de l'expédier vers le Portugal, *via* Genève, qu'il a été arrêté par la DST, puis inculpé et remis en liberté sous contrôle judiciaire.

La tuerie du Sofitel d'Avignon

Une partie de la procédure est annulée par la Cour de cassation

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Jean Ledoux, a annulé, mercredi 3 septembre, l'arrêt de la chambre d'accusation de Nîmes du 23 mai 1986, qui renvoyait devant la cour d'assises de Vaucluse François Arpino, quarante-trois ans, et Gérard Roland, trente-six ans. Les deux hommes sont accusés d'avoir participé à la tuerie de l'hôtel Sofitel d'Avignon, qui avait causé la mort de sept personnes le 5 août 1983.

Cette cassation n'a qu'une faible incidence sur la procédure, et c'est la chambre d'accusation de Lyon qui devra statuer à nouveau sur le renvoi devant la cour d'assises du Vaucluse. Mais la cour, dans son arrêt, rappelle aux magistrats, et indirectement aux policiers et gendarmes, que certaines pratiques sont *contraires au droit.*

Ainsi, quatre jours après les faits, un adjudant de gendarmerie, officier de police judiciaire, avait commis deux experts en armurerie et en balistique qui ont remis leur rapport le 10 octobre 1983 au magistrat instructeur. La cour observe : *« Il n'entre pas dans les pouvoirs d'un officier de police judiciaire agissant sur commission rogatoire d'un juge d'instruction d'ordonner une mesure d'expertise et de désigner des experts. »* La chambre d'accusation de Nîmes aurait dû, estime la cour, constater la nullité de l'expertise.

De même, la juridiction nîmoise aurait dû annuler une autre expertise réalisée par un spécialiste ne figurant pas sur la liste des experts de la cour d'appel et dont la désignation n'était pas expressément motivée. Toutefois, les juges suprêmes précisent que ces irrégularités *« ne sauraient vicier l'ensemble de la procédure »*, et la cour de Lyon pourra statuer sur ces expertises en ordonnant les mesures d'instruction qui pourraient lui paraître nécessaires.

L'un des moyens invoqués dans le pourvoi formé par Arpino pouvait, cependant, conduire à l'anéantissement de la procédure menée depuis septembre 1983. Il s'appuyait sur le délai de quatre jours qui doit être respecté entre la convocation de l'avocat et l'interrogatoire de l'inculpé. En l'occurrence, il manquait quelques heures, et la procédure n'aurait été mise à la disposition du conseil que vingt-quatre heures avant l'interrogatoire au lieu de quarante-huit heures. La cour admet que les conditions de nullité de la procédure sont réunies, mais écarte le moyen de cassation en citant, pour la première fois, les termes d'ailleurs péremptoires de l'article 802 du code de procédure pénale, selon lequel toute juridiction, *« y compris la Cour de cassation »*, ne peut prononcer la nullité que lorsque celle-ci a eu pour effet *« de porter atteinte aux intérêts de la partie qu'elle concerne »*.

Selon la police

L'incendie de l'avenue Gambetta, à Paris est d'origine criminelle

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert une information contre X... à la suite de l'incendie — d'origine criminelle — d'un immeuble du vingtième arrondissement de Paris, dans la nuit du 2 au 3 septembre. Sept personnes, dont deux enfants, ont trouvé la mort dans ce sinistre : deux familles d'origine asiatique et une femme d'une quarantaine d'années, qui s'est jetée par la fenêtre du quatrième étage.

Les enquêteurs de la brigade criminelle ont relevé des traces d'hydrocarbure dans la cage d'escalier, où le feu s'est déclaré. La rapidité de propagation des flammes confirme en outre, estiment-ils, la thèse d'une action criminelle. Aucune piste n'était priviligiée ce jeudi 4 septembre.

Dix-sept personnes, victimes de fractures ou de début d'asphyxie, ont, d'autre part, été hospitalisées après cet incendie, qui est l'un des plus meurtriers que la capitale ait connus depuis dix ans. La mairie de Paris a débloqué des fonds d'urgence pour venir en aide aux sinistrés, qui ont été relogés à l'hôtel.

Vétuste et surpeuplé

Le 26 de l'avenue Gambetta était resté fidèle à ses origines : une sorte d'hôtel. Après sa transformation, il y a plus de quinze ans, en immeuble locatif, les chambres étaient pourtant devenues des *« studios avec salle de bains »*, mais les habitudes n'avaient pas changé. On habitait le 16 ou le 34 comme avant à l'Hôtel du Berry.

Dans cet immeuble, il y avait du passage, beaucoup de passage. Sur les trente-deux studios — huit par étage — deux étaient occupés par les propriétaires. Les autres étaient loués ou sous-loués. On s'entassait à plusieurs dans ces chambres d'une vingtaine de mètres carrés, pour un loyer compris entre 1 000 francs et 1 500 francs. Le bâtiment abritait, ces derniers temps, quatre-vingts personnes au moins : locataires, familles, amis et squatters.

Au 26 de l'avenue Gambetta, *« toute la terre était représentée »*, dit un locataire. Des étrangers — Congolais, Ivoiriens, Vietnamiens, Thaïs — et une proportion pratiquement équivalente de Français, chômeurs ou employés des PTT, comme l'une des victimes, une femme qui s'est jetée du quatrième étage.

Le bâtiment avait eu droit à un toilettage et l'escalier venait d'être recouvert de moquette. Mais la façade commençait à être grignotée par les écailles et les moisissures. Surtout, la sécurité paraissait bien précaire : une seule issue, en tout et pour tout, et un extincteur unique, au rez-de-chaussée.

Bref, l'immeuble était vétuste et surpeuplé, comme sans doute bien d'autres à Paris, mais il possédait aussi ses « histoires », plus nombreuses manifestement qu'ailleurs. Les voisins parlent de *« choses bizarres »*, de *« voitures qui stationnaient, de filles »*... Les policiers du commissariat voisin étaient venus souvent, pour expulser des squatters ou des mauvais payeurs. Il y avait eu des bagarres, des vols. La brigade des stupéfiants avait même dû intervenir en juillet dernier : la chambre 17, dit-on, avait pris l'allure d'un *« repaire de dealers »*. Plusieurs occupants avaient été interpellés.

Est-ce la raison pour laquelle les locataires se sont sentis aussi isolés lorsque l'incendie s'est déclaré ? On ne s'est pas beaucoup dérangé, semble-t-il, de l'autre côté de l'avenue Gambetta, pour venir en aide aux sinistrés avant l'arrivée des pompiers. *« Aucune lumière ne s'est allumée, en face, malgré nos cris »*, raconte une jeune occupante du premier étage.

Les flammes ont été aspirées dans la cage d'escalier en colimaçon comme dans un conduit de cheminée. Pris de panique, les locataires ont essayé de se laisser glisser le long des gouttières ou de s'accrocher aux branches d'un arbre, pourtant éloigné.

Mercredi matin, les plafonds calcinés ici ou là témoignaient des caprices d'un feu qui avait ravagé certains appartements en épargnant le voisin du dessous. Un tissu indien, corde de fortune, pendait toujours du deuxième étage. En dessous, une fenêtre béante laissait entrevoir une affiche : une carte d'Anatolie, surplombée d'un drapeau turc.

Avant même de savoir que la brigade criminelle avait été dépêchée sur les lieux, les riverains se déclaraient convaincus que l'incendie n'était sûrement pas accidentel. N'importe qui pouvait pénétrer dans cet ancien hôtel, qui n'était pas fermé la nuit. Dans ce quartier très mélangé, personne n'évoquait l'hypothèse d'un acte raciste. Certains commerçants imaginaient plutôt *« un règlement de comptes entre drogués »* ou une vengance des squatters expulsés. La gérante du syndic, Mme Bernadette André, se demandait si quelques *« inconscients »* ne s'étaient pas livrés à une sorte de *« jeu »* qui les aurait dépassés. Pour leur part, les policiers s'efforçaient de reconstituer la liste des occupants de cet immeuble où les noms inscrits sur les boîtes aux lettres ne correspondaient pas toujours à ceux des véritables locataires.

CORINE LESNES.

Affrontements entre communautés à Marseille

La vengeance du Gitan

MARSEILLE
de notre correspondant

Le meurtre d'un jeune Maghrébin, Djilali Bouherzouya, vingt-cinq ans, poignardé mercredi matin 2 septembre par Joseph Santiago, un Gitan de soixante-et-un ans, a provoqué de violents affrontements interraciaux entre membres des communautés gitane et maghrébine de la cité La Paternelle située dans les quartiers nord de Marseille.

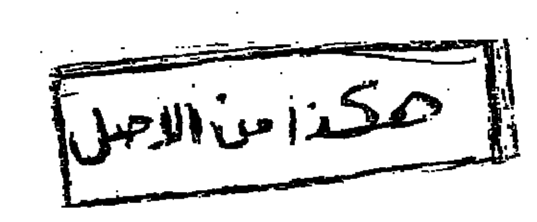
Atteint dans la région du cœur par un coup de couteau porté par Joseph Santiago tandis que le fils de ce dernier ceinturait la victime, Djilali Bouherzouya devait décéder presque aussitôt.

C'est un contentieux remontant à quatre ans qui semble être à l'origine de ce meutre. Le jeune Maghrébin aurait renversé accidentellement avec sa voiture l'un des fils Santiago. Le clan avait estimé qu'il ne s'agissait pas d'un accident. Toute la famille avait, depuis lors, déménagé pour s'installer à Martigues, et il semble que le père et le fils soient revenus à La Paternelle pour tuer Bouherzouya.

Aussitôt connu, cet assassinat a mis la communauté maghrébine de la cité en effervescence. Des bandes de jeunes ont déferlé sur le « quartier » gitan brisant et renversant des véhicules. Les Gitans restés sur place ont dû fuir devant la violence qui tournait à l'émeute.

Des forces de police importantes ont été dépêchées sur place. Elles ont eu le plus grand mal à ramener le calme. Toute la journée de mercredi et durant la nuit, les forces de l'ordre sont restées sur les lieux, car on craint de nouvelles violences.

JEAN CONTRUCCI.



16 – *L'enchanteur,* une œuvre inédite de Vladimir Nabokov

Le Monde
DES LIVRES

LA RENTREE ROMANESQUE

Ne tirez pas sur le critique !

Les critiques littéraires sont, parfois dénigrés par les lecteurs et les auteurs. Hector Bianciotti se fait leur avocat.

« *QUAND la critique se trouve par la force des choses en suspens, quand les livres défilent comme une procession d'animaux dans une baraque de tir et que le critique n'a qu'une seconde pour charger, viser, tirer, bien pardonnable s'il prend un lapin pour un tigre, un aigle pour une volaille, ou manque son but et perd son coup contre quelque paisible vache qui paît dans le champ voisin...* »

Ces mots parodiques, caricaturaux, Virginia Woolf a dû les écrire lors d'une rentrée littéraire, l'ironique indulgence dont elle témoigne à l'égard de ce tireur maladroit, le critique, n'étant que la prudence de la romancière, également éditeur, et exerçant de surcroît le métier de «chasseur» dans les pages du *Times.* Quelles réflexions, quelles métaphores guerrières, ne lui auraient pas suggérées nos rentrées littéraires de septembre !

Certes, on ne retiendra pas de son propos la feinte indulgence à notre endroit, mais le mordant des traits. En réalité, elle ne manque pas à la tradition, si universellement partagée, de dénigrer la critique : il suffit de consulter à ce sujet les dictionnaires de citations pour constater que critique et critiques ont droit à au moins autant de place que l'amour, la pensée, la poésie ou Dieu lui-même, et que la plupart des citations qui les prennent pour cibles pourraient servir à illustrer un « Art de l'injure » à leur propos. Or il est vrai qu'un pareil florilège pourrait aussi bien être glané parmi les jugements critiques de tous les temps, puisque certains ont fini par faire partie de l'histoire littéraire, en raison sans doute du méchant plaisir qu'ils dispensent, et, surtout, parce qu'un mot ingénieux n'a pas besoin d'être justifié.

HECTOR BIANCIOTTI.

(*Lire la suite page 16.*)

Jean Jardin, l'homme de l'ombre

Un défi de Pierre Assouline : éclairer le visage de cette « éminence grise » le père du romancier Pascal Jardin, et le bras droit de Pierre Laval.



CAGNAT.

POUR Pierre Assouline, écrire une biographie, c'est toujours relever un défi. Qu'il s'agisse de démêler l'écheveau de mythes et de légendes qui entouraient la carrière et le personnage de Marcel Dassault, ou d'écrire la vie de Gaston Gallimard sans avoir accès aux archives de la NRF ni aux témoignages de la famille Gallimard, Assouline aime flirter avec l'impossible. Sa biographie de Jean Jardin, *Une éminence grise,* obéit à ce même goût aventureux : éclairer le visage d'un homme qui avait fait de l'ombre le principe même de sa vie.

Ce défi en entraîne un autre, lancé cette fois en direction des lecteurs : est-il possible d'intéresser un vaste public à l'existence d'un homme qu'il ne connaît pas ?

Jeux doubles ou triples

Le nom de Jean Jardin ne figure ni dans les dictionnaires ni dans les manuels d'histoire. Le serait-il que sa notice biographique ne le sortirait guère de la grisaille : « Jean Jardin (Bernay, 1904-Paris, 1976). Fonctionnaire français. Après avoir commencé sa carrière à la SNCF, il fut chef de cabinet de Pierre Laval, de mai 1942 à octobre 1943, puis chargé d'affaires du gouvernement de Vichy à Berne. A la Libération, il entreprend une double carrière d'homme d'affaires et de conseiller politique occulte. Son fils, le romancier Pascal Jardin, a évoqué sa figure dans un très joli livre de souvenirs : *le Nain jaune.* » Et pourtant, Jean Jardin fut sans aucun doute un personnage-clé de la vie politique française de 1940 jusqu'à sa mort, un homme dont l'influence privée sur notre vie publique a survécu aux changements de régime, aux républiques et à la valse des hommes d'Etat. Une permanence dans l'obscurité.

Le pouvoir d'une éminence grise repose évidemment sur des qualités particulières : Jean Jardin était un homme affable, ouvert, prompt à se faire des amis et assez sûr pour les conserver. Habile, évidemment, souple, sans aucun doute, loyal au-delà de toutes les contorsions dialectiques. Une mémoire exceptionnelle, un sens exacerbé de l'opportunité, une sorte de grâce qui lui permet de réunir les contraires, le goût du secret et la séduction du charme.

Mais tous ces dons réunis ne suffisent pas à expliquer le pouvoir dont a joui si longtemps Jean Jardin. Pour que l'ombre prenne une place aussi grande, il faut nécessairement que quelque chose soit vicié dans la lumière. Pour que les hommes d'intrigue et de manipulation puissent donner la pleine dimension de leurs talents, il faut bien que quelque chose soit pourri dans le corps politique.

A cet égard, la description que fait Pierre Assouline du milieu vichyssois est tout à fait remarquable. On se croirait plongé dans un roman de Modiano. Ce ne sont que jeux doubles ou triples, personnages fantômes, sales petits secrets, complots imbéciles, haines stériles, ambitions dérisoires, ballets d'illusions. Au milieu de cette cour de diplomates évanescents, de ministres blafards et d'idéologues appointés par les fonds secrets, Jean Jardin, c'est vrai, fait belle figure. Il sert l'Etat et il sert Laval, même quand il n'y croit plus, même quand il n'est plus d'accord avec la politique que mène « son » chef du gouvernement. Par fidélité, dit Pierre Assouline. Et tout en favorisant discrètement les actions de quelques hommes de la Résistance – ce qui n'était pas, selon lui, de la duplicité.

Artiste du flou

Pourtant, sur ce dernier point, le lecteur a le droit d'être moins convaincu que le biographe ne paraît l'être. Certes, Pierre Assouline ne cherche en aucune manière à réhabiliter Jardin le Vichyssois, qui a tout de même soutenu jusqu'au bout la politique de Laval dans ce qu'elle avait de plus funeste, mais la sympathie qu'il éprouve finalement pour son modèle lui fait parfois passer un peu facilement par profits et pertes des attitudes politiques de Jardin qu'aucune fidélité ne saurait excuser.

Il n'y avait certes pas d'un côté les bons résistants et de l'autre les méchants collaborationnistes ; dans une période si troublée, les frontières sont infiniment plus subtiles. Mais à répéter cette évidence, on risque parfois de ne plus distinguer du tout de frontière. Surtout lorsqu'il s'agit de Jean Jardin, grand artiste du flou.

PIERRE LEPAPE.

★ UNE ÉMINENCE GRISE, de Pierre Assouline, Balland, 380 p., 119 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Grotius, de Rafaël Pividal ; *Monsieur,* de Jean-Philippe Toussaint

Quidams de charme

LES livres drôles se font rares. *C'est logique :* pour exister, l'écrivain doit jouer de la paillette, ce qui le condamne au « je » grandiose – cet ennui – et finalement au banal, tant se ressemblent les moyens d'accrocher la lumière. La cocasserie, il faut la chercher désormais du côté des auteurs dégagés de la course au soleil ; et la liberté, chez les personnages anonymes, forts de leur résignation à la grisaille. Voici *deux quidams de charme,* juré !

De Pividal, on connaît l'humour têtu. En vingt ans et quatorze soties, ce prof au masque de *bûcheron* taille à la hache dans nos idées reçues : *la Maison de l'écriture, Pays sages, la Montagne fêlée.* Ses collègues intellectuels en prennent pour leur grade. C'est encore le cas avec *Grotius,* satire étincelante et affectueuse de la gent universitaire depuis que celle-ci doute de son rôle dans la société. Le savoir érudit, quand élèves et éditeurs s'en moquent éperdument, qu'est-ce, sinon une manie *saugrenue,* un gage d'inadaptation ?

Louis Guilloux l'observait déjà, dans *le Sang noir,* avec son *fameux* Cripure, humaniste *rendu difforme et ridicule par* la Grande Guerre. Grotius rappelle Cripure, en moins pathétique, les barricades de 68 ayant porté au credo universitaire un *coup* moins rude que les tranchées de 1914.

GROTIUS est né en 1943, de parents inconnus. Fils d'Allemand, de résistant, de pute ? Juif ? Lointain descendant ou réincarnation du diplomate hollandais auteur du *Droit de guerre et de paix* (1583-1645) ? C'est *l'ennui,* avec les dingos de bibliothèques qui ont tout lu et tout retenu : ils mentent comme ils respirent. Enfin : ils sèment le *doute, l'exquise perplexité.*

La rage de lire a au moins cet avantage qu'elle favorise – encore – aux *examens. Grotius passe sans peine* licence *et* agrégation d'histoire. La Fondation Thiers l'héberge, et le ministère des *anciens combattants, sans lui révéler sa naissance, lui* lègue, à sa majorité, un pavillon à Asnières.

Notre homme est triste par nature, et gai par culture. D'une gaieté qui reste sombre : son amour de l'écrit ne va pas sans aigreur compliquée. Il considère l'écrivain à peu près comme un *patron ses ouvriers.* Maniaque du second degré et des fiches, il en tire de l'agacement envers les auteurs étudiés, et envers lui-même. *L'actualité lui inspire* la même curiosité intense et lasse.

Sous les allégories sucrées de la Sorbonne, dans la pénombre verte de l'amphithéâtre Richelieu, Grotius dormait, les professeurs se contentant de réciter leurs travaux, connus de lui. Une exception dans son cordial mépris : son patron de DES, *autodidacte* ancien *facteur,* sous la barbe duquel il est *aisé de reconnaître le Vinci de Maubert, Gaston Bachelard, dont* à sa mort, Grotius répandra les cendres en forêt de Saint-Cloud...

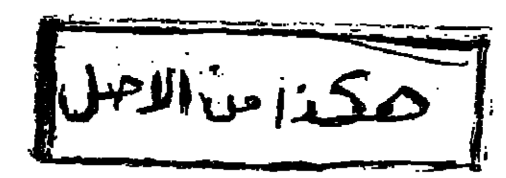
ON dit que les bibliothèques portent aux sens ; il se peut aussi qu'elles développent, en amour, certaine lenteur distraite. Grotius met plusieurs trimestres à déclarer sa flamme à sa voisine d'amphi, une hispanisante de Passy nommée Césarine Jimenez. On est mal assuré de ce qu'il lui *trouve,* tant *sa surinformation* en tout, et de *préférence* hors programme, le rend impatienté, revêche. Imagine-t-on Bouyard et Pécuchet *amoureux ? Comme ses devanciers en encyclopédisme* tatillon, Grotius a troqué l'appétit de vivre contre la faim, sans fin, de connaissance.

Les « événements » de 68 vont secouer cette torpeur. Césarine se découvre anarchiste, sans toutefois refuser un dîner d'amoureux à la Closerie des Lilas. Le père Jimenez se révèle être concierge, à Passy, et non « ingénieur ». Il raconte indéfiniment *la guerre civile,* et croit connaître le secret de la matière. A la Sorbonne, la logomachie bat son plein. Les sornettes pleuvent, *sur les façons de révolutionner le monde et l'histoire. Un* normalien catholique, atteint d'éjaculation précoce et de casuistique à retardement, *cueille la virginité de Césarine, tandis que* Grotius est affecté à la garde nocturne d'une salle de professeurs... et s'endort sur Hérodote !

MALGRÉ les votes massifs en sens contraire, les concours ont lieu. Notre puits de science est reçu quatorzième à l'agrégation d'histoire, grâce à ses dissertations sur Troie, la Corse et la quatrième croisade. Abandonnant le pavillon d'Asnières à des squatters saoulés de paroles ineptes, Grotius va enseigner à Rouen, et Césarine, « capésienne », au Havre : comme Sartre et Beauvoir, ou presque, et le mariage en plus.

Leurs vacances, elles, manquent de fantaisie existentialiste : *caravaning à Collioure, avec les parents Jimenez. Grotius* laisse gagner le père aux échecs et lit Spinoza en cachette. Au lycée, non plus, il ne sait pas se lier, il en sait trop pour verser, comme ses collègues et son épouse, dans la folie post-soixante-huitarde du « psi », des parlotes et des « expériences » vaseuses. Dans la villa que le ménage occupe à Sainte-Adresse, il laisse s'étaler le confusionnisme, la permissivité et le snobisme *créatif des « intellos »* locaux. *Césarine, elle, donne* à plein là-dedans, au point de prêter du génie, et son corps, à un stupide retoucheur de photos de nus.

(*Lire la suite page 15.*)



LA VIE LITTÉRAIRE

Le paradis perdu d'Anna Schüler

« Seule et perdue ». C'est dans ces termes qu'une *Anthologie de poésie allemande* (1) présente quelques poèmes d'Else Lasker Schüler, poétesse expressionniste dont Jacqueline Bénédict s'est inspirée pour *son premier roman, la Seconde Vie d'Anna Schüler.* Universitaire plus que sérieuse, Nelly, héroïne du roman, entreprend la biographie impossible d'Anna Schüler. Renonstruire une vie à partir de ce que l'on *ne connaît pas — documents imparfaits,* photos jaunies — la fascine.

La personnalité d'Anna Schüler, prise entre la peur et le désir de l'exil, est un matériau idéal pour la biographe. La suivre dans le Berlin des années 30, relater les premiers incidents du nazisme dissimule à peine une nostalgie permanente : *« Je ne cesse de me référer à un avant mythique, à un paradis perdu »,* dit Anna Schüler, qui, malgré son appartenance à la bohème berlinoise, serait plus proche de l'Allemagne romantique de Hölderlin et de Caspar David Friedrich par son goût du travestissement mythologique, *du rêve, de la douleur.*

Virtuose de la construction, Jacqueline Bénédict brasse toutes les formes du récit, depuis une correspondance intermittente jusqu'aux témoignages des amis d'Anna Schüler. Les moments ne sont pas rares où l'on ne sait plus qui parle. Parfois même, l'écriture confine à l'aphorisme. Il semble que ce soit, pour ce livre aux couleurs sombres, la meilleure traduction du pessimisme d'Anna Schüler.

MANUEL CARCASSONE.

★ LA SECONDE VIE D'ANNA SCHULER, de Jacqueline Bénédict, Albin Michel, 256 p., 89 F.

(1) Else L. Schüler 1869-1945, *Wege der deutschen Literatur,* éditeur Ullsteim Buch.

Ludd : de l'émeute à l'édition

De 1811 à 1826, les ouvriers anglais du textile se soulevèrent contre la misère qui les étreignait et ils entreprirent de briser les machines et les métiers à tisser qui symbolisaient leur asservissement. Ned Ludd, un personnage que les historiens britanniques pensent imaginaire, inspirait leur action du fond de la forêt de Sherwood, l'ancien fief de Robin des Bois.

Aujourd'hui, à Paris, une jeune maison d'édition perpétue le souvenir de ces émeutiers en publiant des livres sous le label de Ludd. Marc Tomsin et Christiane Chambaud, qui *animent cette maison, n'ont aucune* difficulté à expliquer le lien qu'ils *établissent entre l'émeute et l'édition :*

« Ludd, disent-ils, *représente pour nous la rencontre entre l'imaginaire et la révolte. C'est un nom bref. Une griffe. Et puis, on ne peut s'empêcher de penser à jeu, à ludique. Notre première publication,* la Boîte de Pandore, *de Karl Kraus, s'est un peu imposée d'elle-même, car, derrière l'acidité de cet écrivain, il y a le mythe de l'espérance. Ce texte, de plus, contredit la légendaire misogynie de Kraus puisqu'il y met à nu sa nostalgie d'une femme plus libre que l'homme. »*

« Rien n'est à meilleur marché que l'indignation morale », proclamait le polémiste viennois dans un *discours prononcé* au Trianon Theater de Vienne, lors d'une représentation de *Lulu,* de son ami Frank Wedekind, dont quelques poèmes *d'une mélancolie douloureuse* complètent le présent volume.

Autre iconoclaste de la littérature allemande : Oskar Panizza, dont Ludd publie *Psychopathia criminalis,* jusqu'alors inédit en français. L'auteur du *Concile d'amour* y met son savoir d'encyclopédiste et sa connaissance de l'histoire des religions et des hérésies au service d'un anticléricalisme viscéral.

Au programme de Ludd pour les mois à venir : des textes inédits de Georges Henein sur Jacques Vaché, André Breton, Frédéric Nietzsche, etc., réunis dans un volume avec des écrits du peintre égyptien Ramsès Younaen ; une collection d'art intitulée « Autoportraits » ; et un essai de Véronique Donnat sur les transformations, dans tous les arts, du personnage de Lulu.

PIERRE DRACHLINE.

★ *LA BOITE DE PANDORE,* de Karl Kraus, suivie de *Confession et autres poèmes,* de Frank Wedekind, traduit de l'allemand par Pierre Gallissaires, *Ludd* (84, rue Botzaris, 75019 Paris), 60 p., 42 F.

★ PSYCHOPATHIA CRIMINALIS, d'Oskar Panizza, traduit de l'allemand par Pierre Gallissaires, chez le même éditeur, 92 p., 70 F.

1 800 écrivains irlandais

L'Irlande a vu naître sur son sol *nombre d'écrivains au cours de* l'histoire : romanciers, dramaturges, poètes, philosophes, essayistes. Anne Brady et Brian Cleeve ont voulu rendre compte de la richesse de cet héritage dans une anthologie de la littérature irlandaise. *A Biographical dictionary of Irish Writers* est une nouvelle édition enrichie du *Dictionary of Irish Writers.* Ce travail répertorie plus de mille huit cents auteurs du temps de saint Patrick jusqu'à *nos jours.* Pour chacun d'entre eux, célèbres ou moins célèbres, l'étude rassemble leurs principales œuvres, une courte bibliographie ainsi que quelques notes critiques. Pour la clarté et la cohérence de ce dictionnaire, deux parties séparent les auteurs de langue anglaise de ceux de langue irlandaise ou latine.

Cette étude, qui s'adresse à ceux *qui s'intéressent,* pour leur travail ou par goût, à la littérature irlan*daise, est en vente dans les bonnes* librairies anglaises de Paris et particulièrement chez *Shakespeare and* Cº, rue de la Bûcherie.

SANDRINE TREINER.

★ A BIOGRAPHICAL DICTIONARY OF IRISH WRITERS, de Anne M. Brady et Brian Cleeve, The Lilliput Presse, Gigginstown, Mullingar, Co. Westmeath, Ireland.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

● Alan Forrest, : *la Révolution française et les Pauvres.* — *indigents, mendiants, vagabonds et* autres, la pauvreté sous la Révolution connaissait *toutes les étiquettes.* Avec le *soin qui est celui* des historiens anglais, Alan Forrest analyse l'impact *social de la Révolution française sur* les pauvres. (Librairie académique Perrin, traduit de l'anglais *par Marie-Alix Revellat,* 265 p., 135 F.)

● Marguerite Lecat, Jacqueline Caroulle : *la Belle Epoque des aéroplanes.* — *Il manquait* à la collection « Si 1900 m'était conté... », un hommage *aux pionniers de l'aviation. C'est désormais* chose faite avec l'histoire de Gaston et René Caudron, *deux agriculteurs picards* qui ont choisi la voie des airs. (France-Empire, 171 p., 75 F.)

● Jean Elleinstein : *Goliath contre Goliath.* — Comment s'entendent les Deux Grands ? L'historien *Jean Elleinstein aborde « la » question avec* la publication du premier tome d'une histoire des re*lations américano-soviétiques. Suivra l'Enfance des Grands,* de 1941 à 1949. (Fayard, 547 p., 125 F.)

ROMANS

● *Danièle-Calvo—Platero Olympias, mère d'Alexandre.* — Avide de puissance et de gloire, ne *reculant devant aucun crime,* Olympias était la mère d'Alexandre le Grand. Danièle Calvo-Platero lui *consacre, dans la collection* « L'amour et la gloire », des pages méritées. (Robert Laffont, 320 pages, 79 F.)

● Len Deighton : *Adieu Mickey Mouse.* — Pendant l'hiver 1943, tandis qu'en Angleterre tout va de mal en pis, un contingent de soldats américains débarque sur l'île. Plus que jamais les divergences entre les cousins sont flagrantes. Deux *jeunes Anglaises tombent amoureuses de deux sé*duisants Américains, dont le lieutenant Mickey Mouse. *Pourtant la guerre continue.* (Julliard, 368 pages, 95 F.)

THÉATRE

● ARRABAL : *Théâtre XVI.* — *Ce recueil rassemble trois textes du dramaturge : Bréviaire d'amour d'un haltérophile, la Charge des centaures* et *Apocalyptuca.* En postface, un long essai critique de Luce Moreau-Arrabal : *Rôle des sécrétions et excrétions dans le théâtre d'Arrabal.* (Christian Bourgois, 256 pages, 60 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● Georges May : *les Mille et Une Nuits,* d'Antoine Galland. — *La traduction qu'Antoine Galland* fit au dix-huitième siècle des *Mille et Une Nuits* lança la mode de l'Orient. Georges May, dans cette étude critique, déplore le silence qui s'est fait autour du traducteur, et répare cette erreur. (PUF ; 247 p., 135 F.)

SOCIOLOGIE

● Charles Meyer : *Histoire de la femme chinoise.* — *La femme chinoise n'est pas aussi dis*crète qu'on le croit. Son rôle social, sa place dans *les institutions, son influence politique sont étudiés* avec délectation par Charles Meyer. (Lattès ; 303 p., 120 F.)

CHRONIQUES

● Jean Dutourd : *le Spectre de la rose.* — D'un bout de l'année à l'autre, Jean Dutourd se faisait, dans *France-Soir,* l'observateur de la vie politique. Il vient de quitter *France-Soir.* Mais ses chroniques de la dernière année sont réunies dans un nouveau volume. (Flammarion ; 296 p., 79 F.)

● Alain Schifres : *Ceux qui savent de quoi je parle comprendront ce que je veux dire.* — Alain Schifres fait la distinction entre le journalisme de curiosité et celui de complicité : avec ce livre qui regroupe des articles parus de 1981 à 1985, le lecteur est prié d'être complice... (Laffont/Pauvert ; 336 p., 89 F.)

MEDIAS

● Philippe Balland et Danielle Messager : *l'Envers du décor.* — Une enquête sur les coulisses *de la télévision par deux journalistes de Radio-France.* Les auteurs ont rassemblé une importante *documentation sur tous les rouages du petit* écran : des journaux télévisés et émissions à *succès, jusqu'aux apparitions des speakerines.* Sans oublier quelques pages savoureuses sur les « phénomènes » Chancel, Sabatier, *Drucker* et autres Jacques Martin. (Balland ; 304 p., 89 F.)

LOISIRS

● Christina Dodwell : *Petit manuel du parfait explorateur.* — On ne se perdra plus dans la brousse, ni même dans les forêts européennes ; Christina Dodwell saura renseigner les explorateurs en herbe et les plus chevronnés avec ses recettes *de survie.* Prière de la lire avant de partir. (Albin Michel, traduit de l'anglais par Caroline Rivollier ; 304 p., 95 F.)

● CORRESPONDANCE

Un certain Roger Pons

Une lettre d'Etienne Borne.

Dans son feuilleton du 24 juillet, Bertrand Poirot-Delpech se demandait si le Pons évoqué dans les lettres d'Alain-Fournier, reçu rue d'Ulm en 1907, était le même que son professeur de khâgne, à Louis-le-Grand, après la guerre. Plusieurs lecteurs nous ont indiqué qu'il n'en était rien et ont rendu hommage à Roger Pons, né en 1905 et mort en 1961. M. Etienne Borne, philosophe, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, nous écrit à ce sujet :

Pour ses élèves, et même pour ceux d'entre eux qui ont fait carrière dans le siècle, Roger Pons, plus qu'un professeur, fut un initiateur et un maître. Chaleureusement intelligent, il admirait à plein cœur, et il avait l'art, ou plutôt le génie, de faire partager son admiration. Il apprenait à lire les textes, et c'était une prodigieuse re-création. Il tenait non seulement *Polyeucte* et *le Père Goriot,* mais aussi bien *la Porte étroite, le Soulier de satin* ou *le Grand Meaulnes* pour des chefs-d'œuvre absolus. Mais, pour la nouvelle critique, il ne saurait y avoir ni *chef-d'œuvre ni absolu.*

Professeur de lettres, Roger Pons était l'antithèse de l'homme de lettres. Il a beaucoup parlé, beaucoup écrit, entretenu une vaste correspondance, sans avoir le temps de rassembler le tout en une œuvre ; il reste que ses textes sur l'amour et la paternité sont des *morceaux d'anthologie. Roger Pons* a été aussi pendant dix ans la tête *pensante et agissante de cette* Paroisse universitaire qui, en maintenant *avec un certain éclat une* double fidélité, de style péguyste, à l'Eglise et à l'Université, a tracé en notre histoire un si profond et fertile sillon.

Dans les dernières années de sa vie, Roger Pons fut inspecteur général de ce qu'on appelait alors, non sans de justes raisons, l'instruction publique. Un inspecteur passe dans les classes fugitivement et sans espoir de retour pour les élèves avec lesquels il peut, d'aventure, *avoir un contact vivant. Roger Pons* faisait ce métier en Algérie, au plus *noir de l'affreuse guerre. Il s'en* allait, lorsqu'un garçon algérien lui *prit la main en lui disant : « Toi, tu restes... »*

● EN BREF

● Le PREMIER FESTIVAL DE POÉSIE DU HAUT-ALLIER se déroulera les 6, 7 et 8 septembre 1986 dans trois lieux différents. Les participants liront les œuvres des grands poètes ou leurs propres textes. Pour tous renseignements, téléphoner au (71) 05-41-41.

● Le jury du ONZIÈME PRIX LITTÉRAIRE DU FESTIVAL DU FILM AMÉRICAIN DE DEAUVILLE a sélectionné trois romans : *les Sorciers d'Eastwick* de John Updike, *Différentes Saisons* de Stephen King et *la Classe* d'Eric Segal. Une somme de 10 000 F sera offerte à l'un des trois auteurs, le mardi 8 septembre, par Lucien Barrière, président de la société des hôtels et du casino de Deauville.

● La BIENNALE INTERNATIONALE DE POÉSIE, fondée en septembre 1952 à la suite des « Rencontres européennes de poésie », fêtera son trente-cinquième anniversaire au Palais des congrès de Liège (Belgique) sous la présidence de Léopold Sedar Senghor et d'Eugène Ionesco, du jeudi 11 au lundi 15 septembre. Le Grand Prix des Biennales internationales de poésie, doté de 10 000 francs, sera décerné (renseignements : secrétariat des biennales, 5, bd de l'Impératrice, 1000 Bruxelles).

● A l'occasion du double CENTENAIRE DE FRANCIS CARCO ET ROLAND DORGELÈS, l'Académie Goncourt, la Société des gens de lettres et les éditions Albin-Michel organisent une commémoration et une soirée spectacle à Montmartre le 22 septembre. Y participeront notamment Jean Marais et Cora Vaucaire.

● Critique littéraire et analyste des idées politiques, ALBERT THIBAUDET (1874-1936) naquit et vécut une partie de sa vie à Tournus, en Bourgogne. A l'occasion du cinquantenaire de sa mort, la municipalité lui rend hommage en organisant, du 18 septembre au 5 octobre, plusieurs rencontres autour de son œuvre. (Pour tous renseignements, s'adresser au comité Albert-Thibaudet, BP 36, 71700 Tournus, tél. : 85-51-13-89.)

● La première FÊTE DU LIVRE DE SAINT-ETIENNE aura lieu les 17, 18 et 19 octobre 1986 dans la ville même, place de l'Hôtel-de-Ville. Jean Guitton, Charles Exbrayat et Maurice Denuzière en seront les parrains littéraires. Accès libre et gratuit.

● A l'occasion du trentième anniversaire de la parution de *Portrait du colonisé,* et de sa réédition par les éditions Gallimard, un colloque sera organisé, le 18 novembre 1986, à l'Académie diplomatique internationale à Paris, autour de ce livre et sur l'ensemble de l'œuvre d'ALBERT MEMMI. Les personnes intéressées par cette manifestation sont priées de communiquer leurs nom et adresse au comité d'organisation pour le colloque Albert Memmi, Editions Gallimard, 5, rue Sébastien-Bottin, 75007 Paris.

● La SOCIÉTÉ DES POÈTES FRANÇAIS a récemment renouvelé son bureau : présidente d'honneur, Marthe-Claire Fleury-Bonnetti ; président : Jacques Raphaël-Leygues ; secrétaire générale : Françoise des Varennes.

● LE MONDE COPTE, *« revue trimestrielle de la culture copte »,* créée il y a dix ans par Pierre de Bogdanoff, avec notamment le parrainage de Léopold Senghor, lance un appel à ses lecteurs. A la suite de la maladie de son fondateur et de l'espacement de sa parution, est en question l'existence même de la seule publication française traitant exclusivement de la culture littéraire, religieuse et historique, des vingt-deux millions de chrétiens d'Egypte, du Soudan et d'Ethiopie. L'appel, signé par Achraf Sadek, rédacteur en chef (19, rue Le-Sueur, 87000 Limoges), vise à la création d'un « comité de soutien » comprenant en principe toutes les personnes acceptant de verser une contribution pour la relance de la revue.

● JEUNESSE

Enfantillages de la Belle Epoque

Les livres qui forment le fond de la culture des peuples ne font pas *forcément partie de la grande encyclopédie du savoir universel,* et l'on est toujours stupéfait d'apprendre l'importance que purent avoir sur *des vies d'écrivain (ou des vies d'homme tout court)* des personnages comme Bécassine, Humpty Dumpty, Pippi l'abominable petite *Suédoise d'Astrid Lindgren,* Baba Yaga *la sorcière des forêts russes,* Sophie née Rostopchine, le Golliwog cher au petit Nabokov (« poupée grotesque *en étoffe, noir comme du charbon, vêtu d'une* redingote... »), Winnie the Pooh, Struwelpeter l'Ebouriffé, Babar et la petite marchande d'allumettes...

De l'Italie, Pinocchio — aujourd'hui centenaire — avait déjà abondamment franchi les frontières (et Walt Disney y avait largement contribué), *mais* Jean-Pierre Sicre, aux Editions Phébus, a eu la bonne idée de nous faire connaître Gian Burrasca (Jean la Bourrasque) *librement et drôlement* rebaptisé Giannino furioso (et l'Arioste n'en saura rien).

Il vaut mieux naturellement être italien pour goûter tout le charme délibérément « mal élevé » et rétro de ce *Journal d'un fripon* écrit à la Belle Epoque — il a été commencé en 1907 — dans une Italie où l'éducation était dirigée par l'Eglise et où Maria Montessori venait, justement, la même année, d'ouvrir à Rome une école pour donner aux enfants l'apprentissage de la liberté et — pourquoi pas ? — de l'insolence nécessaire...

La traduction française risque bien de donner une seconde vie à ce Giannino que son auteur, Vamba, de son vrai nom Luigi Bertelli, avait inventé pour *les jeunes lecteurs du Giornalino della Domenica,* le journal qu'il avait fondé en 1906 et auquel collaborèrent parfois *Pirandello et D'Annunzio... « Il aura réussi au-delà de ses espérances, car si Giannino a fait les délices de trois générations de petits Italiens, il aura surtout réussi, après un temps de purgatoire, à conquérir les « grands »,* prévient l'éditeur.

« Settembre 20, Mercoledi, 1897. » Giannino commence ainsi son journal, le jour de ses neuf ans, en recopiant cette page de calendrier *« parce qu'elle indique non seulement le jour de l'entrée des troupes italiennes à Rome, mais aussi celui de ma naissance. »* Pendant six mois, il va noter au jour le jour, dans le beau cahier vert offert par sa maman, tout ce qu'il pense et tout ce qu'il fait, de belles pensées et de belles réflexions ; mais, puisqu'il manque d'inspiration, il commence tranquillement par recopier le journal de sa grande sœur... ce qui va



Illustration de Gerda Müller

faire échouer le mariage qui se préparait avec un « type vieux, laid, énorme et tout rouge »...

Le journal de Giannino, c'est un répertoire assez complet de toutes les bêtises qu'on peut faire à neuf ans, ou avant : le ton vieillot et suranné supprime délibérément le réalisme pour mieux rêver à tous les interdits des « friponneries » de bon petit diable : une anguille qu'on glisse dans un corsage, la dame qu'on accuse de kleptomanie, la soupe qu'on rend immangeable, etc. Des enfantillages qui sont, à leur échelle, des drames quotidiens. *Papa fait un sermon « carabiné », répète à son fils qu'il sera la « ruine de la famille »,* le traite de *« misérable », de « petit fripon ». « Les petits ont toujours tort avec les grands, surtout quand ils ont raison »,* constate notre jeune héros qui *s'adonne avec délectation au déboulonnage des adultes, de leurs* « bonnes manières » et de leur politique.

On rit gentiment à ce jeu de massacre début de siècle, où, enfin, les petits ont toujours raison. A lire à haute voix à petites doses, pour *faire savoir aux enfants* que leurs grands-pères aussi ont été petits.

N. Z.

★ GIANNINO FURIOSO OU LE JOURNAL D'UN FRIPON, de Vamba, texte français de Nicolas Cazelles, Phébus, 324 pages, 98 F. (Pour ceux qui savent très bien lire, adultes ou enfants.)

● PHILOSOPHIE

Foucault, Deleuze et la pensée du dehors

(Suite de la première page.)

Trois axes peuvent donner l'illusion de résumer ce livre diaboliquement intelligent : le savoir, le pouvoir, le soi. Voilà autour de quoi, en avançant dans la pensée, Foucault a rôdé.

Le savoir, ce n'est pas la science, ni l'ensemble des connaissances au sens usuel du terme. Par ce vieux mot, le philosophe désigne un « nouveau concept » : l'agencement de ce qu'une époque peut dire (ses énoncés) et voir (ses évidences). Foucault, souligne Deleuze, « *n'a jamais eu de problème concernant les rapports de la science et de la littérature, ou de l'imaginaire et du scientifique, ou du su et du vécu, parce que la conception du savoir imprégnait et mobilisait tous les seuils* ».

Kant et les prisons

Cette conception est purement positiviste ou pragmatique : il n'y a rien « avant » le savoir (par lui se distribue ce *qu'on dit* comme ce qu'on voit). Rien de virtuel, de latent, d'antérieur, d'enfoui. Pas de secret : « *Chaque formation historique voit et fait voir tout ce qu'elle peut, en fonction de ces conditions de visibilité, comme elle dit tout ce qu'elle peut, en fonction de ces conditions d'énoncé.* »

S'« il y a » du savoir, c'est à partir de deux éléments purs, qui, bien sûr, ne sont jamais accessibles dans leur pureté : un « être-langage », grand murmure impersonnel où se découpent les énoncés, un « être-lumière » où se constituent des visibilités.

Les énoncés ne sont pas des phrases, les visibilités ne sont pas des objets. Ce ne sont pas les « mots » et les « choses ». Il faut y voir plutôt les « *conditions de possibilité* » du discours et de la perception. « *Cette recherche des conditions constitue une sorte de néo-kantisme propre à Foucault.* » Mais Deleuze précise aussitôt que ces conditions sont toujours historiques, et jamais celles de toute expérience possible. De même elles ne concernent pas un sujet universel. Au contraire, elles lui assignent sa place. « *Le sujet qui voit est lui-même une place de visibilité... (ainsi la place du roi dans la représentation classique, ou bien la place de l'observateur quelconque dans le régime des prisons).* »

Ainsi peut s'évanouir le contresens qui fait de Foucault un penseur principalement axé sur la question de l'enfermement. L'hôpital, la prison, sont d'abord des lieux de distribution du visible avant d'être des dispositifs de claustration. Et ces découpages optiques sont doublés d'un discours (médical, psychiatrique, juridique...) qui en est inséparable mais n'est pas du même ordre.

Car parler et voir sont différents de nature. L'objet du discours et celui du regard sont disjoints. Malgré leur dépendance réciproque, ils ne coïncident jamais. Là encore, *mutatis mutandis*, qu'on se souvienne de Kant : la spontanéité de l'entendement est autre que la réceptivité de l'intuition.

Reste une énigme. Si le visible et l'énonçable sont comme deux strates parallèles, comment s'adaptent-ils l'un à l'autre ? Quel est, chez Foucault, l'analogue du schème de l'imagination chez Kant ? *C'est le pouvoir, dit* Deleuze, qui en tient lieu.

Le dedans et le dehors

Rompant avec les postulats habituels, Foucault montre que le pouvoir est exercé plutôt que détenu (on ne le détient qu'en l'exerçant). Il est créatif plutôt que répressif : il incite, suscite, autant qu'il interdit. Il est enfin coextensif au social : le pouvoir n'est pas localisé quelque part. Présent dans tout rapport de forces, il passe aussi bien par les dominés que par les dominants.

Irréductibles l'un à l'autre, savoir et pouvoir sont indissolublement liés. Le jeu de forces du pouvoir — aléatoire, turbulent, flexible — engendre les mutations dans la distribution du dicible et du visible dont il régularise aussi l'articulation. Le pouvoir est comme un dehors, sans forme stable, une zone de tempêtes que seule une « microphysique » permet d'appréhender.

L'essentiel, dans la pensée de Foucault cartographiée par Deleuze, c'est le rapport au dehors. Un monde sans intériorité. Comment, dès lors, penser le sujet, l'existence d'un soi qui projette de se gouverner lui-même ? Un pli, et rien d'autre. L'intériorité ne serait qu'un pli du dehors : le thème a poursuivi Foucault tout au long de son œuvre. Il culmine dans ses deux derniers ouvrages, *l'Usage des plaisirs* et *le Souci de soi*.

Ce qu'ont fait les Grecs, selon Foucault-Deleuze, ce n'est pas de révéler l'Etre. C'est beaucoup moins, ou beaucoup plus : en s'exerçant à gouverner les autres à condition de se gouverner soi-même, ils ont « plié la force ». Or « *l'homme ne plie pas les forces qui le composent sans que le dehors ne se plie lui-même, et ne creuse un soi dans l'homme* ». Les Grecs ont formé le premier pli. Mais ils n'ont rien d'universel. Le savoir, le pouvoir et le soi varient avec l'histoire.

La mort de l'homme

Il resterait encore beaucoup à dire, notamment sur les convergences et les écarts entre Foucault, Blanchot et Heidegger. On pourrait toutefois se demander si le projet de fonder une « ontologie » foucaldienne (pragmatiste, historisante, nietzschéenne) n'est pas un geste de Deleuze plus qu'une visée de Foucault. Et l'on peut prévoir que ce livre va susciter tout un travail d'analyse et d'objections.



Dans son supplément « le Monde sans visa », *le Monde* du 6 septembre publiera des extraits d'un entretien inédit avec Michel Foucault.

Au passage, il évacue une petite question agitée ces temps-ci : si l'homme est mort, comme Foucault l'entrevoit dans *les Mots et les Choses*, sur quoi fonder les luttes ? Comme articuler l'antihumanisme et la résistance ? De jeunes vieux-kantiens s'en inquiètent. « *Il n'y a nul besoin de se réclamer de l'homme pour résister* », affirme carrément Deleuze. Cela mérite quelques éclaircissements.

Que signifie la « mort de l'homme » ? Elle désigne un changement dans la configuration savoir-pouvoir. L'horizon de l'âge classique, c'est Dieu, l'indéfini, et non l'homme, qui est conçu à partir de ses limitations, sa déchéance, etc. Le savoir du dix-septième siècle s'organise en « généralités » : des séries susceptibles, au moins en droit, d'un déploiement infini. Au dix-neuvième siècle surgissent des forces de finitude : la vie (soumise à la lutte incessante contre la mort, voyez Bichat), le travail (soumis à la peine et à la fatigue, aux limites de la production), le langage (soumis à la flexion). Quittant Dieu, le savoir s'organise autour de l'homme. Mais ce n'est pas là une prise de conscience du caractère fini de la condition humaine universelle. La figure de l'homme comme forme du savoir naît de la rencontre avec les forces du dehors, celles du pouvoir.

Si cette figure de l'homme déjà s'efface, comme Dieu s'est effacé, c'est que l'humain se trouve dès à présent confronté et combiné à d'autres forces du dehors. La vie s'ouvre sur le code génétique, le travail sur l'informatique, le langage sur les agencements de la littérature moderne, partout, le fini produit de l'illimité.

Du coup, cette mort de l'homme n'est pas triste. « *Retenons nos larmes* », disait Foucault. Et il n'y a pas de contradiction avec l'engagement politique : la mort de l'homme libère *dans l'humain* des forces de vie qui y étaient emprisonnées par la figure transitoire de l'homme. Nietzsche, en parlant du surhomme, n'a jamais dit autre chose. Foucault non plus.

On retrouve dans ce livre le meilleur Deleuze — celui dont la « sécheresse », comme disait autrefois Clément Rosset, suscite une joie aiguë, véloce, mobile : la danse légère et grave de Nietzsche.

Le plus étonnant est peut-être encore ailleurs. Foucault et Deleuze sont deux grandes intelligences philosophiques du siècle. On pourrait ironiser, quelques textes en main, sur leur syndicat d'admiration mutuelle. Ce serait d'une bien commode bêtise. Elle éviterait de voir qu'il y a, au-delà de leur complicité amicale, tout autre chose : un jeu réciproque de provocation à penser, une façon très inattendue de se répondre, bref, un fort singulier dialogue dont l'histoire de la philosophie, semble-t-il, n'offre pas d'exemple.

ROGER-POL DROIT.

★ FOUCAULT, de Gilles Deleuze, éditions de Minuit, coll. « Critique », 142 p., 58 F.

● PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Moritz Schreber ou la légende du tortionnaire

MORITZ SCHREBER, le père de Paul Schreber (l'auteur des Mémoires d'un névropathe), fait partie de ceux qui doivent leur renommée posthume à la fortune de leur nom. L'histoire de Moritz Schreber est celle du choc entre deux légendes : ses hagiographes déifient Moritz, le *pater familias* nimbé de vertus divines, créateur des lotissements populaires, les *Schrebergarten*, dont raffolent les Allemands. Ses détracteurs, nés dans les années 60 avec l'article explosif du psychanalyste américain William Niederland sur les responsabilités de Moritz dans la névrose de son fils, désignent du doigt le tortionnaire, l'inventeur des « redresseurs » et autres instruments orthopédiques destinés à offrir aux enfants *« un corps sain et un esprit sain »*. D'un côté comme de l'autre, on cultive l'excès, et les profanes ne savent plus où donner de la tête.

Han Israëls, sociologue hollandais, met le holà aux enthousiasmes comme aux insinuations malveillantes. Dates erronées, engouement infantile, accusations sans preuve, fictions sorties tout droit de l'imagination féconde des psychanalystes, Han Israëls ne compte plus les indélicatesses commises envers celui que l'on a nommé le « paranoïdogéniteur » de Paul Schreber.

Schreber, père et fils irritera certains spécialistes, qui n'hésiteront pas à comparer l'auteur à un père Fouettard de la psychanalyse réhabilitant un père Fouettard de l'éducation. Mais Han Israëls remet les pendules à l'heure, et les thuriféraires comme les adversaires de Moritz Schreber à leur place.

Le jardin des supplices

SI Han Israëls et Alice Miller s'étaient rencontrés, nous eussions assisté à un dialogue de sourds ou à une polémique féconde. Le chercheur hollandais aurait défendu la thèse freudienne de la passion homosexuelle de Paul Schreber pour son père, le « distingué médecin » que Freud s'était bien gardé de mettre en cause, tandis que la psychanalyste suisse-allemande aurait déploré une nouvelle erreur du maître viennois. En hasardant une interprétation empruntée à la théorie des pulsions, Freud a cherché à culpabiliser l'enfant et à protéger les parents : *« Dans le cas Schreber, même Freud n'a jamais écrit que le dernier acte d'un drame qui lui est resté par ailleurs totalement inaccessible... ».* Moritz Schreber n'est rien d'autre, selon Alice Miller, qu'un grand prêtre de la « pédagogie noire ».

La secte de la « pédagogie noire » recrute les tyrans domestiques de tous les pays, qui profitent *de leur pouvoir pour humilier*, maltraiter leur progéniture. Derrière les figures d'enfants anonymes se profilent *les silhouettes de* Baudelaire, le fils méconnu, de Flaubert, l'idiot de la famille, ou de Kafka, le *névrosé* solitaire. Dans *C'est pour ton bien* (1), Alice Miller avait portraituré, démasqué les visages de la violence parentale. Avec *l'Enfant sous terreur*, voici le catalogue des abus sexuels, des viols et des traumatismes. Le *feuilleton des* enfants martyrs se termine toujours par un pathétique *« à suivre ». Hélas ! rien de nouveau sous le* ciel de la terreur.

Même les disciples de Freud suivent l'exemple du père : la « pédagogie noire » a exercé une *influence maléfique sur les analystes qui agissent à* l'égard de leurs patients comme des adultes *envers des gamins irresponsables*. Souffrez-vous d'angoisses paranoïdes ? Ce n'est que la projection de vos propres désirs de tromper ou même de tuer les autres. Ne vous plaignez pas d'être incompris ! Il vous sera rétorqué que vos pulsions agressives sont dues aux refus que l'analyste a opposés à vos tentatives de séduction homosexuelle...

A croire que psychanalystes et parents ont adopté cette mise en garde de Léopold Mozart à son fils Amadeus : *« Il faut surtout que tu penses de toute ton âme au bonheur de tes parents, sinon ton âme sera vouée au diable ! »*

ROLAND JACCARD.

★ SCHREBER, PÈRE ET FILS, de Han Israëls, traduit de l'anglais par Nicole Sels, Seuil, 374 p., 175 F. A signaler également : SCHREBER INÉDIT, textes présentés par D. Devreese, H. Israëls, J. Quackelbeen, Seuil, 257 p., 125 F.

★ L'ENFANT SOUS TERREUR, d'Alice Miller, traduit de l'allemand par Jeanne Etoré, Aubier, 337 p. 110 F.

(1) Aubier, 1984.

Un automne foucaldien

PAS de purgatoire pour Michel Foucault. Deux ans et *quelques semaines après sa* disparition, il est plus présent que jamais. Au centre des débats du temps, et des publications de l'automne parues ou à paraître. *Qu'on en juge.*

● Outre le bref et dense livre de Deleuze, qui court sur les crêtes, il *faut signaler un numéro* double de la revue *Critique* (nº 471-472, 224 pages, 75 F), qui réunit notamment des souvenirs de Pierre Boulez, des témoignages recueillis par Jean Piel sur Foucault en Suède, à Uppsala (où Georges Dumézil l'avait fait venir en 1955), des études de Pierre Macherey, François Ewald, Paul Veyne. Onze contributions de philosophes étrangers (dont Jurgen Habermas, *Hubert Dreyfus et Paul Rabinow*, Richard Rorty) et une bibliographie établie par J. Lagrange font de ce volume un indispensable instrument de travail. On y trouve même, pour l'anecdote, une rare photographie du philosophe à trente ans... avec des cheveux.

● *Le Débat* a consacré, lui aussi, un numéro d'hommage à Michel Foucault (à paraître le 11 septembre). Il présentera, entre *autres, des études de* Georges Canguilhem, Jurgen Habermas, *François Ewald, des témoignages* de Michel de Certeau, Hélène Cixous, Jacques Almira, et un texte du philosophe : *Vers une critique de la maison politique.*

● On annonce, d'autre part, la création d'un centre Michel-Foucault, qui vise à rassembler les documents et à *coordonner les recherches portant* sur son œuvre ou s'inspirant de ses méthodes (adresse provisoire : Christian Revon, 86, rue de Richelieu, 75009 Paris).

● Deux ouvrages figurent au programme des Presses universitaires de France : une attaque en règle, intitulée *Michel Foucault ou le nihilisme de la chaire*, de José Guilherme Merquior (à *paraître fin septembre) ; et une* lecture centrée sur la liberté dans *l'œuvre foucaldienne* (*Michel Foucault, la liberté de savoir*), de John Rajchmann (à *paraître en* novembre).

● Dans un ouvrage qui inaugure la nouvelle collection « Idées-Forces », dirigée chez Fayard par Jean Montalbetti, le sociologue Raymond Boudon critique au passage, de façon très argumentée, le manque de rigueur des analyses développées dans *Surveiller et punir* (*l'Idéologie*, 336 pages, 95 F).

Nous reviendrons évidemment sur ces textes et sur quelques autres quand ils seront tous en librairie. Mais quel flot ! Il charrie louanges et règlements de compte, dithyrambes et réquisitoires, réflexions critiques et *approfondissements.*

Michel Foucault ou la gloire en guerre... Il eût sans doute aimé.

R.-P. D.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Julien Gracq le rêveur du terroir

Les éditions du Castor Astral publient le 11 septembre un essai d'Hubert Haddad consacré à Gracq. En voici quelques bonnes feuilles.

« *QUAND on lit les* Lettrines, la Presqu'île, les Eaux étroites *ou* la Forme d'une ville, *on se demande parfois s'il est un écrivain plus spécifiquement, plus provincialement* français, *au sens presque sensitif, nerveux même, s'il était possible d'attribuer une sorte de nature à la chose culturelle : l'évocation inlassable du terroir – Vendée, Bretagne, Ardennes, Normandie, – des villages cachés aux noms de hobereaux, des villes de sous-préfecture, dénote une singulière passion pour les courtes distances où la nuance tient lieu de dépaysement, pour les voyages étroits dans les pas de Volante, quand l'aube jette sa pâleur sur l'ombre mystérieuse des routes. Le voyage gracquien soucieux des seuls départs ne rêve que de seuils éblouis ; ce n'est pas le banal futur des ailleurs qu'il convoite, mais cette durée exaltée de l'enfance que le plus proche horizon comble d'espoir :*

« Tout cela se passait dans des temps très anciens au long de petites routes de terre méandreuses et crevées d'ornières fraîches, perpétuellement encavées sous les frênes nains et les aubépines, où il ne passait personne – dans des creux de maisons grises, des recoins, des écarts moyenâgeux perdus derrière les haies, plus ensevelis que les cimetières : le Fief Sauvin, les Recoins du Fuilet, la Salle Aubry – dans des auberges miniaturistes qui, deux ou trois fois l'an, les jours de foire ou d'enterrement, logeaient à pied et à cheval... »

(Lettrines II.)

» *Mais au contraire d'un Mauriac – maintes fois cité dans les essais critiques, plus du fait d'une curiosité aiguë de* voisinage *que d'un réel intérêt littéraire – l'auteur du* Roi Cophetua *n'est guère de plain-pied sur sa* terre. *Son attachement aux contrées familières rappelle davantage la rêverie nervalienne qui mêle si nostalgiquement les lieux aux vestiges d'un paradis déchiré. Les Landes mauriaciennes, elles, sont baignées par cet ennui du possédant qui n'est pas le* spleen *et que l'enfance ignore. Chez Gracq en revanche, un subtil sentiment*

ROLAND ALLARD/VU

Julien Gracq

d'exil flotte sur ses pages les plus telluriques, même lorsqu'il s'agit des Mauges et des îles de la Loire, de cette île Batailleuse en rade de Saint-Florent dont les trembles splendides furent un jour abattus à sa grande consternation. Ce goût du détail, de l'infime correspondance et des réfractions changeantes des perceptions accuse à tout moment l'impossibilité physique de la communion telle que l'écriture la restitue idéalement : c'est trop de fibres, de nerfs et de capillaires qu'il faudrait ressouder pour que le sang lourd de la vie innerve vraiment cette âme. On comprend pourquoi un livre comme le Grand Meaulnes *a pu, malgré ses faiblesses, si souvent lui tenir lieu de mémoire : presque tout dans l'enfance, dès qu'elle échappe à l'épaisse et patiente assimilation conformiste du monde adulte, est distances et mystères. Et la proscription redoutable du temps vient raviver ces arcanes d'une seconde enfance faite d'exil et d'automnale attente : comme le spectre rivé à son ancien domaine et cependant à des années-lumière.*

» *Significativement, du point de vue de cet éclairage par les sources, l'œuvre non critique de Gracq se déploie selon un parcours à rebours, vers la nudité mythique originaire : les livres de maturité, depuis* Un balcon en forêt *qui fait charnière, se rapportent à l'extrême jeunesse, aux sensations premières, tandis que les autres romans semblent imprégnés des échos de la vie juvénile de l'auteur, au lycée-caserne de Nantes notamment et sur les plages des Landes, comme si l'écrivain, en remontant le temps, en dénouant les écheveaux des fictions formatrices, rejoignait lentement son âge grâce aux retrouvailles les plus extrêmes, coïncidait enfin avec lui-même au moment du plus lointain regard.*

» *La biographie de Gracq est tout entière dans ses livres : explicite et fragmentaire dans les textes à la première personne, en tacite reconduction fantasmatique derrière les fictions, mais nul ne possède* le lieu et la formule *des destinées. Exhumons cependant telle probable pierre d'angle des fondations écrites :*

« Il me semble que la guerre de 1914 fut au village, pour les habitants demeurés *dans leurs foyers*, une époque de trêve spontanée, profonde. Son aspect tragique avait échappé à un enfant de huit ans, mais non le sentiment de vivre, comme il respirait, au sein d'une petite société naturelle presque parfaitement détendue, où nulle place n'était disputée, nulle préséance contestée, nulle croyance discutée. »

(La Forme d'une ville.)

» *Après quarante ans de paix au cœur figé des campagnes, en ces temps où la guerre – ou plutôt son attente – était encore et pour la dernière fois mythiquement vécue, où l'hymne de Rouget de Lisle était pris au pied de la lettre, l'annonce du conflit jettera un frémissement inouï, un vent cinglant d'aube, une brusque échappée de l'imaginaire vers les seuils aventureux et barbares dont on peut tout attendre, une sourde résonance d'abîme où les mots d'* étrangers *et de* danger *se mêlent obscurément en un même sentiment très ancien de désir et de terreur : la guerre est une nova au ciel las des astrologues.*

● Dans leur nouvelle collection « Le regard littéraire », les Editions Complexe publient des extraits critiques de Julien Gracq sur Proust, Stendhal, Balzac, Flaubert et Zola. Par ailleurs, les éditions La Manufacture de Lyon annoncent, pour le mois prochain, un Gracq de Jean Carrière dans la collection « Qui êtes-vous ? » avec des entretiens.

Les forains métaphysiques d'Hubert Haddad

SPECTRAL *et crépusculaire*, l'univers romanesque d'Hubert Haddad est parcouru de signes indéchiffrables, cerné de circonstances tragiques, d'événements innommés, venant de se produire ou imminents. Plus encore que ses précédents récits, *Perdus dans un profond sommeil* s'inscrit dans la tradition de la littérature visionnaire et fantastique.

Un homme sur une mule traverse un pays incertain qu'une guerre récente semble avoir réduit à un état de léthargie apeurée. De ville en ville, sentencieux et ironique, l'*« inconnu »*, qui répond au nom de Namor, livre aux foules *des paraboles énigmatiques* et au vent des maximes écrites. *Bientôt suivi par une troupe* hétérogène, tous *« voyageurs hypothétiques en route vers une destination litigieuse »*, Namor se laisse guider par sa monture plus qu'il ne la commande. Cette bande de marginaux s'enfle au hasard des étapes pour former un cirque ambulant livide perdu dans un paysage de brume. Chacun de ces personnages, affecté de ce qui est aussi bien un don qu'une tare, est artiste dans la discipline que la fatalité et sa propre histoire *ont déterminée. Tous répètent* une histoire ancienne, jouent à *nouveau l'événement central et* indicible qui a marqué leur vie.

Le roman d'Hubert Haddad *est celui du temps arrêté*, suspendu dans la stupeur d'un rêve *indéfiniment reconduit. Perdus dans un profond sommeil*, les dormeurs sont prisonniers de leur espace onirique.

Comme dans les autres récits d'Haddad, la figure centrale de ce roman est la mort, *pivot* autour duquel tout se construit et dure. Si elle habite l'avenir, la mort hante aussi la mémoire et constitue le cœur de *cette nuit du temps immobile* que l'écrivain explore et tente *de percer.*

Égarés dans la nuit

Tous les lieux du livre sont marqués par cette figure : *Azzur, la cité* sans enfants où les femmes enceintes portent le *deuil ; Boisfid, le village* où seuls les vieillards rient des facéties *des clowns*, tandis que les enfants restent de marbre...

On l'aura compris, l'imaginaire d'Hubert Haddad n'incline guère aux visions rassurantes, aux avenirs radieux. Mais ce très noir romancier n'est pas complaisamment morbide, et il serait injuste de passer sous silence les pages où il exprime une compassion sans ornement, pour la détresse et le malheur de ses créatures. Egarés sans retour possible dans la nuit, les forains métaphysiques d'Hubert Haddad ont le même poids d'humanité que ceux de Bergman ou de Rouault.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **PERDUS DANS UN PROFOND SOMMEIL, d'Hubert Haddad. Albin Michel, 335 p., 98 F.**

La dialectique du héros et de l'Etat

Michel Prigent fait subir au théâtre de Corneille le même sort que Marx à la philosophie de Hegel.

« *LE héros crée l'Etat, qui détruit le héros* » : par cette formule cornélienne, Michel Prigent révèle l'essence et le style d'un livre dont le titre même indique l'originalité : il a pour objet *la* tragédie – *et non pas les* tragédies – de Pierre Corneille. Certes, toutes sont analysées. Mais aucune n'est regardée isolément. Chacune est tenue pour une étape dans le développement d'une œuvre dont le sens et l'unité ne se perçoivent que si on la considère dans son ensemble. Prigent fait subir au théâtre de Corneille le même sort que Marx à la pensée de Hegel : il en renverse la perspective. Les sept années qui vont du *Cid* à *Polyeucte* ne sont pas une apogée suivie d'un déclin. Elles sont une genèse suivie d'une progression : dans la conscience de la nature du tragique, sinon dans l'art de son incarnation scénique.

Si la tragédie confronte l'homme avec un destin irrémédiable, inéluctable, inexorable, les premières pièces qui portent ce nom ne le méritent guère, avec leur dénouement heureux. Le tournant est pris avec *la Mort de Pompée*, dont les premiers mots sont significatifs : « Le destin se déclare. » Elle est suivie par la trilogie des monstres : *Rodogune, Théodore, Héraclius.* Finissant dans la réconciliation et la générosité, *Nicomède* et *Pertharite* forment une pause, mais Corneille sauve le héros en sacrifiant l'héroïsme. A partir d'*Œdipe*, la fatalité règne : jusqu'à *Suréna*, *« la première tragédie totale de Corneille, donc logiquement la dernière »*.

Tragédie et politique

Aux yeux de Michel Prigent, *« la tragédie est nécessairement politique, parce que la politique est fatalement tragique »*. Dans l'absolu, la formule paraît contestable : la politique peut être aussi comédie, voire farce ; le destin qui commande la tragédie n'est pas toujours politique. Pour Corneille, la tragédie semble, en effet, dominée par le *« politique d'abord »* : l'auteur y répond à l'extraordinaire bouleversement du monde qui l'entoure, entre 1636 et 1674. Pendant ces quatre décennies, l'Etat moderne se forge en France et en Angleterre, dans les crises, les douleurs et les violences. La lutte de Richelieu contre la noblesse et l'Espagne, les difficultés de la Régence, la Fronde, font pendant à la révolution britannique où se succèdent la victoire de Cromwell, l'exécution de Charles Iᵉʳ, la République du lord-protecteur.

Qu'on ne s'y trompe pas. Le théâtre cornélien n'est pas le reflet de la vie politique du dix-septième siècle. Le poète transpose, dramatise, met en scène, symbolise, avec une distance qui efface les anecdotes et les détails pour saisir le cœur des problèmes. A-t-il lui-même pris conscience que sa conception du tragique s'est développée suivant une dialectique des rapports du héros avec l'État déroulée en trois phases : du *Cid* à *Polyeucte*, le héros construit l'Etat ; de *la Mort de Pompée* à *Pertharite*, le héros affronte l'Etat ; d'*Œdipe* à *Suréna*, le héros est rejeté et détruit par l'Etat. En tout cas, cette intuition de Michel Prigent donne de l'œuvre théâtrale de Corneille une vision globale et structurée comme il n'en existait pas jusqu'ici.

Même si certains aspects de cette œuvre ne sont pas directement intégrés par le schéma ainsi construit, il forme une trame à laquelle la plupart peuvent se rattacher. Citons un exemple : l'amour pastoral où Fumaroli voit le *« noyau »* de la dramaturgie cornélienne prend ainsi figure de broderies qui rendent l'étoffe plus vive et plus chatoyante, et peuvent parfois la dissimuler plus ou moins. Peut-être Michel Prigent n'a-t-il pas suffisamment insisté sur un aspect de cette trame qu'il signale en passant. A toutes les phases de ses relations avec l'Etat, le héros est guetté par une tentation latente : celle du renoncement. Dans Alcindor déjà, on voit poindre ce qui apparaît dans Auguste et éclate dans Suréna : le destin du héros luttant contre la nature et l'histoire n'est pas de se lier à une conquête – amour ou empire, – mais de chercher la grandeur et la liberté dans le dépassement de la convoitise, dans le détachement du désir.

MAURICE DUVERGER.

★ **LE HÉROS ET L'ÉTAT DANS LA TRAGÉDIE DE PIERRE CORNEILLE, de Michel Prigent, PUF, 571 p.**

● AU FIL DES LECTURES

Paysages et coups de foudre

« *AILLEURS ! C'est le premier cri de tout être jeune »*, écrivait Jean Grenier dans *Cum apparuerit*, un texte de 1930 que reprennent les éditions Folle Avoine, avec *Sagesse de Lourmarin*, qui date de 1939. L'auteur poursuivait : *« Croit-il donc* [cet être jeune] *que ses vœux seront comblés ailleurs ? Qu'il est un lieu pour être heureux et pour aimer ? Mais il se moque de ceux qui posent la question. La jeunesse a pour privilège d'être à elle-même sa propre justification. Elle croit parce qu'elle existe. »* Belle définition de ces années où l'existence paraît faire toutes les promesses que l'on veut. Ensuite, elle se montre plus avare. Elle promet peu de choses. Il faut la séduire pour qu'elle offre ses charmes. Cependant, Jean Grenier estime qu'il se trouve *« un climat pour chaque homme »*. Stendhal avait élu l'Italie pour patrie de dilection. *« On parle du coup de foudre des amants,* dit Jean Grenier. *Il est des paysages qui donnent des battements de cœur, des angoisses délicieuses, de longues voluptés* [...]. *Pour moi, ces paysages furent ceux de la Méditerranée. »*

Je me souviens de vacances à Paestum, au sud de Naples. Le soir, après la plage, on allait se promener parmi les temples. La douceur des choses enveloppait nos vieilles inquiétudes. Les fatigues du regard s'effaçaient sans que l'on puisse ni veuille s'expliquer le mystère de cet apaisement. Les anciens habitants des lieux semblaient être partis la veille, et leurs fantômes avaient de la bienveillance. C'est pourquoi, depuis lors, mon attirance pour les divinités païennes s'est confirmée. Mieux valent plusieurs dieux qu'un seul. On peut négocier plus commodément...

Un passant qui s'appelait Beethoven

AUTANT que Stendhal, André Suarès éprouva la passion de l'Italie, *comme en témoigne son Voyage du Condottiere,* récemment réédité chez Granit (1). L'on doit à quelques amoureux de cet écrivain – notamment Yves-Alain Favre et Michel Drouin – la chance qu'il ne soit pas tombé dans les oubliettes d'une époque dont les impatiences égalent les ingratitudes. Ces amoureux et certains éditeurs, comme Granit, justement, nous permettent de redécouvrir un auteur qui allie l'esprit de délicatesse et les emportements passionnels. Après le *Voyage*, on ressuscite donc *Musiciens*. Cet ouvrage, qui parut pour la première fois en 1931, assemble des études sur Beethoven, le génie oratoire, Wagner, Baudelaire, Liszt, avec un texte final sur *L'homme qui improvise.*

« Beethoven dit modérément et sagement des sentiments furieux et des pensées excessives », écrit André Suarès. Ensuite, il fera le portrait du personnage : *« Court, épais, vif, lourd, bourru et familier, réservé et brusque, le voilà, ce petit homme, presque un nabot, qui marche dans la rue sans rien voir, qui lève trop la tête comme s'il faisait l'astronome en plein jour, ou qui la laisse trop tomber sur sa poitrine, comme s'il n'en pouvait plus soutenir le poids. »* André Suarès nous fait voir merveilleusement cet homme excessif. Il l'évoque avec une telle force que l'on s'étonnerait à peine de croiser Beethoven, tout à l'heure, se hâtant vers son travail, *« son lieu natal, son vrai séjour »*, pour « [se livrer] *enfin à ce vent du large,* [...] *ce vent salutaire qui console la grande peine de vivre »*. Quand il compose, Ludwig *« ne se rappelle plus ce qui le sépare des autres et ce qui le blesse en eux »*. Toutes ses infortunes, ses déceptions, *ses vaines colères sont pardonnées lorsqu'il* obéit à son seul devoir. *« Dans le temple du devoir,* note André Suarès, *il est aussi prêtre, aussi absolu, aussi religieux qu'Emmanuel Kant lui-même. »* Superbe définition : Suarès est vraiment un *« inspiré »*, *comme on le dit de certains mystiques.*

L'auteur du *Voyage* ne marchandait pas ses engouements. D'origine bretonne par sa mère, il avait aussi une affection particulière pour la Bretagne, comme le prouve sa correspondance avec Yves Le Febvre, juge de paix à Plouescat, qui partageait ses loisirs entre la politique, le journalisme et la littérature. Les deux hommes s'écrivirent de 1912 à 1939. De même que chez Georges Perros, le goût de la Bretagne, chez Suarès, avait son envers : non pas la haine, mais, au moins, la crainte, la fatigue de Paris : *« Je ne pourrai jamais m'y faire.* [...] [C'est une] *ville terrible et sublime : on y prend la fièvre, en entrant. »*

Dans une lettre de juillet 1915, *très belle, Suarès,* regrettant à nouveau la *« chère Bretagne »*, déclare que son *« désir »*, sa *« nostalgie »* de celle-ci sont *cruellement ravivés par la guerre.* La séduction des anciens bonheurs se multiplie lorsqu'on traverse une époque de désolation. *« Les hommes les plus jeunes me semblent profondément vieillis »*, dira encore André Suarès, parlant de l'été 1915.

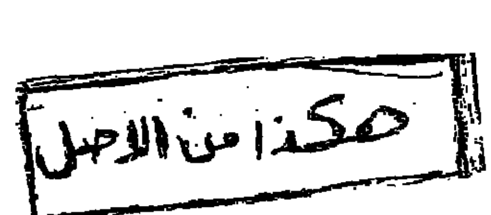
FRANÇOIS BOTT.

★ **SAGESSE DE LOURMARIN, de Jean Grenier, précédé de *Cum apparuerit*, éditions Folle Avoine, 50 p., 45 F.**

★ **MUSICIENS, d'André Suarès, postface de Michel Drouin, Editions Granit, distribution Distique, 262 p., 110 F.**

★ **CETTE CHÈRE BRETAGNE, correspondance d'Yves Le Febvre et d'André Suarès (1912-1939), préface et notes de Bernard Duchatelet, cahiers de Bretagne occidentale nº 5, faculté des lettres et sciences sociales de Brest, 256 p., 90 F.**

(1) 1984.



LA RENTRÉE ROMANESQUE

Micaël, un assassin comme vous et moi

Le monologue cruel d'un meurtrier ordinaire qui n'a rien d'un « monstre » : le dixième livre de Clarisse Nicoïdski dérange...

CLARISSE NICOIDSKI a toujours aimé les monologues. Cette petite femme à la quarantaine blessée est angoissée, asthmatique (enfant juive de la guerre, elle a vécu, à Lyon, la tragédie comme une aventure, un jeu, qui faisait peur aux « grands », et n'a été que plus tard submergée par l'horreur). Elle aime à s'enfermer pour *« laisser parler quelqu'un »* en elle. *« Grâce au monologue,* dit-elle, *on peut être entièrement dans le verbe de quelqu'un d'autre et s'expliquer. C'est sans doute la forme d'écriture dans laquelle on est le plus profondément acteur. Or, moi qui ai des difficultés à communiquer verbalement, j'adore le théâtre. »*

Pour ce qui est du théâtre, Clarisse Nicoïdski est désormais comblée. Daniel Mesguich va monter son premier livre, *le Désespoir tout blanc,* le monologue d'une folle. Ce roman, qui vient d'être réédité (1), était *« un livre mort-né,* poursuit-elle. *Il avait paru le 22 février 1968, un mois juste avant que naisse le Mouvement du 22 mars de Daniel Cohn-Bendit... Il a dormi presque vingt ans et il ressuscite. C'est l'étrange destin de l'écrit ».*

Procureur de lui-même

Aujourd'hui, elle publie son dixième livre, *Frères de sang,* le monologue de Micaël, un comédien, dans la cellule de la prison où il est enfermé à vie. Il a tué un enfant, le fils de sa sœur. Le sien peut-être, car l'histoire de Micaël et de Cléa — avec leurs prénoms droit sortis des romans roses dont leur mère usait et abusait — est une folie d'enfance et d'amour. Micaël et Cléa ont osé l'inceste *« que rêve tout amour,* selon Clarisse Nicoïdski. *Ne dit-on pas « ma mère, mon enfant, ma sœur ? » L'inceste consenti entre frère et sœur est quelque chose de très beau. Micaël et Cléa étaient purs ».*

Cet amour, dans nos sociétés, est interdit, et le tabou est si fort qu'il va tuer ce couple. Brusquement, Cléa — peut-être enceinte de son frère — quitte Micaël pour épouser un homme plus âgé, quelconque, mais amoureux et prévenant. Naît un garçon que l'on nomme Micaël, comme son oncle qui, quelques années plus tard, soudainement, le tuera.

Micaël s'est désintéressé de son procès, mais dans sa cellule, seul avec sa vie en ruine, il veut comprendre. Il se fait procureur de lui-même, avec les mêmes méthodes que celles de la justice. Il sélectionne un choix de souvenirs, visant à expliquer le meurtre. N'a-t-il pas brandi un couteau vers sa sœur, quand ils étaient tout petits ? Comme dans un « vrai » procès, ses moindres gestes deviennent autant de signes avant-coureurs. Mais rien n'est convaincant. Micaël, avant ce meurtre, n'a rien fait d'exceptionnel. *« J'ai voulu que l'inceste comme le meurtre soient placés dans un contexte de normalité absolue,* précise Clarisse Nicoïdski. *Nous portons tous cela en nous. Je souhaite que le lecteur se dise en fin de compte : « C'est terrible, moi aussi j'aurais pu tuer cet enfant. » Si, une fraction de seconde, on devient l'assassin, on ne peut plus le tuer. »*

Car le livre — dont le vrai sujet est l'inceste — prend source dans le long combat de Clarisse Nicoïdski contre la peine de mort et dans sa rencontre, peu avant l'abolition, avec la mère d'un jeune condamné, abandonnée de presque tous ses amis. Mais sur la prison, sur l'enfermement, le monologue de Micaël est à peine allusif et laisse au lecteur comme un goût de trop peu. *« C'est un texte où je n'ai pas voulu me faire plaisir,* répond Clarisse Nicoïdski. *Je pouvais aller plus loin, mais je ne le souhaitais pas. Ce livre devait être très méchant. Méchant pour moi aussi. »*


IRMELI JUNG

« Ce livre devait être très méchant, méchant pour moi aussi. »

De fait, *Frères de sang* est un roman très dur, brutal dans son refus de tout épanchement, avec les phrases courtes d'une écriture asthmatique, d'une respiration de peur, le souffle coupé par l'urgence de comprendre. Si Micaël n'est plus menacé de mort, la peine capitale étant abolie, il est toujours menacé de ne pas arriver à dire. Et, finalement, il échoue, il ne trouve pas d'explication à son geste. Parce qu'il n'y en a pas. Ou peut-être une seule : chacun peut tuer. On chercherait en vain une logique dans le passage à l'acte. Un jour, un « verrou » saute, puis en quelques minutes deux vies sont perdues et quelques autres gâchées. Alors, à tous ceux qui refusent de croire que le meurtre est le coin d'ombre, inavouable, de tout homme, *Frères de sang* va faire une saine violence.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **FRÈRES DE SANG, de Clarisse Nicoïdsk. Flammarion, 226 p., 79 F.**

(1) Editions Aubépine, collection « Kraft », 170 p., 67 F (56 *bis,* rue du Louvre, 75002 Paris).

Un archéologue du cœur

Avec* la Mosaïque, *son sixième roman, Claude Delarue nous entraîne dans le labyrinthe des caractères.

AU centre, un soleil, à partir duquel naît et se développe la mosaïque que le poète païen Publius a commandée, en l'an 387. Après son assassinat par le fils du gouverneur de sa province où il est exilé, elle sera ensevelie sous les décombres de la villa incendiée. Ce pan de firmament étendu sous un sol de Toscane, l'archéologue Thomas Bald, qui voit en Publius un autre lui-même pour son goût du secret et sa volupté de l'inachevé, entreprend de le ressusciter avec la ténacité à la fois radieuse et mélancolique mise à atteindre le silence de la pierre originelle, un fonds possible de l'histoire.

Mais Claude Delarue ne se contente pas de maîtriser ce récit, maintenant en nous une ferveur inquiète jusqu'au moment où nous voyons — en dépit des menaces politiques, du sursaut des saisons et de l'invasion finale des eaux — émerger de la gangue de l'astre enfoui des scènes d'amour et de banquet dans un ciel outremer.

L'auteur est aussi et surtout un archéologue du cœur. De même que Bald ajuste les innombrables cubes d'or de la mosaïque, l'écrivain assemble — avec la méthode ardente d'un enquêteur des replis de l'âme et un art souverain de la combinaison des émotions souterraines — des parcelles de temps, des fragments d'années pour recomposer l'existence flottante de ses personnages qui, gravitant autour du chercheur mais ne possédant pas l'ossature de son sens du sacré, souffrent d'un éparpillement de leur être, d'une atomisation de leurs désirs ; ainsi Fiora Capodilista, qui, ne pouvant donner d'assise à sa vie, tente de s'exprimer par la musique et manque une plénitude rêvée en reprenant vainement au piano l'air de *Gaspard de la nuit ;* ou la fille de Fiora, Luella, qui, hantée par le suicide de son père, s'abîme dans une comédie fantomatique à travers les chambres mortes de la villa Strizzi dont les murs s'effritent autour d'elle.

Le prince Aldobrandini, lui, lutte contre *« l'épuisement intérieur »* en finançant, jusqu'à se ruiner, les fouilles, comme s'il espérait voir surgir des profondeurs de la terre le visage reconstitué de sa propre vie, alors que Dada, la *« Vénus des garages »,* multiplie les étreintes, emportés par le leurre d'accéder un jour à *« la moelle du désir ».*

Captifs d'un miroir intime

Tous sont séparés par des *« abîmes visibles ».* Pétrifiés sur le néant de leurs dons abolis et le regret de l'amour ramené à quelques empreintes amères laissées sur *« la cire de l'oubli »,* ils sont incapables de se rejoindre — pareils aux motifs isolés d'une fresque où se perdrait, dans les vastes régions de nuit formées par l'usure des siècles, la trace de mains, qui, en se tendant l'une vers l'autre, auraient pu se porter secours. Captifs d'un miroir intime où le moindre de leurs mouvements accomplis n'est que le vestige flétri, le reflet exténué d'un geste exécuté par un ancêtre ou un modèle lointain dont ils se savent impuissants à mimer la noblesse, ces personnages s'abandonnent à la tentation de l'isolement et à un rêve de boue : tel le jeune Dino qui veut s'engloutir dans le tumulte organique de la terre inondée, ou l'ingénieur Valerde prêt à se laisser ensevelir dans le linceul d'eau limoneuse qu'il sent s'écouler en lui. Et Thomas Bald lui-même, convaincu que tout homme est *« jugé par la grandeur de son échec »,* ne recherche-t-il pas, dans le dédale qu'il s'acharne à creuser, la porte qui s'ouvre sur le royaume des morts ?

Le roman de Delarue est admirable parce qu'il concilie la grâce de l'utopie et le vertige de l'appel des ténèbres, l'emportement d'un récit vibrant d'une lumineuse tension et le sombre plaisir d'une descente, en lentes spirales. Dans le labyrinthe des caractères, il réussit à révéler les strates d'émotions oubliées, guidé par l'intuition que chacun de nous veut désespérément reconstituer la mosaïque éclatée de sa propre vie, jusqu'au moment où nous croyons apercevoir, juste avant qu'il ne se voile, notre soleil intérieur.

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ *LA MOSAIQUE,* **de Claude Delarue, Seuil, 318 p., 89 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Quidams de charme

(Suite de la page 11.)

Le couple aura deux enfants, dont un fils fanatique de sommeil et de télévision. Grotius assurera les tâches domestiques. Un ménage d'amis enseignants prendra racine, apportant un certain équilibre. Grotius regardera leur fillette à la dérobée, tout en achevant sa thèse sur l'irrationalité de l'histoire. Et la vie ira son train, faite de servitude volontaire, de savoir gâché, de colères rentrées et, ma foi, de bons moments...

Le roman de Pividal n'est pas seulement un document drôlement observé, et aux meilleures sources, sur le déboussolage des enseignants du secondaire issus de 68. Il contient, sans en avoir l'air, une réflexion assez vertigineuse sur l'à-quoi-bon d'une érudition qui ne rencontre plus preneur sur le marché et doit trouver sa raison d'être en elle-même, le détail pour le détail, le jeu amer, le ricanement vengeur.

Cet état d'esprit habite la prose même de Pividal, sans cesse sous menace d'implosion, et dont la logique tient à la confiance maintenue par l'auteur, coûte que coûte, dans les livres ; foi moqueuse, attendrie, délectable.

MONSIEUR, aussi, c'est personne. Il a beau assister aux conseils de direction de Fiat-France, on le sait soumis et sans ambition. Il n'y a pas que le lycée qui doute de sa fonction : les sièges des grandes sociétés également. Et les intelligences hors du commun sont obligées d'y tromper leur vacuité en apprenant l'indifférence, en jouant aux échecs, ou en s'interrogeant sur les lois de la physique (le social étant passé de mode).

Toussaint a fait des débuts remarqués, l'an passé, avec *la Salle de bains,* dont le héros, déjà un « étranger », fuyait derrière une baignoire les complications inutiles du monde. *Monsieur* est de la même race étourdie, et cousin de Grotius, comme du dernier héros de Modiano (serait-ce un signe des temps, ces destins anonymes au fil de l'eau ?) il ne sait pas trop pourquoi il est fiancé. On le bouscule, on l'exploite.

C'est l'inconvénient de ne pas trop tenir aux gens, aux choses, à soi : on ne sait pas refuser, les autres en profitent. Comme Grotius devenu bonne à tout faire par excès de savoir sans emploi, Monsieur se laisse convaincre de taper, avec deux doigts, la thèse d'un voisin de palier sur les cristaux de roche.

Au cours d'un week-end à la campagne chez des dirigeants chics, on lui voit le même comportement évasif, comme s'il assistait du dehors à ce qui lui arrive. Les propos qu'il surprend semblent tronqués. Les mobiles se dérobent. Rien ne paraît mener ce petit monde qu'un mol intérêt.

MONSIEUR ne déteste pas les inconvénients de la cohabitation et de la dépendance. Dans un café, il accepte de prendre en notes, pour un étudiant, les souvenirs d'un ancien lycéen de Chartres, en 1940. Serait-ce sa vocation profonde : scribe bénévole, et passablement accroupi ?

Encore une soirée mondaine insipide autour d'un voyage en Egypte, soirée à laquelle ne manquent que les « diapos », et Monsieur finit par prendre intérêt pour une certaine Anna. Il y mettra le temps, toujours comme Grotius (comment peut-on dire que la nouvelle génération a l'amour expéditif ? A la lire, il n'a jamais été si atermoyant !) Il y faudra un dîner de poissons, un débat oiseux sur l'addition, une panne de courant. Enfin, Monsieur embrassera Anna en lui montrant l'étoile Aldébaran, au carrefour Odéon. Ouf ! Un peu plus, l'espèce s'en tenait là, par flegme !

Comme Pividal, Toussaint écrit une langue dérangeante à force de placidité, de rires intérieurs, ces rires qui, face à un monde lugubre d'uniformité et de mimétisme, sonnent comme le dernier refuge de liberté.

★ **GROTIUS, de Rafaël Pividal, Grasset, 288 pages, 95 F.**

★ **MONSIEUR, de Jean-Philippe Toussaint, Editions de Minuit, 112 pages, 39 F.**

Le mystère Tropmann

Un pseudonyme cher à Georges Bataille pour l'auteur sans visage de l'automne

« COMMENT un visiteur étranger, arrivant dans une ville inconnue, fut accueilli par Madame dans son salon ; comment il eut à connaître des trafics louches entre elle et ces Messieurs ; comment il fit la connaissance du comte N... et ce que celui-ci lui révéla — et lui cacha — du passé de Madame ; comment celle-ci soumit le narrateur à d'étranges épreuves et ce qu'il advint, à la fin, des habitants lors du désastre qui frappa la ville. » Voilà pour l'histoire de *l'Œil de Madame.* Délaissant l'emphase tape-à-l'œil des prières d'insérer ordinaires, celui-ci imite ces longs titres de chapitres qui, dans les romans mouvementés, annoncent autant qu'ils intriguent. Quant au visiteur étranger, il est couvert d'un nom d'auteur, Tropmann, qui met la puce à l'oreille, puisqu'il s'agit d'un des pseudonymes de Georges Bataille.

A première vue, on dirait, dans *l'Œil de Madame,* une « fantaisie mondaine » (genre qui ne s'est pas beaucoup développé, hélas !) comme on en trouve trace au fichier de la Bibliothèque nationale, dont Bataille fut conservateur. En 1899, par exemple — le 13 septembre, s'il faut être précis, — une fantaisie mondaine en un acte, à grand spectacle, a été représentée sur le théâtre couvert de l'Alcazar d'hiver. Les paroles étaient d'un certain ou d'une certaine L. Bataille et de Saint-Maurice. Ne me demandez pas d'éclairer — bien que j'aie ma petite idée sur la question — cette initiale et ce prénom de Maurice, nous avons assez à faire avec le Tropmann d'aujourd'hui...

Un jeu de cache-cache

A vue de nez, donc, *l'Œil de Madame,* édité par les Editions de Minuit et bien dans le ton de certaines productions maison, est une espèce de fantaisie mondaine où sont insérées toutes sortes de références culturelles et littéraires : souvenirs de lecture d'*Histoire de l'œil* et du *Bleu du ciel* (de Bataille, Georges), jeux de citations, tantôt ironiques, tantôt subtiles, souvent les deux à la fois ; jeux de déplacements où les personnages soudain apparaissent extérieurs à la scène, comme ces témoins indifférents qui surplombent le paysage peint ; allusions à des épisodes mystérieux qui ne peuvent qu'exciter la mémoire du lecteur de Bataille et amuser ou intriguer les autres (rencontre en forêt), etc.

Le récit est visiblement un jeu de cache-cache, porté avec beaucoup d'élégance et de fermeté à son terme, comme une série de métaphores que l'on prendrait à la lettre, ce qui conduit tout droit à la folie *(« Je lui arracherai les yeux »...).* Il est mené avec l'implacable rigueur de quelqu'un qui est la proie des rêves : comme un rêve en train de rêver, avec un sentiment, toujours, d'inquiétante étrangeté qui, entre-temps, tourne au tragique. *« Je savais qu'elle était là, que si je faisais un pas, elle allait se jeter sur moi. Elle m'ouvrirait les bras — mais quels bras ! — elle qui m'attendait depuis toujours, depuis le premier jour de ma vie, elle, Madame enfin. »*

On ne sait trop comment, la fantaisie mondaine, ce tissu de citations et d'allusions brillant et enlevé, s'est soudain muée en opération poignante. En cela consiste la vraie force du livre. Reste Tropmann. A un « p » près, Troppmann est la reprise du pseudonyme que Bataille avait utilisé, un an avant *Histoire de l'œil,* pour un récit intitulé *W.C.* (1927) : *« Un petit livre assez littérature de fou »,* dit-il, dont il n'a jamais trop regretté que le manuscrit ait été détruit par le feu. Seul chapitre sauvé des flammes, ces *quelques pages qui servent* d'introduction au *Bleu du ciel (1957), dont le personnage* s'appelle justement Troppmann, Henri Troppmann. Guillotiné le 19 janvier 1870, Troppmann avait massacré en septembre 1869 les huit membres de la famille Kink (dont le petit Henri). Assassin légendaire, monstre d'époque, on trouve mention de son nom dans l'*Album zutique* de Rimbaud ou dans *Les vers pour les lieux* de Verlaine. Notez qu'on peut agréablement lire *l'Œil de Madame* sans avoir à connaître de tous ces détails. Mais Tropmann reste un décapité idéal pour un nom d'auteur sans visage.

FRANCIS MARMANDE.

★ **L'ŒIL DE MADAME, de Tropmann, Editions de Minuit, 126 pages, 45 F.**

LA RENTRÉE ROMANESQUE

Ne tirez pas sur le critique !

(Suite de la page 11.)

Même quelqu'un qui aime beaucoup Hugo ne pourra s'empêcher de sourire s'il tombe sur ces lignes de Barbey d'Aurevilly : *« Il faut se hâter de parler des* Contemplations, *car c'est un de ces livres qui doivent descendre vite dans l'oubli des hommes. »* Par ailleurs, qui, parmi nous, saurait ne pas regretter l'impossible *épigramme qu'Ulysse* ou *Finnegans Wake* auraient inspiré à Oscar Wilde ?

L'art de ne pas appeler les choses par leur nom

Quoi qu'il en soit, déprécier par principe le labeur critique, c'est oublier que celui-ci se trouve au cœur même de la création littéraire, qu'il en fait partie, qu'il lui est consubstantiel.

Un écrivain, dont l'instrument est le langage de tous les hommes, mais dans lequel, à leur différence, il perçoit en permanence et le sens et le son, conçoit un ouvrage, l'entreprend, le mène à terme, poussé par une nécessité qui le dépasse, obéissant à une loi qu'il *ignore et qui vient de plus* haut que lui-même. Il voudrait exprimer des obsessions, des idées, des sentiments, dessiner sur la page l'ombre portée d'une vie et la transmuer en destin. Et tout cela et son expérience de la douleur, et celles également mémorables de la beauté et de la laideur, il aimerait le couler dans une forme, y verser la substance particulière de son âme. Mais le moment arrive où le rêve du livre qu'il portait en lui se trouve *confronté au livre qu'il écrit* ; et c'est le moment de sa création où le sens critique intervient, l'obligeant à corriger, à supprimer, à ajouter, à expurger, à calculer la symétrie de l'architecture, les échos et les affinités qui doivent, de façon imperceptible et néanmoins indispensable, soutenir l'ouvrage de la première à la dernière page.

Parfois, il arrive que, emporté par son sujet, l'écrivain ait négligé le style – et cela peut signifier que la littérature, qui est un peu l'art de ne pas appeler les choses par leur nom, lui est étrangère. Parfois, il peut se trouver que, avec une suite de paragraphes enchanteurs, pleins de musique, il ait l'impression, soudain, d'avoir semé des étoiles alors qu'il n'y avait pas de nuit – et cela, avoir *négligé le sujet, peut signifier que* la littérature est déjà morte pour lui. Mais si son livre ne se situe pas dans ces extrêmes, *le critique* en lui prendra la relève et redressera le travail.

Ces fluctuations, ces doutes, ces repentirs, qui sont le propre de la création, ne suffiraient-ils pas à justifier l'existence d'un commentateur au regard équidistant du lecteur hédoniste et de l'auteur ? Car, si parmi les critiques il s'en trouve pour penser que personne ne doit comprendre ce qu'ils ne *comprennent pas, ou qui n'osent* admirer sans réticence, de crainte d'avoir l'air condescendant, ou encore qui veulent prouver au lecteur que ce qui lui plaît ne devrait *pas lui plaire*, rares sont ceux qui font profession de trouble-fête aux noces du poète et de la muse.

Engagements et lassitudes

Il y a deux sortes de critiques : l'une, noble, destinée à de prolixes volumes, qui s'affirme comme un *acte de création solitaire fondée* sur une œuvre littéraire, et dont le but est de faire rêver d'une sorte de fiction latérale des lecteurs d'un genre particulier, ceux qui préfèrent le plaisir que procure le fonctionnement de l'esprit pendant l'«exécution» de l'œuvre elle-même. Soit dit par parenthèse, chaque pays possède en propre non seulement une littérature, mais une critique. Je ne sais pas si la culture française ne met pas au-dessus de l'émotion que *l'œuvre d'art suscite le classement* des émotions.

L'autre critique est celle, modeste, du compte rendu, la critique journalistique, celle qui tâche de cerner, dans le flot des parutions, le livre qui relève de la littérature – car, en fait, combien en relèvent, parmi les ouvrages publiés bon an mal an ? Elle est accusée d'être arbitraire dans ses choix, expéditive dans ses *jugements*, peu objective, voire irrémédiablement subjective. De surcroît, elle est soumise à des conditions matérielles qui ne jouent pas en sa faveur : l'emplacement qui *lui est octroyé dans la* page du journal peut atténuer l'éloge qu'elle contient, ou bien *souligner l'opinion défavorable...*

Engouements et lassitudes ponctuent la vie des lettres. Le critique, *lui, ne saurait demeurer* impersonnel, même s'il sait que son devoir est d'essayer de l'être. *D'abord, il est un simple lecteur,* et l'art de la lecture est complexe. Au fil des pages, il reçoit une *myriade d'impressions*, les unes excitantes, les autres décourageantes. Ensuite, lorsque le livre *est refermé, il lui faut rassembler* ces impressions et les laisser reposer jusqu'à ce que le livre se *reforme dans un coin de son esprit* et qu'il puisse le regarder comme un tout. Et voilà que soudain l'édifice penche, qu'il risque de s'effondrer à cause de cet éboulement dans l'avant-dernier chapitre, de cette lézarde qui parcourt la partie centrale, du trop brusque dénouement.

Que se passe-t-il, à ce moment, dans la tête du critique ? Il se livre à une opération aussi déli*cate que paradoxale : il* se met à comparer l'ouvrage lu au projet que la lecture des premiers chapitres *lui a laissé entrevoir*, que le livre contient et dévoile, et que l'écrivain n'a pas tout à fait mené à bien. Il n'aurait pas su donner des ordres à l'auteur ; il ne lui reste *qu'à être attentif au don par*tiel qu'il lui a fait, et, tout en relevant avec discrétion, et comme à la seule adresse de l'auteur, les défauts, à essayer d'attirer l'attention du lecteur sur les moments de qualité de l'ouvrage.

Le sens historique

Mais, en faisant cela, le criti*que n'aura pas rempli vraiment* sa fonction. Il se sera laissé tenter par les différences qu'il a pu remarquer entre l'auteur et ses prédécesseurs ou ses contemporains – on le sait, personne ne veut rien devoir à un contemporain, – alors que ce qui différencie un écrivain des autres est l'aspect le plus négligeable de son œuvre, le trésor des médiocres. Car, comme l'a observé jadis T.S. Eliot, aucun écrivain n'existe complètement par lui-même : pour l'opposer *ou le comparer*, il faut toujours le mettre au milieu des morts. C'est qu'il existe un ordre, *dans la littérature euro*péenne, qui remonte à Homère, et le véritable écrivain ne peut pas *ne pas rêver, même inconsciem*ment, de s'inscrire dans cet ordre. D'une part, il ne doit pas craindre d'être comparé, *même* aux classiques, puisqu'on prête beaucoup aux classiques, ne serait-ce que parce que la littérature des siècles ou des décennies qui nous en séparent – et dont la lecture les éclaire – les vivifie sans cesse. D'autre part, il ne doit pas ignorer qu'un grand livre – et qui, s'il est un véritable écrivain, n'y aspire pas ? – finira par modifier l'ordre existant ; il modifiera le passé, depuis Homère, mais oui, ou, plus *modestement, depuis Balzac ou* Joyce.

Cela s'appelle le sens historique. Il est aussi indispensable à l'écrivain qu'au critique, et il doit transparaître, et transparaît plus souvent qu'on ne veut le croire, dans nos comptes rendus pressés.

Aussi, malgré l'erreur, les à-peu-près ou l'arbitraire, la critique au jour le jour, aussi hâtive et laconique qu'elle puisse être parfois, est indispensable à la création, à la vie de l'esprit, car elle suscite la curiosité, la réflexion et les échanges. D'autant plus que, qu'on le veuille ou non, dans ce *travailleur las, souvent accablé,* blasé qu'est le critique sommeille toujours ce magicien des *Mille et Une Nuits* (De Quincey en parle, Borges en attribue la généreuse contribution à l'Orient) qui, l'oreille collée au sol, écoute la rumeur des foules parcourant la planète, afin de déceler le pas de l'enfant prédestiné à découvrir la lampe merveilleuse...

Rare est le critique qui veut – nombreux sont ceux qui aimeraient – être un jour l'annonciateur d'Aladin.

HECTOR BIANCIOTTI.

Adonis à New-York

Dans les rues américaines, un poète arabe se souvient de Beyrouth

IL est des rencontres légitimement impossibles. Arrivant d'un Liban déjà meurtri (en 1971) et prévoyant *l'ampleur des massacres futurs,* Adonis n'est enclin à aucun abandon *lorsqu'il* aborde New-York. D'instinct, il s'oppose à la ville et jamais ne se lève l'écran *de larmes, de torture et de sang* qui flotte au-devant de lui, entre les rues et lui, comme le linceul opaque des crimes qu'il attribue à la libre Amérique. Si son *poème compose un Tombeau pour New-York,* c'est que la vie de la ville lui semble avoir pour ombre portée la mort universelle, le saccage brutal ou insi*dieux de tout ce qui ne se plie* pas à sa norme d'acier, de béton et d'argent.

*D'emblée s'exprime l'oppres*sion de celui que les murs écrasent, de celui qui a coutume de se tenir à hauteur d'horizon :

New-York,
civilisation à quatre pattes,
[chaque direction un
assassinat et chemin menant
[à l'assassinat,
et dans la distance
la plainte des naufragés.

Avec l'urgence du désespoir

Il est clair qu'Adonis ne veut pas céder plus d'un instant à la *séduction de New-York, de New-York, femme assise dans l'arc du vent.* Il a choisi le camp des exclus, des dépossédés, le camp planétaire de ceux que la *bimbeloterie* et les images américaines ont anesthésiés ou ruinés.

Dans sa déambulation solitaire de Park Avenue à Harlem, *de Harlem à* Lincoln Center, Adonis apparaît comme le contraire d'un émigrant. Il ne cesse d'être en fait l'émissaire d'une autre ville, emblème martyrisé d'un autre monde : Beyrouth. Et le vrai dialogue, c'est *avec elle qu'il* le développe, sans indulgence, mais passionnément, *amoureusement*.

New-York n'est qu'un détour, une prise de distance *afin d'assurer* peut-être plus d'écho à sa voix, afin de s'affranchir des *rengaines* de sa propre culture. Aussi est-ce aux poètes arabes qu'il s'adresse quand il dit : *La parole est morte puisque vos langues ont renoncé à l'habitude du verbe pour celle de la mimique. La parole ? Voulez-vous découvrir sa flamme ? Alors, écrivez. Je dis « écrivez », je ne dis pas « mimez » ou « recopiez ». Ecrivez. De l'océan au Golfe, je n'entends aucune langue, je ne lis aucune parole. Je n'entends que du bruit. Je n'aperçois aucun lanceur de flammes.*

Adonis, pour sa part, écrit et parle. Avec ce livre même, il n'a pas craint de provoquer ses pairs et l'ensemble du public arabe en abandonnant rime, métrique et déploiement habituel des vers sur la page. Ignorant les vieilles parures rhétoriques, *il prend le risque de* heurter son chant jusqu'à écrire comme on le force à vivre : avec l'urgence du désespoir. *« C'est là,* note Anne Wade Minkowski, *que cette poésie de rupture renoue avec une des traditions les plus anciennes en poésie arabe selon laquelle le poète est assimilé au devin. »*

D'ailleurs, interrompant la *litanie quelque* peu factice des idéologies marxistes, Adonis s'évade spontanément du côté de Niffarî et d'Urwah Ibn Al-Ward. De ce dernier surtout, il *parle comme* s'il parlait de son double : *Il resta où le désert était autre épaule pour l'aider à supporter la mort et laissa à qui aime l'avenir une portion du soleil macérée dans le sang d'une gazelle qu'il appelait : « ma bien-aimée. » Il avait passé avec l'horizon un accord pour en faire sa dernière demeure.*

Mais aujourd'hui, Adonis, où est donc l'horizon ? Où est donc la demeure ?

ANDRÉ VELTER.

★ TOMBEAU POUR NEW-YORK, d'Adonis, traduit de l'arabe par Anne Wade Minkowski, Editions Sindbad, 76 p., 85 F.

★ INTRODUCTION A LA POÉTIQUE ARABE, d'Adonis, traduit de l'arabe par B. Tahhan et A. Wade Minkowski, préface d'Yves Bonnefoy, Editions Sindbad, 136 p., 85 F.

D'AUTRES MONDES

Le berceau de Lolita

★ L'ENCHANTEUR, de Vladimir Nabokov. Traduit de l'anglais par Gilles Barbedette. Postface de Dimitri Nabokov. Rivages, 138 pages. 55 F.

QUELLE chance !... On n'en finira donc jamais avec Vladimir Nabokov ! Depuis sa mort, *il y a neuf ans – le 2 juillet* 1977, – n'ont cessé de paraître des inédits (romans, nouvelles, cours professés à Cornell University, entretiens, etc.) rédigés tout au long de sa vie, en russe, en anglais, en français, *qui sont comme un feu d'artifice du langage et de l'imagination* (1). L'an dernier, un universitaire spécialiste de langue et littérature russes croyait le reconnaître là où il n'était pas (2). Ne voilà-t-il pas que pour la première *fois un écrit de Nabokov*, ce Russe aristocrate, cet antisoviétique viscéral, vient de paraître en *Union soviétique dans une revue officielle*, le mensuel des échecs, *Chakhmatnoïe Obozrenie,* (numéro d'août) ? Il s'agit, en fait, d'extraits de l'avant-dernier chapitre des souvenirs de l'écrivain dans lesquels il évoque une nuit de *mai 1940, à Paris, juste avant son départ* pour les Etats-Unis, au cours de laquelle il avait réussi à composer un problème d'échecs qui lui échappait depuis des mois (3). De même, la revue *Moskva* envisagerait l'édition de *la Défense Loujine* (paru en russe en émigration, au cours de l'année 1930)... Fût-ce *post mortem*, l'URSS « récupère » ses valeurs nationales.

Il enrageait de n'être connu du grand public que comme l'auteur de *Lolita* et il aurait sans doute trouvé piquant d'être rattrapé par l'his*toire d'une nymphette oubliée dans ses multi*ples déménagements. Une nouvelle, écrite en russe, de 55 pages dactylographiées, intitulée *Volchebnik (l'Enchanteur)*, qui paraît en première mondiale aux jeunes éditions Rivages et qui, si on n'avait pas connu auparavant l'audace de Nabokov et de sa *Lolita*, aurait été *le plus grand événement de la rentrée.* Mais puisque aux échecs il n'y a pas de nullité, sauf lorsque l'un des joueurs joue plusieurs fois le même coup, on peut parier que *l'Enchanteur* arrivera gagnant.

« C'est à Paris, à la fin de 1939 ou au début de 1940, alors que j'étais terrassé par une attaque de névralgie intercostale, que je sentis la première palpitation de Lolita, a écrit Vladimir Nabokov quelque temps avant la sortie de l'édition américaine de cette même *Lolita. Autant que je m'en souvienne, ce frisson avant-coureur fut déclenché, je ne sais trop comment, par la lecture d'un article de journal relatant qu'un savant avait réussi, après des mois d'efforts, à faire esquisser un dessin par un grand singe du Jardin des Plantes ; ce fusain, le premier qui eût été exécuté par un animal, représentait les barreaux de la cage de la pauvre bête. Il n'y avait aucun lien défini entre le choc que je ressentis alors et les pensées qu'il mit en branle,* ajoute l'écrivain, incapable d'expliquer pourquoi cette émotion provoqua l'écriture de ce *« qui fut le prototype de* Lolita ».

Dix ans plus tard, en Amérique, il entreprit d'écrire, en anglais cette fois, l'histoire de cette fillette *qui allait inquiéter à tel point* les censeurs que quatre éditeurs américains refusèrent le livre et que Nabokov dut se résoudre à publier *Lolita* à Paris, dans sa version anglaise, chez Maurice Girodias en 1955. Trois ans avant l'édition américaine chez Bantam, avec le scandale, le succès, avant la version cinématographique. *A près de soixante ans,* l'un des plus grands écrivains de ce siècle sortait de *l'anonymat...*



A Cambridge, dans les années 20

LA CHRONIQUE DE NICOLE ZAND

QU'AVAIT-IL éprouvé vraiment, en constatant que le destin du grand singe, du Jardin des Plantes se bornait à *représenter* les barreaux *qui* le maintenaient prisonnier ? On peut imaginer que *l'amateur de lépidoptères* eut soudain le besoin de sortir de sa chrysalide pour expérimenter les zones limitrophes entre la passion et le péché. Rêver au temps d'une enfance, chargée de nostalgie pétersbourgeoise, polyglotte, choyée, *entourée d'une « file ahurissante de nurses et de gouvernantes anglaises ».*

L'Enchanteur est comme une fable. Dans un jardin public, la narrateur trouve par hasard une pièce de nickel : *« Ramassez-la, ça porte bonheur les jours impairs »,* lui dit une femme *qui tricote en surveillant des enfants.* Ce sera le jeton qu'il devra rendre à la fin de l'histoire. *« Et c'est à ce moment-là que le rideau se lève »,* prévient l'auteur, d'un grand geste théâtral.

« Habillée en violet, une fillette de douze ans (il ne se trompait jamais) marchait d'un pas rapide et décidé sur des patins à roulettes qui ne roulaient pas mais écrasaient le gravier quand elle les soulevait et les laissait retomber en faisant de petits pas japonais... » Nous ne connaîtrons rien de la fillette (Nabokov n'a pas encore inventé, en russe, le mot « nymphette »), sinon ses grands yeux vides qui font penser à des groseilles translucides, sa bouche rose légèrement ouverte, son teint estival, des jambes fines; il *n'y a chez elle, à l'inverse de* Lolita, aucune coquetterie, pas l'ombre de la perversité. Elle *est l'objet du désir fou de cet* excentrique sans inhibition, de cet « enchanteur » qui veut l'ensorceler d'un coup de sa « baguette magique » (surtout, que personne ne pensa à Freud le *« charlatan viennois »*, l'auteur l'avait en horreur !).

«... Une âme qui semblait immergée dans une moiteur radieuse. Opalescente en surface mais translucide en profondeur, elle devait adorer les douceurs, les petits chiots et l'innocente supercherie des films d'actualité. Des fillettes comme elle, à la peau chaude, aux cheveux roussâtres et aux lèvres ouvertes avaient leurs règles très jeunes et c'était comme nettoyer une cuisine de maison de poupée... » L'enchanteur conduit son jouet, son rêve selon sa volonté unique. Pour arriver à ses fins, matérialiser ses hallucinations, il est prêt à *tout : acheter le mobilier de la famille, épouser* la mère, une affreuse veuve, l'empoisonner s'il le faut (*« dans le seul but d'abréger les souffrances d'une épouse qui était, n'importe comment, condamnée »*). Mais elle a le bon goût *de mourir d'elle-même et de permettre au nar*rateur d'emmener la fillette vers la Riviera, *« confondant sincèrement dans sa tête la vague de l'amour paternel et la vague de l'amour sexuel ».*

Cynique : « Oui, oui, ça valait la peine (de se marier), se dit-il, alors qu'il tenait la petite main froide et rouge... L'enchanteur ne souffre pas, comme Humbert l'Américain, qui, lui, connaît le sens du péché. Il fait plutôt penser *à Gogol, au Journal d'un fou* ou bien encore au *Mariage* délirant où le marié s'est sauvé par la fenêtre. Le personnage de Nabokov, lui, ne s'enfuira pas, il est plutôt comme le grand méchant loup qui veut rattraper le chaperon *rouge sur ses patins à roulettes.*

IL *y a dans* cette belle nouvelle les qualités d'un maître infaillible dans le maniement du langage, de l'ambiguïté, de la métaphore, du cynisme, des aberrations visuelles et auditives, et de l'auto-hallucination : c'est un *berceau russe que Nabokov a donné à Lolita* l'Américaine. On n'est pas près d'oublier l'excitation affolée de *l'Enchanteur* se moulant au corps de sa prisonnière inconsciente qui, soudain, complètement réveillée, regarde avec des yeux terrorisés et hurle sans fin.

Dimitri Nabokov, le fils de l'écrivain, a, selon la volonté de son père, traduit en anglais ce texte qui avait été dicté en russe à Véra Nabokov (et que rend bien en français la traduction de Gilles Barbedette). *« Comme d'autres ouvrages de Nabokov,* l'Enchanteur *est une étude de la folie vue à travers la cervelle du fou »,* précise Dimitri Nabokov dans sa postface. Avec sagacité, il ne donne pas une explication mais permet au lecteur de marcher sur le fil du rasoir... jusqu'à ce qu'il se rompe.

(1) Notamment *Regarde, regarde les arlequins* (Fayard, 1978), *Brisure à Senestre* (Julliard, 1978), *la Transparence des choses* (Fayard, 1979), *Une beauté russe* (Julliard, 1980), *l'Exploit* (Julliard, 1981), *Machenka* (Fayard, 1981), *Mademoiselle O* et *Détails d'un coucher de soleil* (Julliard, 1985), *Lectures I, II, III* (Fayard, 1983-1985).

(2) Dans sa postface, Dimitri Nabokov s'en prend violemment au professeur Struve qui, lors de la publication de *Roman avec cocaïne* (Actes Sud 1984) d'un certain Aguéev avait voulu y voir un texte non signé de Nabokov.

(3) *Autres rivages*, Gallimard, 1961, pp. 311-319.

★ Vient de paraître dans le *Magazine littéraire*, Vladimir Nabokov avec des articles de Gilles Barbedette, Georges Nivat, Dimitri Savitski, Jean Gattegno, Danilo Kis ; *une parodie inédite de Umberto Eco : Nonita* ; des lettres inédites à Edmund Wilson ; une étude *sur Pouchkine*. Septembre. 22 F.

★ Le numéro de *l'Arc* consacré à Nabokov, par René Michel, *vient d'être réédité*.

Education

Une rentrée calme malgré quelques « bavures »

Grande rentrée, petites bavures. Le premier jour de l'année scolaire 1986-1987 aura été généralement calme. Quelques mécontentements provoqués par des effectifs excessifs dans quelques classes maternelles et élémentaires se sont néanmoins manifestés dans la région parisienne. A Drancy (Seine-Saint-Denis), Noisiel (Seine-et-Marne), Cergy (Val-d'Oise) et Paris (treizième arrondissement), les parents et les enseignants ont occupé des classes jugées surchargées. Dans deux localités proches de Cambrai (Pas-de-Calais), les parents ont refusé d'envoyer leurs enfants à l'école pour protester contre le regroupement des élèves dans un seul établissement, tandis qu'à Montreuil (Seine-Saint-Denis) les enseignants ont fait redoubler la totalité des élèves de l'école pour obtenir l'ouverture d'une onzième classe.

Chacun à sa façon, les syndicats protestent eux aussi contre les conditions de cette rentrée. Le SNES estime qu'il manque 1 000 postes dans les collèges et 2 800 dans les lycées, et demande à ses adhérents de solliciter l'intervention des parents. Le SNI-PEGC assure que 4 000 enfants parisiens figurent sur les listes d'attente pour la maternelle. Quant au SNAEN, qui regroupe les agents de l'éducation nationale, il a adressé une lettre à M. Monory pour protester contre la suppression de 3 000 postes de non-enseignants cette année.

Rentrée douce, rentrée amère. Les écoliers alsaciens ont reçu un pain au chocolat, cadeau des boulangers de leur région qui luttent contre la concurrence des grandes surfaces. A Châlons-sur-Marne, où il ne faisait que cinq degrés, il a fallu allumer le chauffage dans les classes. Mais la rentrée n'a pas eu lieu à Saint-Ciers-d'Abzac (Gironde) où la classe préfabriquée a été livrée mais non montée.

Pour le ministre de l'éducation et ses secrétaires d'Etat, la rentrée aura été l'occasion des traditionnelles tournées des établissements. Dans les Yvelines, pour M. Monory, qui s'est intéressé au regroupement pédagogique entre villages voisins et à l'équipement informatique. Dans le Val-de-Marne, pour Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat chargée de la formation professionnelle, qui a visité un lycée professionnel au Perreux-sur-Marne et a rencontré le sénateur et maire de la ville, président du conseil régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud.

Enfin, Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement, fait un véritable tour de France. Après une école à Biarritz – où elle avait été élue député en mars dernier, – elle a visité, mercredi, des établissements du dix-huitième arrondissement de Paris, puis, dans l'après-midi, le lycée polyvalent de Muret (Haute-Garonne). Jeudi 4 septembre, Mme Alliot-Marie est à Toulouse, puis vendredi dans les Côtes-du-Nord, où elle présidera l'inauguration du groupe scolaire d'Yffiniac et visitera deux lycées à Saint-Brieuc, l'un public, l'autre privé. Elle achèvera sa tournée samedi, dans les Pyrénées-Atlantiques.

Le maire de Paris visitait, lui, ce jeudi matin, une école du douzième arrondissement.

M. Jean-Pierre Chevènement a, de son côté, commenté cette rentrée, mercredi 3 septembre à Mâcon, en constatant que *« la continuité de sa politique l'emportait »*, mais en mettant en garde l'actuel ministre de l'éducation nationale contre *« les mauvaises finitions qui pourraient gâcher le corps du bâtiment »*.

● RECTIFICATIFS. – C'est évidemment le 20 décembre que commenceront les vacances de Noël – et non le 20 novembre comme nous l'avons imprimé par erreur dans nos premières éditions du 4 septembre.

D'autre part les professeurs de mathématiques dans les LEP sont 5 200 (et non 25 000). Enfin l'enquête de l'Institut supérieur d'éducation permanente sur les professeurs de l'enseignement catholique portait sur 264 enseignants (et non 26).

Une belle école

« On s'essuie les pieds pour garder une belle école », crie Mme la directrice aux enfants qui se pressent à la porte de l'école. Mme Beaujard, directrice de l'école maternelle de la rue de Patay (dans le treizième arrondissement de Paris), l'une des cinq écoles nouvellement créées, ne cache pas sa joie.

Couloir gris perle, portes vertes et rouges ouvrant sur de vastes salles de classe, la nouvelle école est l'établissement moderne et fonctionnel souhaité par la directrice et les institutrices. Chacun souligne le contraste avec les anciens locaux, si vétustes que la fermeture en avait été décidée il y a plus d'un an. A la rentrée 1985, on avait transféré l'école dans celle de la rue du Château-des-Rentiers, où les enfants étaient transportés chaque matin en autocar. *« Une situation intenable »*, commente la directrice.

Le sentiment qui domine, c'est la joie d'offrir un cadre agréable et stimulant à des enfants qui ont peu d'occasions d'en avoir un chez eux. La plupart d'entre eux sont issus d'un milieu défavorisé. Nombre de parents sont des travailleurs immigrés. *« C'est important pour ces enfants qui vivent dans des cités lugubres, dans des pièces étroites où ils s'entassent, d'avoir une belle école »*, dit la directrice avec tendresse.

Les institutrices sont du même avis. Associées à la conception du mobilier, elles sont unanimes à le vanter. Montrant deux petites filles qui ont accaparé le « coin lecture » – un large sofa blanc et noir, à même le sol, entre la baie vitrée et les plantes vertes, – l'une d'elles commente : *« Avec un tel matériel, c'est par le plaisir que les enfants viennent à la lecture. Il n'y a pas de meilleur stimulant à l'apprentissage. »*

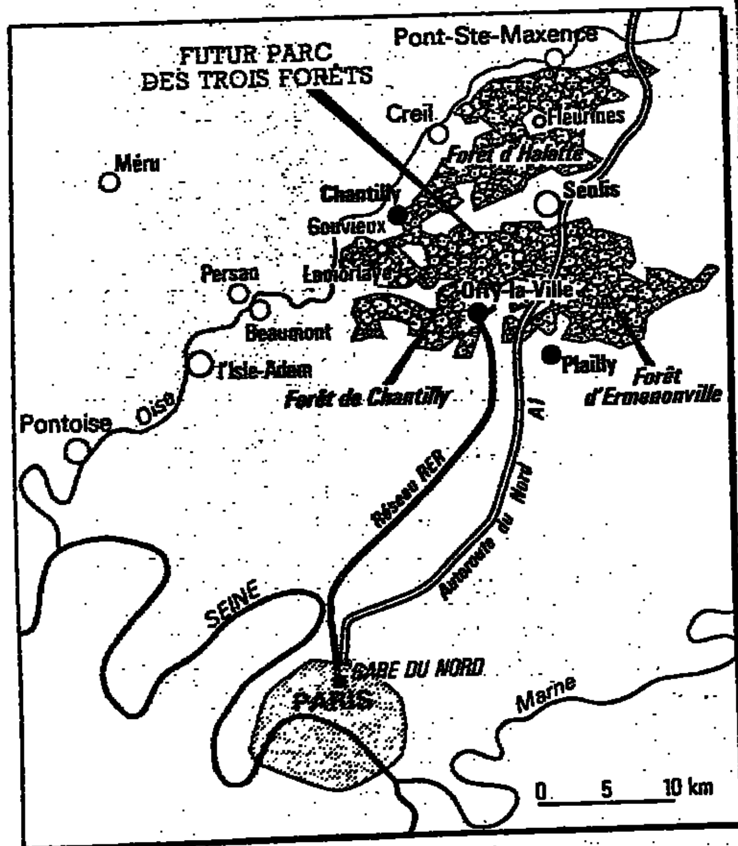
Dans ce domaine, les tiroirs personnalisés recueillent également tous les suffrages. Chaque enfant a un tiroir à son nom, où le matériel de lecture est rangé. Le « point d'eau » dans chaque salle est aussi très apprécié. Dans les anciens locaux, les institutrices devaient sortir de leur classe et aller chercher de l'eau dans des seaux ! Dans un coin du réfectoire, la « cuisine des élèves » – un réfrigérateur, une cuisinière, un placard et un évier à leur taille – attend les exploits des futurs chefs.

Fière de « son » école, la directrice annonce la plantation prochaine d'arbres fruitiers, l'installation d'une aire de jeux et d'un « mini-gym ». *« Beaucoup de parents de milieu un peu élevé qui nous avaient quittés nous reviennent déjà »*, dit la directrice. Cela devrait permettre d'accueillir les « deux ans » qui, cette année, sont sur la liste d'attente, n'étant pas assez nombreux pour constituer une classe.

V. Ms.

Environnement

Un parc national à 40 km de Paris ?



Va-t-on créer un parc national à seulement quarante kilomètres de Paris ? L'idée, en tout cas, a été lancée de réunir trois massifs forestiers de l'Oise – les forêts de Chantilly, d'Halatte et d'Ermenonville – pour en faire un parc d'un genre nouveau, à mi-chemin entre un parc naturel régional et un parc national proprement dit. L'éventuelle création de cet ensemble, déjà baptisé Parc national des trois forêts, devait être étudiée ce jeudi 4 septembre à la préfecture de Beauvais, avec les innombrables partenaires de l'opération.

A l'origine de cette idée, la convergence de deux faits : d'une part, l'implantation prochaine d'un parc de loisirs Astérix à Plailly (Oise), qui risque de drainer un nouvel afflux de visiteurs aux abords d'une forêt de Chantilly déjà surfréquentée. D'autre part, les difficultés financières qui accablent actuellement le domaine de Chantilly, la propriété des Orléans léguée en 1886 par le duc d'Aumale à l'Institut de France (les cinq académies).

Il se trouve en effet que les 6 300 hectares de la forêt de Chantilly ne suffisent plus à entretenir le domaine – dont le château et l'hippodrome – comme ils le faisaient naguère. Envahie de promeneurs chaque jour férié, la forêt ne peut plus être exploitée rationnellement. Cette situation risque d'empirer avec l'ouverture prochaine de la station RER d'Orry-la-Ville, juste avant Chantilly.

D'où l'idée, vivement encouragée par le ministère de l'environnement et le nouveau préfet de l'Oise, de regrouper le domaine de Chantilly avec les deux massifs forestiers voisins, qui appartiennent pour l'essentiel à l'Etat et sont donc gérés par l'Office national des forêts. Regroupées sous une même administration chargée de gérer et protéger l'ensemble, les trois forêts pourraient sans dommage accueillir les Franciliens avides de verdure et d'air pur. Le parc national des trois forêts, d'une superficie de 20 000 hectares, serait financé à parts égales par l'Etat et les collectivités locales.

Reste à obtenir l'accord de principe de toutes les parties prenantes – ce qui est en bonne voie, semble-t-il – et ensuite à franchir toutes les étapes administratives nécessaires avant la création d'un établissement public à structures complexe – et même inédite. Cela prendra plusieurs années.

R.C.

Défense

Le général Achille Lerche est nommé chef d'état-major de l'armée de l'air

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 3 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans l'armée de l'air.

A été nommé chef d'état-major de l'armée de l'air, à compter du 16 octobre prochain, le général de corps aérien Achille Lerche, qui sera élevé au rang et à l'appellation de général d'armée aérienne. Le général Lerche remplace le général d'armée aérienne Bernard Capillon qui occupait cette fonction depuis 1982 et qui atteint la limite d'âge de son rang le 15 octobre prochain.

[Né le 23 avril 1932 à Lesdain (Nord) et ancien élève de l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence, Achille Lerche a d'abord servi dans l'aviation de chasse, notamment au Maroc et en Algérie, pour commander, en 1975, la base de Cambrai (Nord). Il est successivement chef du bureau des plans généraux à l'état-major de l'armée de l'air (1977), chef du cabinet militaire du ministre de la défense (mai 1979-juillet 1981), commandant les transmissions de l'armée de l'air, commandant la 2e région aérienne (Paris-Villacoublay) et, depuis 1983, major général de l'armée de l'air (qui est le numéro deux de la hiérarchie de l'état-major).]

A été nommé major général de l'armée de l'air le général de division aérienne Vincent Lanata. A été nommé adjoint au major général de l'armée de l'air le général de brigade aérienne Pierre Feybesse, qui sera promu général de division aérienne.

Ont été promus général de brigade aérienne les colonels Georges Mercier, Pierre Pacalon, Michel Verney (nommé directeur technique de la force aérienne tactique) et Sylvain Mioche (nommé directeur technique du commandement « air » de la défense aérienne). A été nommé président de la commission permanente de la sécurité aérienne le général de brigade aérienne René Rouault.

A été nommé commandant la IVe région aérienne (à Aix-en-Provence) le général de brigade aérienne Bernard Nicolas.

CATASTROPHES

● Nouveau séisme en Moldavie. – Un nouveau tremblement de terre a ébranlé, mardi 2 septembre, le territoire de la République soviétique de Moldavie, aggravant les dégâts causés par l'importante secousse qu'avait subie la région samedi. Selon les *Izvestia*, le bilan de ce premier tremblement de terre s'élève à 1 mort et 558 blessés, dont 42 graves. 45 000 maisons et près de 5 000 immeubles auraient d'autre part été endommagés.

Une forte secousse a aussi été ressentie, mercredi 3 septembre, en République soviétique de Géorgie, indique l'agence Tass qui ne signale aucune victime.

Culture

MUSIQUES

Au Festival de Flandre

Richesses cachées et autres

L'un des plus glorieux orchestres du monde et l'un des plus obscurs, le Concertgebouw, et le Gelders Orkest : la confrontation n'était pas sans surprises.

Les vaisseliers *flamands* – le Musée des arts décoratifs de Gand en expose de fort beaux – sont des meubles immenses où rutile une porcelaine somptueuse et bariolée, où les plus beaux objets sont élevés, comme des ciboires, sur des estrades, mais dont les portes, de 5 bons centimètres d'épaisseur, sont prévues pour être hermétiquement fermées : la Flandre est le pays des richesses cachées. Il existe, par exemple, dans la province d'Arnhem, la Gueldre (d'où son nom : Het Gelders Orkest), une formation symphonique d'environ soixante-dix *musiciens qui ne fait pas parler* d'elle, qui n'est pas réputée à l'intérieur même des Pays-Bas, mais dont les phalanges les plus prestigieuses envieraient le pupitre de violoncelles et le premier bassoniste – infaillible.

Qu'il s'agisse d'un orchestre consciencieux et solide, pas moyen d'en douter après l'avoir entendu jouer en une seule soirée, la *Cinquième* et la *Sixième Symphonie*, de Beethoven, le *Quatrième Concerto pour piano*, du même, de larges extraits de la *Messe opus 86*, la *Fantaisie* pour piano, chœurs et orchestre, première mouture du finale de la *Neuvième Symphonie*, et encore un air pour soprano et orchestre (*Ah ! perfido*), soit un concert d'une durée approximativement égale à celle de *Parsifal*. Ce programme, tout à fait normal pour l'époque. Beethoven lui-même l'avait dirigé le 22 décembre 1808 à Vienne, et il avait « bissé » de son propre chef toute la *Fantaisie*, pour faire bonne mesure.

Le rôle du grand sourd était tenu, à Gand, par un chef zaïrois, Georges Octors, en poste à Arnhem depuis peu, mais parfaitement intégré, avec son style de *Kapellmeister* discret, à cette formation à l'ancienne où chacun joue franc jeu et, comme dans les ensembles de musique de chambre, prend ses responsabilités : conscient d'être entendu – quelle belle sonorité translucide, en effet ! – *chacun songe* d'abord à s'écouter. Moins titanesque qu'à l'accoutumée, la *Cinquième Symphonie* gagne en souplesse, en nervosité, et, dans le *Quatrième Concerto*, le rôle du soliste (l'Américain Malcolm Frager) s'apparente davantage à une contribution – *magistrale, en* l'occurrence – qu'à une performance.

Le Festival de Flandre est une *manifestation itinérante* où les meilleurs musiciens belges et hollandais croisent leurs homologues européens (orchestres de Lille, de Moscou, de Vienne, notamment, cette année).

A *Bruxelles*, le Concertgebouw d'Amsterdam était dirigé par son nouveau chef titulaire, Riccardo Chailly, que les Parisiens ont entendu à la tête du Radio-Symphonique de Berlin (dont il a également la responsabilité) et qui vient d'être élu à la succession de Bernard Haitink après six mois d'hésitations et de délibérations démocratiques. Sur le style de cet Italien de trente-trois ans, Haitink a *déjà publiquement* émis des réserves aussi cinglantes que, semble-t-il, désintéressées, craignant que l'institution vénérable – et vénérée – dont il a eu lui-même la charge pendant plus de vingt ans ne se « latinise » à l'excès.

La baguette virevoltante et le mollet cambré, Chailly *s'est en effet* lancé à toute allure dans une *Seconde Symphonie*, de Beethoven bouclée au petit fer, tressautante et champagnisée comme du Rossini : *incroyablement virtuose*. Mais de la virtuosité des cordes hollandaises personne ne doutait. Ces cordes, le phrasé cambré des violoncelles, la rugosité des contrebasses, on les *attendait* dans la *Quatrième Symphonie* de Schumann, on ne les a pas trouvés. Chailly, en bon Latin, fait chanter l'orchestre – on sent qu'il chanterait lui-même s'il le pouvait – *mais* ne cisèle que la ligne de crête alors que, dans Schumann, ce sont les contre-chants qui condensent l'énergie, et les voix secondaires qui relançent la tragédie.

ANNE REY.

Les semaines musicales de Stresa

Jörg Demus à l'Isola Bella

Le gotha de la musique se retrouve à Stresa où, dans un cadre fastueux, quatre cents concerts ont été donnés cette année.

Il y a vingt-cinq ans, un avocat vénitien, Italo Trentinaglia de Daverio, créait les Semaines musicales de Stresa pour honorer la mémoire de son père, un compositeur d'opéras, ami de Toscanini et de Sabata, qui avait rêvé d'ajouter la musique au parfum des fameuses îles Borromées sur le lac Majeur. Quelque quatre cents concerts ont été donnés cette année par une foule d'artistes qui, tous, appartiennent au gotha de la musique. Et bien peu de grands noms manquent au palmarès.

La plupart des manifestations ont lieu au théâtre du Palais des congrès de Stresa, seul capable d'accueillir les orchestres et un public nombreux, *mais le vrai* privilège est d'embarquer le soir pour Isola Madre, quand le temps permet de faire de la musique en plein air près des cèdres monumentaux du Cachemire et du Liban, ou plus souvent à l'Isola Bella.

Le grand bateau bourdonnant où se côtoient nobles et bourgeois en smoking, simples mélomanes et touristes en tenue plus négligée, cingle vers le vaisseau amiral des princes Borromées dont la poupe avec ses multiples terrasses et sesjardins *irisés d'obélisques* scintille de lumières bleutées dans la nuit.

Le court voyage sur l'eau nous a fait l'âme vénitienne pour pénétrer dans le palais surchargé de richesses plus baroques les unes que les autres, *jusqu'à* la voûte cloutée de roses blanches et dorées, où se donnent les concerts. Cinq grandes tapisseries flamandes tissées de soie et d'or évoquant des animaux sauvages *et fantastiques* enchantent les auditeurs, tout en modérant sans doute la réverbération acoustique de la salle.

Dans ce cadre fastueux, face aux portraits de saint Pierre, *saint* Paul et saint Jérôme, Jörg Demus égrène ce soir douze préludes et fugues du *Clavier bien tempéré* et le *Concerto italien*, de Jean-Sébastien Bach. *L'ancien élève* d'Yves Nat et de Walter Gieseking déploie ce grand livre spirituel avec simplicité, une parfaite lisibilité des lignes contrapuntiques, un touché candide. Il *interprète moins qu'il n'écoute* résonner en lui l'écho d'un message intemporel.

Pourtant, la conduite des voix paraît quelquefois statique ; les *notes très détaillées ne semblent pas* assez aimantées, appelées par la courbe dynamique du phrasé. En particulier dans les puissantes fugues, curieusement agitées par des *intempérances* de tempo. Mais dans les pages rêveuses et contemplatives, son tempérament de poète fait merveille.

JACQUES LONCHAMPT.

Chet Baker au New Morning

Le risque magique

Né deux jours avant Noël 1929, Chet Baker a commencé par les orchestres de bal et le *298th Army Band*, de 46 à 48, à Berlin. Après quoi, il revient en Californie. Il joue sur la côte avec Charlie Parker, avant de rejoindre Gerry Mulligan. C'est là que commence à s'établir cette *notoriété internationale* qu'il pose en Europe : physique agréable, âme damnée du jazz, « une » à répétition des journaux à sensation, Chet passe la fin des années 50 en France, en Italie et en Scandinavie.

Chanteur aux inflexions féminines, trompettiste au son velouté, charmeur éprouvé, allé aussi loin qu'il est permis sans mourir dans l'aventure des drogues, revenu de tout, Chet est une légende vivante. *« Mais on dit que parfois il ne joue pas, qu'il est si peu en lèvres qu'il en vient à perdre la musique, à perdre la tête peut-être. »* En effet : on dit, on dit.

Laissez dire les on-dit. Si vous *tenez à prendre une assurance sur* la musique, alors réfugiez-vous sur la bande FM ou dans votre collection de disques militaires. C'est d'ailleurs à peu près le même rythme. Mais si vous voulez courir le risque magique de la musique, il vous faut aller tous les soirs au *New Morning* écouter Chet Baker. En connaissance de cause : car la musique, elle, ne descend pas tous les soirs sur les musiciens. Nulle part au monde. Ou alors, cela se saurait.

FRANCIS MARMANDE.

★ New Morning, du 5 au 13 septembre.

Hommage à Sam Woodyard

Escorté d'un groupe solide (George Adams au ténor), Jon Hendriks, soixante-cinq ans, unique musicien professionnel d'une famille de dix-sept enfants, fondateur du Lambert, Hendricks and Ross, a fait la réouverture du New Morning (le 3). Tout y est passé : éblouissants décalques vocaux d'improvisations *célèbres*, variations en « *scat* », virtuosité somptueuse, souffle changé *en voix, voix changée en corde*, avec toujours l'humour comme habit de *soirée et l'amour du jazz personnifié* comme mythe fondateur. Salle comble. Comme pour rattraper la petite ombre perdue de Prince qui a joué ici en cachette.

Homme de scène accompli, infatigable meneur de jeu, ami fidèle, Jon Hendricks a invité sur scène Sam Woodyard, le batteur ellingtonien. L'an passé, on a cru Sam perdu. Des *amies, une association*, se sont occupés de lui. Il est soigné à Paris. *Il est faible encore, mais requinqué.* Sapé comme un prince, il a joué comme s'il répétait vingt-cinq heures par jour. Avec plus de légèreté, en tout cas, que tous les batteurs d'aujourd'hui.

S'il avait mal joué, on aurait applaudi *plus lourdement, bien sûr*. Avec émotion. Là, on n'avait aucune peine à l'acclamer sans façon. Comme il convient devant un très grand musicien.

F. M.

Paul Lederman

L'homme des records

Paul Lederman a « fait » Coluche, Thierry Le Luron entre autres. Sous le label « Disque des records », il vend par centaines de mille. Son secret : professionnalisme et intuition.

Durant l'été, un étonnant patchwork rassemblant trente-huit chansons, de Nat King Cole *(Stardust)* à Claude François *(My Way)*, d'Elvis Presley *(Love me tender)* à Léo Ferré *(C'est extra)*, a remis au goût du jour le slow que l'on croyait à jamais rangé au rayon des antiquités par les habitués des discothèques. Plus de cinq cent mille albums *ont été vendus*. Producteur : Paul Lederman qui, sous le label « Disque des records », lançait il y a un an le numéro un de la série avec des titres de Casino *(Around of my dream)* et d'Eurythmics *(Would lie to you)*, de Pierre Bachelet *(Marionnettiste)*, Murray Head *(One night in Bangkok)* et Marc Lavoine *(Elle a les yeux revolver)*, de Coluche et Thierry Le Luron.

Un « disque des records classiques » suivait six mois plus tard et s'écoulait comme des petits pains en vendant pêle-même le *Boléro* de Ravel, *l'Alléluia* de Haendel, *l'Ave Maria* de Schubert, la *Rapsodie in blue* de Gershwin, la *Polonaise héroïque* de Chopin et des extraits du *Concerto « l'Empereur »* de Beethoven, des *Quatre Saisons* de Vivaldi, de *Carmen* de Bizet et de *Casse-noisette* de Tchaïkovski. La liste de *cette série* n'est *pas close* puisque Paul Lederman annonce le « Disque des records d'opéra » (de Caruso à Domingo) et le « Disque des records d'enfants ».

A chaque fois, des accords de *royalties sont* conclus en fonction de l'œuvre, de son ancienneté, des rapports d'amitié avec les producteurs. L'opération est soutenue par une solide campagne publicitaire : pages *entières* dans la presse quotidienne ou hebdomadaire, multiplication des messages sur les postes périphériques et sur les radios locales.

Les albums, habilement composés, conçus avec ce que Paul Lederman appelle des « coups de cœur », sont distribués par la firme discographique qui fournit le plus de titres (RCA pour les variétés, Polygram pour le classique, EMI pour les slows). Ils font découvrir un style, un genre, une époque, ou ravivent des souvenirs. Leur succession depuis un an secoue un peu les règles d'un marché dont le système *de distribution ignore* la plupart du temps les points de vente des grandes surfaces. Elle est aussi une manière nouvelle de revivifier un fonds de catalogue en chute *constante depuis six ans*.

Paul Lederman connaît toutes les ficelles du show-biz. De seize à vingt ans, il a été disquaire, d'abord au supermarché des troupes alliées cantonnées à Versailles, puis à Sinfonia devenu *aujourd'hui* Lido Musique, enfin dans un grand magasin.

Quand un jour, il prend le pari de jouer les Pygmalion et de rassembler les meilleures conditions pour lancer une aventure de chanteur ou d'humoriste, c'est avec l'esprit d'un artisan libre de ses mouvements, se fiant seulement à son *flair*, à sa perception du public. Paul Lederman n'a jamais récupéré un artiste. Il a toujours *participé à son* éclosion. *« Le plus difficile*, dit-il, *c'est de faire décoller. Après, ce n'est plus qu'une question de banque. »*

Lederman s'est ainsi occupé successivement de Lucky Blondo, Claude François, Christophe, Hervé Vilard, Thierry Le Luron – jamais *auparavant*, un imitateur n'avait été une tête d'affiche, – le Grand Orchestre du Splendid et Coluche dont il vit difficilement la disparition. Il prépare un livre avec les *aphorismes*, les blagues et les inédits de Coluche. Sortie : fin septembre, parallèlement à la parution d'un album contenant les sketches que devait interpréter le comédien au *Zénith*.

Agitateur d'idées dans le monde du spectacle, Paul Lederman n'a jamais joué avec une image paternelle ou avec le style copain. *« J'ai été soixante-dix fois numéro un »*, dit-il. Dur en affaires, il n'a pas toujours eu des rapports faciles avec l'industrie phonographique ni avec les artistes.

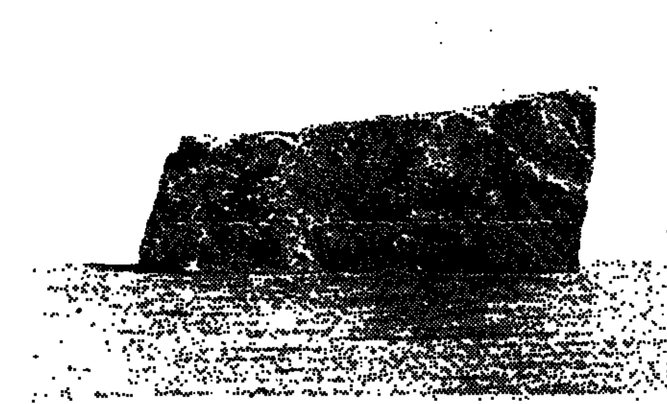
Producteur aujourd'hui avec Claude Martinez, son complice pour beaucoup d'opérations, de *la Petite Boutique des horreurs*, Paul Lederman couve à présent un groupe de quatre comiques, récemment découvert à Paris. Avec une équipe d'auteurs, il prépare activement la mise sur orbite du groupe. Sans doute pour septembre 1987.

CLAUDE FLÉOUTER.

EXPOSITION

Onze artistes contemporains à Vassivière

La sculpture est dans le lac



Granit – Ulrich Ruckriem



Totem – Alain Gerbault

A Vassivière, il y a un lac, artificiel, au centre du lac, une île, non moins artificielle. Sur l'île, un château du *plus pur* gothique Viollet-le-Duc entouré d'un parc qui ressemble à un *golf*. Et au château et sur les pelouses, il y a des sculptures contemporaines, les unes installées à demeure depuis qu'il a été décidé d'établir là un « musée-*promenade* », *les autres seulement* de passage, le temps d'une exposition à thème. Les premières, rassemblées à partir de 1983, attestent la longévité de l'*abstraction géométrique façon* Brasilia. Le monumental y confine au gigantisme. Vivent les gros granits, polis ou granuleux.

Mais les secondes... Les secondes peuvent laisser songeur. *Le principe de sélection était* simple pourtant, obéissant, d'après le catalogue, à une *« proposition courte et concise de François Bouillon : Tu es pierre »*. Courte, concise, et cependant *confuse, à en juger* d'après le résultat. Ce qui s'annonçait comme une exaltation de la pierre fendue, taillée, percée et sculptée accueille en effet un peintre et un photographe. L'un peint des menhirs, l'autre visite des carrières, tous *deux regardent* les blocs, *sans* doute, mais ne les touchent pas.

Quant aux autres, aux praticiens, aux hommes du métier, s'intéressent-ils au matériau autant que l'exposition entend le *démontrer* ? Plusieurs d'entre eux, Anselmo, Bouillon ou Boezem, cherchent moins la métamorphose ou l'architecture qu'ils n'illustrent, avec de la pierre, *une idée ou un programme*. Conceptuels, ils ligotent une laitue sur une stèle ou gravent un plan d'église sur une dalle de schiste, trouvent un titre à sous-entendu, *Structure qui mange* ou *Fossile, et déclarent accompli* leur travail de désorientation des esprits.

Seuls un Richard Long et un Ulrich Ruckriem, artistes tous deux apparus aux confins du minimalisme, manifestent à l'égard de la pierre le soin amoureux du sculpteur. Ils magnifient le *marbre blanc et le granit*, exploitent les ressources de chaque morceau et composent véritablement des structures et des reliefs, suivant un ordre parfaitement *déterminé. Du moins* pourrait-on s'en convaincre si leurs œuvres n'avaient *été* disposées de manière à interdire toute contemplation. Par un paradoxe peu *compréhensible, ils ont été* en effet cantonnés dans une étable étroite cruellement badigeonnée de blanc et éclairée de néons comme un parking souterrain.

Résultat : les Ruckriem semblent collés aux murs comme des *fusillés et les Small White Peaks* de Long s'aperçoivent à peine, posés sur un socle autour duquel nul ne peut tourner. La moindre prairie vaudrait mieux – et les *prairies ne manquent pas aux* environs. Ainsi l'occasion est-elle gâchée, par défaut de cohérence et absence d'aménagement. Sans doute regretterait-on moins cet échec s'il ne risquait de détourner de l'art contemporain les *amateurs de pédalo* et de planche à voile qui pullulent sur le lac – et qu'il faudrait convaincre d'accoster avec de meilleurs arguments.

PHILIPPE DAGEN.

★ Ile de Vassivière en Limousin ; jusqu'au 15 septembre.



Culture

LA MOSTRA DE VENISE



Cinq ans après la mort de Glauber Rocha dans une atmosphère de happening, la Mostra vénitienne lui consacre une rétrospective et un colloque.

Rétrospective Glauber Rocha

Révolte et détresse

Rio-de-Janeiro, février 1962. A la suggestion de Nelson Pereira dos Santos, le futur réalisateur de *Vidas secas*, déjà en première ligne de ce qu'on commence à appeler *cinema novo*, quelques Français retour d'un festival en Argentine, dont Christiane Rochefort, alors responsable du service de presse à Cannes, s'arrêtent dans ce qui est encore la capitale brésilienne.

« *Un extraordinaire mouvement est en train de naître chez nous, sans aide officielle* », explique Nelson. Il faut voir ça. Occasion de rencontrer la plus étonnante bande de cinglés de cinéma qu'il ait jamais été donné de connaître dans aucun pays. Le Brésil vit une époque de transformations accélérées, les films ont un rôle à jouer. L'exemple de la « nouvelle vague » en France, plus lointainement celui du néo-réalisme italien, prouvent que tout est possible.

Dans le groupe, un jeune homme de vingt-deux ans, à la démarche chaloupée, au regard de braise : Glauber Rocha, à l'affût du cinéma à conquérir, du Brésil à réinventer. Il rencontrera un peu plus tard en Europe son premier long métrage, *Barravento*. Un pêcheur qui revient de la ville retrouve sa communauté, un village au bord de la mer. L'exploitation, la superstition, entravent une population livrée à ses seules forces. Thème en soi banal : le cinéaste a repris en cours de route le projet d'un ami. Mais il l'a refaçonné à son gré. Déjà se fit, à travers images et sons, sa préoccupation de toujours : transfigurer le réel, en faire surgir le mythe, tant par le cadrage, très eisensteinien, et le montage que par l'emploi de la musique et la direction des comédiens.

Les ambitions de Glauber Rocha se préciseront l'année suivante, en 1963, avec le tournage du film le plus surprenant venu d'Amérique latine : *le Dieu noir et le Diable blond*. Présenté en 1964 au Festival de Cannes, c'est l'explosion, la révélation.

Le montage, éclaté, fait fi de la simple logique narrative, la musique, somptueuse, commente, stimule l'action, avec les *songs* correspondants. Depuis *la Grève* et *Citizen Kane*, jamais le cinéma n'a été à pareille fête, au service d'un message sans équivoque : le tiers-monde hurle sa détresse et sa révolte, le Brésil sa brésilianité.

Mais déjà l'histoire a frappé en retour. Juste avant le triomphe cannois (aucun prix pourtant), le pays est passé sous la tutelle des militaires, la démocratie mise au clou. La première nation d'Amérique latine attendra quinze ans avant de retrouver ses libertés traditionnelles. Coïncidence fatale pour le *cinema novo*, obligé de se replier sous sa coquille et de faire du compromis son arme maîtresse. Glauber Rocha tourne en 1967 *Terra en transe* et réussit une fois de plus, malgré l'hostilité officielle, à l'amener jusqu'à Cannes.

Deux ans plus tard, dans des conditions toujours plus aléatoires, *Antonio das Mortes* reprend et amplifie la thématique des précédents films, crée le parfait spectacle épique autour du personnage homonyme du *Dieu noir*, justicier aveugle qui s'éveille à une certaine prise de conscience.

Le titre original portugais, qu'on traduirait par *le Dragon du mal contre le saint guerrier*, rend mieux compte de ce combat singulier toujours recommencé, les rôles pouvant alterner, entre le bien et le mal, saint Georges et le dragon. L'*opus* rochien ne cesse de témoigner du conflit inéluctable des contraires, d'une marche zigzaguante vers la lumière. Rien n'est jamais gagné, tout se joue inlassablement.

Avec ses deux premiers films tournés à l'étranger, *le Lion à sept têtes* (1970, Afrique) et *Têtes coupées* (1970, Espagne), la dialectique resserre son étau, des trames romanesques de plus en plus opaques déroutent passablement le spectateur. Loin de ses racines naturelles, le cinéaste perd une partie de sa fascination, la volonté didactique, le côté *Lehrstück* brechtien, prennent le dessus.

En 1974, Glauber Rocha essaie de monter une première version de *l'Age de la Terre*, censée se dérouler sur quatre continents. Mais les Américains, sur lesquels il fondait beaucoup d'espoirs, ne le suivent pas. Il rentre dans son pays le 23 juin 1976, après cinq ans d'exil. Il croit discerner chez les militaires une volonté de retour progressif au processus démocratique.

Il se retrouve isolé, coupé du monde du cinéma. La mort accidentelle de sa sœur, la remarquable actrice Anecy Rocha, accentue ce repli sur soi. Il s'attelle au tournage de *l'Age de la Terre*, devenu un film cent pour cent brésilien (ouvrage d'avant-garde, miroir brisé d'un Brésil prêt à renaître dans une sorte de syncrétisme néo-chrétien). De passage à Rio en 1979, nous rencontrons un écorché vif, un révolté pur qui a mis les bienséances au rebut.


CAHIERS DU CINÉMA

Glauber Rocha échappe encore aujourd'hui à toute définition, à tout jugement castrateur. Le drame d'une solitude grandissante, l'absurdité d'une mort prématurée (septicémie, assure-t-on sans trop savoir), n'expliquent pas grand-chose. L'œuvre existe, l'artiste demeure, son élan tragiquement interrompu à mi-course. Que reste-t-il aujourd'hui de cette angoisse face à une société qui fuit de toutes parts, inséparable de la beauté magique d'un univers toujours prêt à renaître ?

LOUIS MARCORELLES.

« My Beautiful Laundrette », de Stephen Frears

Le « Beur » de Londres

Comment être anglo-pakistanais? Le film de Stephen Frears répond à la question avec humour et réalisme.

Lutte des classes et luttes raciales à Londres sur le ton de la comédie british. D'un côté, une bande informelle de jeunes fascistes, de l'autre, une famille pakistanaise. L'un des frères se débrouille plutôt bien dans le commerce et a une maîtresse anglaise. L'autre, qui a été journaliste dans son pays, refuse en bloc l'Angleterre, reste couché et ne fait que boire. Il est d'autant plus amer que son fils ne veut plus continuer ses études, préfère suivre l'exemple de son oncle, qui lui confie la gestion d'une laverie automatique. Il la modernise, la remonte avec l'aide d'un ancien camarade de classe, chef de la bande fasciste, dont il devient l'amant. Miracles de l'amour.

Le film de Stephen Frears est charmant, très anglais par son réalisme à la fois élégant et froidement précis. Par leur comportement, leur aspect physique, les personnages sont à la fois indéniablement authentiques et fortement typés : loubards, maîtresse mûre et bien mise, femme pakistanaise qui parle à peine anglais et pratique la magie, enfants qui rejettent les traditions et en sont imprégnés, criailleries de gynécée, racisme latent qui éclate en mauvais coups, violence soudaine...

L'intérêt du film tient à ce tableau complice et sarcastique d'une communauté en quête d'une place à l'intérieur d'un monde strictement hiérarchisé et qui n'a plus les moyens de son arrogance.

L'auteur du scénario, Hanif Kureishi connaît bien la situation. Il est né dans le Londres pauvre, d'une mère anglaise, d'un père pakistanais arrivé en 1948. « *A cette époque, il n'y avait pas beaucoup d'immigrés. Les gens étaient aimables avec lui, le regardaient comme un objet exotique. Et puis, dans les années 60, l'état d'esprit a changé. Moi, j'avais fait mes études, je me sentais anglais. J'avais fait mes études, je me sentais anglais. J'avais un ami. Il a participé à une organisation fasciste, et il m'a demandé de venir avec lui, parce qu'il me connaissait depuis longtemps et il me considérait comme un Blanc. C'est la première fois que j'ai compris le racisme et que j'en ai souffert. Mais ce qui importe n'est pas de le ressentir personnellement, c'est de l'analyser comme symptôme d'un malaise social. Ne pas avoir su intégrer les immigrés, c'est un échec de la société anglaise.* »

Hanif Kureishi journaliste littéraire, auteur dramatique (joué au Riverside, au Royal Court) scénariste, ne « milite » pas. Il écrit sur un thème qui le touche, qu'il connaît et qui a l'avantage d'être neuf. « *Et c'est rare. Et c'est plus riche que les histoires d'adultère entre professeurs d'université, tellement à la mode. Il y a beaucoup de choses à dire sur les Pakistanais, les Chinois, les Jamaïcains qui vivent en métropole. Ce ne sont plus des problèmes d'individus déracinés, mais de communautés mises à l'écart et c'est ça qui est nouveau.* »

COLETTE GODARD.

« Sauve-toi Lola », de Michel Drach

Le club du cancer

Des femmes et leur cancer. Comment oublier la mort qui ronge. Humour et réalisme.

Atteinte d'un cancer au sein, Lola Friedlander, avocate parisienne (Carole Laure), doit suivre le traitement de la dernière chance dans le service hospitalier du professeur Tobman (Sami Frey). Elle y rencontre d'autres femmes de milieux divers – dont Marie-Aude, épouse d'un diplomate (Jeanne Moreau), et Cathy, coiffeuse extravagante (Dominique Labourier). Ensemble, elles forment le « club du cancer » où l'on se bat contre l'angoisse et la maladie en unissant *les forces de* l'amitié.

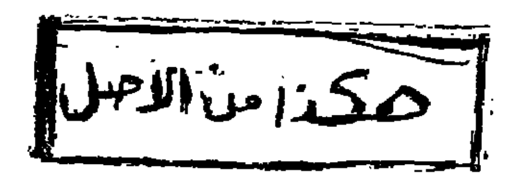
Le film de Michel Drach est tiré d'un roman d'Ania Francos, adapté par Jacques Krisner de façon à établir un mélange détonant d'humour et de réalisme féroce. Barrage retenant la peur panique mais aussi l'émotion facile. L'univers de l'hôpital a ses lois : elles ne laissent pas place à l'attendrissement.

Michel Drach ne nous épargne ni les radiologies révélatrices, ni les perfusions, ni les teints blêmis, exsangues, ni les cheveux remplacés par des perruques. Lola et ses amies, entre la salle de traitement et leur vie privée, ou ce qu'il en reste, ne mènent plus une existence normale. L'important est de faire semblant, de garder l'espoir et quelquefois, c'est vrai, l'espoir fait vivre autant que la chimiothérapie.

Le côté heurté de la mise en scène, les gags mêlés au parcours de la mort donnent un ton original... battu en brèche par l'interprétation de Carole Laure. A aucun moment on ne peut croire qu'elle est Lola Friedlander, obsédée par la rafle du Vel-d'Hiv. *Elle détonne* dans son milieu juif, elle n'est pas porteuse de hantise et de rage de survivre. Elle a peur, tout simplement, une peur communicative.

Jeanne Moreau, elle, est magnifique dans les scènes de désespoir rentré ou dans l'exhibitionnisme de la dérision. Dominique Labourier, avec son entêtement, sa gouaille, porte la vraie force de ce film, propre à flanquer le bourdon plutôt qu'à donner l'espérance.

JACQUES SICLIER.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA DRAGUE, LA MARIÉE MISE A NU PAR SES CÉLIBATAIRES, MÊME, le Grand Edgar (43-20-90-09), 20 h 15 et 22 h.

COUSCOUS AU CŒUR, l'Espace Gaîté (43-27-95-94), 22 h.

FANDOS ET LIS, Jardin des Abbesses (42-62-40-93) 20 h 30.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Loup entouré de chiens à la tombée du soir.

GRAND EDGARD (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 22 h 30 : la Leçon.

JARDIN DES ABBESSES (42-62-40-93), 20 h 30 : Fandos et Lis.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. : 19 h : Simone Weil 1909-1943 ; 22 h : l'Amour goût. – Petite Salle, 22 h 30 : Fantomas, Elysées Chicago.

MARIE STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Dad.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule (à partir du 9).

THÉATRE DE L'ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is Beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne ; 22 h 30 : Mémoire à suivre.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; *20 h 30 : le Petit Prince* ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : L'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Ficelles.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : C. Vence chante Boris Vian.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 heures : les Aventuriers de la gauche perdue.

Opérettes, comédies musicales

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Blues à la caisse.

DÉJAZET, TLP (48-87-97-34), 21 h : la Petite Boutique des horreurs.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), *21 h : Touche pas à mon vote.*

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : Betina ; le 8 : B. Blue Boy.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : W. Donni Jazz Band.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Sexteto Tango de Buenos-Aires.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Quest.

PETIT OPPORTUN (42-26-01-36) (Me.), 23 h : T. Curson, G. Arvanitas, J. Samson, C. Saudrais.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Trio Robin.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Whopee Makers et B. Lecroart.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Trio Barret, Texier, Romano.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet.

Festival estival de Paris

(42-27-12-68)

Auditorium des Halles, le 4 à 18 h 30 : E. Berchot, piano, U. Reinemann, baryton (Liszt, Schubert).

Les concerts

Chapelle de la Salpêtrière, 20 h 45 : « Curlew River », « The Prodigal Song », opéras d'église de B. Britten. Dir. musicale P. Crockford, mise en scène P. Piffault.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (chanson poétique française au Moyen Age, Shakespeare et la musique élisabéthaine, danceries et airs de cour des XVIe et XVIIe).

Eglise *Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 30 :* Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi).

Table Verte, 22 h : Le Concert du Marais (Monteverdi, Dowland, Janequin...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Septembre 36, les films à l'affiche : 15 h, la Bohémienne, de J.W. Horne et C. Rogers ; 17 h, la Route impériale, de M. L'Herbier ; 19 h, Showboat, de U. Whale (v.o.).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h.sp.), 6e (46-33-97-77).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramont Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.f.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANNE TRISTER (Canadien) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : Utopia (h. sp.), 5e (43-26-84-65).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CASH-CASH (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

CENT FRANCS L'AMOUR (*) (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CORPS ET BIENS (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CRAZY FAMILY (Jap., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

DANS LES BRAS DE L'ENFER (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 4 septembre

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Cinoche, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DROLES D'ESPIONS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ESCORT GIRL (Br., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

FX, EFFET DE CHOC (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Images, 18e (45-22-47-94).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-Belge) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HAVRE (Fr.) ; Studio 43 (h.sp.) 9e (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46).

IL ETAIT UNE FOIS LA TERRE (A) : La Géode, 19e (42-45-56-00).

LE JARDIN D'ENFANTS (Sov, v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-46-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-98-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé (2 salles), 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE MAL PAR LE MAL (A.) : V.f. Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

MAMMAME (Fr.) : 14 Juillet Odéon (Hsp.), 6e (43-26-59-83).

LE MÉTRO DE LA MORT (*) (Brit., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE MOME (*) (Fr) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MONA LISA (*) (Brit.) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PIRATES (A., v.o. et v.f.) : George V, 8e (45-42-41-46).

POLTERGEIST (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

PYGMÉES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SHORT CIRCUIT (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (hsp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TEEN WOLF (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN SACRÉ BORDEL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

UNDER THE CHERRYMOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-52-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (43-36-23-44).

YIDDISH CONNECTION (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

L'ARBRE AUX SABOTS (It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AU CŒUR DE LA NUIT (Brit., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BERLIN AFFAIR (All., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

LE CANARDEUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). – V.f. : Images, 18e (45-22-47-94).

CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CHAMPION (A., v.o.) (1949) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

COMMANDO (A.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

DÉLIVRANCE (A.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES ENFANT DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V. f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GOLDFINGER (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.f.) : Grand Pavois (H.s.p.), 15e (45-54-46-85).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise (H.s.p.), 11e (47-00-89-16).

KAGEMUSHA (Jap.) (v.o.) : Chatelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LILI MARLEN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LUDWIG (It.) (version intégrale) (v.o) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

NAZARIN (Mex., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

NOBLESSE OBLIGE (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A.) (*) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIC-NIC A HANGING ROCK (Aus., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Grand Pavois (H.s.p.), 15e (45-54-46-85).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROCKY IV (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA ROUTE DES INDES (Brit., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE SOLITAIRE DE FORT HUMBOLT (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOOTSIE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Grand Pavois (H.s.p.), 15e (45-54-46-85).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les festivals

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56). En alternance : Manhattan, Woody et les Robots, Zelig, Comédie érotique d'une nuit d'été, Tombe les filles et tais-toi, Broadway Danny Rose, Guerre et Amour Bananas.

V. MINNELLI (v.o), Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40), la Vie passionnée de Vincent Van Gogh.

HOMMAGE A G. MELIES. 5 programmes différents, Studio 43, 9e (47-70-63-40), 20 h 30.

MONTY PYTHON (v.o.), Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20), Jabber Wocky.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60), To be or not to be ; Action Christine, 6e (43-29-11-30), la Huitième Femme de Barbe-Bleue.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07), la Chatte sur un toit brûlant.

REGARDS SUR LA DANSE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81), She Dance Alone.

ROHMER Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 20 h : les Nuits de la pleine lune.

TARKOVSKY (vo) : Denfert, 14e (43-21-41-01), 22 h : Nostalghia ; 18 h : le Miroir.

G. TIERNEY (vo), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07), la Main gauche du Seigneur.

LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o. et v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

VIVE LA REPRISE (vo), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : Kim Kelly ; 15 h 45 : Temps sans pitié ; 17 h 20 : Assurance sur la mort ; 19 h 20 : Femme ou démon ; 21 h : Peter Ibbetson ; 22 h 35 : Tueur à gage.

LES FILMS NOUVEAUX

ACT OF VENGEANCE, film américain de John Mackenzie, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AVENTURES DE JACK BURTON, film américain de John Carpenter, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-409) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INVASION VIENT DE MARS, film américain de Tobe Hooper, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-26) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-56-01).

MELO, film français d'Alain Resnais : *Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE, film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE RAYON VERT, film français de Eric Rohmer : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SAUVE-TOI LOLA, film français de Michel Drach : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

« Les chefs-d'œuvre du Louvre », 15 heures, devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.A. Messer).

« Le Sénat », 14 h 30, 20, rue de Tournon (Ch. Merle).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (M. Ch. Lasnier).

« Le Panthéon », 15 heures, grille entrée (AITC).

« Chapelles orientales de la *Montagne-Sainte-Geneviève* », 15 heures, square R.-Viviani, devant Saint-Julien-le-Pauvre (Approche de l'art).

« Du quartier Saint-Séverin au quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, métro Saint-Michel, sortie principale (M. Banassat).

« Les neuf plus jolies demeures du Marais et leurs jardins secrets. Evocation de Mme de Maintenon, Voltaire, le maréchal Tallard... », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (I. Hauller).

« De la haute galanterie à la basse finance du quartier Breda », 14 h 45, métro Pigalle (V. de Langlade).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis et l'église Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », *14 h 30, sortie métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les jardins secrets du Marais », 15 heures, métro Sully-Morland, côté Petit Musc (M. Hager).

« La cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Newsky », 14 heures, 12, rue Daru (Mme Hulot).

« Le parc de la Villette et la cité des Sciences et de l'Industrie », 15 heures, métro Corentin-Cariou, sortie côté numéros pairs (M. Gazquez Romero).

« Saint-Protais, Saint-Gervais », 15 heures, place Saint-Gervais, devant portail (M. Jacomet).

« Louvre, appartements royaux », 14 h 30.

« Chefs-d'œuvre », 16 h 30, devant Saint-Germain-l'Auxerrois.

« Les collèges de la Montagne-Sainte-Geneviève », 15 heures, devant Panthéon (La France et son passé).

« *Le Sénat, palais du Luxembourg* », 16 heures, 15, rue de Vaugirard (Hauts lieux et découvertes).

« Exposition : Les nouveaux réalistes », 10 h 30, Musée d'art moderne de la Ville de Paris (P.Y. Jaslet).

« La peinture vénitienne de Titien à Tiepolo », 14 h 30, musée du Louvre (porte Jaujard) (P.Y. Jaslet).

« A la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, Office de tourisme, 7, *rue des Réservoirs.*

« Les grandes et petites écuries à Versailles », 14 h 50, grille petites écuries (Art pour tous).

« Le vieux quartier de Saint-Séverin », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie rue des Carmes (Lutèce visites).

« Exposition Paul-Poiret », 14 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (M. Hager).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« De Mistinguett à Charles Péguy. Pèlerinage devant les sépultures de Cyrano de Bergerac, Mauriac, Van Gogh, Duhamel, Bossuet, Varna ». S'inscrire : 43-87-30-41 (V. de Langlade).

« Notre-Dame. Jacques Cœur. Le secret de la Table ronde. La mission des Templiers », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Tout le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (M. Banassat) ou église Saint-Paul (Vieux Paris).

« Conflans-Sainte-Honorine », 15 heures, *sortie gare de Conflans (train* par Saint-Lazare) (Approche de l'art).

« L'Opéra », 15 heures, haut des marches gauche (AITC) ou 14 h 30, hall d'entrée (M. Ch. Lasnier).

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

« Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses (M. Ch. Lasnier).

« Picasso et l'hôtel Salé », 10 h 45 ou 11 h 15, cour.

« Arras », tél. : 48-87-24-14 (Caisse nationale des monuments historiques).



هكذا من الاصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 4 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Série : L'homme à poigne.
Coproduction franco-allemande. Réal. Wolfgang Staudte, d'après le roman de Hans Fallada.

21 h 25 Documentaire : l'Eglise des opprimés au Brésil.
▶ De Jorge Bodansky: Avec Don Alano Pena, ex-évêque de Maraba ; Père Ricardo ; les Pères François Gouriou et Aristide Camio ; Maria Oneide Costa Lima, agent pastoral.

22 h 30 Hommage à Anthony Tudor.
Spectacle de ballets du Théâtre national de l'Opéra de Paris ; orch. de l'Opéra de Paris sous la dir. de Michel Cals ; réal. Roland Coste.
Continuo, musique de Johann Pachelbel ; chorégraphie Antony Tudor.
Shadow play, musique de Charles Kœchlin, chorégraphie Antony Tudor.

23 h 5 36, photos de vacances.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Mais où est donc passée la 7e compagnie ? □
Film franco-italien de Robert Lamoureux (1973). Avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione, Robert Lamoureux, Pierre Tornade.
Aventures rocambolesques de trois soldats français dont la compagnie a été faite prisonnière en mai 1940. Comique troupier et scénario débile.

22 h 5 Les jours de notre vie.
De Danièle Thibault. *Médecin de famille à la campagne.* Réal. Daniel Martineau.
Parallèlement aux progrès technologiques, les spécialités médicales se sont développées et la demande de médicalisation de la part de la population s'est accrue. Dans ce contexte, quelle est la place du médecin généraliste ? Et qu'en sera-t-il au XXIe siècle ?

22 h 55 Chefs-d'œuvre en péril.
De Pierre de Lagarde. *Les temples grecs.*

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Téléfilm : La femme au collier de velours.
D'après l'œuvre de Gaston Leroux. Réal. Jean Sagols. Avec Pierre Vaneck, Rebecca Pauly.
Jean Maltais, réalisateur de télévision, tourne un film dans lequel sa compagne, Laurence, tient le rôle de Marie-Antoinette. Le tournage a lieu dans le château d'un riche hobereau dont la femme, la belle et talentueuse Bérénice, tombe amoureuse de Maltais...

21 h 55 Journal.

22 h 20 Série : Contes d'Italie.
L'aventure à Rome, de Giorgio Vigolo. D'après un scénario de Luigi Spagnol et Luigi Magni.

23 h 20 Prélude à la nuit.
La Mer *et trois esquisses symphoniques de Claude Debussy, interprétées par l'orchestre des concerts Lamoureux, dir. Jean-Claude Bernède.*

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, J'aurai ta peau □ film de Richard T. Heffron ; 22 h 30, Tous vedettes □ film de Michel Lang ; 0 h 25, Massacre au drive-in □ film de Stu Segall ; 1 h 35, Série : Espion à la mode.

LA « 5 »

18 h, Tennis : en direct de Flushing-Meadow ; 21 h 30, Série : Baretta ; 22 h 25, Série : Star Trek ; 0 h 10, Série : Chips.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; 23 h, Profil 6 : Invité : Prince ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le roman du cinéma.
21 h L'épopée de la France libre.
22 h Le dîner de Lina.
22 h 30 Musique : Festival Bach-Betove-Laverne et Cie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Mozarteum le 28 août) : Festival de Salzbourg. *Quatuor à cordes en ut majeur, K 465 « les Dissonances »*, de Mozart ; *Quatuor à cordes en fa majeur, op. 135*, de Beethoven ; *Quatuor à cordes en sol mineur, op. 10*, de Debussy, par le Quatuor de Tokyo.

23 h Les soirées de France-Musique : Petite histoire du piano-jazz ; à 24 h : Disques de chevet.

Vendredi 5 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 45 Scoop à la Une.
De Catherine Barma. Invités : Francis Lalanne et Nathalie Fillion.

15 h 35 Variétés : Véronique Sanson au Palais des sports (rediff.).

16 h 25 Boîte à mots (suite).

16 h 30 Feuilleton : Le chevalier de Maison-Rouge.

18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.

18 h 35 Série : Danse avec moi (rediff.).

19 h 10 La vie des Botes.

19 h 40 Le masque et les plumes.

20 h Journal.

20 h 30 Variétés : Mireille Mathieu au Palais des congrès.
L'émission sur Mireille Mathieu en Chine a été remplacée par un enregistrement du spectacle donné par la chanteuse au Palais des congrès, à Paris en février dernier.

21 h 45 Variétés : Serge Gainsbourg au Casino de Paris.
Réal. Claude Ventura. Serge Gainsbourg interprète : *Love on the Beat, BB Initials, Harley Davidson, Sorry angel, Rock'n roll nazi, Johnny Jane, Bonnie and Clyde, Vieille canaille, Melody Nelson, Je suis venu te dire que je m'en vais, Lola rasta quaire, Marilou, Son of the Bitch, la Javanaise.*

23 h 5 Journal.

23 h 15 36, photos de vacances.

23 h 20 Télévision sans frontière.
Rocksodie hongroise.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14 h 20 Documentaire : Un regard de lumière.
La vie quotidienne du peintre Lorjou.

15 h 25 Série : Mash.

15 h 50 Sports été.
Cyclisme : championnat du monde sur piste à Colorado-Springs, Colorado (Etats-Unis). Automobile : Rallye des Mille Lacs, en Finlande. Hippisme : CSIO à Donaueschigen. Marathon : Tour d'Islande.

18 h 25 Série : Capitol.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Affaire suivante.
Avec Jean-Pierre Foucault, Jacques Balutin, Jacques Mailhot, Maurice Horgues. Invité : Patrick Bruel.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Le privé : Contrebande.
Pepe Carvalho est chargé d'enquêter sur le meurtre de Virginia.

21 h 35 : Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « Des hommes dans l'ombre », sont invités : Pierre Assouline, une éminence grise : Jean Jardin (1904-1976) ; Bernard Sichère (la Gloire d'un traître) ; *Patrick Modiano* (Dimanches d'août) ; *Christine Ockrent et Alexandre de Marenches* (Dans le secret des princes).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : Le général de l'armée morte ■
Cycle : Les inédits de l'été.
Film franco-italien de Luciano Tovoli (1982). Avec Marcello Mastroianni, Michel Piccoli, Anouk Aimée, Gérard Klein.
Dix ans après la fin de la guerre, une expédition est constituée pour récupérer les ossements des soldats italiens tués en Albanie. D'après un singulier roman d'Ismaïl Kadaré, un beau film d'auteur passé assez injustement inaperçu.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Série : Cheval mon ami.

17 h 30 Série : Les grandes conjurations.
L'attentat de la rue Saint-Nicaise. Réal. Victor Vicas. Avec M. Mailfort, J.-P. Zehnacker.
Bonaparte, qui continue de susciter la haine des jacobins, qui jugent que la Révolution est trahie, et celle des royalistes, déçus dans leur espoir de restauration, échappe à plusieurs attentats.

19 h Le « 19-20 » de l'information.

19 h 12 Juste ciel !, petit horoscope.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les jeux, à Epinal.

20 h 30 Série : Celebrity.
D'après l'œuvre de Thomas Thompson.
Lorsque le procureur Calvin Sledge arrive sur les lieux de la fusillade, l'un des trois amis d'enfance est mort, un autre grièvement blessé, et le troisième accusé de meurtre. Le procès qui suit est riche en surprises...

21 h 20 Magazine : Taxi.
De Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson.
Au sommaire : Reportages sur les jeunes démocraties : Haïti, les Philippines et l'Argentine ; Rétroviseur.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Décibels.
Emission rock présentée par Jean-Lou Janeir. Avec Alain Bashung, The Blow Monkeys, The Lords of the New Church, Lou Reed, Spy Vergus Spy, Senso, Minimal Compact, Fixed Up.

23 h 10 Prélude à la nuit.
Si pieta di me non senti *et* Giulio Cesare in Egitto, *de Georg Friedrich Haendel, par Nella Anfuso, soprano.*

CANAL PLUS

14 h, le Grand Frisson ■ film de Mel Brooks ; 15 h 45, Lola Montès ■■ film de Max Ophuls ; 17 h 30, Série : Cisco Kid ; 18 h 5, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 5, Starquizz ; 20 h 30, *Les Triplés* ; 20 h 55, The Dark Mirror ■ film de Robert Siodmak ; 22 h 25, New-York, 2 heures du matin □ film d'Abel Ferrada ; 0 h, le Rayon vert ■■ film d'Eric Rohmer ; 1 h 35, Massacre au drive-in □ film de Stu Segall ; 2 h 45, Téléfilm : Charlie Muffin ; 4 h 30, Electrochoc □ film de Gregory Goodell ; 5 h 55, Document : Automobile.

LA « 5 »

17 h, Tennis : en direct de Flushing-Meadow ; 21 h 30, Téléfilm : Un amour de toutes les couleurs ; 23 h 20, Tennis : en direct de Flushing-Meadow.

TV 6

17 h, Système 6. Invitée : Tania Lalarjet ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h Feuilleton : Au-delà du fleuve et sous les arbres.
20 h 30 Le roman du cinéma.
21 h L'épopée de la France libre.
22 h My sweet destiny... Obsession. D'Yvane Daoudi.
23 h 50 Musique : Festival Bach-Betove-Laverne et Cie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Les pêcheurs de perles : Le piano rare de Claude Debussy : (1re partie).

20 h 30 Concert donné le 8 février 1985 en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris : *Cantique de Jean Racine*, de Gabriel Fauré ; *Psaume XXIII*, de Franz Liszt ; *Requiem*, de Gabriel Fauré, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. Garcia-Navarro ; chef des chœurs : Jacques Jouineau ; chef de chant : Monique Paubon.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; Le piano rare de C. Debussy (suite) ; à 24 h : Musiques traditionnelles.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps entre le jeudi 4 septembre à 0 heure et le vendredi 5 septembre à 24 heures.

Les conditions anticycloniques vont se dégrader au passage d'un front froid peu actif qui traversera la France samedi et dimanche de la Manche vers la Méditerranée. A l'avant de ce front, une remontée d'air chaud d'Espagne favorisera le développement d'une faible tendance orageuse dans le Sud-Ouest et le Massif Central, qui débutera vendredi soir.

Vendredi matin, les bancs de brumes et de brouillards, qui se seront formés en fin de nuit sur la moitié nord du pays et près des côtes atlantiques se dissiperont rapidement au lever du jour. Puis, la journée sera très ensoleillée sur l'ensemble du pays. Toutefois, dans l'après-midi, des nuages préorageux remonteront d'Espagne vers les Pyrénées, où des orages isolés pourront éclater en soirée.

Les vent d'est seront faibles. Près de la Méditerranée, les brises côtières souffleront modérément dans l'après-midi.

Les températures minimales seront fraîches pour la saison : elles seront comprises entre 10 et 12 degrés dans le Sud-Ouest et près de la Méditerranée, entre 6 et 8 degrés sur le reste du pays. Les températures maximales seront en hausse. Elles iront de 18 à 20 degrés près de la Manche, de 20 à 24 degrés sur la moitié nord, de 24 à 28 degrés sur la moitié sud, où elles pourront localement atteindre 30 degrés.

Prévision pour la fin de semaine

Samedi, des Alpes à la Méditerranée, la journée restera ensoleillée.

Du Sud-Ouest au Massif Central, éclaircies et passages nuageux alterneront, ces derniers pouvant donner quelques ondées à caractère orageux.

Ailleurs, le ciel sera le plus souvent peu nuageux le matin. Toutefois, il se couvrira en début de matinée au voisinage de la Manche et les nuages envahiront dans la journée le ciel de la moitié nord, accompagnés parfois de quelques gouttes de pluie. Des éclaircies se développeront l'après-midi de la Bretagne au Nord.

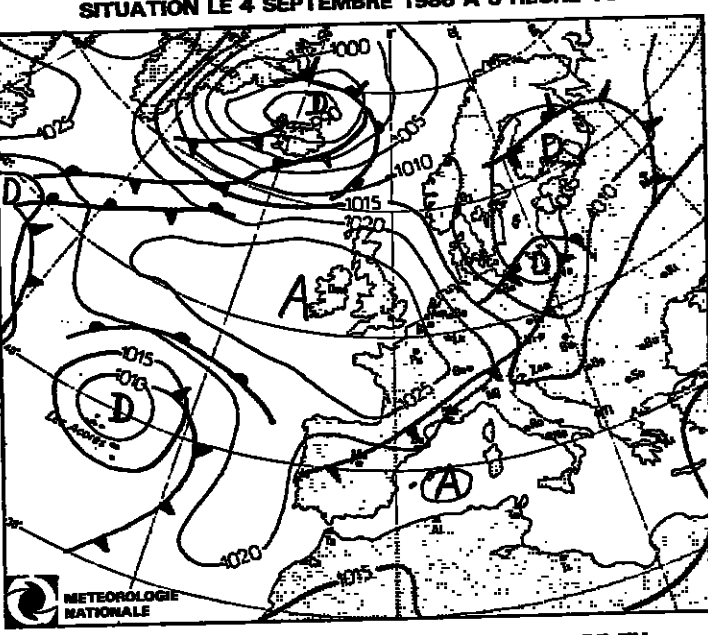
Les températures minimales seront comprises entre 15 et 18 degrés près de la Méditerranée, 9 et 12 degrés près des côtes et dans le Sud-Ouest, 5 et 9 degrés ailleurs. Les températures maximales seront de l'ordre de 18 à 20 degrés près de la Manche, 21 à 24 degrés sur la moitié nord, 24 à 27 degrés sur la moitié sud, atteignant 28 à 30 degrés près de la Méditerranée.

Dimanche, Un temps passagèrement nuageux affectera la moitié sud, les nuages atteignant le soir les Pyrénées et la Méditerranée et ne donnant quelques ondées à caractère orageux que sur les massifs montagneux.

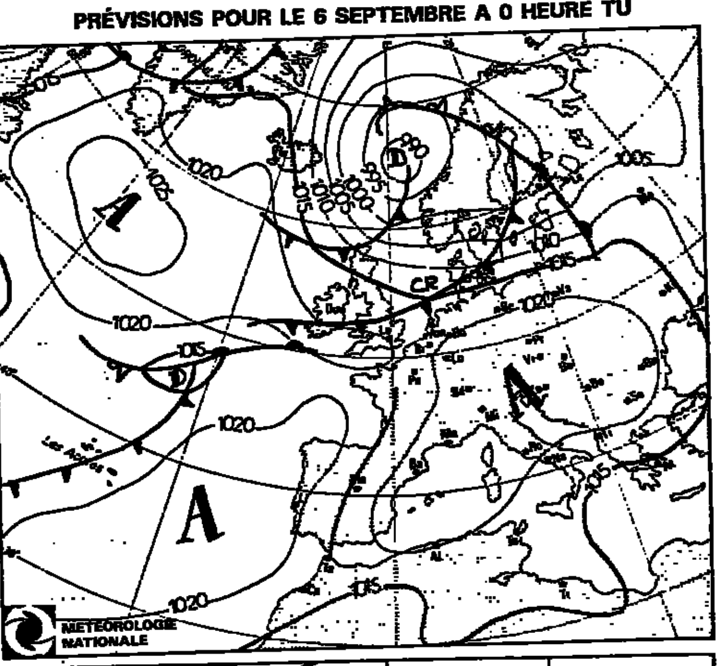
Sur la moitié nord, les nuages encore nombreux le matin laisseront la place à de belles éclaircies l'après-midi.

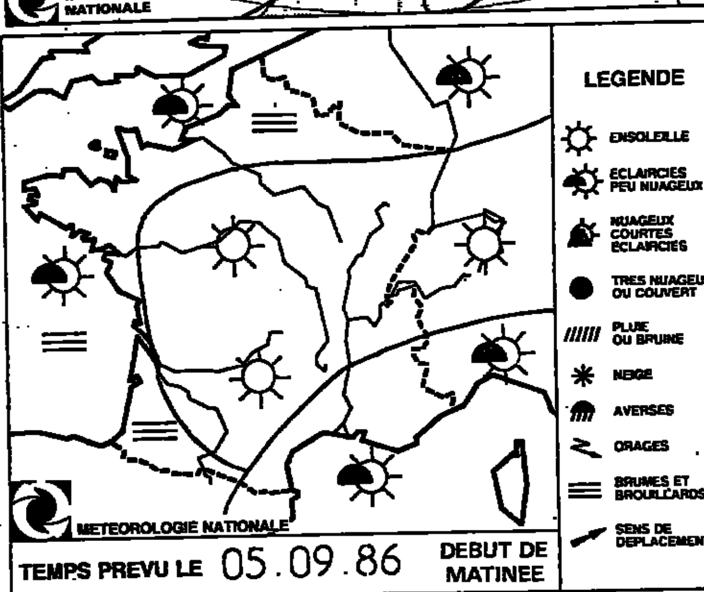
Les températures minimales seront en baisse de 1 à 2 degrés sur la moitié Nord. Les maximales seront également en légère baisse.

SITUATION LE 4 SEPTEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 3-9-1986 à 6 h TU et le 4-9-1986 à 6 h TU

Temps observé le 4-9-1986 à 6 heures TU

	maxima	minima	Temps observé
FRANCE			
AJACCIO	26	17	N
BIARRITZ	22	14	B
BORDEAUX	25	10	S
BOURGES	20	7	S
BREST	16	7	B
CAEN	17	6	S
CHERBOURG	16	7	S
CLERMONT-FERR.	27	8	S
DIJON	24	9	N
GRENOBLE St-M-H	28	11	S
LILLE	16	10	C
LIMOGES	20	8	S
LYON	29	10	S
MARSEILLE-MAR.	26	16	S
NANCY	20	10	S
NANTES	22	9	S
NICE	23	16	S
PARIS-MONTS.	18	10	N
PAU	27	12	N
PERPIGNAN	28	21	N
RENNES	18	5	B
ST-ÉTIENNE	28	7	C
STRASBOURG	22	12	C
TOURS	24	5	S
TOULOUSE	30	13	S
POINTE-A-P.	30	26	S
ÉTRANGER			
ALGER	31	14	S
AMSTERDAM	16	11	A
ATHÈNES	29	19	S
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	27	19	S
BELGRADE	25	10	S
BERLIN	17	10	P
BRUXELLES	15	10	C
LE CAIRE	34	29	S
COPENHAGUE	14	7	A
DAKAR	30	27	N
DELHI	37	30	S
DJERBA	28	21	S
GENÈVE	26	9	S
HONGKONG	32	26	A
ISTANBUL	26	19	N
JÉRUSALEM	29	18	N
LISBONNE	33	17	S
LONDRES	17	6	S
LOS ANGELES	24	18	C
LUXEMBOURG	14	8	A
MADRID	34	17	S
MARRAKECH	40	26	S
MEXICO	22	14	B
MILAN	26	14	N
MONTRÉAL	20	13	C
MOSCOU	17	9	C
NAIROBI	22	13	C
NEW-YORK	23	17	N
OSLO	17	8	S
PALMA-DE-MAL.	28	16	S
PÉKIN	27	21	C
RIO-DE-JANEIRO	23	19	S
ROME	28	17	N
SINGAPOUR	28	24	C
STOCKHOLM	17	7	C
SYDNEY	23	10	C
TOKYO	29	25	S
TUNIS	28	17	S
VARSOVIE	18	14	P
VENISE	24	17	P
VIENNE	26	13	P

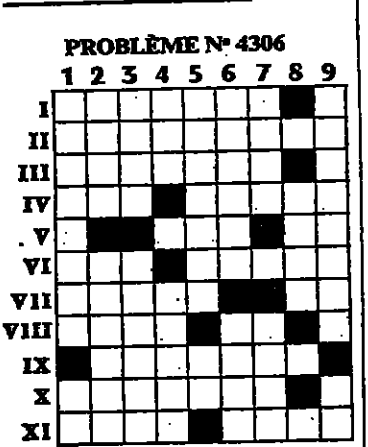
A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4306



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III								■	
IV				■					
V		■	■				■		
VI				■					
VII						■	■		
VIII					■			■	
IX	■								■
X								■	
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Une lionne qui se faisait volontiers chatte. – II. Préposés aux soins d'une mamelle. – III. Partisans de l'objectif à double foyer. – IV. Le plus simple des Britanniques. Lieu de reddition célèbre. – V. Peut qualifier le bois ou le boire. Traditions. – VI. Entre des pignons. Qui ont bénéficié de certaines ouvertures. – VII. Dépôt tenant lieu de cave. Deux romains ou du chinois. – VIII. Mesure de sobriété. Possessif. – IX. Logiquement, certaines idées derrière la tête devraient s'ordonner dans son entourage. – X. Prélude précédant la préface. – XI. Crue ou verte. Il a parlé dans les westerns bien avant le cinéma parlant.

VERTICALEMENT

1. Modifier la surface de la terre. Victime d'un coup vache. – 2. Révèle parfois une mine épouvantable. Libres, elles sont souvent les plus attachantes. – 3. Un Dolois s'est donné un mal de chien pour la combattre. Inscrit une trajectoire dans l'espace. – 4. Grecque. Etait victime de nombreuses prises de bec. – 5. Confident muet. Fille vachement bien roulée. – 6. Suite pas toujours ordonnée. Lavande qu'on peut trouver au Lavandou. – 7. Les Ecossais n'en sont pas avares. Raccourci pour un moyen de communication. – 8. Il ouvre des plaies sous prétexte de panser des blessures. – 9. Un cœur de pierre souvent accompagné d'une âme d'acier. Copulative.

Solution du problème n° 4305

Horizontalement

I. Vestiaire. – II. Email. – III. Net. Unie. – IV. Truculent. – V. Rire. Eve. – VI. Ite. OP. – VII. Le. Praire. – VIII. Lège. SS. – IX. Querelles. – X. Ubac. Loua. – XI. Eurêka. Ri.

Verticalement

1. Ventriloque. – 2. Emérite. Ubu. – 3. Saturé. Lear. – 4. Ti. Ce. Perce. – 5. Il. Orge. – 6. Ul. Paëlla. – 7. Innée. Lô. – 8. Inverseur. – 9. Etête. Essai.

GUY BROUTY.

● **FESTIVAL : trompes de chasse.** – Le château du Champ de bataille du Neubourg, dans l'Eure, accueillera les 6 et 7 septembre le trente-neuvième festival international des trompes de chasse. Cette manifestation réunira huit cents sonneurs, deux cents chiens, quarante chevaux. Elle présentera le plus grand rassemblement de vénerie et de sonnerie depuis 1978, qui connut une manifestation analogue organisée à Chambord.

Parallèlement au concours de trompes, présentation d'équipages et confirmation de chiens animeront ces deux journées. Le samedi 6 septembre, à 20 heures, une Fête de la nuit fera revivre au public les différents moments d'une journée de chasse.

Le dimanche 7 septembre, une messe solennelle de Saint-Hubert sera dite.

Sports

Les Internationaux de tennis de Flushing-Meadow

Henri le fataliste

Confirmation du déclin tennistique des Etats-Unis : pour la première fois dans l'histoire de l'Open, il n'y aura pas d'Américain en demi-finale des Internationaux de Flushing-Meadow. Le Suédois Edberg a en effet éliminé mercredi soir, en trois manches, leur dernier représentant, Wilkison, qui avait sorti Noah. Il n'y aura pas non plus de Français : Leconte a été battu par Lendl, tenant du titre.

Chez les femmes, en demi-finales, Evert-Lloyd reste la seule joueuse née aux Etats-Unis, pour deux en Tchécoslovaquie, Navratilova et Sukova, et une en Allemagne fédérale, Graf.

FLUSHING-MEADOW
de notre envoyé spécial

Il fallait s'y attendre. Arriver en quart de finale d'un tournoi du grand chelem avec une petite semaine d'entraînement relevait déjà du prodige. Mais battre le champion en titre, de surcroît incontestable numéro un mondial, cela aurait été un miracle.

Pas de miracle, donc, mercredi 3 septembre : Henri Leconte a été éliminé par Ivan Lendl. En quatre sets. Mais on peut considérer que la partie s'est achevée à 5-4, le Tchécoslovaque servant à 0-40, dans la première manche. Après quelques échanges, Leconte est monté au filet pour déposer une volée amortie, à 10 mètres de Lendl. Il commençait à lever les bras en signe de triomphe lorsque, pétrifié, incrédule, il vit la balle retomber sur la ligne du couloir. En trois enjambées, Lendl avait réussi l'impossible : remettre cette volée.

« Il a fait beaucoup de progrès en placement, il bouge très bien sur le court », a seulement pu constater Leconte. A l'inverse du Français, le Tchécoslovaque, c'est, en effet, peu de talent mais beaucoup de travail. Et voilà le résultat ! *« Perdre cette balle de set, cela lui a fait très mal »*, a remarqué Lendl.

Il manquait à Leconte quelques jours de préparation pour avoir toutes ses chances face à un athlète superbement préparé comme le Tchécoslovaque. Cela ne saurait excuser ce fatalisme dans la défaite qu'on lui avait déjà vu à Wimbledon contre Boris Becker. Car ici, le Français a bénéficié, au début de la partie, du soutien inconditionnel du public, qui ne se laisse décidément pas séduire par les bonnes grâces de Lendl. Il a beau être le tenant du titre, il a beau déclarer qu'il est maintenant chez lui aux Etats-Unis, il reste l'étranger, l'homme à battre à tout prix. On lui fera peut-être fête le jour où il se décidera à demander un passeport américain, comme Martina Navratilova. En attendant, on le boude.

Le public new-yorkais aime les battants

« J'aimerais, a-t-il reconnu, *que la foule me soutienne. A Roland-Garros, en 1984, lorsque j'ai battu John McEnroe après avoir perdu les deux premières manches, je le devais en grande partie aux encouragements des spectateurs. Je suis un peu déçu de n'avoir ici qu'un médiocre soutien. Mais je peux m'imposer sans cela. »*

En tout cas, en se laissant couler dans la défaite avec la délectation morose d'un noctambule qui s'enfonce dans une nuit d'ivresse, le Français a perdu l'occasion de séduire et d'enthousiasmer cette foule new-yorkaise, qui n'aime rien tant que les battants. Même si Lendl a perdu un set – le troisième, pour la première fois en huit matchs, depuis l'an dernier, – Leconte a manqué le coche. Dommage ! Car s'il avait emballé le match, après avoir perdu la première manche, tout serait resté possible. *« Avec lui, on ne sait jamais ce qui peut arriver*, a dit Lendl ; *il est dangereux. Ses retours de service en coup droit, par exemple, on ne les voit pas passer ; ça décoiffe drôlement ! Mais aujourd'hui, il a peut-être frappé un peu moins fort que d'habitude. »*

Leconte n'a pas osé frapper la balle comme on dégoupille une grenade, trop appliqué qu'il est maintenant à poser son jeu, après avoir été un véritable chien fou. Parfois, il faut savoir tenter le diable.

Tenter le diable, c'est précisément ce que faisait Tim Wilkison depuis le début du tournoi. Après avoir éliminé Noah et Chesnokov, il avait en effet, mercredi soir, l'occasion unique de sortir de dix ans de médiocrité en devenant le seul Américain en lice dans le dernier carré.

Pendant toutes ces années passées à s'échiner sur le circuit, il avait tout juste réussi à gagner quatre petits tournois à l'autre bout du monde. Si bien que seule la concierge de son immeuble d'Asheville, en Caroline-du-Nord, savait qu'il jouait au tennis. Et au fond il en souffrait. Car le gaillard est fier. Mais cela ne fait pas une montagne de dollars à la fin du mois, quand on végète dans les quarantièmes mondiaux. Pour sortir de cet anonymat, il décida de se visser sur le crâne une casquette de base-ball qui le rend immédiatement identifiable, ainsi que le petit essuie-main glissé dans la ceinture. Mais sa véritable chance fut d'intéresser un entraîneur de la génération de Connors, Woody Bolcher. Sous sa férule, Wilkison a réussi à élargir son registre. Suffisamment pour venir à bout d'un Noah relevant de blessure et d'un Chesnokov faisant ses premiers pas sur le ciment américain. Mais contre Edberg, au sommet de son art, ce fut une autre paire de manches.

Le Suédois ne se laisse plus intimider aujourd'hui, comme cela lui était arrivé naguère face à Connors, dans les mêmes circonstances. A vingt ans, il semble avoir trouvé, depuis sa victoire aux Internationaux d'Australie, les ressources psychologiques qui lui avaient jusqu'alors manqué pour aller au bout de ses possibilités techniques et physiques. Quel merveilleux joueur en effet que ce pur attaquant venu du nord ! L'antithèse d'un Borg ou d'un Wilander. Le seul Suédois qui soit véritablement à son aise sur les surfaces rapides. Bref, Wilkison a eu beau grimacer, plonger, batailler à son habitude, il n'y aura pas d'Américain dans le dernier carré des Internationaux, pour la première fois dans l'histoire de l'Open.

ALAIN GIRAUDO.

RÉSULTATS

SIMPLES MESSIEURS
(Quarts de finale)

Ivan Lendl (Tch., nº 1), b. Henri Leconte (Fr.), 7-6 (7-3), 6-1, 1-6, 6-1 ; Stefan Edberg (Suè., nº 4) b. Tim Wilkison (E-U), 6-3, 6-2, 6-3.

SIMPLES DAMES
(Quarts de finale)

Helena Sukova (Tch., nº 7) b. Wendy Turnbull (Aus.), 6-4, 6-0 ; Chris Evert-Lloyd (E-U, nº 2) b. Manuela Maleeva (Bul), 6-2, 6-2.

Le championnat de France de football

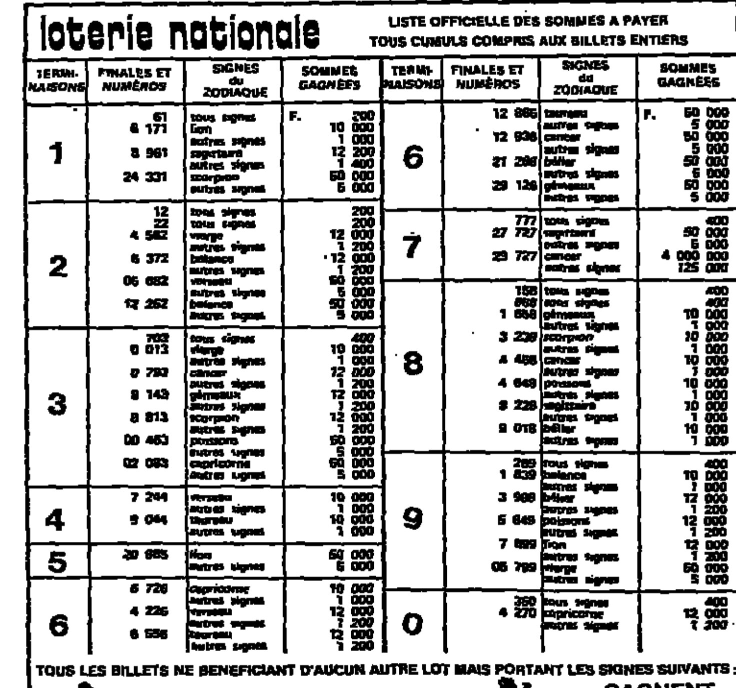
Le vide des filets

Les soirées du championnat de France de football se suivent et ne se ressemblent pas. Après l'avalanche de buts marqués vendredi dernier, la huitième journée, jouée mercredi 3 septembre, a été celle des scores nuls et des filets vides. En dix rencontres il n'y a eu que neufs buts inscrits. Un record cette saison. La fatigue des attaquants après un mois d'août très chargé explique sans doute la médiocrité offensive des joueurs. De cette soirée sans relief, seul Marseille a réussi à profiter en préservant son invincibilité et sa place de leader à Metz.

● **M. Daniel Hechter suspend l'entraîneur du RC Strasbourg.** – M. Daniel Hechter, appelé en mission au *Racing-Club de Strasbourg* par le président André Bord (*le Monde* du 4 septembre 1986), a décidé de suspendre l'entraîneur Francis Piasecki. L'intérim avant un choix définitif sera confié à *Jean-Pierre Dogliani*, ancien joueur du Paris-Saint-Germain, employé dans le groupe du couturier parisien. D'autre part, M. Hechter a confié à Didier Six la charge de capitaine, *jusqu'ici* attribuée à Rémy Vogel. Ces premières mesures semblent indiquer que, malgré les barrières juridiques et notamment statutaires, M. Hechter est d'ores et déjà, sous la responsabilité de M. Bord, le « vrai patron » de l'équipe professionnelle. – *(Corresp.)*

*Metz (7) et Marseille (1) 1-1
*Nantes (2) et Le Havre (13) 0-0
*Bordeaux (3) et Lens (9) 0-0
*Toulon (20) et Paris-SG (4) 1-1
*Lille (8) b. Toulouse (5) 1-0
*Rennes (18) b. Sochaux (6) 1-0
*Brest (10) et Auxerre (14) 0-0
*Nice (17) b. Nancy (11) 1-0
*Saint-Étienne (12) et Laval (16) 0-0
*Racing CP (19) et Monaco (15) . 1-1

Classement. – Marseille et Nantes, 12 points ; 3. Bordeaux et Paris-SG, 11 ; 5. Toulouse, Sochaux, Metz et Lille, 9 ; 9. Lens et Brest, 8 ; 11. Saint-Étienne et Nice, 7 ; 13. Nancy, Auxerre, Monaco, Laval, Rennes et le Havre, 6 ; 19. RC Paris, 5 ; 20. Toulon, 4.



loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	61	tous signes	F. 200
	6 171	lion	10 000
		autres signes	1 000
	8 961	sagittaire	12 200
		autres signes	1 400
	24 331	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
2	12	tous signes	200
	22	tous signes	200
	4 582	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	6 372	balance	12 000
		autres signes	1 200
	06 682	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	12 262	balance	50 000
		autres signes	5 000
3	702	tous signes	400
	0 013	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	0 793	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	9 143	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	8 813	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	00 463	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	02 083	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
4	7 244	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	9 044	taureau	10 000
		autres signes	1 000
5	30 885	lion	50 000
		autres signes	5 000
6	6 726	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	4 226	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	6 556	taureau	12 000
		autres signes	1 200

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
6	12 886	taureau	F. 50 000
		autres signes	5 000
	12 936	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	21 286	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	29 126	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
7	777	tous signes	400
	27 727	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	29 727	cancer	4 000 000
		autres signes	125 000
8	158	tous signes	400
	858	tous signes	400
	1 858	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	3 238	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	4 498	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	4 648	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	8 228	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	9 018	bélier	10 000
		autres signes	1 000
9	289	tous signes	400
	1 839	balance	10 000
		autres signes	1 000
	3 989	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	5 649	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	7 899	lion	12 000
		autres signes	1 200
	06 799	vierge	50 000
		autres signes	5 000
0	350	tous signes	400
	4 270	capricorne	12 000
		autres signes	1 200

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VERSEAU CANCER LION GAGNENT 100,00 F

LOTO Nº 36 TIRAGE DU MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1986

11 13 19 20 35 46 — 4 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 10 ET SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

86 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 75
TIRAGE DU MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1986

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro **327060** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 027060, 127060, 227060, 427060, 527060, 627060, 727060 — gagnent 50 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
307060	320060	327160	327000	327061	15 000,00 F
317060	321060	327260	327010	327062	
337060	322060	327360	327020	327063	
347060	323060	327460	327030	327064	
357060	324060	327560	327040	327065	
367060	325060	327660	327050	327066	
377060	326060	327760	327070	327067	
387060	328060	327860	327080	327068	
397060	329060	327960	327090	327069	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	7060	5 000,00 F
	060	1 000,00 F
	60	200,00 F
	0	100,00 F

86 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1986 76

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Enrique Aguirre,
son épouse,
Antoine et Blandine Aguirre,
ses enfants
Luc, Emmanuelle et Jeremy
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Enrique AGUIRRE,
interprète de conférences

survenu le 1er septembre à Paris.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le dimanche 7 septembre, à 18 heures, en l'église Saint-Gabriel.

278, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

– Toulon. Paris.

Mme Hélène Delpech,
M. et Mme Bernard Inghel,
M. et Mme Yves Cuzin,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon Jacques DELPECH,
maître de conférences honoraire
(Paris-VII),
président
de la Société française de cybernétique

survenu le 29 août 1986, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le service religieux a eu lieu le lundi 1er septembre à Toulon et l'inhumation à Marseille dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

82, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.
341, boulevard Grignan,
83000 Toulon.

– Son Excellence M. Haj Abderhaman El Hajoui,
Habib et Karima El Hajoui, ses enfants,
M. et Mme Marcel Plançon et leur famille,
M. Joël-Yves Plouvin,
M. et Mme Maxime Manrez,
Les familles El Hajoui, Debbagh, Sebti, Senhaji,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Christine EL HAJOUI,
née Plançon.

Les obsèques auront lieu le 5 septembre, à 14 h 30, à Châtillon-Coligny (Loiret).

Château de Salleneuve,
45230 Châtillon-Coligny.

– Mme Gustave Garrisson,
M. et Mme Francis Garrisson,
et leurs enfants,
Mme Janine Garrisson
et ses fils, Philippe et Jérôme Estèbe,
M. et Mme Jacques Garrisson
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Garrisson,
Leurs parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gustave GARRISSON,
croix de guerre 1914-1918,

survenu en sa maison de famille de Beausoleil, le 1er septembre 1986.

Selon la volonté du défunt, le culte a été célébré dans l'intimité, au temple Du Fau.

La famille ne reçoit pas.

1359, avenue Beausoleil,
82000 Montauban.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Camille Hugues,
M. Claude Hugues et se enfants,
Le préfet et Mme Henri Hugues, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Françoise Hugues,
Mlle Edith Hugues,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Camille HUGUES,
professeur honoraire,

dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu au temple de Vebron, le 21 août 1986.

48193 Vebron.
30225 Saint-Geniès-de-Malgoires.

Jean-Émile Jeannesson, son mari,
Catherine, Sophie, Annie Jeannesson, ses filles,
Jean Debernardi, son frère, sa femme et ses enfants,
Solange Debernardi, sa sœur, et son mari, Jean Maréchal,
Et les familles proches,
ont la douleur de faire part du décès, des suites d'un cancer, de

Josie JEANNESSON-DEBERNARDI,
professeur
au lycée d'enseignement professionnel
de Saint-Germain-en-Laye,

le 2 septembre 1986, dans sa cinquante-troisième année.

Une célébration aura lieu en la basilique Saint-Jean-Baptiste de Chaumont (Haute-Marne), le vendredi 5 septembre, à 14 h 30, dans la plus stricte intimité.

Josie sera ensuite inhumée dans le caveau familial, où elle rejoindra Georges Debernardi, son père, héros de la Résistance, fusillé par les Allemands en mars 1944, sa mère, Marie Debernardi, ancienne adjointe au maire de Chaumont depuis la Libération jusqu'à sa mort, en novembre 1976, et sa sœur aînée, Manon Thourot-Debernardi.

21, Le Clos Baron,
78112 Fourqueux.

– Saintes. Poitiers. Ambares. Paris. Villeurbanne.

Suzanne Ménézo,
son épouse,
Jean-Christophe et Geneviève Ménézo,
Paul et Micheline Ménézo,
Marie-Pierre et Bernard Larret,
Yves et Jany Ménézo,
ses enfants,
Christophe, Isabelle, Gaëlle, Sylvie et Josselin Ménézo,
Sophie et Yann Larret,
ses petits-enfants,
Les familles Le Bail et Delbarre,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel en Irlande de

Pierre MÉNÉZO,
agrégé de l'Université,
proviseur honoraire,
officier des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre du Mérite,
croix de guerre 1939-1945
(sous-marin *Amazone*),
médaille norvégienne.

Une bénédiction aura lieu à l'abbaye aux Dames de Saintes, le samedi 6 septembre 1986, à 10 h 30.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré à Bordeaux et ses cendres dispersées en mer au large de Belle-Ile.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être envoyés à l'Association française Retinitis Pigmentosa (CCP 55 44 37 T Bordeaux) pour la recherche sur cette maladie des yeux.

Que tous ceux qui l'ont estimé, aimé, aient une pensée pour lui.

Montpensé, Fontcouverte,
17100 Saintes.

Les amis de M. Bertrand Poirot-Delpech
désireux de participer à la souscription ouverte pour lui offrir l'épée qui lui sera remise à l'occasion de sa réception à l'Académie française sont priés de s'adresser aux :
Éditions GALLIMARD
5, rue Sébastien-Bottin
75007 PARIS
Les versements peuvent être faits par chèque bancaire à l'ordre des éditions Gallimard avec indication de leur affectation.

– Mme Yves Parent,
M. et Mme Bernard Parent
et leurs enfants
M. et Mme Michel Parent
et leurs enfants,
de notre Jean Soulas
et leurs enfants,
Mlle Martine Parent,
Mme A. Samson,
Mme M. Bultá,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Yves PARENT,
chevalier de la Légion d'honneur,
agent de change honoraire,

rappelé à Dieu le 30 août 1986, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 septembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Raoul Techenet,
M. et Mme Jean Techenet
et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul TECHENET,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 1er septembre 1986, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse est célébrée le jeudi 4 septembre 1986, à 16 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

– A tous ses amis, de Lyon, Paris, Saint-Etienne et d'Irlande,

Marie-Paule Ziegler
a le chagrin de faire part du décès de sa

grand-mère

survenu le 30 août 1986.

6, rue Sala,
69002 Lyon.

Remerciements

– Mme Roger Thouard
Et sa famille,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Roger THOUARD,

adressent à tous leurs amis leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a deux ans, à Dublin,

Luis Alberto PORTELLA MENECES

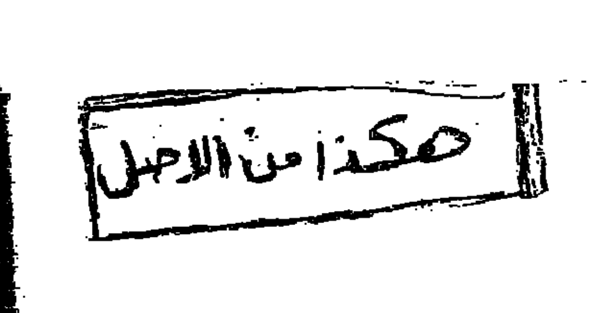
disparaissait.
Ses amis ne l'oublient pas.

– Il y a un mois ce jour, disparaissait

Henri ROUFFANCHE,

pour l'affliction de tous ceux qui l'aimaient.

Bellevue, Les Grandes-Dalles,
76540 Valmont.



Communication

L'avenir de RMC

M. Borvo devra préparer la privatisation de la station

C'est vendredi 5 septembre que M. Pierrick Borvo succédera officiellement à M. Jean-Pierre Hoss à la tête de Radio Monte-Carlo. Sa nomination a, en effet, été entérinée mercredi par l'assemblée générale de RMC. Ce changement a été mal ressenti à l'intérieur de la station, et dénoncé par le Parti socialiste. *« M. Léotard place sans vergogne ses copains à la tête des entreprises de l'audiovisuel,* a déclaré M. Jean-Jack Queyranne, le porte-parole du parti. *Ses proclamations sur la liberté de la radio-télévision ne sont que des leurres. La droite, par de tels procédés, vise à faire main basse sur l'information. »*

« Le coup est rude, même si on croyait être blindé, soupire un journaliste. *On voulait croire que, cette fois, le bien de l'entreprise primerait sur la logique des politiques. Quelle naïveté ! »* Déçu, le personnel de RMC. Découragé plutôt. *« Un patron débarque il y a un an, plonge dans les dossiers, s'immerge dans la radio. L'équipe reprend confiance, la grille se perfectionne et attire à nouveau les stars, tandis que se mettent au point des plans de développement. Et puis clac ! on décapite la nouvelle direction et on casse notre image. Cela s'appelle du sabotage ! »*

RMC, mercredi matin, était sous le coup de la nouvelle, et les supputations allaient bon train sur les transformations – et les départs – qu'entraîneraient l'arrivée de M. Borvo. Dans une grande salle du premier étage, rue Magellan, M. Jean-Pierre Hoss, prévenu à son domicile la veille au soir, transformait alors une conférence de presse prévue de longue date sur l'avenir de RMC en un exposé-bilan... ou testament. Un état des lieux positif en tous cas sur bien des points. L'audience est en hausse – de janvier à juin 1986, elle a progressé de 21 % pour dépasser les 3,5 millions d'auditeurs. Les résultats commerciaux s'annoncent satisfaisants. Le résultat brut d'exploitation sera supérieur à 60 millions de francs ; l'assainissement de plusieurs filiales (France-Animation, Editions RMC, RMC audiovisuel) leur permettra de dégager des bénéfices. Enfin, la diversification FM semble en bonne voie. Outre la multiplication des villes dans lesquelles le programme est diffusé en modulation de fréquence, l'association conclue avec le réseau Nostalgie va permettre à RMC d'être présente sur la FM avec un deuxième type de produit. RMC a pris une participation dans le second réseau français de radios locales, auquel elle fournira un programme musical et dont elle assurera la régie publicitaire nationale.

M. Hoss a également annoncé l'entrée en force de sa station sur la FM parisienne, où l'on peut désormais écouter *(sur 103,1 MHz)* l'ensemble de son programme. Une preuve supplémentaire de la caducité du partage ancien – et tacite – de la France entre les grandes radios périphériques et l'annonce d'une certaine dérégulation.

Le dossier de la privatisation devrait se révéler prioritaire dans les six mois à venir. Le dossier concerne deux Etats : l'Etat français, qui, par l'intermédiaire de la Sofirad, possède 83 % du capital de RMC ; et l'Etat *monégasque, qui en détient* environ 17 % mais qui, titulaire d'une concession, bénéficie d'un droit de préemption. Des rencontres vont donc avoir lieu entre les représentants des deux Etats, M. Léotard ayant déjà rencontré le prince Rainier *en début de semaine. De son* côté, le ministère de l'économie et des finances devra définir une procédure de mise en vente comportant une ouverture à la concurrence. Enfin, le gouvernement chargera des experts indépendants de procéder à une estimation de la valeur de RMC (un audit officieux réalisé par l'ancien président de la Sofirad concluait à une valeur supérieure à *500 millions de francs*) et fera appel aux candidatures.

Reste TMC (Télé Monte-Carlo), dont RMC détient 30 % des parts aux côtés d'Europe 1 (30 %) et de l'Etat monégasque (40 %), et qui perd *3 millions de francs par mois.* Interrogé à ce sujet, M. Pierrick Borvo a révélé que la cession de TMC pourrait se faire dans les deux ou trois mois. A moins, a-t-il ajouté, que des candidats au rachat de RMC souhaitent racheter aussi sa filiale.

« Espérons en tout cas que l'opération se fera dans la clarté et dans des conditions de transparence et de concurrence totales », a déclaré M. Hoss, sans cacher son regret de *ne pouvoir en être l'opérateur.*

ANNICK COJEAN.

La publicité à la télévision

La RFP condamnée à disparaître

La Régie française de publicité (RFP), chargée depuis 1968 de la commercialisation des écrans publicitaires des radios et des télévisions du service public et du contrôle déontologique de l'ensemble des messages publicitaires passant à la radio ou à la télévision, *via* sa commission de visionnage, vit ses derniers mois.

La RFP n'était pas mentionnée dans le projet de loi sur l'audiovisuel adopté en août et soumis actuellement au Conseil constitutionnel. Ce sera en effet à la future Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) d'organiser la collecte de la publicité et de fixer les *règles du passage des spots* à la radio et à la télévision, notamment en terme de durée et de contrôle préalable du contenu. M. Xavier Gouyon-Beauchamps, chargé de mission auprès du ministre de la culture et de la communication, au cours des journées *d'été* de la communication organisées les 3 et 4 septembre par le Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées et, le groupe Bélier, a estimé, par *« à titre personnel, que la RFP n'avait plus de raison d'être à partir du 1er janvier 1987 »,* date à laquelle la CNCL serait définitivement installée.

Selon M. Gouyon-Beauchamps, les régies filiales de la RFP (RFP-TF1, RFP-Antenne 2, RFP-FR3 et FR3-régionale et RFP-RFO) seraient donc vouées à devenir des régies intégrées. Par ailleurs, à l'exception de l'alcool de plus de 9 degrés et du tabac, les secteurs actuellement interdits de spots (distribution, édition, presse, théâtre, cinéma) devraient être rapidement libérés sur les télévisions privées. *Quant aux chaînes publiques, elles* attendront l'année 1988 pour y avoir accès. *Ces nouveaux secteurs* constituent une manne importante, actuellement réservée à la presse écrite et à la radio.

YVES-MARIE LABÉ.

Les stations locales de Radio-France

La CFDT s'inquiète des propos de M. de Villiers

Le syndicat CFDT de la radio-télévision a réagi très vivement aux propos tenus par le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication dans une interview au *Monde* (du 4 septembre). *« Avant même la promulgation de la loi,* dit le syndicat dans un communiqué, *avant même que la CNCL n'ait été mise en place et que le conseil d'administration n'ait étudié le budget 1987, M. de Villiers exprime le « souhait du gouvernement de voir réexaminé le problème des radios décentralisées. Les propos du secrétaire d'Etat ne peuvent qu'inquiéter quant aux garanties d'indépendance d'une instance d'arbitrage et de régulation qui n'est pas encore installée. »*

La CFDT s'adresse ensuite directement à M. de Villiers : *« Les huit cents salariés (techniciens, administratifs, journalistes) et les dizaines d'animateurs travaillant dans les radios locales de Radio-France vous demandent, monsieur le secrétaire d'Etat, de les laisser exercer leur métier : rendre compte de la vie culturelle d'une ville, d'un pays, d'une région, apporter leur participation active à la démocratie locale. »* Et elle conclut : *« Personne à Radio-France ne vous a attendu pour réfléchir sur l'adaptation aux méthodes de travail dans un environnement radiophonique marqué par une concurrence de plus en plus vive. (...) Vos certitudes, monsieur le secrétaire d'Etat, sonnent comme des arrière-pensées politiques. »*

Angelo Rinaldi quitte « l'Express » pour « le Point »

L'écrivain et critique Angelo Rinaldi quitte *l'Express* où il tenait la chronique littéraire. Il entre au *Point,* où il assurera également la chronique des livres. *« J'ai été contraint de quitter* l'Express *auquel je collaborais depuis quatorze ans en raison de son changement de ligne »,* précise l'auteur de *la Maison des Atalantes* (prix Fémina, 1981). Angelo Rinaldi était entré à *l'Express* en 1972 après avoir été chroniqueur judiciaire à *Nice-Matin* et *rewriter* à différentes publications, dont *Paris-Match.* L'hebdomadaire *le Point,* dirigé par M. Jacques Duquesnes, s'est donc enrichi de plusieurs journalistes qui ont quitté *l'Express* à la suite de la réorganisation décidée en juin par son PDG, M. James Goldsmith. Angelo Rinaldi rejoint, en effet, Jean-Marie Pontaut et Yves Guilhamec (*le Monde* du 30 août).

Economie

REPÈRES

Chômage

Baisse de 0,5 % en RFA

Le chômage a baissé de 0,5 % en données corrigées des variations saisonnières, touchant, en RFA, 2,2 millions de personnes, soit 8,5 % de la population active, contre 8,6 % en *juillet*, annonce l'Office fédéral du travail. Plusieurs facteurs se sont conjugués pour confirmer la tendance *« lente mais continue à l'amélioration »*, a souligné le président de l'Office, M. Heinrich Franke. Le raffermissement de l'activité économique a joué un rôle indéniable, ainsi que *« l'arrivée sur le marché du travail de générations à la croissance démographique plus faible »*. Par rapport à août 1985, la baisse du chômage atteint 4,3 points, soit cent mille personnes.

Emprunt international

La Grande-Bretagne lève 4 milliards de dollars

Pour le compte du Trésor britannique, la Banque d'Angleterre a organisé, en collaboration avec les banques d'affaires Warburg et Crédit suisse First Boston, le lancement d'un emprunt record de 4 milliards de dollars sur le marché international des capitaux. Prévu à 3 milliards, cet emprunt a été porté à 4 milliards à la mi-journée, le 3 septembre. Les bons, offerts au pair en coupures de 10 000 et 50 000 dollars sur dix ans, portent un intérêt flottant établi à 1/8e de point au-dessous du Libid (taux interbancaire demandé de Londres). Officiellement, le Trésor indique que ce nouvel emprunt, nettement supérieur à celui de 2,5 milliards lancé en septembre 1985, ne reflète que la *volonté des dirigeants britanniques* de profiter de circonstances favorables sur le marché des capitaux *pour renforcer les réserves de* change.

Industrie

La chute des effectifs s'est accélérée en 1985

L'industrie française a perdu 137 000 emplois en 1985, 2 000 *de plus qu'en 1984 et 16 000 de* plus qu'en 1983, selon les comptes de l'industrie publiés, le 3 septembre, par l'INSEE. Le rythme des suppressions d'emplois a dépassé 3 % en 1985, aucune des grandes branches industrielles n'étant désormais épargnée. Les effectifs industriels se sont réduits à 4,13 millions de personnes, contre 4,6 millions quatre ans plus tôt. Comme la progression de la valeur ajoutée industrielle est faible (0,2 %), le progrès de la *productivité apparente du travail est* revenu à 3,5 % en 1985 (contre 3,9 % en 1984 et 4,1 % en 1983).

Masse monétaire

Progression modérée en juillet

La masse monétaire (M3) a progressé de 0,2 % en juillet après + 0,6 % en juin. En un an, la progression est de 5,1 %. L'objectif est de revenir à une progression annuelle comprise entre + 3 % et + 5 % (M3 comprend les billets, les dépôts à vue, les livrets d'épargne, les comptes à terme et les bons de caisse).

Nomination de M. Mer à Usinor et Sacilor

La concentration de la sidérurgie française arrive à son terme

Douze ans après le début de la crise de la sidérurgie et le retournement à la baisse continue des marchés de l'acier, la concentration, en France, est pratiquement achevée. La nomination, par le gouvernement, de M. Francis Mer comme unique PDG de Sacilor et d'Usinor (*le Monde* du 4 septembre) met un terme aux multiples réunions et absorptions d'aciéries, en créant une structure *commune coiffant* quelque 95 % de la production nationale.

La fusion des aciers spéciaux de construction et des aciers *longs* (*fils, rails*) d'Usinor et de Sacilor ayant été réalisée en 1984, M. Mer devra indiquer, avant la fin de l'année, la *structure* qu'il estime la plus adéquate pour les aciers qui restent séparés, c'est-à-dire les aciers plats (*les tôles*). Nouvelle fusion ou pas, M. Mer, devenu président des deux groupes nationalisés, supervise Aciers de France.

Le paradoxe est que la création d'un « champion national », décidée par la droite libérale en principe défavorable aux monopoles, avait été repoussée en 1985 par les socialistes. Les deux PDG, M. Dollé, pour Sacilor, et M. Loubert pour Usinor, ainsi que Mme Edith Cresson, ministre du *redéploiement* industriel, estimaient à l'époque nécessaire de mettre fin aux rivalités commerciales, industrielles et régionales qui déchiraient les deux groupes. L'état de rigueur ne pouvait plus admettre le gâchis qui en résultait, *en particulier ces* investissements faits trop souvent en double, dans le but de contrer le rival. Il fallait surtout *distribuer* les dernières aides avant la fin 1985, date-butoir fixée aux subventions publiques par la Communauté européenne. Les groupes réclamaient 42 milliards de francs avant de revenir à l'équilibre financier qu'ils prévoyaient pour la fin 1987. Or le gouvernement n'était disposé à ne verser que 30 milliards. D'où un nécessaire et difficile arbitrage qu'une fusion, ou, au minimum, une *structure holding* commune chapeautant la production de tôle des deux groupes permettait de faciliter.

L'Elysée s'y est à l'époque refusé, estimant que la restructuration, déjà douloureuse, de chaque entreprise – le nouveau plan acier avait été adopté en mars 1984 – s'en trouverait *soit aggravée*, soit retardée. C'est donc le ministère de l'industrie qui, examinant dans le détail les projets de *Sacilor et d'Usinor*, a dû trancher et répartir les 30 milliards tant bien que mal. Aujourd'hui, ce travail a été fait, les subventions, origine des conflits, sont versées. Le climat s'est amélioré.

M. Dollé estimait dès lors que la fusion des deux groupes n'était plus nécessaire. Au contraire, expliquait-il, (*le Monde* du 8 juin), la France devait se féliciter d'avoir deux groupes qui, chacun de leur côté, *pouvaient nouer des alliances en* Europe : Sacilor, avec le groupe sarrois Arbed-Saarstahl, ou le luxembourgeois Arbed, *Usinor*, avec un confrère du Nord (le nom du belge Cockerill était évoqué), et, enfin, Solmer (société mixte à 50 % entre Usinor *et Sacilor*, située à Fos-sur-Mer), avec des groupes espagnols ou grecs. Une restructuration franco-française, *alors que l'origine* des disputes était épuisée, risquait de réveiller les ancestrales querelles entre le Nord (*Usinor*) et la Lorraine (Sacilor). Mieux valait fixer à chaque groupe une destinée à part.

Cette stratégie européenne n'était justifiée que dans la mesure où l'Etat n'aurait plus à *intervenir* financièrement, c'est-à-dire si les 30 milliards versés étaient bien les derniers. *Si, à l'inverse, la restructuration* était insuffisante, la puissance publique devrait apporter de nouvelles aides et *« arbitrer »* de nouveau les deux entreprises. M. Dollé rejetait cette hypothèse. Mais M. Jean Gandois, dans un rapport écrit à la demande de M. Chirac, l'estimait, hélas probable. Il chiffrait la rallonge nécessaire pour atteindre l'équilibre à quelque 3 milliards de francs en sus d'une consolidation des bilans des groupes. Logiquement, M. Gandois proposait donc un rapprochement d'Usinor et de Sacilor.

Rallonge financière

A-t-il raison ? La restructuration en cours de l'acier sera-t-elle insuffisante ? Il est difficile aujourd'hui de *donner une réponse*. Beaucoup d'indices incitent au pessimisme. D'abord, un nouveau recul de la production française de 6,8 % *sur les* sept premiers mois de l'année 1986. Ensuite, de nombreux problèmes restent en suspens : celui de Longwy (site qui perd 150 milliards de francs par an) celui des laminoirs de Gandrange, et celui de Dunkerque (*l'aciéerie numéro un*). Le contexte international (protectionnisme américain, chute des prix en Europe) n'est *pas non plus encourageant*.

La sidérurgie n'a donc pas terminé sa *remise à niveau* et de nouvelles suppressions d'emplois sont programmées après 11 000 en 1985,ce qui ont ramené les effectifs à 76 000 personnes. Les pertes (9 milliards de francs l'an passé) *sont en voie de réduction, mais* personne ne peut certifier que la sortie du rouge, prévue pour la fin de 1987, sera confirmé.

Pourtant, au-delà de ces incertitudes, le plus gros du chemin est fait (1). La rallonge, si rallonge il y a, sera *sans commune* mesure avec les 10 milliards de francs versés chaque année depuis cinq ans. Dès lors, l'aspect *« financier » du débat sur* la fusion a été peut-être exagéré aux dépens de l'analyse industrielle et commerciale. *La France dispose de* trois *sites* de fabrication d'aciers plats (Usinor-Dunkerque, Sollac en Lorraine et Solmer). *Un* rapprochement franco-français vaut-il mieux qu'une ouverture européenne ? Telle est la vraie question posée... comme en 1985, dans le téléphone, avec la fusion Thomson-CGE.

La double nomination de M. Mer constitue une solution du « moins d'Etat » : *au cas où une rallonge* budgétaire serait nécessaire, à lui d'arbitrer les sites et non plus au *ministre de l'industrie. Le retrait* de l'Etat commandait, en somme, la création d'un « monopole ». On avouera qu'il s'agit d'un *libéralisme* bien curieux. M. Madelin, qui refuse de publier le rapport Gandois, contrairement d'ailleurs au souhait de Matignon, clôt un débat essentiel sur la sidérurgie. Sans doute a-t-il jugé que, avec les chantiers navals, un seul dossier difficile lui suffisait.

Quoi qu'il en soit, le choix est fait en faveur de « sidérurgie de France ». *Espérons qu'il ne provoquera* pas les mêmes déceptions que « téléphone de France ».

ERIC LE BOUCHER.

(1) En dehors de la restructuration du capital des entreprises, coûteuse pour *le budget de l'Etat mais qui ne leur* apportera aucun argent frais.

Un rapport sur l'informatique en France

« L'Etat ne dépense pas trop, mais il dépense mal »

estime M. Jean-Pierre Brulé

« Il faut maintenir le montant de l'aide publique à l'informatique, mais en modifier les modalités. » M. Jean-Pierre Brulé, l'ex-PDG de CII-Honeywell Bull a révélé, mercredi 3 septembre, les grandes lignes du rapport, très critiqué, que lui avait demandé M. Chirac sur l'informatique française. Le gouvernement devrait annoncer le 15 septembre, à l'occasion de l'inauguration du SICOB, les conséquences qu'il en tire vis-à-vis des organismes qui versent les aides et, d'une façon plus générale, sur la politique qu'il entend mener dans ce secteur.

« La France part avec un handicap vis-à-vis des Etats-Unis et du Japon. Tous les autres pays aident d'une façon ou d'une autre leur informatique. Aussi, le montant des dépenses publiques d'études, 2,4 milliards de francs en 1985, doit être maintenu. » Selon M. Brulé, cette somme, qui ne comprend ni les aides du ministère de la défense ni les dotations en capital versées à Bull (1 milliard de francs cette année), est comparable à celle consacrée à l'informatique par la RFA ou la Grande-Bretagne. Le problème n'est pas là, mais dans les modalités de versement et la pléthore des *« guichets »*.

« Nous avons recensé dix-neuf organismes, mais sans doute y en a-t-il d'autres », a expliqué M. Brulé, citant les organismes *« de tutelle »* (ministère de l'industrie et des P et T), ceux situés *« en amont »*, sur la recherche (INRA, CNRS, LETI, CESTA), ceux *« de l'aval »*, chargés de promouvoir la diffusion des ordinateurs (Agence de l'informatique, Centre mondial, Adepa...), ceux chargés du secteur public (CIIBA, Mission à l'informatique...) et enfin des *« divers »*, dont la mission est plus *« ciblée »*. Le système s'apparente à *« un réseau hydraulique »* de flux et de reflux complexes, *« avec une énorme pompe branchée sur le budget annexe des P et T, c'est-à-dire sur les usagers du téléphone »*. Au total, l'efficacité en est pour le moins douteuse : 36 % des aides vont à la recherche publique, *« qui est d'un bon niveau »*, 33 % aux grandes entreprises publiques (Bull, CGE), seulement 16 % à l'industrie privée. Enfin, 15 % *servent aux organismes* eux-mêmes, *« un coût de fonctionnement trop élevé »*. Au total, les PMI *reçoivent moins* de 5 % des aides d'Etat, contre 31 % en RFA, déplore l'ancien patron de CII-HB.

M. Brulé propose de supprimer différents organismes. *Il n'a pas* révélé lesquels, mais l'on évoque ceux chargés du *« secteur public »*. *Le travail de conseil à l'informatisa*tion serait mieux exécuté par des sociétés privées, quitte à le coordonner *dans un organisme* central de petite taille. Plus généralement, il estime nécessaire de remplacer les *aides directes pour telle ou telle* entreprise par des soutiens indirects soit fiscaux, soit au travers de *« projets »* de recherche *associant* plusieurs entreprises, comme au Japon, aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne (programme Alvey).

Les conclusions de M. Brulé sur l'informatique sont conformes en tout point à celles de M. Roger Martin qui a livré récemment un rapport sur l'ensemble des aides à l'industrie : l'Etat doit miser davantage sur les PMI et favoriser les aides fiscales plutôt que les subventions directes. *Le diagnostic* n'est pas une surprise tant la confusion des organismes de soutien à l'informatique *était grande* et *connue de longue* date (plusieurs rapports ont déjà été écrits sur le sujet, notamment par M. Lemoine, à *la demande* de M. Mauroy lorsqu'il était premier ministre).

Reste un point fondamental : le niveau des aides n'est pas jugé trop élevé. Le gouvernement, qui a déjà *diminué les crédits en faveur* de la recherche et de la filière électronique parce que les coupes budgétaires y *sont* plus faciles que dans les secteurs anciens, y sera-t-il sensible ? Le débat sur la qualité des aides est toujours utile. Encore faut-il qu'il y ait la quantité. Faute de quoi le rapport Brulé servira d'alibi facile pour des coupes supplémentaires et de poudre aux yeux.

E. L. B.

FAITS ET CHIFFRES

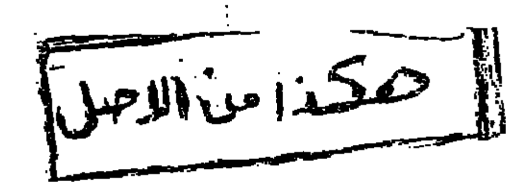
● **RENAULT : la CFDT, la CGC et FO demandent des négociations.** — Au moment où la CGT organisait le *mercredi 3 septembre* un débrayage à Renault-Billancourt, la fédération de la métallurgie CFDT *proposait une « action intersyndicale avec les syndicats de bonne volonté pour obtenir des négociations et imposer à la régie Renault des solutions concrètes et positives »* à propos des 737 licenciements demandés. La CFDT veut *« éviter tous les licenciements et apporter des solutions solides pour les travailleurs »*.

La CGC de Billancourt juge urgentes des négociations *« pour réduire, voire supprimer les congés-conversion, et des discussions sur l'avenir du site autour d'un plan industriel et social concret »*. Le syndicat FO de Renault fait la même demande en estimant que le premier devoir de M. Besse le PDG de la régie, *« est de faire en sorte qu'aucun membre du personnel ne pointe à l'ANPE »*.

● **Construction navale : manifestation à Saint-Nazaire.** — La livraison de six moteurs construits *par la Normed à La Ciotat et destinés* au plus grand paquebot du monde, le *Soverign-of-the-Seas*, en construction à Saint-Nazaire, *a été l'occasion* pour la CGT, le mercredi 3 septembre, de prendre la défense de la construction *navale* et de la *métallurgie*. Environ trois cents personnes se sont rassemblées devant les Chantiers de l'Atlantique, qui appartiennent à Alsthom, où une partie du personnel *avait débrayé, pour accueillir* le premier convoi exceptionnel des camions, parti la semaine dernière de la région *méditerranéenne*. De nombreuses délégations CGT d'entreprises de Loire-Atlantique ont participé à la *manifestation* devant le chantier de Saint-Nazaire. D'autre part, de source syndicale, on indique que, si aucune commande n'est enregistrée dans les plus brefs délais, la *fermeture du chantier de La Rochelle*-La Pallice (neuf cents personnes) est inéluctable.

● **World Airways licencie mille cinq cents salariés.** — La compagnie World Airways cessera, le 15 septembre, ses services réguliers entre huit villes des Etats-Unis (dont San-Francisco) *et Londres et Franc*fort. Cette *mesure aura pour* conséquence le licenciement de mille cinq cents de ses deux mille six cents salariés. World Airways se consacrera à ses deux activités bénéficiaires : les vols charter et la maintenance aéronautique. Spécialisée dans les bas tarifs, la *compagnie avait* perdu 58 millions de dollars en 1982, 29 millions en 1983, 17,9 millions en 1984 et 9,5 millions en 1985. — (*AFP*.)





Economie

En marge du Salon aéronautique de Farnborough

Le difficile partage d'un gâteau nommé Airbus

FARNBOROUGH
de notre envoyé spécial

Pendant que les prototypes britannique et français des avions de combat EAP et Rafales, virevoltent pour les spectateurs du *vingt-septième* Salon aéronautique de Farnborough, le monde de l'aéronautique civile connaît, en coulisse, une partie acharnée de poker industriel et commercial autour du lancement de deux nouveaux modèles d'Airbus. Rumeurs, intoxication, négociations : tous les coups sont permis.

Le consortium européen qui regroupe Aérospatiale (France,37,9 % du capital), British Aerospace (Grande-Bretagne, 20 %), MBB (RFA, *37,9 %*) et CASA (Espagne4,2 %) a développé à ce jour un programme cohérent d'appareils biréacteurs, mais les Airbus A-300 (*270 passagers*, 6 800 km de rayon d'action), A-310 (220 passagers,7 400 km) et le *futur A-320 (150 passagers*, 5 800 km) ne satisfont pas la totalité des besoins des compagnies aériennes.

Aussi a-t-il été décidé, en janvier 1986, de pousser les études pour compléter la gamme et pour offrir un choix complet aux clients. Les quatre partenaires se sont donné jusqu'au début de 1987 pour lancer définitivement un A-330 (330 passagers, 9 300 km) et un A-340 (260 passagers, 13 000 km).

L'A-330 n'a pas trop de souci à se faire sur l'existence d'un marché, puisqu'il concourt dans la catégorie des court- et moyen-courriers à large fuselage, où les *prévisionnistes* attendent la vente de 3 120 avions dans les vingt ans à venir. Il n'aura pas trop de difficultés à trouver le *moteur adéquat, puisqu'il est prévu* de l'équiper avec les réacteurs qui propulsent déjà ses aînés A-300 et A-310.

Les crocs-en-jambe de Boeing

L'A-340, lui, se place sur un créneau – le quadriréacteur long-courrier – où règne sans partage le Boeing-747 et qui semble beaucoup moins prometteur avec une demande potentielle de 1 120 avions en vingt ans. Son atout tient à sa « petite » capacité qui permettra de le *mettre* en ligne sur des dessertes moins fréquentées et qui ne nécessitera pas des escales répétées pour le remplir de passagers et de fret. Ses problèmes pourraient venir des deux modèles de réacteurs retenus, le CFM 56 et le V 2500, qui ne sont pas encore tout à fait au point.

L'astuce du projet réside dans la grande proportion – de 70 à 80 % – de pièces communes aux deux avions. L'aile, le cockpit, l'avionique, le fuselage de base et l'empennage seront identiques. Les frais d'études et les coûts de fabrication s'en trouveront diminués considérablement. Le budget des deux programmes est évalué à 2,5 milliards de dollars (17 milliards de francs).

Les crocs-en-jambe n'ont pas manqué à Airbus Industrie. Depuis plusieurs mois, Boeing s'est répandu au Congrès américain et à la Maison Blanche en dénonçant les subventions données, selon lui, par les quatre gouvernements européens à cette famille d'avions non rentables (*le Monde* du 6 mai).

A partir du mois de juin, c'est l'autre constructeur américain McDonnel-Douglas qui est venu jouer les sirènes en disant au consortium européen : « *Je me prépare, moi aussi, à lancer un long-courrier (270-400 passagers), le MD-11, dérivé du triréacteur DC-10 pour concurrencer le Boeing-747. Votre quadriréacteur A-340 me gêne beaucoup. Je vous propose de l'abandonner, en échange de quoi je vous associerai à la construction de mon avion ; je me joindrais à vous pour développer l'A-330 et nous concevrions ensemble un avion de 100 places, dont nous avons besoin tous les deux.* »

Perplexité chez les Européens qui se sont réunis trois fois avec les patrons de McDonnel-Douglas. Tout le monde est conscient qu'il n'y a pas place sur le marché pour le MD-11 et l'A-340. La contribution financière et technologique américaine au programme A-330 représenterait un atout décisif pour la réussite de cet avion, mais, comme l'a répété à plusieur reprises M. Jacques Douffiagues, ministre des transports français, « *il n'est pas question de tuer le A-340* ».

A Farnborough, on s'est donc regardé en chiens de faïence : McDonnel a annoncé que trois compagnies étaient prêtes à lui acheter sept MD-11 et qu'il ne tarderait pas à lancer le processus de fabrication ; Airbus laisse entendre que trois compagnies attendent le A-340 et qu'il le construira coûte que coûte.

Les Britanniques ont eux aussi contribué à dramatiser le débat. A l'ouverture du Salon de Farnborough, la presse anglaise était remplie de rumeurs selon lesquelles le gouvernement de Mme Thatcher refusait de donner à British Aerospace les 700 millions de livres (7 milliards de francs) que celui-ci demandait pour mettre au point les ailes des deux nouveaux Airbus. On parlait même du retrait pur et simple de British Aerospace de ces programmes. Les réactions ont été bruyantes. Industriels et hommes politiques britanniques ont démenti la nouvelle en bloc.

Selon toute vraisemblance, l'opération a été montée par British Aerospace pour obliger le gouvernement à se montrer moins avare. Pour sa part, M. Jean Pierson, administrateur gérant d'Airbus Industrie, nous a déclaré : « *Je ne crois pas au retrait de nos partenaires britanniques. Ils ont déjà réparti entre leurs différentes usines la charge de travail de notre futur programme. S'ils abandonnaient, l'Europe et Airbus se trouveraient dans une situation difficile. Nous sommes trop jeunes pour l'affronter sans dommages.* »

Les dirigeants d'Airbus mènent des conversations complexes avec plusieurs constructeurs européens pour les associer aux projets A-330 et A-340. La réussite de cette tactique industrielle permettrait de mobiliser des ressources financières supplémentaires et de réduire la concurrence. Sans oublier que les compagnies aériennes d'un pays sont priées par leur gouvernement d'acheter les appareils auxquels l'industrie nationale participe...

Les négociations sont en bonne voie entre Airbus et Fokker, qui pourrait obtenir de 3 à 5 % des deux futurs avions. Elles piétinent avec Aeritalia, le constructeur aéronautique italien, qui, selon le mot de M. Pierson, « *en veut beaucoup* ». Car la montée en puissance de l'industrie transalpine est impressionnante. Dans le domaine militaire, elle est partie prenante dans les avions AMX, avec le Brésilien Embraer, et Tornado, avec les Britanniques et les Allemands de l'Ouest. Elle se prépare à participer à la construction du futur avion de combat européen. Dans le domaine civil, elle a été associée avec McDonnel-Douglas pour la construction de quelque 1 300 DC-9 et MD-80, avec Boeing pour le programme 767 et avec l'Aérospatiale *pour l'avion de transport régional* ATR-42. Aeritalia a redressé ses comptes et annonce, en 1985, 23 milliards de lires (108 millions de francs) de bénéfices. Le constructeur italien ne veut plus de vassalisation et de sous-traitance.

Les Italiens aussi

« *Notre intérêt sera, à l'avenir, de participer de façon significative aux futurs avions,* nous a confirmé M. Fausto Ceretti, directeur général d'Aeritalia. *Cela veut dire d'abord que notre participation ne doit pas être inférieure à 10 % d'un programme. Nous devons être associés aux parties nobles, c'est-à-dire aux études, au marketing et à la fabrication des produits les plus élaborés, comme les matériaux composites, et pas simplement au rivetage de tôles. Les pays les plus avancés comme la France et la Grande-Bretagne souhaitent que la répartition des tâches reste en l'état. Nous pensons qu'il faut faire une place plus grande aux industries allemandes et italiennes. Certes, nous croyons à la coopération européenne, mais nous voulons devenir des partenaires à part entière. Si l'on voulait nous confiner dans un rôle de sous-traitant, si nous devions avoir un patron, alors nous préférerions passer un accord avec l'autre côté de l'Atlantique.* » A bon entendeur, salut.

En définitive, les dirigeants d'Airbus affrontent les inconvénients du succès de leurs avions. Beaucoup de constructeurs aéronautiques souhaiteraient participer à cette gamme d'appareils promise à un bel avenir. Malheureusement, le gâteau Airbus n'est pas extensible à volonté, et tout accord avec McDonnel-Douglas ou avec Aeritalia, par exemple, se traduirait par une contraction des parts affectées aux quatre partenaires actuels. D'un autre côté, si Airbus refuse les candidats au partenariat, il risque de les pousser dans les bras de ses concurrents. Ses dirigeants n'ont plus que quelques mois pour trouver une solution à cette quadrature du cercle et pour poser définitivement l'industrie européenne en challenger des géants américains.

ALAIN FAUJAS.

Selon M. Yeutter, représentant spécial américain

Les Etats-Unis prônent la fin progressive des subventions agricoles

Avant de quitter les Etats-Unis pour Lisbonne, où il retrouvera en « quadrilatérale » ses homologues de la CEE, du Japon et du Canada, les 5 et 6 septembre, le représentant spécial américain pour le commerce international, M. Clayton Yeutter, a fermement rappelé les options de l'administration Reagan, lors d'une interview réalisé par satellite avec des journalistes européens.

A court terme, le déficit commercial prenant des proportions « *intenables* », alors que montent à nouveau les pressions protectionnistes du Congrès, les Etats-Unis poursuivront leur « *politique agressive* » contre les pratiques jugées « *déloyales* » de leurs partenaires commerciaux, décidant au cas par cas des dossiers à traiter au sein du GATT (1) dans un cadre multilatéral, et de ceux qui, à leurs yeux, méritent une action purement bilatérale.

Tout en estimant que les retombées *de la dépréciation du dollar* commenceront à se faire concrètement sentir vers la fin de l'année, M. Yeutter a repris l'argumentaire du secrétaire au Trésor, M. James Baker, et du président de la Fed, M. Paul Volcker, pour appeler les Européens et les Japonais à faire leur part du chemin en accélérant la croissance pour *alléger le fardeau* commercial américain, n'excluant pas de nouvelles baisses du dollar si ces appels répétés ne trouvaient pas d'écho.

A plus long terme, M. Yeutter s'est, *sans ambiguïté*, rangé dans le camp des réformateurs des pratiques agricoles et des opposants aux subventions « *ruineuses* » pour les Etats-Unis comme pour la CEE, « *alors que la demande mondiale stagne (...) et que la production explose* ». Soucieux de rassurer ceux qui craignent que ce dossier ne bloque les *discussions prévues* le 15 septembre lors de la conférence ministérielle du GATT à Punta-del-Est (Uruguay) sur le lancement de négociations commerciales multilatérales, et dont les volets « services » et « investissements » lui semblent prioritaires, M. Yeutter a souligné qu'il s'agissait d'une approche de longue haleine. Les discussions sur les subventions agricoles « *prendront peut-être dix ans* ».

L'essentiel pour lui est de décider du principe de telles négociations et de prouver la détermination politique de chacun à aborder le problème sur le fond. Le représentant spécial américain ne se fait pourtant guère d'illusions et, s'il a espéré un *changement d'attitude* de la CEE, et notamment de la France, il n'envisage guère d'évolution sur ce thème avant la réunion de Punta-del-Este.

(1) Accord général sur le commerce *et les tarifs douaniers.*

Selon un rapport de la Banque mondiale

La population de l'Afrique noire pourrait presque quadrupler d'ici à soixante ans

« *L'augmentation actuelle de la population en Afrique compromet les efforts de développement économique et social et menace la santé et le bien-être des Africains* », estime un rapport de la Banque mondiale intitulé « Accroissement de la population et politiques en Afrique subsaharienne », et publié le mercredi 3 septembre à Nairobi (Kenya).

Selon ce rapport, dû au professeur Fred Sai, conseiller de la Banque mondiale pour les questions démographiques, la population de l'Afrique au sud du Sahara a augmenté de 3,1 % en 1985, « *un accroissement encore jamais vu auparavant dans le monde* », alors qu'il avait été de 2,8 % par an en moyenne de 1970 à 1982. Si la tendance actuelle se maintient, cette région, qui compte aujourd'hui 460 millions d'habitants, pourrait atteindre 730 millions en l'an 2000, près de 950 en 2010, et 1,7 milliard en 2045, soit 3,7 fois plus qu'aujourd'hui.

« *L'intérêt grandissant porté en Afrique aux dangers d'un accroissement rapide de la population constitue une lueur d'espoir* », note cependant le rapport. « *Actuellement, plus des trois quarts des gouvernements africains appuient officiellement le planning familial.* » Mais « *les gouvernements devraient faire suivre leurs déclarations d'actions concrètes* ». Selon le rapport, la Banque mondiale considère l'assistance au contrôle de la population comme « *sa plus haute priorité en Afrique* ». – *(AFP.)*

CHINE

La fin du « bol de riz en fer »

Modernisation oblige, la Chine met fin au système du « *bol de riz en fer* », hérité de la période *du maoïsme, qui garantissait* l'emploi quel que soit le travail fourni.

En vertu de ce principe, l'administration *chinoise* choisissait le lieu de travail des salariés et leur entreprise, pendant la construction économique de la Chine. Mais le système était devenu inefficace.

A partir du 1er octobre prochain, une nouvelle loi instaurera *le travail sous contrat* dans les entreprises d'Etat. Les textes donneront le droit de licencier les salariés qui ne respecteront pas la discipline et le règlement du travail. Ces licenciés bénéficieront alors d'une assurance-chômage.

La décision a été prise par la 17e session du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP), l'équivalent du Parlement, à partir d'un rapport du ministre chinois du travail et de la main-d'œuvre, M. Zhao Dongwan. Le Conseil d'Etat – *la* plus haute instance juridictionnelle chinoise – a élaboré quatre documents pour réformer l'organisation du travail. – *(AFP.)*.

ENTREPRISES

Conseil : projet de rapprochement entre Peat Marwick International et Klynveld Main Goerdeler

Peat Marwick International (PMI) et Klynveld Main Goerdeler (KMG), deux des plus importants cabinets internationaux de comptabilité et de conseil, ont annoncé *le* 3 septembre *leur projet de rapprochement*. La *nouvelle organisation*, qui devrait être en place le 1er janvier 1987, deviendrait, sous le nom de Klynveld Peat Marwick Goerdeler (KPMG), le leader de son secteur, supplantant l'actuel numéro un, le cabinet Arthur Andersen (1,6 milliard de dollars de chiffre d'affaires en 1985). KPMG devrait, *selon les dirigeants des deux groupes concernés*, permettre « *d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'accroître les investissements en matière de formation, de technologie et de recherche (...)* ». PMI, parti d'une base britannique et américaine, a des bureaux dans 90 pays, emploie 32 174 personnes et a réalisé un chiffre *d'affaires de 1,7 milliard de dollars* en 1985. KMG, *prédominant* en Europe continentale, est implanté dans 73 pays, compte 26 199 personnes pour un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars en 1985. Les négociations pour le rapprochement des cabinets de chacun des deux groupes commencent *immédiatement dans chacun des* pays où ils sont présents.

CDF-Chimie : M. Bernard Pache ne prendra pas la présidence

Le nouveau directeur général des Charbonnages de France (CDF), M. Bernard Pache, « *ne sera pas le patron de CDF-Chimie* », dont la gestion doit être « *dissociée* » de celle des Houillères, a-t-on *indiqué le 3 septembre* au *ministère* de l'industrie. Un conseil de surveillance de la filiale chimique des Charbonnages se réunira *le 18 septembre* pour *désigner un nouveau président*, en remplacement de M. Michel Hug, qui vient de démissionner de ses deux postes de directeur général *de CDF* et *de président du directoire* de CDF-Chimie. *Le ministère* de l'industrie a la « *volonté de dissocier la gestion* » des deux entreprises, dont « *les problèmes et les enjeux sont spécifiques* ».

Des conventions pour financer les investissements hôteliers

Le crédit d'équipement des PME et Tradition hôtelière française, un organisme regroupant trois chaînes *volontaires (Relais et châteaux*, Mapotel Accueil de France) ont signé, le mardi 2 septembre, une convention pour favoriser le financement des investissements de ces chaînes. *La première formule* de financement prévoit des prêts *déplafonnés* pouvant aller jusqu'à 100 % des investissements (contre 70 % auparavant). La seconde débouche sur des conventions de financement pluri-annuelles, lorsque les programmes *d'investissements sont prévus* par tranches. L'accord *qui* a été conclu concerne trois cents hôtels.

ÉNERGIE

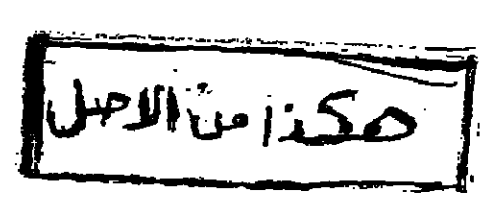
De mine en ceps...

Les viticulteurs n'ont aucune sympathie pour le nucléaire, l'atome, l'uranium, ni même le pétrole. *Une équipe de forage de* la GOGEMA (*Compagnie générale* des matières nucléaires, filiale du Commissariat à l'énergie atomique), à la recherche *d'un gisement d'uranium* vient de *s'en rendre compte* dans le Minervois, aux confins de l'Aude et de l'Hérault, où, près du village de Beaufort, les techniciens *étaient venus, le mercredi* 27 août, installer un derrick de forage.

Les organisations agricoles avaient fait savoir qu'elles « *s'opposaient à tout forage dans la région qui produit un vin réputé* ». Pour n'en pas avoir tenu compte, l'équipe de la COGEMA y a *laissé* un derrick *couché* comme un *pantin* métallique désarticulé, du matériel géologique en miettes et la carcasse calcinée d'un camion : de *vigoureux viticulteurs* ont donc ainsi fait la preuve de leur opposition farouche. De plus, ils ont assuré qu'ils recommenceraient à chaque tentative de forage. Chez COGEMA, pourtant, on a bien l'intention de continuer.

Mais, en fait, s'il y a vraiment de l'uranium dans le sous-sol du *Minervois, les fameux* ceps de vigne s'en nourrissent depuis la lointaine époque où les premiers ont été plantés... Pour être sûrs du contraire il faudrait sans doute... faire un forage !

J. D.



Economie

La CFTC s'opposera aux « statuts dérogatoires » pour les emplois nouveaux

La CFTC affronte la « rentrée » sociale 1986 *« avec une confiance raisonnée dans la capacité de mobilisation des salariés et donc dans l'avenir »*. Pour M. Jean Bornard, son président, qui tenait une conférence de presse le mercredi 3 septembre, *« si l'initiative et la liberté d'entreprendre apparaissent plus nécessaires que jamais, il appartient au syndicalisme d'éviter la confusion entre liberté et anarchie et de garantir les solidarités qui s'imposent, à travers les conventions professionnelles comme au plan national »*. La centrale chrétienne s'est efforcée, une nouvelle fois, d'occuper une position médiane dans le champ syndical entre ceux que l'on présente schématiquement comme novateurs (CFDT, CGC) et ceux que l'on qualifie de conservateurs du code du travail (CGT, FO).

M. Bornard a jugé d'emblée *« invraisemblable »* que les 75 milliards de francs dégagés grâce à la baisse conjuguée du prix du pétrole et du dollar n'aient pas été utilisés *« pour relancer l'activité et ainsi redonner une base nécessaire à toute la politique sociale, qu'il s'agisse de l'emploi ou de toute la protection sociale »*. Car, a-t-il ajouté, *« le problème essentiel est de s'attaquer à la source du chômage, c'est-à-dire au ralentissement de l'activité, et de concentrer tous les efforts pour redonner du dynamisme à une économie pratiquement stagnante »* en lançant un *« vaste programme international de développement du tiers-monde »*, en relançant la construction et les travaux publics et en se gardant de *« sacrifier »* le pouvoir d'achat.

Le président de la CFTC s'est déclaré fort sceptique par rapport au débat lancé sur les *« petits boulots »*, tout en notant, non sans ironie, que MM. Séguin et Maire avaient mis quelques *« bémols »* depuis leurs déclarations initiales. Tout en reconnaissant qu'il ne faut négliger *« aucune occasion de rechercher des emplois nouveaux, même partiels ou précaires »*, M. Bornard s'est montré soucieux d'éviter que *« ces emplois précaires n'entraînent une déstabilisation de l'ensemble des emplois et des statuts sociaux »*. *« La CFTC n'acceptera pas des statuts dérogatoires pour ces emplois car la remise en cause des dispositions sociales générales pour ces diverses activités créerait des conditions de concurrence dangereuses pour les emplois normaux et entraînerait vite une inadmissible course à la baisse des salaires. »* Si des *« voies nouvelles »* sont à rechercher, ce ne peut être, pour la CFTC, qu'autour des formules déjà utilisées – par exemple pour la formation en alternance des jeunes.

Lors de la négociation du 23 septembre sur les conséquences de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, la CFTC posera au patronat *« la question de confiance de savoir s'il est prêt à coopérer activement au reclassement et à la formation des licenciés »*. Elle y voit un *« test »* pour le climat de cette rentrée. M. Bornard a renouvelé ses propositions sur la participation et sur la protection sociale, en jugeant *« regrettable »* le caractère facultatif de l'ordonnance sur la représentation des salariés dans les conseils. La centrale va développer un *« effort particulier »* vers les petites entreprises afin de *« prendre appui sur les conventions déjà existantes au niveau des professions ou des régions pour instaurer des dispositifs collectifs d'œuvres sociales ou de prévoyance ouverts aux salariés des petites entreprises »*.

Si la CFTC affirme ne pas perdre d'adhérents – affichant ainsi une belle santé relative, – elle n'est pas totalement à l'abri des difficultés internes. Des responsables de la fédération CFTC de l'agriculture se sont ainsi plaints d'une *« certaine dérive gauchisante du mouvement »* et ont publié dans leur bulletin un article sur l'immigration jugé par la confédération *« ouvertement politique »* (avec une tonalité, ajoute-t-on, proche du Front national...). M. Bornard se battant avec énergie contre toute *« politisation »*, le conseil confédéral de la CFTC a demandé à l'unanimité à sa fédération de publier une mise au point...

M. N.

Grève à bord de cinq navires de la Compagnie Louis-Dreyfus

Le mouvement de grève s'amplifie à la Compagnie maritime Louis-Dreyfus, puisque cinq navires (dont trois qui font escale au Japon et deux en France) sont touchés par des arrêts de travail décidés par les marins CGT et CFDT.

Les syndicats s'opposent au plan de la direction qui veut transférer plusieurs navires sous le pavillon des Kerguelen (Terres australes et antarctiques françaises) ce qui se traduirait par cent soixante-dix à deux cents licenciements. En effet, la réglementation relative au pavillon – économique – des îles Kerguelen permet à l'armateur d'engager un équipage composé de 75 % d'étrangers, payés moins que les marins et officiers français. Louis-Dreyfus envisage d'embaucher sur ses navires des marins turcs recrutés, selon le syndicat des marins CGT, par des *« officines de marchands d'hommes »*.

« Nous sommes prêts à discuter avec la direction de Dreyfus pour étudier les moyens de réduire le coût du pavillon français, notamment en envisageant des réductions d'effectifs et une modification de la durée du travail. Mais nous ne voulons pas nous résigner aux licenciements et au naufrage du pavillon national », déclare M. Lagain, secrétaire général de la fédération CGT des marins. Pour sa part, M. Gilbert Bredel, secrétaire des marins CFDT, reproche à la direction de ne pas proposer aux salariés un plan social sérieux, comparable à ceux mis en œuvre par la CGM, les Chargeurs réunis ou Les Abeilles internationales.

En un an, la flotte française s'est réduite de 2 millions de tonneaux et a été reléguée au vingtième rang mondial.

Une commission paritaire entre syndicats et direction de Louis-Dreyfus est prévue le 10 septembre.

Le conflit actuel prend un relief particulier si l'on sait que le directeur général de Louis-Dreyfus, M. Philippe Poirier d'Orsay, a été élu il y a quelques mois à la présidence du Comité central des armateurs. Il est de ce fait l'interlocuteur privilégié de M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, qui a offert aux armateurs la possibilité d'immatriculer certains de leurs navires aux Kerguelen pour alléger leurs coûts d'exploitation et qui prépare, pour la fin septembre, un plan de sauvetage de la marine marchande qui n'a pas encore l'aval du ministère des finances.

F. Gr.

Marchés financiers

PARIS, 3 septembre ↓

L'or en vedette

La Bourse de Paris a, le 3 septembre, accusé le coup de la chute intervenue la veille à New-York. Dans un marché moyennement actif, la tendance s'est infléchie pour la troisième fois consécutive cette semaine, plus nettement encore que les deux jours précédents. Au son de cloche final, l'indicateur instantané cédait ainsi 1,03 %. Le marché limitait cependant les dégâts, puisque la séance du matin s'était achevée sur un recul de 1,51 %.

De l'avis des observateurs, la Bourse a subi sa première séance de véritable consolidation, après la hausse des précédentes semaines qui a conduit la cote vers des sommets « historiques ». On notait surtout des ventes de petits porteurs, craignant de maintenir leurs positions sur des cours aussi élevés. La réticence des opérateurs à s'engager sur un marché jugé dangereux a incité nombre d'entre eux à jeter leur dévolu sur l'or et les mines d'or. Celles-ci ont été les vedettes du jour, Freegold gagnant ainsi 14,3 %, suivi par East Rand (+ 11,8 %) et Dome Mines (+ 10,4 %). L'emprunt 4,5 % 73 se raffermissait dans le même élan, ainsi que le lingot, à 86 800 F (+ 2 900 F) et le napoléon à 549 F (+ 28 F). Autre compartiment bien orienté, les pétrolières rattrapaient une partie de leurs pertes de la veille, la hausse bénéficiant à Elf-Aquitaine (et au certificat Elf) et à Raffinage. Metal, Bis et avions Dassault se montraient soutenus, de même que les valeurs du bâtiment (Maisons Phénix, Crédit foncier de France). Sinon, la baisse touchait la plupart des titres cotés. La Lyonnaise des eaux perdait 5,7 %; la Compagnie bancaire 3,5 %. Schneider et Sanofi se montraient faibles.

Aux obligations, la baisse l'emportait aussi, tandis que sur le Matif, le contrat à échéance juin 1987 se traitait à 113,30 (– 0,22 %).

NEW-YORK, 2 septembre ↑

Redressement

La tendance s'est raffermie, le 3 septembre, à New-York, dans un marché actif, après avoir évolué de manière irrégulière pendant la majeure partie de la séance. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a terminé en hausse de 10,96 points, à 1 881,32. Les transactions ont porté sur 154,31 millions de titres, contre 135,53 millions la veille. 828 valeurs ont progressé, tandis que 796 cédaient du terrain et 390 restaient inchangées.

Dans un premier temps, la tendance a été de nouveau affaiblie, en raison de l'engouement soudain des investisseurs sur l'or. De l'avis des observateurs, les grandes institutions financières ont continué à liquider leurs positions en Bourse pour se porter sur les indices boursiers, affaiblis par une remontée des taux d'intérêt obligataires. C'est seulement dans la dernière heure d'activité qu'elles ont renversé leur stratégie, donnant au marché une meilleure tenue. Autour du Big Board, les investisseurs estimaient qu'une base de résistance du Dow Jones devait s'établir autour de 1860.

Parmi les valeurs les plus actives, on notait Occidental Petroleum (11,367 millions d'échanges), New England Elec (4,22 millions), Rorer Group (3,447 millions) et Utah Power (1,84 million).

VALEURS	Cours du 2 sept.	Cours du 3 sept.
Alcoa	37 3/4	39
A.T.T.	24 1/2	25
Boeing	59 3/8	60
Chase Manhattan Bank	40 5/8	41 3/4
Du Pont de Nemours	81 1/4	83 1/4
Eastman Kodak	55 1/2	55 7/8
Exxon	68	69 1/8
Ford	58 3/8	57 7/8
General Electric	75 3/4	76 1/4
General Motors	70 3/8	70 5/8
Goodyear	35 1/8	34 7/8
I.B.M.	135 7/8	136
I.T.T.	53 3/8	53 1/4
Mobil Oil	35 3/4	37 3/8
Pfizer	67	66 5/8
Schlumberger	33 3/8	33 1/4
Texaco	33 7/8	34 3/8
U.A.L. Inc.	55 1/2	58 3/4
Union Carbide	22 1/2	22 1/2
U.S.X Corp.	18 7/8	19 3/4
Westinghouse	58	58
Xerox Corp.	55 1/4	56 1/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,65 F ↓

Le dollar a reperdu, jeudi 4 septembre, sa légère avance de la veille, la hausse des indicateurs américains, en juillet, étant contrebalancée par les déclarations de la Maison Blanche, suivant lesquelles la baisse du dollar doit se poursuivre.

FRANCFORT	3 sept.	4 sept.
Dollar (en DM) ..	2,034	2,0285

TOKYO	3 sept.	4 sept.
Dollar (en yens) ..	154,55	154,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 sept.)	7 %
New-York (3 sept.) .	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	2 sept.	3 sept.
Valeurs françaises ..	155	154
Valeurs étrangères .	111,7	112,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	410,9	405,7

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	2 sept.	3 sept.
Industrielles	1 870,36	1 881,32

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	2 sept.	3 sept.
Industrielles	1 320	1 324,6
Mines d'or	268	283,5
Fonds d'Etat	88,60	88,98

TOKYO

	3 sept.	4 sept.
Nikkei Dow Jones	18 585,45	18 534,91
Indice général ...	1 513,88	1 515,48

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 septembre
Nombre de contrats : 8 100

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Sept 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	112,40	113,40	113,30	113,15
Précédent ...	–	112,85	113,90	113,80	113,55

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LE RÉSULTAT SEMESTRIEL DU GROUPE TOTAL ESTIMÉ A 850 MILLIONS DE FRANCS. – Le résultat net comptable de Total Compagnie française des pétroles (maison mère du groupe Total) sera, selon un communiqué de la société, de l'ordre de 850 millions de francs au *premier semestre 1986*, contre 1,037 milliard de francs au premier semestre de 1985, et 1,623 milliard de francs pour l'ensemble de l'exercice.

THOMSON-BRANDT INTERNATIONAL OBTIENT LE MEILLEUR « RATING » DE MOODY'S. – Moody's Investors, l'une des principales firmes américaines d'expertise, a décerné à Thomson-Brandt International, filiale financière du groupe français Thomson, son meilleur « rating », indice censé évaluer la solidité financière d'une société. La décision d'accorder un « Prime 1 » pour ses papiers commerciaux a été prise en raison *« de la garantie inconditionnelle apportée par Thomson SA, la maison mère, qui est largement détenue par le gouvernement français »*, a souligné Moody's. Un argument qui donne à réfléchir sur l'opportunité de privatiser le groupe français.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

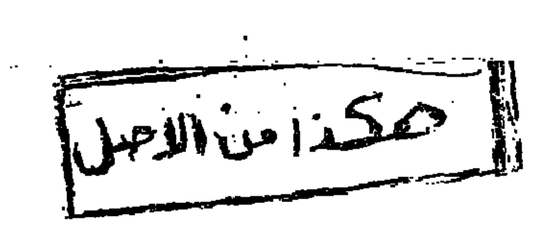
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,6585	6,6615	+ 53	+ 65	+ 120	+ 145	+ 388	+ 468
$ can.	4,8006	4,8045	– 65	– 50	– 121	– 93	– 389	– 315
Yen (100) ...	4,2939	4,2972	+ 62	+ 75	+ 138	+ 163	+ 444	+ 504
DM	3,2768	3,2799	+ 58	+ 72	+ 132	+ 153	+ 399	+ 456
Florin	2,9047	2,9073	+ 40	+ 47	+ 87	+ 101	+ 263	+ 306
F.B. (100) ...	15,8244	15,8390	– 71	+ 4	– 128	+ 6	– 261	+ 114
F.S.	4,0526	4,0569	+ 92	+ 111	+ 192	+ 220	+ 569	+ 644
L (1 000) ...	4,7454	4,7540	– 207	– 165	– 393	– 343	– 997	– 895
£	9,9624	9,9736	– 267	– 223	– 528	– 457	– 1306	– 1122

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 7/16	4 9/16	4 3/8	4 1/2	4 5/16	4 7/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 3/16	5 5/16	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8
F.B. (100) ..	7	8	7 3/16	7 1/2	7 3/16	7 1/2	7 1/16	7 3/8
F.S.	1 1/2	2	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000) ..	10	12	11	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11	11 3/8
£	10	10 1/4	10 1/16	10 3/16	9 15/16	10 1/16	9 11/16	9 13/16
F. franç. .	7	7 1/4	7	7 1/4	7 1/16	7 5/16	7 3/16	7 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 3 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1560	4,5 % 1973	1595	1660	1666	+ 4 45
4500	C.N.E. 3 %	4580	4550	4590	+ 0 21
1120	B.N.P. T.P.	1167	1170	1170	+ 0 26
1229	C.C.F. T.P.	1257	1255	1255	– 0 15
1084	Créd. Lyon. T.P.	1150	1177	1177	+ 2 34
2685	Electricité T.P.	2730	2735	2735	+ 0 18
1970	Renault T.P.	1989	1980	1970	– 0 95
2348	Rhone-Poul. T.P.	2352	2348	2350	– 0 08
1298	St-Gobain T.P.	1399	1383	1390	– 0 64
1290	Thomson T.P.	1380	1370	1376	– 0 28
475	Accor	470	465	465	– 1 06
1830	Agence Havas	1900	1886	1900	
1580	Ag. Havas C.I.	1700	1670	1670	– 1 76
770	Air Liquide	772	755	755	– 2 20
1880	Alcatel	2260	2200	2200	– 2 65
1580	Als. Superm.	1595	1580	1580	– 0 94
430	A.L.S.P.I.	453	450	450	– 0 66
375	Alsthom	385	376	376	– 2 33
1980	Arjom. Prioux	1870	1875	1885	+ 0 80
265	Aussedat-Rey	287	281	280	– 2 62
1560	Av. Entrepr.	1578	1580	1580	+ 0 12
1380	Avions Dassault	1420	1480	1450	+ 2 11
610	Bail-Equipem.	611	617	617	+ 0 98
1150	Bail-Investiss.	1165	1168	1168	+ 0 25
1380	Cie Bancaire	1379	1320	1350	– 2 10
670	Bazar H.-V.	699	698	698	– 0 14
465	Béghin-Say	510	495	504	– 1 17
345	Berger (Ma)	358	358	358	....
635	Bic	654	650	642	– 1 83
1490	B.I.S.	1550	1585	1585	+ 2 25
2270	Biscuit (Géné.)	2300	2320	2320	+ 0 86
2070	Bongrain S.A.	2050	2000	2005	– 2 19
1450	Bouygues	1445	1450	1450	+ 0 34
4140	B.S.N.	4299	4269	4250	– 1 13
1240	Carnaud	1255	1250	1249	– 0 47
3360	Carrefour	3480	3480	3490	+ 0 28
1990	Casino	2201	2075	2100	– 4 58
1490	Casino A.D.P.	1709	1660	1660	– 2 86
910	C.C.M.C.	937	920	920	– 1 81
1560	Cetelem	1634	1582	1589	– 2 75
1780	C.F.A.O.	1801	1801	1801	....
520	C.F.D.E.	586	557	580	– 1 06
1340	C.G.I.P.	1260	1235	1238	– 1 74
1460	Chargeurs S.A.	1427	1410	1410	– 1 19
56	Chiers-Châtil.	63 90	61 70	61 70	– 3 44
720	Ciments franç.	725	729	725	....
635	Club Méditerr.	640	638	639	– 0 16
240	Codetel	240	239	239	– 0 41
410	Cofimeg	409 50	409 50	409 50	....
975	Coles	965	978	978	+ 1 34
275	Compt. Entrepr.	275	275	275	....
620	Compt. Mod.	611	605	605	– 0 98
1770	Créd. Foncier	1490	1520	1520	+ 2 01
505	Crédit F. Imm.	538	540	542	+ 0 74
2190	Crédit Nat.	2110	2099	2099	– 0 52
285	Crouzet ★	303	295	298 90	– 1 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2200	Damart S.A.	2320	2300	2300	– 0 86
3820	Darty	3940	3900	3890	– 1 26
270	Dév. P.d.C. (Li)	270	269	269	– 0 37
535	D.M.C.	560	552	559	– 0 17
2450	Docks France ★	2415	2402	2355	– 2 48
1470	Dumez	1575	1580	1559	– 1 01
1390	Eaux (Gén.)	1321	1365	1365	+ 3 33
3420	Ecco ★	3461	3450	3500	+ 1 12
1000	Electro-Finan.	1070	1080	1085	+ 1 40
315	Elf-Aquitaine	338	341	345	+ 2 07
295	– (certific.)	316	330	330	+ 4 43
2300	Epeda-B-Faure	2299	2230	2230	– 3
3180	Essilor	3160	3170	3170	+ 0 31
630	Esso S.A.F.	609	610	618	+ 1 47
3470	Eurafrance	3610	3565	3565	– 1 24
1410	Euromarché ★	1445	1425	1430	– 1 03
2490	Euromarché	2495	2450	2470	– 1
1080	Europe n° 1 ★	1070	1060	1080	+ 0 93
1620	Facom	1585	1580	1580	– 0 31
830	Fichet-bauche	910	899	900	– 1 09
320	Financial	325	325	327 20	+ 0 67
315	Fives-Lille	315 90	310	310	– 1 86
18	Fonderie (Gén.)	17 60	17 35	17 25	– 1 98
200	Fraissinet (Ma)	211 50	210	210	– 0 70
355	Francarep	351	349	349	– 0 56
1110	Fromageries Bel	1130	1130	1130	....
1160	Gal. Lafayette	1316	1355	1355	+ 2 96
420	Gascogne	431	430	430	– 0 23
295	Géophysique	320	320	320	....
1140	Gerland	1110	1110	1105	– 0 45
400	GTM-Entrepose	431 50	440	438	+ 1 50
740	Guyenne-Gas. ★	705	718	709	+ 0 56
2910	Hachette ★	2900	2902	2925	+ 0 86
735	Hénin (La)	751	750	749	– 0 26
58	Imétal	64 10	68	70	+ 9 20
855	Imm. Plaine-M.	865	856	858	– 1 04
4280	Inst. Mérieux	4345	4340	4330	– 0 34
695	Interbail	728	725	725	– 0 41
2190	Intertechnique	2060	1920	1920	– 6 79
1050	J. Lefebvre	1004	990	990	– 1 39
1980	Lab. Bellon	1972	1961	1961	– 0 55
1460	Lafarge-Coppée	1435	1415	1419	– 1 11
1390	Lebon	1440	1450	1450	+ 0 69
4680	Legrand	4480	4480	4495	+ 0 33
1130	Lesieur	1070	1070	1070	....
900	Locabail Immob.	975	925	925	– 5 12
680	Locafrance	695	700	699	+ 0 57
1120	Locindus	1177	1174	1174	– 0 25
1020	L. Vuitton S.A. ★	1101	1086	1079	– 1 99
765	Luchaire	840	832	836	– 0 47
1440	Lyonn. Eaux	1485	1400	1430	– 3 70
195	Mais. Phénix	190	195	197	+ 3 68

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8857	....
Emp. 8,80 % 77	123	2 507
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cédérôl (Ly)	1082	....
Cogifi	530	526
Comiphos	478	478
Cie Industrielle	4200	4180
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambert Frères	108	110
Lille-Bonnières	1050	1060
Loca-Expansion	368 50	367
Locafinancière	481	....
Locatel	362	347 50
Louvre (Sté)	1870	1850
Machines Bull	54 50	53 60
Magasins Uniprix	224 30	....
Magnant S.A.	134 50	135 50
Marocaine Part.	350	351
M.H.	....	....
Métal Déployé	416	417

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	180 50	177
Naval Worms	130	125
Navig. (Nat. de)	180	....
OPB Paribas	435	418
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taittinger	2155	2140
Testut-Aequitas	420 10	420
Tour Eiffel	550	550
Ulimer S.M.D.	530	550
U.A.P.	3120	3180
Unisor	5 95	6 05
U.T.A.	2251	2248
Vicat	580	600
Virax	198	193
Waterman S.A.	560	550
Brass. du Maroc	140	146

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.E.M.	....	....
Cochery	62	....
Coparex	390	389
Dubois Inv. (Certo.)	795	795
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	535	....
Révillon	259	....
Rorento N.V.	144	143 60
Sopalem	212	93 10 o
S.P.R.	211 60	....
Ulinex	359	359
Union Brasseries	137	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.E.G. Frig.	600	610
Centen. Blanzy	2075	2080
Centrest (Ny)	247	246
Cerabati	64	66 80
CERUS	688	690
Chambourcy (M.)	986	980
Champex (Ny)	152	165 80
C.I.C. (Financ. de)	300	296
C.I. Maritime	460	480
Cosse-Sintra	1375	....
Cyrano (B)	218	....
Dauss	1020	979

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 3/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	73 50	74
Casino	212	200
Pernod Ricard	283	....
Total	14 20	....
Souscription		
Paramone Résec.	....	....
Raffinage	....	....
Salimag	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 649	6 670	6 350	6 850
ECU	6 883	6 886	....	....
Allemagne (100 DM)	327 800	327 730	317	337
Belgique (100 F)	15 890	15 827	15 050	15 900
Pays Bas (100 fl.)	290 550	290 500	280	298
Danemark (100 krd)	86 650	86 600	85 500	90
Norvège (100 k)	91 330	91 420	87 500	93
Grande-Bretagne (£ 1)	9 921	9 981	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 975	4 971	4 700	5 500
Italie (1 000 lires)	4 750	4 751	4 500	5
Suisse (100 fr.)	405 550	405 530	393	413
Suède (100 krs)	96 880	96 860	93 500	99
Autriche (100 sch)	46 580	46 580	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 989	5 001	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 587	4 580	4 200	5 100
Canada ($ can 1)	4 791	4 805	4 550	5
Japon (100 yens)	4 313	4 298	4 140	4 330

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/9
Or fin (kilo en barre)	84000	86550
Or fin (en lingot)	83900	86800
Pièce française (20 fr)	521	549
Pièce française (10 fr)	359	....
Pièce suisse (20 fr)	540	582
Pièce latine (20 fr)	481	502
Souverain	630	640
Pièce de 20 dollars	3200	3205
Pièce de 10 dollars	1600	1650
Pièce de 5 dollars	981 25	....
Pièce de 50 pesos	3295	3260
Pièce de 10 florins	504	512
Or Londres	395 50	407 20
Or Zurich	394 50	405 50
Or Hongkong	392 20	408 50
Argent Londres	5 20	5 41

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Le Monde

Le MRG menacé d'éclatement

M. Crépeau s'oppose à M. Doubin

Surprise et déception : M. François Doubin n'a guère apprécié l'« épreuve de force » à laquelle a donné lieu, au sein du comité directeur, réuni le mercredi 3 septembre, à huis clos, le choix de la date du congrès extraordinaire convoqué pour définir la « ligne » du MRG. La question du calendrier était bien évidemment un prétexte brandi par ceux qui contestent le « flou » et le « zigzag » du président du mouvement.

Amené – par, dit-il, « souci de conciliation », – à proposer le report de cette manifestation du 4 au 25 octobre, M. Doubin n'a pas pour autant accepté qu'elle soit repoussée jusqu'à se confondre avec le congrès statutaire prévu en janvier, qui est censé renouveler les instances dirigeantes du parti.

Comment se prononcer sur une « ligne » sans choisir ceux qui seront chargés de l'appliquer ? Poser cette question, c'est mettre ouvertement en cause M. Doubin. A la tête des frondeurs : MM. Michel Crépeau et Roger-Gérard Schwartzenberg. tous deux anciens ministres, anciens présidents du parti, ils apportent un renfort spectaculaire à ceux des secrétaires nationaux et dirigeants de fédérations qui, dès avant l'été, avaient protesté contre les conséquences d'une démarche *« autonomiste à tout crin »* qui, selon eux, ne peut que se traduire par une *« dérive droitière »*.

« Procès stalinien », réplique M. Emile Zuccarelli, seul des sept députés radicaux de gauche à faire cause commune avec M. Doubin. Ce dernier souligne que sur les quatre-vingt-cinq fédérations du parti, cinquante-huit ont approuvé sa proposition de date et de lieu (Avignon) pour le congrès. Il a réaffirmé, après le comité directeur, l'*« ancrage à gauche »* de son parti, ainsi que son *« soutien au président de la République »* dont il verrait *« avec beaucoup de satisfaction »* une nouvelle candidature.

Ces proclamations n'ont pas convaincu la trentaine de *« responsables élus et militants »* qui ont signé la motion proposée par M. Crépeau. Dans ce texte, est rappelé *« la tradition démocratique du Parti radical »* d'*« alliance avec les partis de gauche »*. *« L'autonomie d'une formation politique ne réside pas dans les formules et dans les mots, elle s'impose par l'originalité de la pensée, l'audace des propositions »*, souligne cette motion qui condamne *« le splendide isolement »* et *« la vaine recherche d'un centre introuvable »*.

M. Crépeau a l'intention de défendre ce texte jusqu'au congrès, qu'il soit ou non retardé. En s'opposant ouvertement à M. Doubin, il tient aussi à donner une fin de non-recevoir aux avances des radicaux valoisiens en vue de la réunification de la famille radicale.

Contesté, il y a près d'un an, par une fraction du MRG, constituée en RRR (Renouveau radical et républicain), hostile à un accord électoral national avec le PS, M. Doubin se voit attaqué par ceux qui veulent bloquer l'OPA lancée par les valoisiens, pour le compte de l'actuelle majorité. M. Doubin, lui, assure que seule l'*« autonomie »*, c'est-à-dire la rupture des liens avec le PS, peut éviter l'éclatement du MRG.

A. Ch.

Bombe lacrymogène au Metropolitan Opera de New-York

Une bombe lacrymogène a explosé au Metropolitan Opera, le mardi 2 septembre, lors de la soirée inaugurale des Ballets soviétiques Moïsseïev. Le spectacle a été immédiatement interrompu et une trentaine de personnes ont dû être hospitalisées, souffrant de troubles respiratoires légers.

Malgré un coup de téléphone incriminant la Jewish Defence League, M. Chaim Ben Yosef, son président, a formellement démenti être à l'origine de cet attentat. Selon ce dernier, cependant, des membres de son groupe pourraient avoir agi isolément pour protester contre le traitement des juifs par les Soviétiques.

Le « bis » du siècle

Cent trois rappels : c'est le record absolu atteint par Placido Domingo à l'issue de la première représentation de l'*Otello* de Verdi qui a ouvert les fêtes du vingt-cinquième anniversaire de l'Opéra de Berlin-Ouest. Après une heure d'applaudissements, le ténor espagnol n'a trouvé d'autre échappatoire que de se faire apporter un piano sur scène et de pousser une chanson napolitaine. Le rôle de Desdémone était tenu par la soprano hongroise Liona Tokody.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 4 septembre

Reprise : + 1,74 %

La Bourse de Paris s'est redressée le 4 septembre à l'issue de la séance du matin, où l'indicateur instantané gagnait 1,74 %, en clôture. En hausse figuraient Elf (+ 5,3 %), Valéo (+ 4,5 %), Total (+ 4 %), Europe 1 (+ 3 %), Chargeurs (+ 2,6 %). En repli, on notait TRT (– 0,48 %), Télémécanique (– 0,30 %) et Hachette (– 0,10 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	465	470	474
Agence Havas	1900	1900	1918
Air Liquide (L')	755	760	764
Alsthom	376	377	382
Bancaire (Cie)	1350	1360	1365
Bongrain	2005	2040	2040
Bouygues	1450	1470	1470
B.S.N.	4250	4320	4330
Carrefour	3490	3580	3575
Chargeurs S.A.	1410	1450	1448
Club Méditerranée	639	645	641
Dumez	1559	1565	1565
Eaux (Gén.)	1365	1370	1385
ELF-Aquitaine	345	368	363 50
Essilor	3170	3200	3230
Lafarge-Coppée	1419	1440	1445
Michelin	3410	3474	3480
Midi (Cie)	1760	1770	1770
Moët-Hennessy	2296	2310	2355
Navig. Mixtes	1195	1188	1195
Oréal (L')	3640	3680	3690
Pernod-Ricard	1053	1071	1078
Peugeot S.A.	1165	1195	1198
Sanofi	765	774	774
Source Perrier	772	775	779
Télémécanique	3280	3260	3270
Thomson-C.S.F.	1667	1685	1692
Total-C.F.P.	485	478	483
T.R.T.	3050	3020	3020
Valéo	535	550	558

Les migraines du docteur Schwob

La migraine serait-elle enfin vaincue ? C'est ce que laisse entendre le mensuel *Prévention-Santé*, dans son numéro de septembre. *« Nous pouvons apporter aujourd'hui une nouvelle pleine d'espoir à tous ceux qui souffrent de migraines sévères et qui ont tout essayé sans succès. Ils ont maintenant leur remède »*, indique cette revue qui souligne que l'on obtient, grâce à un médicament *« spécialement testé pour guérir les migraineux, 80 % de très bons résultats ». Un véritable « miracle »* en somme quant on connaît les difficultés de la prise en charge thérapeutique des malades migraineux.

A l'origine de l'affaire, une spécialité pharmaceutique à base de flunarizine (un inhibiteur calcique inscrit au tableau A), commercialisée depuis avril dernier par les laboratoires Janssen-France, filiale du groupe américain Johnson and Johnson. Mais la flunarizine ne serait rien sans le docteur Marc Schwob, qui dans son ouvrage à paraître sur la migraine, vante les mérites de ce médicament, ou sans le mensuel *Prévention-Santé*, qui s'en fait largement l'écho.

Amplement relayée par plusieurs organes de presse écrite et parlée, cette information vient de provoquer une vive réaction du fabricant du produit qui tient à faire savoir qu'il n'est en aucune manière à l'origine des informations publiées sur ce sujet et qu'il considère la situation ainsi créée comme *« totalement inacceptable et préjudiciable à leur égard »*.

La flunarizine, en effet, n'a été autorisée sur le marché français qu'avec une seule indication : certains types de vertiges (d'origine vestibulaire). On souligne en outre au ministère de la santé que le fabricant n'a jamais demandé que ce produit soit commercialisé comme anti-migraineux. Rien, en d'autres termes, ne permet aujourd'hui d'affirmer que ce produit ait une quelconque efficacité dans le traitement de la migraine. Il est par ailleurs difficile d'imaginer que, si tel était le cas, le fabricant n'aurait pas cherché à le faire valoir et... à le faire savoir.

« Nous n'avons jamais été en contact avec le docteur Schwob, assure-t-on au laboratoire Janssen. *S'il est vrai que des études ont été menées avec ce médicament sur la migraine, elles ne nous ont nullement convaincus. De plus, aucun travail clinique sur ce sujet n'est, à notre connaissance, mené en France. On pourrait toujours penser que nous avons voulu nous faire de la publicité de cette manière. C'est absolument faux ; une telle affaire ne peut au contraire que casser l'image de notre médicament auprès des médecins. »*

Reste les certitudes et les conseils de *Prévention-Santé* et du docteur Schwob : *« Avec ce nouveau médicament, pas de méprise possible : tout est clair, net, précis,* écrit le mensuel. *Son autorisation de mise sur le marché a été demandée pour vaincre la migraine. Il a fait la preuve sur dix mille patients qu'il pouvait non seulement réduire la fréquence des crises, mais également les supprimer. Il est vendu comme anti-migraineux, sur ordonnance, et remboursé par la Sécurité sociale. »*

JEAN-YVES NAU.

L'autopsie du maire adjoint de La Seyne-sur-Mer

Daniel Perrin a été tué à bout portant

L'autopsie de Daniel Perrin, maire adjoint de La Seyne-sur-Mer et conseiller régional (PR) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, assassiné le 29 août devant son domicile à Sanary-sur-Mer (Var), a été pratiquée mardi soir 2 septembre à l'hôpital Brunet de Toulon.

Selon les premiers résultats, Daniel Perrin a été atteint par trois projectiles de 9 millimètres, vraisemblablement tirés par un 38 spécial. La première balle a touché la victime au niveau du bas du dos, la deuxième est entrée par le flanc gauche, pour ressortir dans la région des reins, et la troisième a été tirée à bout portant dans la mâchoire, cette dernière balle ayant entraîné la mort instantanée.

Un projectile écrasé avait déjà été découvert, vendredi soir, dans la voiture de Daniel Perrin par les enquêteurs. Une expertise balistique va maintenant être menée pour tenter de déterminer si l'arme qui a servi *pour cet assassinat* a déjà été utilisée dans une autre affaire criminelle.

Cinq jours après l'assassinat commis par deux motards qui ont agi en « professionnels », les hypothèses sur les mobiles sont multiples, mais aucun élément ne s'est révélé déterminant. M. Michel Cabaret, juge d'instruction à Toulon chargé de l'affaire, a précisé qu'*« aucune piste ne se dégage pour l'instant »*.

Les retombées de Tchernobyl

Poissons radioactifs dans le lac de Lugano

Les dix pêcheurs professionnels et les innombrables amateurs qui se livrent à leur activité favorite sur les bords – suisses – du lac de Lugano sont catastrophés : le gouvernement helvétique a interdit, le mercredi 3 septembre, toute pêche dans le lac. Des prélèvements ont en effet montré que le taux moyen de radioactivité des perches et truites du lac est de 48 nanocuries par kilo, avec des pointes montant parfois à 80 nanocuries – alors que la limite généralement admise est 16 nanocuries.

Les autorités italiennes s'apprêtent à prendre les mêmes dispositions de leur côté, car le Tessin est une des régions qui a été la plus touchée par les retombées du nuage radioactif de Tchernobyl. – *(AFP, Reuter.)*

● **SUISSE : M. Egli quittera le gouvernement en décembre.** – Invoquant des raisons de santé, M. Alphonse Egli, président de la République et chef du département fédéral de l'intérieur, a annoncé mercredi 3 septembre son retrait de ce ministère à la fin de l'année. La démission de M. Egli deviendra effective le 31 décembre prochain au moment où son mandat de président prendra fin. Chacun des sept membres du Conseil fédéral occupe cette fonction honorifique à tour de rôle. – *(Corresp.)*.

Sur le vif

Copain copain

J'ai un copain, un énarque, il est à ramasser à la cuiller. Ses copains sont placés, haut placés. Et lui, rien à faire. Il arrête pas de rater le coche, le char de l'Etat. Ça fait des années qu'il s'accroche aux portières, portière de droite, de gauche et puis de droite encore. Et à chaque fois il se retrouve le cul par terre. Hier, il me téléphone :

T'as vu la liste des nouveaux banquiers ?

– Ben, oui, t'es nulle part, comment ça se fait ?

– Cherche pas, c'est des copains à ton Jacquot, à Edgar Faure, Giscard, Messmer, tout ça...

– Ben, et toi ? Ton copain, c'était qui ?

– Barre. Et il a pu en placer qu'un. C'est vraiment râlant, je te jure ! En 82, déjà, j'étais sûr de pouvoir poser mes fesses quelque part. Tintin. L'Elysée et Matignon ont stocké tous les fauteuils pour les distribuer aux copains.

– T'avais bien un copain, là, pourtant.

– Ouais, Rocard. Ça a fait pareil; ils lui en ont refilé qu'un.

– Mais, dis donc, Rocard, il avait eu droit à une autre part de fromage à l'époque.

– Oui. Radio-Monte-Carlo. C'est allé à son deuxième meilleur copain.

– Et maintenant, c'est un copain à qui ?

– A Léo. Et le fauteuil de TDF, le copain à Mimi l'a cédé au copain à Jacquot.

– J'y pense, la nana de FR 3, la copine à Colliard. Ils pourraient pas te donner sa place ?

– Pas évident. Elle a pris un copain à Chirac pour faire son ménage.

– T'es trop gourde aussi ! Regarde Chalier, il a pas eu de banque, mais il a eu les chèques. C'est un copain à qui, lui ?

CLAUDE SARRAUTE.

Pour se diversifier dans la télévision

Des entreprises de presse s'associent

Une Société d'étude de la télévision par la presse (SET presse), au capital de 250 000 F, a été officiellement créée mercredi 3 septembre, dans la perspective du *« développement de la télévision privée en France »*. Réunissant près d'une vingtaine d'entreprises de presse (1), elle est présidée par M. Bernard Porte, président du directoire de Bayard-Presse.

« La SET presse a vocation, précise un communiqué de la société, *à une prise de participation significative dans le capital d'une chaîne de télévision grâce à la capacité d'investissement de ses associés. »* Il est vrai que des partenaires de poids devraient la rejoindre : la Compagnie financière de Suez et la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF). Le groupe helvétique La Suisse, dirigé par M. Jean-Claude Nicole, pourrait également s'y associer. *« Les fondateurs de la SET presse*, poursuit le communiqué, *ont d'ores et déjà chargé le comité directeur de la société de prendre contact avec les différentes parties prenantes, et tout particulièrement « les candidats au rôle d'opérateur. »*

Cette initiative, qui suit celle du *Monde* et de plusieurs grands quotidiens régionaux, montre l'intérêt des dirigeants de la presse écrite pour le développement des télévisions commerciales et la privatisation de TF 1. Une participation au capital d'une télévision apparaît en effet à beaucoup comme une diversification nécessaire.

(1) Bayard-Presse, éditions Max Brezol (éditeur notamment de *Collectivités express*), la Compagnie financière de communication, les éditions Génération (*l'Etudiant*), les éditions Larivière (*Moto verte, Auto verte, Fana aviation*), *l'Officiel de la haute couture et de la mode, l'Officiel des spectacles, le Républicain lorrain*, le groupe SEAE (éditions télématiques), *Sélection du Reader's Digest, Télé-Journal, le Télégramme de Brest, la Voix du Nord*, les éditions de Verneuil (*la Lettre de l'assurance et la Dépêche financière*), *VSD*, la société civile Télévisa, le mensuel *Ville de Paris* et le groupe italien Peruzzo.

● **Quatre quotidiens nationaux empêchés de paraître à Lyon.** – Une grève a eu lieu, dans la nuit du 3 au 4 septembre, aux ateliers Rhône-offset-presse d'Irigny (Rhône). Ces ateliers impriment et distribuent dans la région Rhône-Alpes quatre quotidiens nationaux (*le Matin de Paris, la Tribune de l'économie, les Echos* et *le Quotidien de Paris*) qui n'ont donc pu paraître ce jeudi dans la région.

Selon deux médecins français

La zone « dangereuse » au Cameroun pourrait être étendue

Après la catastrophe naturelle qui a tué, le 22 août, plus de mille sept cents personnes dans le nord-ouest du Cameroun, les vulcanologues s'interrogent toujours sur la nature des gaz toxiques libérés par le lac volcanique de Nios. Tous concluent à la présence de gaz carbonique et au fait que de nombreux habitants ont été brutalement asphyxiés.

Mais les avis divergent sur la présence dans les émanations gazeuses de produits soufrés comme l'hydrogène sulfuré (H2S) ou le dioxyde de soufre (SO2). La réponse viendra sans doute des analyses effectuées dans l'eau, le sol et l'air de la zone sinistrée. Mais l'observation des victimes apporte aussi des éléments d'information. La nature des lésions cutanées, l'agression des muqueuses respiratoires et digestives *« laissent à penser que les blessés ont inhalé des produits soufrés comme H2S »*, nous ont indiqué, mercredi 3 août, les docteurs Marianne Fleury et Claude Lapandry, à leur retour du Cameroun.

Ces deux spécialistes de la médecine d'urgence (hôpital Avicenne de Bobigny) ont été envoyés par l'organisation Médecins sans frontières en *« mission d'investigation »* à l'hôpital de Wum, où ont été conduits les blessés les plus graves. Sur quelque deux cents personnes hospitalisées à Wum aux lendemains du drame, une soixantaine de *« blessés moyens »* sont encore en traitement. Ils souffrent de brûlures, de paralysies régressives, de lésions cutanées et de troubles respiratoires.

Ces deux derniers types de maux, selon les deux médecins français, pourraient être mis sur le compte du coma prolongé qu'ont subi certains malades, plus que sur celui de l'intoxication elle-même. Les lésions, observées sur les parties saillantes du corps et sur un seul côté, pourraient en effet avoir été provoquées par les positions gardées pendant le coma. Les difficultés respiratoires pourraient être dues à des régurgitations. Ce ne sont là que des hypothèses que les analyses biologiques, pratiquées sur les morts et les survivants, devront confirmer.

Il reste, souligne le docteur Lapandry, que *« pour les survivants de la catastrophe, la phase aiguë est terminée et que tous sont en voie de guérison »*. Ils devraient pouvoir prochainement rejoindre leurs compatriotes qui sont actuellement hébergés par des missions religieuses, en attendant d'être logés dans des tentes dressées à leur intention.

Si les médecins s'interrogent sur l'origine des troubles dont souffrent les victimes, de leurs côtés, les vulcanologues américains, japonais et français cherchent toujours à déterminer la nature des phénomènes qui ont conduit au dégagement de gaz mortels. Nul ne sait en effet si la libération de gaz survenue le 22 août est un phénomène isolé ou s'il est au contraire le signe d'un regain d'activité volcanique dans la région. Nul ne sait non plus comment prévenir une nouvelle catastrophe. Une solution serait bien sûr d'équiper tous les lacs de la région de détecteurs et de systèmes d'alerte. Mais compte tenu du grand nombre de points à surveiller, ils s'agirait là d'une mesure fort coûteuse en investissements et en frais de maintenance.«

Ce sujet préoccupe les autorités camerounaises qui s'interrogent d'autre part sur la nécessité d'étendre la zone évacuée. Dans les jours qui ont suivi le drame, deux mille à deux mille cinq cents personnes ont été transportées hors d'une zone d'un rayon de dix kilomètres autour du lac Nios, considérée alors comme « dangereuse ». Mais depuis, quelques corps ont été découverts en des lieux plus éloignés et l'on se demande s'il ne serait pas prudent d'agrandir la zone jugée sinistrée, ce qui pourrait conduire à déplacer quelques milliers de personnes supplémentaires.

ELISABETH GORDON.

● **Suicide d'un détenu à la prison des Baumettes.** – Claude Buon-Cristiani, vingt-neuf ans, arrêté près de Marseille, le 31 août, par le commissaire divisionnaire N'Guyen Van Luc, qui s'était offert en otage avant de maîtriser le malfaiteur (*le Monde* du 2 septembre), s'est pendu dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 septembre dans sa cellule de la prison des Baumettes, à Marseille. Claude Buon-Cristiani, toxicomane, avait avoué qu'il avait participé à près de soixante-dix hold-up commis ces dernières années contre des établissements bancaires de la région.

Le numéro du « Monde » daté 4 septembre 1986 a été tiré à 490 182 exemplaires

A B C D F G H